

République du Cameroun
Paix – Travail – Patrie



Republic of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

3^e RGPH

Volume II - Tome 02

SCOLARISATION - INSTRUCTION ALPHABETISATION



DIRECTEUR DE PUBLICATION

Madame Bernadette MBARGA,
Directeur Général

CONSEIL EDITORIAL

Monsieur ABDOULAYE OUMAROU DALIL,
Directeur Général Adjoint

REDACTION

Mlle NGOUFO YEMEDI Joelle : *Démographe*
Mlle BILO'O Yevette Pascal : *Démographe*

Imprimerie

BETA Print
22 22 54 77
info@betaprint.net

PREFACE

Le Président de la République du Cameroun, par Décret n° 2001/251 du 13 septembre 2001, a institué le Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (3^{ème} RGPH), marquant ainsi le lancement d'une vaste opération d'envergure nationale qui a permis de faire l'inventaire des ressources en êtres humains et en habitations sur l'ensemble du territoire.

Dans ce cadre, le Conseil National, instance suprême comprenant les membres du Gouvernement, les Gouverneurs de région et des représentants de la société civile, assure l'orientation générale, la coordination et le contrôle des opérations. Tandis que la Coordination Nationale, dont le rôle est confié au Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP) par le décret sus-évoqué, conduit ces opérations.

Au niveau central, un Comité Technique regroupant les responsables des principaux départements ministériels et structures gouvernementales producteurs et/ou utilisateurs des données démographiques en assure le suivi et joue un rôle d'interface entre la Coordination Nationale et le Conseil National.

Au niveau déconcentré, des comités régionaux, départementaux et d'arrondissement coordonnent les activités du 3^{ème} RGPH et organisent les campagnes de sensibilisation et d'information des populations sur ses objectifs et son déroulement.

Après le dénombrement de novembre 2005, le Gouvernement du Cameroun a le plaisir de mettre à la disposition de tous les utilisateurs les résultats du 3^{ème} RGPH, résultats qui permettent aujourd'hui de :

- i) dégager les grandes tendances de la population à travers des indicateurs sur ses caractéristiques et sur sa dynamique ;
- ii) connaître les caractéristiques de l'habitat et du cadre de vie des populations ;
- iii) disposer de multiples autres indicateurs indispensables pour la planification et le suivi-évaluation des différents plans et programmes de développement.

A cette occasion, je voudrais exprimer la gratitude du Gouvernement camerounais envers tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de l'opération. Tous ces résultats n'ont été rendus possibles que grâce à l'appui technique et financier des partenaires au développement, au premier rang desquels le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA).

Mes remerciements vont également :

- aux autorités politiques et administratives, aux membres du Conseil National, du Comité Technique et des Comités régionaux, départementaux et d'arrondissement du 3^{ème} RGPH pour leur contribution à la recherche de solutions aux multiples difficultés rencontrées ;
- au personnel temporaire (contrôleurs, chefs d'équipes, agents recenseurs, agents de vérification, de codage et de saisie, etc.) pour leur contribution décisive à l'exécution de cette opération.

Enfin, je ne manquerais pas ici d'exprimer ma satisfaction à l'endroit de la Coordination Nationale et de tout le personnel du Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population qui se sont investis, avec compétence et dévouement, et qui n'ont ménagé aucun effort pour mener à bon terme ce Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

Vivement le Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat !

Louis Paul MOTAZE

Ministre de l'Economie, de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire

AVANT-PROPOS

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat est la meilleure source qui permet de disposer, de façon exhaustive, de données détaillées jusqu'au niveau géographique le plus fin sur les caractéristiques démographiques, économiques et socioculturelles de la population. Ces données constituent un précieux instrument pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des plans et programmes de développement, tant au niveau national, régional que des collectivités territoriales décentralisées.

Le Cameroun a eu à réaliser trois Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat, le premier en avril 1976, le second en avril 1987 et le troisième en novembre 2005. Le Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (3^{ème} RGPH) s'avérait nécessaire dès lors que les informations statistiques issues des deux premiers étaient devenues obsolètes.

La réalisation du 3^{ème} RGPH a comporté plusieurs phases : l'élaboration des documents techniques ; la mise à jour de la couverture cartographique censitaire du pays, y compris l'inventaire des villes et villages ; le découpage du territoire national en unités de comptage appelées zones de dénombrement ; l'exécution du recensement pilote ; le recrutement et la formation des différentes catégories de personnels ; les campagnes de sensibilisation ; l'exécution du dénombrement principal ; l'exécution de l'enquête post-censitaire ; l'exploitation et l'analyse des données collectées ; la publication, la diffusion et la dissémination des résultats.

Le plan de publication des résultats du 3^{ème} RGPH comporte six volumes et des numéros hors-séries :

- le volume I, relatif au rapport général du 3^{ème} RGPH, comporte sept (07) tomes consacrés à la méthodologie générale, au rapport de la cartographie, au rapport général du dénombrement, au rapport de l'enquête post-censitaire, au rapport de la vérification et du codage, au rapport de la saisie des données et au rapport administratif et financier ;
- le volume II, avec un total de quatorze (14) tomes, est consacré aux analyses thématiques ;
- le volume III présente la situation démographique nationale en quatre (04) tomes comprenant la Synthèse des principaux résultats du 3^{ème} RGPH, les Indicateurs sociodémographiques du Cameroun en 2005, les Projections démographiques du Cameroun et les Atlas des résultats du 3^{ème} RGPH ;
- le volume IV, composé de treize (13) tomes, présente les données statistiques nationales, les données des dix régions et des deux principales métropoles (Douala et Yaoundé) ;

- le volume V est consacré aux études monographiques régionales et comprend dix (10) tomes ;
- le volume VI présente les études sociodémographiques urbaines en douze (12) tomes.

S'agissant des analyses thématiques, objet du volume II, elles couvrent un certain nombre d'aspects démographique, économique et socioculturel du Cameroun. Le choix des thèmes a fait l'objet d'un processus de validation qui a regroupé les principaux utilisateurs des produits du recensement lors de concertations nationales. Ces analyses ont été rédigées par une équipe multidisciplinaire (démographes, statisticiens, économistes, sociologues, géographes, etc.) de consultants nationaux et de cadres provenant du BUCREP, de l'Institut National de la Statistique (INS) et du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT). Cette équipe a bénéficié de l'appui d'un Conseiller Technique Principal du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et de l'encadrement des experts de l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (I.FO.R.D.).

La finalisation et la validation des analyses thématiques ont eu lieu au cours d'un séminaire national qui a réuni d'éminents professeurs d'université, des représentants des ministères sectoriels et des administrations publiques ainsi que des personnalités de la Société Civile. L'UNFPA et l'I.FO.R.D ont accompagné le processus de production de l'ensemble des rapports d'analyse. En somme, c'est toute une équipe nationale et internationale qui s'est mobilisée pour garantir la qualité des rapports d'analyse qui sont aujourd'hui rendus publics dans le cadre du présent volume qui comporte les 14 tomes suivants :

Le tome 1, intitulé « Etat et structures de la population », montre l'évolution du volume de la population du Cameroun et donne sa répartition spatiale et sa composition par sexe et par âge. Cette analyse décrit également la composition de la population du Cameroun selon les caractéristiques économiques et socioculturelles ;

Le tome 2, « Scolarisation – Instruction – Alphabétisation », présente les caractéristiques de la population scolaire et les niveaux de scolarisation au Cameroun. Il s'appesantit également sur le profil de la population selon le niveau d'instruction ainsi que sur les niveaux et les caractéristiques de l'alphabétisation au Cameroun.

Le tome 3, « Activités économiques de la population », présente la structure de la population active selon le statut d'occupation du moment, et étudie les actifs occupés en fonction de certaines caractéristiques, notamment le secteur d'occupation et la branche d'activité. Il met un accent particulier sur le chômage qui exprime la demande d'activité non satisfaite par le secteur productif national. Les caractéristiques de la population inactive sont également étudiées.

Le tome 4, « Caractéristiques sociodémographiques des ménages ordinaires», étudie les divers types de ménages qui existent au Cameroun selon certaines caractéristiques, l'évolution du nombre et de la taille de ménages ordinaires selon la région et le milieu de résidence (rural-urbain) entre 1987 et 2005 ainsi que les caractéristiques socioéconomiques des chefs de ménage.

Le tome 5, « Caractéristiques de l'habitat et cadre de vie des populations», décrit les caractéristiques physiques des habitations et les éléments du cadre de vie des ménages. Il étudie les questions environnementales et foncières de l'habitat et fait une classification des logements en fonction de leur standing et de la densité de leur occupation.

Le tome 6, intitulé « État matrimonial et Nuptialité », analyse la situation matrimoniale selon le milieu de résidence, le régime matrimonial et certaines caractéristiques socioculturelles. Il étudie la nuptialité des célibataires et met un accent particulier sur les mariages précoces.

Le tome 7, « Natalité et Fécondité », fournit des informations sur le niveau de la natalité et son évolution ainsi que sur le calendrier et l'intensité de la fécondité selon le milieu de résidence et certaines caractéristiques socioculturelles et économiques. Il étudie également l'infécondité et les comportements procréateurs à risques.

Le tome 8, « Mortalité », évalue et présente les niveaux et les structures de la mortalité des enfants de moins de cinq ans et de la mortalité générale au Cameroun à travers l'élaboration des tables de mortalité. Il permet également de connaître la structure de la prévalence des maladies chroniques au Cameroun.

Le tome 9, « Mouvements migratoires », présente les types et les caractéristiques de migrants et fait le bilan migratoire au Cameroun. Il analyse l'incidence des mouvements migratoires sur l'urbanisation au Cameroun, non sans avoir fait le point sur les migrations internationales.

Le tome 10, « Situation sociale et économique des enfants et des jeunes », permet une meilleure connaissance du profil démographique des enfants et des jeunes. Il étudie les principaux défis socioéconomiques des jeunes en mettant en exergue les niveaux de scolarisation des enfants et d'éducation/emploi des jeunes. Il apporte également un éclairage sur les enfants en situation difficile.

Le tome 11, « Situation socioéconomique de la femme », présente les caractéristiques de la population féminine. Il fait le point sur la scolarisation, l'instruction, l'alphabétisation et la participation des femmes à l'activité économique. Il présente également les femmes chefs de ménage et leurs conditions de vie dans les ménages tout en mettant un accent particulier sur la population féminine vulnérable.

Le tome 12, « Situation socio-économique des personnes âgées », présente d'abord le profil démographique et les caractéristiques socioéconomiques et culturelles de cette catégorie de population. Ensuite, sont abordés le cadre de vie et les problèmes de santé des personnes âgées. Enfin, est mis en relief le chemin qui reste à parcourir pour assurer la protection sociale au plus grand nombre.

Le tome 13, « Situation socioéconomique des personnes vivant avec un handicap », permet de disposer de nombreux indicateurs pertinents relatifs à cette catégorie de population, à savoir son effectif au sein de la population totale et ses caractéristiques socioéconomiques et culturelles.

Enfin, le tome 14, « Mesure et cartographie de la pauvreté à partir des conditions de vie » est une étude de la pauvreté non monétaire à travers les caractéristiques de l'habitat (matériaux de construction et commodités). Elle détermine, du niveau national jusqu'au niveau départemental, son incidence sur la population d'après une classification des ménages ordinaires en cinq quintiles de richesse, allant des plus pauvres aux plus riches.

Au demeurant, bien que ces études soient réalisées en 2010, elles font référence au contexte de 2005, année de la collecte des données sur le terrain. Mais leurs recommandations s'inscrivent en droite ligne des orientations dégagées par la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi et des perspectives visant à faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035.

RESUME EXECUTIF

La contribution de l'éducation au processus de développement reste largement partagée au sein de la communauté internationale et nationale. L'intérêt pour les questions d'éducation est particulièrement axé sur l'éducation de base pour tous les enfants d'âge scolaire et sur l'alphabétisation des adultes. Le Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Cameroun (3^{ème} RGPH), réalisé en novembre 2005, a permis en effet de collecter des informations sur l'éducation, notamment sur la scolarisation, l'instruction et l'alphabétisation de la population.

A travers le thème d'analyse « Scolarisation – Instruction – Alphabétisation », la Coordination Nationale du 3^{ème} RGPH entend (i) fournir au Gouvernement des analyses relatives à la scolarisation des enfants et des jeunes au Cameroun, (ii) dégager les niveaux d'alphabétisation des adultes au Cameroun, (ii) relever les progrès réalisés depuis quelques décennies dans le domaine de l'éducation en général et (iii) mesurer les progrès accomplis vers l'atteinte des OMD 2 et OMD 3.

Au niveau de la scolarisation, les données du 3^{ème} RGPH révèlent que :

- le taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire est de 105,8% ;
- le taux net de scolarisation dans ce cycle est de 75,5% ;
- le taux net de scolarisation dans l'enseignement secondaire est de 30,8%, soit 26,6% pour le secondaire 1^{er} cycle et 11,3% pour le secondaire 2nd cycle ;
- le taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur est de 10,7%.

Le niveau de ces indicateurs met en évidence la difficulté à assurer à tous les enfants d'âge scolaire un enseignement de base. En effet, sur 100 enfants de 6 à 14 ans, 75 sont scolarisés, 11 ont été à l'école mais ne fréquentent plus et 14 n'ont jamais été à l'école. Toutefois, en ce qui concerne la durée de scolarité, un enfant de 6 ans au Cameroun peut espérer bénéficier de 10 années de scolarité (y compris les années de redoublement), alors qu'un enfant de 6 ans *déjà scolarisé* peut en espérer 2 de plus, soit 12 années de scolarité.

Les disparités en matière de scolarisation mettent en évidence les faits suivants :

- les filles sont moins scolarisées que les garçons et les écarts s'accroissent avec le niveau d'enseignement ;
- l'Extrême-Nord, le Nord et l'Adamaoua sont les régions les moins scolarisées ;
- les indicateurs de scolarisation sont plus faibles en milieu rural qu'en milieu urbain.

En termes d'évolution de 1976 à 2005, on note une amélioration, quoique faible, des taux de scolarisation des enfants de 6-14 ans. En effet, ils sont passés de 64,8% en 1976, à 73,1% en 1987, puis à 75,1% en 2005.

Au niveau de l'instruction de la population, le 3^{ème} RGPH indique que sur 100 personnes âgées de 15 ans et plus :

- 29 sont sans niveau d'instruction ;
- 30 ont un niveau d'instruction primaire ;
- 32 ont un niveau d'instruction secondaire, soit 21 de niveau secondaire 1^{er} cycle et 11 de niveau secondaire 2nd cycle ;
- 9 ont un niveau d'instruction supérieur.

Le nombre moyen d'années d'études est de 6,2 ans, soit 7,0 ans dans la population masculine et 5,5 ans dans la population féminine. En ce qui concerne les diplômés, 41,0% sont sans diplôme, 38,9% ont le CEPE/CEP/FSLC et le reste, soit 20,1% ont un diplôme du secondaire et plus ou l'équivalent.

Si l'analyse suivant le niveau d'instruction indique que la majorité de la population du Cameroun a au minimum le niveau d'instruction primaire, ce n'est pas le cas des minorités telles que les populations nomades et les Sans Domicile Fixe Apparent (SDFA). En effet, dans la population nomade, 85,5% des personnes de 15 ans et plus sont sans niveau d'instruction et chez les SDFA, cette proportion est de 87,9%. La situation des enfants de 6-14 ans de ces populations est d'autant plus préoccupante que 76,1% des enfants nomades sont sans niveau d'instruction contre 63,2% chez les enfants SDFA.

L'observation du niveau d'instruction de la population au Cameroun depuis 1976 indique une baisse progressive de la proportion de la population sans niveau d'instruction de 15 ans et plus. Elle est passée de 63,1% en 1976 à 48,9% en 1987, puis à 29,2% en 2005. Parallèlement, la proportion des personnes instruites (personnes ayant au moins le niveau d'instruction primaire) de 15 ans et plus est en nette progression. Elle est passée de 36,9% en 1976 à 51,1% en 1987, puis à 70,8% en 2005.

Au niveau de l'alphabétisation de la population, le 3^{ème} RGPH a permis de disposer des informations sur l'alphabétisation en langues officielles et sur l'alphabétisation en langue nationale. Ainsi, le taux d'alphabétisation en langues officielles des 15 ans et plus est de 70,0%, soit 76,3% dans la population masculine et 64,2% dans la population féminine. Par milieu de résidence, ce taux est de 86,6% en milieu urbain contre 51,7% en milieu rural. Par région, l'Extrême-Nord (30,7%), le Nord (35,2%) et l'Adamaoua (42,2%) sont les régions qui enregistrent les plus faibles niveaux d'alphabétisation en langue officielles.

Par groupe d'âges, l'on constate que le niveau du taux d'alphabétisation en langues officielles décline avec l'âge. En effet, pour le groupe d'âges 15-24 ans, il est de 79,3% contre 35,8% pour le groupe d'âges 60 ans et plus.

En répartissant la population de 15 ans et plus selon le statut d'alphabétisation, on note que sur 100 personnes de cette tranche d'âges :

- 30 personnes sont analphabètes en langues officielles ;
- 13 savent lire et écrire uniquement l'anglais ;
- 45 savent lire et écrire uniquement le français ;
- 12 savent lire et écrire à la fois l'anglais et le français.

Le taux de bilinguisme (proportion de la population sachant parler à la fois l'anglais et le français) au sein de la population de 15 ans et plus est de 11,5%, soit 14,3% dans la population masculine et 8,9% dans la population féminine.

Malgré l'intérêt de plus en plus croissant pour la préservation des langues locales, au Cameroun, l'alphabétisation en langue nationale (aptitude à lire et à écrire une langue locale du Cameroun) reste encore faible, soit 6,4%, dont 7,1% en milieu urbain et 5,6% en milieu rural. Par ailleurs, le taux global d'alphabétisation (proportion des personnes sachant lire et écrire une langue officielle ou une langue nationale) des 15 ans et plus est de 70,4%, soit 76,5% chez les hommes et 64,7% chez les femmes.

Entre 1987 et 2005, les taux d'alphabétisation se sont améliorés : la proportion des personnes alphabétisées en langues officielles est passée de 49,5% en 1987 à 70,0% en 2005. Cette situation traduirait les efforts croissants et conjugués de l'Etat, de ses partenaires et des ménages pour la scolarisation des enfants, qui sont les "adultes de demain".

En termes de recommandations, il pourrait être envisagé :

- le renforcement des stratégies en faveur de la scolarisation des enfants et des jeunes notamment en milieu rural ;
- le renforcement des stratégies incitatives à la scolarisation de la jeune fille ;
- le développement de programmes éducatifs adaptés au mode de vie des populations des régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua et celles des minorités telles que les Nomades et les SDFA ceci en s'appuyant sur les autorités religieuses et traditionnelles ;
- la réduction des charges d'éducation (coût des fournitures scolaires notamment) ;
- le renforcement de l'alphabétisation des adultes.

SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS

N°	INDICATEURS	MILIEU DE RESIDENCE		ENSEMBLE	SEXE	
		Urbain	Rural		Masculin	Féminin
		SCOLARISATION				
1.	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire	115,1	98,9	105,8	108,6	102,9
2.	Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire	85,0	68,4	75,5	76,7	74,2
3.	Taux de fréquentation scolaire à 6 ans	83,7	58,6	68,8	70,0	67,5
4.	Taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans	84,0	67,9	75,1	76,6	73,5
5.	Taux de sortie scolaire précoce des enfants de 6-14 ans	10,1	11,1	10,7	10,4	11,0
6.	Taux de marginalisation scolaire des enfants de 6-14 ans (enfants n'ayant jamais été à l'école)	5,9	21,0	14,2	13,0	15,5
7.	Taux net de scolarisation dans l'enseignement secondaire	42,7	17,7	30,8	32,5	29,2
8.	Taux net de scolarisation dans l'enseignement secondaire 1 ^{er} cycle	39,0	14,2	26,6	26,7	26,4
9.	Taux net de scolarisation dans l'enseignement secondaire 2 nd cycle	16,3	4,6	11,3	12,6	10,0
10.	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur	16,8	1,5	10,7	11,9	9,6
		INSTRUCTION				
11.	Proportion de la population de 15 ans et plus sans niveau d'instruction	14,5	45,5	29,2	23,3	34,8
12.	Proportion de la population de 15 ans et plus de niveau d'instruction primaire	25,7	34,1	29,7	29,9	29,5
13.	Proportion de la population de 15 ans et plus de niveau d'instruction secondaire	45,9	17,6	32,5	36,1	29,0
14.	Proportion de la population de 15 ans et plus de niveau d'instruction supérieur	13,9	2,8	8,6	10,7	6,7
15.	Proportion de la population de 15 ans et plus ayant au moins un diplôme	76,9	39,2	59,0	65,3	53,1
		ALPHABETISATION				
16.	Taux d'alphabétisation en langues officielles (15 ans et plus)	86,6	51,7	70,0	76,3	64,2
17.	Taux d'analphabétisme en langues officielles (15 ans et plus)	13,4	48,3	30,0	23,7	35,8
18.	Taux de bilinguisme en langues officielles (15 ans et plus)	17,1	5,4	11,5	14,3	8,9
19.	Taux d'alphabétisation en langues nationales (15 ans et plus)	7,1	5,6	6,4	8,2	4,7
20.	Taux global d'alphabétisation (15 ans et plus)	86,7	52,2	70,4	76,5	64,7

EXECUTIVE SUMMARY

The contribution of education to the development process is still greatly acknowledged by the international community and the Cameroonian society. Interest in educational issues is especially centred on primary education for all children of school-going age and the teaching of adults to read and write. The Third General Population and Housing Census of Cameroon (3rd GPHC) which was conducted in November 2005, enabled data on education, especially data on schooling, education and literacy, to be collected.

On the basis of this study (Schooling-Education-Literacy), the 3rd GPHC National Coordination Unit aims at: (i) providing the Government with analyses on the schooling situation of children and youths in Cameroon, (ii) determining the reading and writing levels of adults in Cameroon (iii) portraying the progress obtained during the past few decades in the domain of education in general and (iv) assessing the progress made in the attainment of MDG No. 2 and MDG No. 3.

As concerns schooling, 3rd GPHC, data show that:

- the crude school-attendance rate for primary education is 105.8%;
- the net school-attendance rate of this cycle is 75.5%;
- the net school-attendance rate for secondary education is 30.8% (26.6% for the 1st cycle and 11.2% for the 2nd cycle);
- the crude school-attendance rate for higher education is 10.7%.

These indicators bring to the limelight the hurdles experienced in providing primary education to all children of school-going age. Indeed, out of 100 children aged from 6 to 14, 75 go to school, 11 attended school but dropped out and 14 have never been to school. However, as regards the schooling duration, a child aged 6 in Cameroon may hope to attend school for 10 years while a child of the same age who goes to school may hope to attend school for 12 years.

Schooling disparities portray the following facts:

- there are more boys in school than girls and the gap increases according to the level of education;
- the Far North, North and Adamawa regions have the lowest schooling rates;
- schooling rates are lower in rural areas.

From 1976 to 2005, there was an improvement - though an insignificant one - in the schooling rates of children aged from 6 to 14. They increased from 64.8% in 1976 to 73.1% in 1987, and then to 75.1% in 2005.

As regards the education of the population, the 3rd GPHC shows that, out of 100 persons aged 15 and above:

- 29 have no level of education;
- 30 have a primary level of education;
- 32 have a secondary level of education (21 for the 1st cycle and 11 for the 2nd cycle);
- 9 have a higher level of education.

The average number for schooling years is 6.2 (7.0 for males and 5.5 for females). As concerns certificate holders, out of 100 persons aged at least 15, 41% do not have certificates, 38.9% have the CEPE/CEP/FSLC and the rest (20.1%) have at least a secondary school leaving certificate or its equivalent.

The study on the level of education shows that a greater part of the population of Cameroon has at least a primary level of education whereas minority groups such as nomads and homeless persons have no level of education. In the case of nomads, 85.5% of persons aged 15 and above have no level of education. As regards homeless persons, this proportion is 87.9%. The situation of nomadic and homeless children aged 6 to 14 is worrisome: 76.1% of nomadic children have no level of education as against 63.2% for homeless children.

A look at the levels of education of the population of Cameroon since 1976 portrays a gradual drop in the proportion of uneducated persons aged 15 and above. This proportion decreased from 63.1% in 1976 to 48.9% in 1987, and then to 29.2% in 2005. Simultaneously, the proportion of educated persons (persons with at least a primary level of education) aged 15 and above was on the rise. It increased from 36.9% in 1976 to 51.1% in 1987, and then to 70.8% in 2005.

As concerns the literacy, the 3rd GPHC provided data on the situation of reading and writing in official and national languages. To this effect, the rate for the reading and writing of official languages in the case of persons aged 15 and above is 70.0% (76.3% for males and 64.2% for females). As regards the environment of residence, the rates are 86.6% for urban areas and 51.7% for rural areas. As concerns regions, the Far North (30.7%), North (35.2%) and Adamawa (42.2%) regions have the lowest literacy rates in the case of official languages.

The literacy rate for official languages drops according to age. To this effect, for persons aged from 15 to 24, it is 79.3% as against 35.8% for persons aged 60 and above.

As regards persons aged 15 and above, out of every 100 of them:

- 30 are illiterate as concerns official languages;
- 13 can read and write only English;
- 45 can read and write only French;
- 12 can read and write both English and French.

The bilingualism rate (the proportion of the population which can speak both French and English) in the case of persons aged 15 and above, it is 11.5% (14.3% for males and 8.9% for females).

Despite the increasing interest in preserving local languages, it should be noted that in Cameroon, the literacy rates of national languages (ability to read and write a local language) are still low: 6.4%. It is 7.1% in urban areas and 5.6 in rural areas. The overall literacy rate (the proportion of persons who can read and write an official or national language) of persons aged 15 and above is 70.4% (76.5% for men and 64.7% for women).

Between 1987 and 2005, literacy rates improved: the proportion of persons literate in official languages increased from 49.5% in 1987 to 70% in 2005. This situation might have been due to the increasing and combined efforts of the State, its partners and households for the education of children, who are the “adults of tomorrow”.

Recommendations:

- An improvement in strategies aimed at encouraging children and youths in rural areas to go to school;
- An improvement in strategies aimed at encouraging young girls to go to school;
- The designing of educational programmes which tally with the lifestyle of the population of Far North, North and Adamawa Regions as well as that of minority groups such as nomads and homeless persons, by relying on religious and traditional rulers;
- A reduction in educational charges (especially those of school stationery);
- An improvement in the adult literacy rate.

SOMMAIRE

PREFACE	i
AVANT-PROPOS	iii
RESUME EXECUTIF	vii
SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS	x
EXECUTIVE SUMMARY	xi
SOMMAIRE	xiv
LISTE DES TABLEAUX	xv
LISTE DES GRAPHIQUES	xix
LISTE DES CARTES	xxi
SIGLES ET ABREVIATIONS	xxii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ORGANISATION DU SYSTEME EDUCATIF CAMEROUNAIS	5
1.1. PRESENTATION GENERALE DU CAMEROUN	5
1.2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE	6
1.3. CONTEXTE EDUCATIF DU CAMEROUN EN 2005	6
CHAPITRE 2 : ASPECTS METHODOLOGIQUES	17
2.1. GENERALITES SUR LA COLLECTE	17
2.2. PROCEDURES DE COLLECTE DES DONNEES RELATIVES A L'EDUCATION	21
2.3. EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES COLLECTEES	27
2.4. VARIABLES D'ANALYSE DU THEME	30
2.5. A PROPOS DES INDICATEURS	37
CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SCOLAIRE ET NIVEAUX DE SCOLARISATION AU CAMEROUN	41
3.1. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SCOLAIRE	41
3.2. NIVEAUX DE SCOLARISATION	50
3.3. DISPARITES ENTRE SEXES EN MATIERE DE SCOLARISATION	72
3.4. EVOLUTION DU NIVEAU DE SCOLARISATION	78
CHAPITRE 4 : CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION	82
4.1. APERÇU GENERAL	82
4.2. ANALYSE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE	89
4.3. ANALYSE SELON LA REGION DE RESIDENCE	91
4.4. INSTRUCTION DES NOMADES ET SDFA	99
4.5. EVOLUTION DU NIVEAU D'INSTRUCTION AU CAMEROUN	110
CHAPITRE 5 : NIVEAUX ET CARACTERISTIQUES DE L'ALPHABETISATION AU CAMEROUN	122
5.1. APERÇU GENERAL	122
5.2. ANALYSE REGIONALE	124
5.3. STATUT D'ALPHABETISATION EN LANGUES OFFICIELLES	126
5.4. ANALYSE SELON L'AGE	129
5.5. ANALYSE DU BILINGUISME AU CAMEROUN	135
5.6. ALPHABETISATION EN LANGUES NATIONALES	137
5.7. ANALYSE DE L'ALPHABETISATION GLOBALE	142
5.8. EVOLUTION DU NIVEAU D'ALPHABETISATION EN LANGUES OFFICIELLES	144
CONCLUSION	148
BIBLIOGRAPHIE	152
ANNEXES	157
TABLE DES MATIERES	202

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1.	Age légal d'admission, durée du cycle, condition d'admission et diplôme de fin de cycle dans l'enseignement maternel, primaire et secondaire	15
Tableau 1.2.	Tranche d'âges de la population scolarisable par niveau d'enseignement	16
Tableau 2.1.	Codes et modalités de la variable « Dernière classe fréquentée »	25
Tableau 2.2.	Construction de la variable « Statut de fréquentation scolaire »	31
Tableau 2.3.	Construction de la variable « Niveau d'instruction »	33
Tableau 2.4.	Construction de la variable « Nombre d'années d'études »	35
Tableau 2.5.	Construction de la variable « Statut d'alphabétisation en langue officielle »	36
Tableau 3.1.	Poids démographique (%) des élèves et étudiants de 3 ans et plus par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	42
Tableau 3.2.	Répartition (%) des élèves et étudiants par niveau d'enseignement selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	47
Tableau 3.3.	Espérance de vie scolaire (en année) par milieu de résidence selon le sexe – Cameroun, 2005	48
Tableau 3.4.	Espérance de survie scolaire (en années) par milieu de résidence selon le sexe – Cameroun, 2005	49
Tableau 3.5.	Taux de fréquentation scolaire à 6 ans par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	51
Tableau 3.6.	Taux brut de scolarisation dans le primaire par région selon le milieu de résidence et le sexe (6-11 / 6-12 ans) – Cameroun, 2005	54
Tableau 3.7.	Taux net de scolarisation dans le primaire par région selon le milieu de résidence et le sexe (6-11 / 6-12 ans) – Cameroun, 2005	57
Tableau 3.8.	Taux de fréquentation scolaire, de sortie scolaire précoce et de marginalisation scolaire des enfants 6-11 / 6-12 ans et de 6-14 ans par milieu de résidence selon le sexe – Cameroun, 2005	58
Tableau 3.9.	Taux brut de scolarisation dans le secondaire par région selon le milieu de résidence et le sexe (12-18 / 13-19 ans) – Cameroun, 2005	65
Tableau 3.10.	Taux net de scolarisation dans le secondaire par région selon le milieu de résidence et le sexe (12-18 / 13-19 ans) – Cameroun, 2005	66
Tableau 3.11.	Taux net de scolarisation dans le secondaire 1 ^{er} cycle par région selon le milieu de résidence et le sexe (12-15 / 13-17 ans) – Cameroun, 2005	68
Tableau 3.12.	Taux net de scolarisation dans le secondaire 2 nd cycle par région selon le milieu de résidence et le sexe (16-18 / 18-19 ans) – Cameroun, 2005	69
Tableau 3.13.	Taux brut de scolarisation dans le supérieur par région selon le milieu de résidence et le sexe (19-24 / 20-24 ans) – Cameroun, 2005	70
Tableau 3.14.	Rapport filles/garçons et indice de parité entre sexes par milieu de résidence selon le niveau d'enseignement – Cameroun, 2005	76
Tableau 4.1.	Répartition (%) de la population par niveau d'instruction selon le groupe de population et le sexe – Cameroun, 2005	83
Tableau 4.2.	Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par diplôme le plus élevé selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	87
Tableau 4.3.	Répartition (%) de la population de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	89
Tableau 4.4.	Répartition (%) des personnes de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon la région – Cameroun, 2005	92
Tableau 4.5.	Proportion (%) des personnes de 15 ans et plus sans niveau d'instruction par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	93
Tableau 4.6.	Proportion (%) des personnes de 15 ans et plus ayant un niveau d'instruction primaire par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	95

Tableau 4.7.	Proportion (%) des personnes de 15 ans et plus ayant un niveau d'instruction secondaire par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	96
Tableau 4.8.	Proportion (%) des personnes de 15 ans et plus ayant un niveau d'instruction supérieur par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	97
Tableau 4.9.	Répartition (%) des nomades par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	100
Tableau 4.10.	Répartition (%) des nomades par tranche d'âges selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	101
Tableau 4.11.	Répartition (%) de la population nomade de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le sexe et le milieu de résidence – Cameroun, 2005	102
Tableau 4.12.	Répartition (%) des SDFA par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	105
Tableau 4.13.	Répartition (%) des SDFA par tranche d'âges selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	106
Tableau 4.14.	Répartition (%) de la population SDFA de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	107
Tableau 4.15.	Répartition (%) de la population de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le type de population et le sexe – Cameroun, 2005	109
Tableau 4.16.	Nombre moyen d'années d'études par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	114
Tableau 4.17.	Evolution de la proportion (%) de la population de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le sexe au cours des RGPH de 1976, 1987 et 2005	116
Tableau 5.1.	Taux d'alphabétisation en langues officielles par groupe de population selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun 2005	123
Tableau 5.2.	Taux d'alphabétisation en langues officielles de la population de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun 2005	124
Tableau 5.3.	Répartition (%) de la population de 15 ans et plus par statut d'alphabétisation en langues officielles selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun 2005	128
Tableau 5.4.	Taux d'alphabétisation en langues officielles par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun 2005	130
Tableau 5.5.	Taux d'alphabétisation en langues officielles par tranche d'âges selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun 2005	135
Tableau 5.6.	Taux de bilinguisme (%) en langues officielles de la population de 15 ans et plus par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun 2005	136
Tableau 5.7.	Taux d'alphabétisation en langue nationale de la population de 15 ans et plus par sexe selon le milieu de résidence – Cameroun 2005	138
Tableau 5.8.	Proportion (%) de la population de 15 ans et plus par langue nationale d'alphabétisation selon le sexe – Cameroun 2005	139
Tableau 5.9.	Taux global d'alphabétisation de la population de 15 ans et plus par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun 2005	142
Tableau 5.10.	Taux d'alphabétisation en langues officielles au Cameroun au cours des trois recensements selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun 2005	144
Tableau A.1.	Répartition des effectifs d'élèves et étudiants de 3 ans et plus par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	160
Tableau A.2.	Répartition des effectifs de la population scolarisable de 4 à 24 ans par niveau d'enseignement selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	160
Tableau A.3.	Répartition des effectifs de la population scolarisable de 4 à 24 ans par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	161
Tableau A.4.	Répartition des effectifs de groupes d'âges scolaires spécifiques selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	161

Tableau A.5.	Répartition des effectifs d'élèves et étudiants par niveau d'enseignement selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	163
Tableau A.6.	Répartition (%) des élèves et étudiants par niveau d'enseignement selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	163
Tableau A.7.	Espérance de vie scolaire (en année) par région selon le sexe – Cameroun, 2005	164
Tableau A.8.	Espérance de survie scolaire (en année) par région selon le sexe – Cameroun, 2005	166
Tableau A.9.	Répartition des effectifs d'enfants de 6 à 14 ans selon le statut de fréquentation scolaire et le sexe – Cameroun, 2005	168
Tableau A.10.	Répartition des effectifs d'enfants de 6 à 14 ans selon le statut de fréquentation scolaire et le milieu de résidence – Cameroun, 2005	169
Tableau A.11.	Taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-11 / 6-12 ans par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	170
Tableau A.12.	Taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	171
Tableau A.13.	Taux de sortie scolaire précoce des enfants de 6-11 / 6-12 ans par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	172
Tableau A.14.	Taux de sortie scolaire précoce des enfants de 6-14 ans par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	173
Tableau A.15.	Taux de marginalisation scolaire des enfants de 6-11 / 6-12 ans par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	174
Tableau A.16.	Taux de marginalisation scolaire des enfants de 6-14 ans par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	175
Tableau A.17.	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire 1 ^{er} cycle par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	176
Tableau A.18.	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire 2 nd cycle par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	176
Tableau A.19.	Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire par région selon le milieu de résidence – Cameroun, 2005	177
Tableau A.20.	Indice de parité entre sexes dans l'enseignement primaire par région selon le milieu de résidence – Cameroun, 2005	177
Tableau A.21.	Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire par région selon le milieu de résidence – Cameroun, 2005	178
Tableau A.22.	Indice de parité entre sexes dans l'enseignement secondaire par région selon le milieu de résidence – Cameroun, 2005	178
Tableau A.23.	Rapport filles/garçons dans l'enseignement supérieur par région selon le milieu de résidence – Cameroun, 2005	179
Tableau A.24.	Indice de parité entre sexes dans l'enseignement supérieur par région selon le milieu de résidence – Cameroun, 2005	179
Tableau A.25.	Répartition des effectifs de groupe de population par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	180
Tableau A.26.	Répartition (%) de la population âgée de 3 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	181
Tableau A.27.	Répartition (%) de la population âgée de 6 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	181
Tableau A.28.	Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	181
Tableau A.29.	Répartition de la population de 15 ans et plus par diplôme le plus élevé selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	182
Tableau A.30.	Répartition des effectifs de population de 15 ans et plus par région selon le niveau d'instruction et le sexe – Cameroun, 2005	183
Tableau A.31.	Répartition des effectifs de population de 15 ans et plus par région selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence – Cameroun, 2005	184

Tableau A.32.	Répartition (%) des personnes de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le sexe dans les régions du Centre et du Littoral – Cameroun, 2005	185
Tableau A.33.	Répartition (%) des personnes de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence dans les régions du Centre et du Littoral – Cameroun, 2005	186
Tableau A.34.	Proportion (%) des personnes de 15 ans et plus ayant un niveau d'instruction secondaire 1 ^{er} cycle par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	187
Tableau A.35.	Proportion (%) des personnes de 15 ans et plus ayant un niveau d'instruction secondaire 2 nd cycle par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	187
Tableau A.36.	Répartition des effectifs de population nomade par tranche d'âges selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	188
Tableau A.37.	Répartition (%) de la population nomade de 6 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	188
Tableau A.38.	Répartition des effectifs de population SDFA par tranche d'âges selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	188
Tableau A.39.	Répartition (%) de la population SDFA de 6 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	188
Tableau A.40.	Répartition (%) de la population de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe en 1976 – Cameroun, RGPH 1976	190
Tableau A.41.	Répartition (%) de la population de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe en 1987 – Cameroun, RGPH 1987	190
Tableau A.42.	Taux d'alphabétisation en langues officielles de la population de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe dans les régions du Centre et du Littoral – Cameroun 2005	193
Tableau A.43.	Taux de bilinguisme en langues officielles de la population de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe dans les régions du Centre et du Littoral – Cameroun 2005	193
Tableau A.44.	Répartition des effectifs de population de 15 ans et plus par région selon le statut d'alphabétisation en langues officielles et le sexe – Cameroun, 2005	194
Tableau A.45.	Répartition des effectifs de population de 15 ans et plus par région selon le statut d'alphabétisation en langues officielles et le milieu de résidence – Cameroun, 2005	195
Tableau A.46.	Répartition des effectifs de population de 15 ans et plus selon le statut d'alphabétisation en langues officielles et le sexe dans les régions du Centre et du Littoral – Cameroun, 2005	196
Tableau A.47.	Répartition des effectifs de population de 15 ans et plus selon le statut d'alphabétisation et le milieu de résidence dans les régions du Centre et du Littoral – Cameroun, 2005	197
Tableau A.48.	Répartition des effectifs de population par groupes d'âges selon le sexe et l'alphabétisation en langues officielles– Cameroun 2005	198
Tableau A.49.	Répartition des effectifs de population par groupes d'âges selon le milieu de résidence et l'alphabétisation en langues officielles– Cameroun 2005	199
Tableau A.50.	Proportion (%) de la population de 15 ans et plus sachant lire et écrire l'anglais ou le français en 1987 et en 2005 selon le milieu de résidence et le sexe – RGPH 1987, RGPH 2005	199
Tableau A.51.	Répartition de population de 15 ans et plus par langue nationale d'alphabétisation selon le sexe – Cameroun 2005	200
Tableau A.52.	Taux d'alphabétisation (%) en langue nationale de la population de 15 ans et plus en 1987 et en 2005 selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun RGPH 1987, RGPH 2005	201

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1.	Système éducatif camerounais en vigueur au moment du dénombrement principal	14
Graphique 3.1.	Pyramides des âges de la population scolarisée et de la population scolarisable – Cameroun, 2005	44
Graphique 3.2.	Age moyen (en année) des élèves par niveau d'enseignement – Cameroun, 2005	46
Graphique 3.3.	Taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-11 / 6-12 ans et de 6-14 ans par région – Cameroun, 2005	59
Graphique 3.4.	Taux de sortie scolaire précoce des enfants de 6-11 / 6-12 ans et de 6-14 ans par région – Cameroun, 2005	61
Graphique 3.5.	Ecart urbain-rural des taux de sortie scolaire précoce des enfants de 6-14 ans	62
Graphique 3.6.	Taux de marginalisation scolaire des enfants de 6-11 / 6-12 ans et de 6-14 ans par région – Cameroun, 2005	63
Graphique 3.7.	Indice de parité entre sexes et rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire par région – Cameroun, 2005	73
Graphique 3.8.	Indice de parité entre sexes et rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire par région – Cameroun, 2005	74
Graphique 3.9.	Indice de parité entre sexes et rapport filles/garçons dans l'enseignement supérieur par région – Cameroun, 2005	75
Graphique 3.10.	Rapport filles/garçons et indice de parité entre sexes par niveau d'enseignement – Cameroun, 2005	77
Graphique 3.11.	Evolution du taux de scolarisation des enfants de 6-14 ans au cours des RGPH de 1976, 1987 et 2005	79
Graphique 3.12.	Evolution du taux de scolarisation des enfants de 6-14 ans selon le milieu de résidence au cours des RGPH de 1976, 1987 et 2005	80
Graphique 3.13.	Evolution du taux de scolarisation des enfants de 6-14 ans selon le sexe au cours des RGPH de 1976, 1987 et 2005	81
Graphique 4.1.	Répartition (%) de la population de 3 ans et plus par niveau d'instruction – Cameroun, 2005	84
Graphique 4.2.	Répartition (%) de la population de 6 ans et plus par niveau d'instruction selon le sexe – Cameroun, 2005	85
Graphique 4.3.	Répartition (%) de la population de 15 ans et plus par niveau d'instruction – Cameroun, 2005	86
Graphique 4.4.	Répartition (%) de la population par niveau d'instruction selon le groupe de population – Cameroun, 2005	86
Graphique 4.5.	Répartition (%) de la population de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005	91
Graphique 4.6.	Répartition (%) de la population nomade de 15 ans et plus par niveau d'instruction – Cameroun, 2005	102
Graphique 4.7.	Répartition (%) des enfants nomades de 6-14 ans par niveau d'instruction selon le sexe – Cameroun, 2005	104
Graphique 4.8.	Répartition (%) de la population SDFA de 15 ans et plus par niveau d'instruction – Cameroun, 2005	107
Graphique 4.9.	Répartition (%) des enfants SDFA de 6-14 ans par niveau d'instruction selon le sexe – Cameroun, 2005	108
Graphique 4.10.	Répartition (%) de la population de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le type de population – Cameroun, 2005	108
Graphique 4.11.	Pyramides de la population scolarisée et de la population ayant été scolarisée de 6 ans et plus selon le nombre d'années d'études – Cameroun 2005 *	111
Graphique 4.12.	Nombre moyen d'années d'études par groupe d'âges – Cameroun 2005	113
Graphique 4.13.	Nombre moyen d'années d'études par groupe d'âges selon le sexe – Cameroun 2005	114

Graphique 4.14.	Evolution de la proportion (%) de la population de 15 ans et plus selon le niveau d'instruction au cours des RGPH de 1976, 1987 et 2005	115
Graphique 4.15.	Evolution de la proportion (%) de la population de 15 ans et plus sans niveau d'instruction selon le sexe au cours des RGPH de 1976, 1987, 2005	117
Graphique 4.16.	Evolution de la proportion (%) de la population de 15 ans et plus de niveau d'instruction primaire selon le sexe au cours des RGPH de 1976, 1987 et 2005	118
Graphique 4.17.	Evolution de la proportion (%) de la population de 15 ans et plus de niveau d'instruction secondaire selon le sexe au cours des RGPH de 1976, 1987 et 2005	119
Graphique 4.18.	Evolution de la proportion (%) de la population de 15 ans et plus de niveau d'instruction supérieur selon le sexe au cours des RGPH de 1976, 1987 et 2005	121
Graphique 5.1.	Taux d'alphabétisation en langues officielles de la population de 15 ans et plus par milieu de résidence selon le sexe – Cameroun 2005	125
Graphique 5.2.	Répartition (%) de la population de 15 ans et plus par statut d'alphabétisation en langues officielles – Cameroun 2005	127
Graphique 5.3.	Répartition (%) de la population de 15 ans et plus par statut d'alphabétisation en langues officielles selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun 2005	129
Graphique 5.4.	Evolution des taux d'alphabétisation en langues officielles par groupe d'âges selon le sexe – Cameroun 2005	132
Graphique 5.5.	Evolution des taux d'alphabétisation en langues officielles par groupe d'âges selon le milieu de résidence – Cameroun 2005	134
Graphique 5.6.	Taux de bilinguisme en langues officielles selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun 2005	137
Graphique 5.7.	Taux d'alphabétisation en langue nationale de la population de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe au cours des RGPH de 1987 et 2005	141
Graphique 5.8.	Ecart entre le taux global d'alphabétisation et le taux d'alphabétisation en langues officielles des 15 ans et plus par région et par milieu de résidence	143
Graphique 5.9.	Proportion (%) de la population de 15 ans et plus sachant lire et écrire l'anglais ou le français selon le milieu de résidence et le sexe en 1987 et en 2005	146
Graphique A.1.	Structure du sous-système éducatif francophone – Cameroun, 2006	158
Graphique A.2.	Structure du sous-système éducatif anglophone – Cameroun, 2006	159
Graphique A.3.	Pyramides des âges de la population urbaine scolarisée et de la population urbaine scolarisable – Cameroun 2005	162
Graphique A.4.	Pyramides des âges de la population rurale scolarisée et de la population rurale scolarisable – Cameroun 2005	162
Graphique A.5.	Pyramides de la population urbaine scolarisée et de la population urbaine ayant été scolarisée de 6 ans et plus selon le nombre d'années d'études – Cameroun 2005	189
Graphique A.6.	Pyramides de la population rurale scolarisée et de la population rurale ayant été scolarisée de 6 ans et plus selon le nombre d'années d'études – Cameroun 2005	189
Graphique A.7.	Evolution de la proportion (%) de la population de 15 ans et plus sans niveau d'instruction selon le milieu de résidence au cours des RGPH de 1976, 1987, 2005	191
Graphique A.8.	Evolution de la proportion (%) de la population de 15 ans et plus de niveau primaire selon le milieu de résidence au cours des RGPH de 1976, 1987 et 2005	191
Graphique A.9.	Evolution de la proportion (%) de la population de 15 ans et plus de niveau secondaire selon le milieu de résidence au cours des RGPH de 1976, 1987 et 2005	192
Graphique A.10.	Evolution de la proportion (%) de la population de 15 ans et plus de niveau supérieur selon le milieu de résidence au cours des RGPH de 1976, 1987 et 2005	192

LISTE DES CARTES

Carte 3.1.	Distribution régionale du taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire pour les 6-11 / 6-12 ans – Cameroun, 2005	53
Carte 3.2.	Distribution régionale du taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire pour les 6-11 / 6-12 ans – Cameroun, 2005	56
Carte 3.3.	Distribution régionale du taux de scolarisation global, du taux de sortie scolaire précoce et du taux de marginalisation scolaire des enfants de 6 à 14 ans – Cameroun, 2005	64
Carte 3.4.	Distribution régionale du taux net et du taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire – Cameroun, 2005	67
Carte 3.5.	Distribution régionale du taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur – Cameroun, 2005	71
Carte 4.1.	Distribution régionale de la population sans niveau d'instruction de 15 ans et plus – Cameroun, 2005	94
Carte 4.2.	Distribution régionale de la population instruite de 15 ans et plus selon le niveau d'instruction – Cameroun, 2005	98
Carte 5.1.	Distribution régionale du taux d'alphabétisation en langues officielles de la population de 15 ans et plus – Cameroun, 2005	126

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACALAN	Académie Africaine des Langues
BAD	Banque Africaine de Développement
BAC	Baccalauréat
BE	Brevet Elémentaire
BEP	Brevet d'Etudes Professionnels
BEPC	Brevet d'Etudes de Premier Cycle
BCR	Bureau Central du Recensement
BSc	Bachelor of Science
BT	Brevet de Technicien
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
BUCREP	Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CE1	Cours Elémentaire 1 ^{ère} année
CE2	Cours Elémentaire 2 ^{ème} année
CEP	Certificat d'Etudes Primaires
CEPE	Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires
CES	Collège d'Enseignement Secondaire
CET	Collège d'Enseignement Technique
CFPR	Centre de Formation Professionnelle Rapide
CG	City and Guilds
CL	Class Level
CM1	Cours Moyen 1 ^{ère} année
CM2	Cours Moyen 2 ^{ème} année
CP	Cours Préparatoire
CPS	Cours Préparatoire Spécial
DEA	Diplôme d'Etudes Approfondies
DEUG	Diplôme d'Etudes Universitaires Générales
DEUP	Diplôme d'Etudes Universitaires Professionnelles
DESS	Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées
DIPES	Diplôme de Professeur de l'Enseignement Secondaire
DMI	Diplôme de Moniteur Indigène
DSCE	Document de Stratégies pour la Croissance et l'Emploi
DSCN	Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
ECAM	Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
ENIEG	Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Général
ENIET	Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Technique
ENS	Ecole Normale Supérieure
Ens.	Ensemble
EPT	Education Pour Tous
ESS	Espérance de Survie Scolaire
EVS	Espérance de Vie Scolaire
FCFA	Francs de la Communauté Financière d'Afrique
Fém.	Féminin
FSLC	First School Living Certificate
GCE A Level	General Certificate of Education, Advanced Level
GCE O Level	General Certificate of Education, Ordinary Level
GPHC	General Population and Housing Census
HND	Higher National Diploma
IPS	Indice de parité entre sexes
ISU	Institut de statistique de l'UNESCO
LMD	Licence-Master-Doctorat
Masc.	Masculin
MDG	Millennium Development Goals
MICS	Multiple Indicator Cluster Survey / Enquête à Indicateurs Multiples
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINEDUC	Ministère de l'Education Nationale
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MINPLAPDAT	Ministère de la Planification, de la Programmation du Développement et de l'Aménagement du Territoire
Moy.	Moyenne
MSc	Master of Science
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
ND	Non déclaré / Non déterminé

OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PhD	Philosophiæ Doctor
PIB	Produit Intérieur Brut
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
PRC	Présidence de la République du Cameroun
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RSA	Royal Society of Arts
SAR	Section Artisanale Rurale
SD	Sans date
SDFA	Sans Domicile Fixe Apparent
SIL	Section d'Initiation à la Lecture
SIL International	Summer Institute of Linguistics International
SM	Section Ménagère
SME	Sommet Mondial pour les Enfants
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TNS	Taux Net de Scolarisation
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UIESP	Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population
ZD	Zone de Dénombrement
ZEP	Zone d'Education Prioritaire

INTRODUCTION

Le développement d'une Nation nécessite l'identification des besoins de la population, l'élaboration des politiques efficaces et la mise en œuvre des programmes et projets efficaces. Ces actions doivent être menées dans tous domaines de la société (économique, politique, social, culturel...) et être agencées de la façon la plus cohérente et concordante possible afin d'améliorer au quotidien les conditions d'existence de la population. Sur le plan social, les investissements dans l'éducation et la santé occupent une place prépondérante, car ils contribuent largement à l'augmentation de la productivité et du revenu, ainsi qu'à l'amélioration des facteurs favorables au développement.

En ce qui concerne l'éducation, la majorité des pays s'accordent sur le fait qu'investir dans l'éducation de la population est une des conditions préalables à toute action de développement. On distingue, d'une part l'éducation acquise hors du système éducatif regroupant l'éducation informelle et l'éducation non formelle¹ et d'autre part, l'éducation formelle qui se déroule au sein d'un cadre plus structuré appelé système éducatif. Ce dernier se prête mieux aux politiques et programmes éducatifs mis sur pied par l'Etat et lui permet d'agir plus aisément sur la situation éducative de la population.

L'éducation formelle a « *pour mission générale la formation de l'enfant en vue de son épanouissement intellectuel, physique, civique et moral et de son insertion harmonieuse dans la société, en prenant en compte les facteurs économiques, socio-culturels, politiques et moraux* » (article 4 de la Loi d'Orientation de l'Education au Cameroun de 1998). Ainsi vue, l'éducation formelle contribue de façon générale au bien-être de l'individu.

Du point de vue de ses fonctions économiques, l'éducation (surtout en sa qualité d'investissement en capital humain²) offre à l'individu l'opportunité de maximiser son revenu futur, de même qu'elle contribue à l'augmentation du Produit Intérieur Brut (PIB). Elle fournit parallèlement une main d'œuvre qualifiée aux entreprises, accroît la capacité à générer des revenus et favorise l'efficacité des investisseurs.

¹ **L'éducation informelle** fait référence à la socialisation de l'individu, c'est-à-dire à ses acquis à la suite d'une transmission socioculturelle. **L'éducation non formelle** concerne toute activité éducative organisée et durable se déroulant hors du système éducatif formel et visant à promouvoir des connaissances, sans nécessairement conduire à des qualifications formelles.

² **Le capital humain** est « l'ensemble des connaissances, compétences et capacités d'un individu » (Urunuela, 2001, p. 2). Il se définit aussi comme une accumulation progressive des connaissances qui deviendront pour l'individu une source de revenu.

Au plan démographique, l'éducation améliore la santé, impulse la baisse de la mortalité en général et celle de l'enfant et de la mère en particulier, car elle permet entre autre à un individu de savoir lire et comprendre les prescriptions médicales. En outre, elle agit sur le niveau de la fécondité à travers la régulation des naissances, l'utilisation de la contraception, le recul du mariage précoce et de la fécondité précoce, etc.

Bref, l'éducation formelle est celle dont la contribution au développement économique et social d'un pays reste largement partagée et facilement mesurable.

C'est au regard des multiples avantages de l'éducation et particulièrement pour l'éducation de base que l'intérêt de la communauté internationale pour ce phénomène s'est accru au fil des années. Cet intérêt est manifesté par la tenue de plusieurs rencontres internationales et l'élaboration de documents de référence définissant les objectifs à atteindre par les pays signataires. Il s'agit notamment de :

- (i) la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 qui affirme le droit à l'éducation pour toute personne (UNESCO, 1998) ;
- (ii) la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989 qui, dans son article 28, a reconnu le droit de chaque enfant à l'éducation (Nations Unies, 1989) ;
- (iii) la Conférence de Jomtien (Thaïlande) de 1990, qui a marqué le lancement de l'Education Pour Tous (EPT) afin de traiter des insuffisances de l'éducation de base, notamment dans les pays en développement (UNESCO, 1998) ;
- (iv) le Sommet Mondial pour les Enfants (SME) de 1990 à New York (Etats-Unis), dont l'un des objectifs était d'assurer l'accès et l'achèvement du cycle primaire par au-moins 80% d'enfants en âge d'aller à l'école (DSCN, 2000) ;
- (v) le Forum Mondial sur l'Education de 2000 à Dakar (Sénégal) qui a fixé l'objectif de l'EPT (Education pour Tous) de 2000 à 2015 (UNESCO, 2003 a) ;
- (vi) le Sommet du Millénaire de 2000 au cours duquel a été adoptée la Déclaration du Millénaire constituée d'engagements et d'objectifs vers lesquels il faut tendre (Nations Unies, 2005).

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans le domaine de l'éducation sont :

- « *assurer l'éducation primaire pour tous* » (Objectif n°2) en donnant, d'ici 2015, « *à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires* » (cible n°3) ;
- « *promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes* » (Objectif n°3) en éliminant « *les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015, au plus tard* » (cible n°4) (Nations Unies, 2005, p. 3).

L'intérêt des Etats ne se limite pas à l'éducation des enfants, mais s'étend à celle des adultes, d'où leur mobilisation pour l'amélioration du niveau d'alphabétisation des populations. En effet, achever le cycle primaire assure à 80% des enfants un maintien de l'alphabétisation à l'âge adulte. Pour les enfants qui atteignent la 8^{ème} année de scolarisation, 95% d'entre eux resteront alphabétisés à l'âge adulte (Cameroun, 2006 b). Ainsi, lors du lancement de la décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation en février 2003, l'un des six objectifs fixés était l'amélioration de 50% des niveaux d'alphabétisation des adultes, et notamment des femmes, d'ici 2015 (UNESCO, 2004 a).

En outre, face à la menace de disparition que courent certaines langues nationales et locales dans le monde, la communauté internationale se mobilise de plus en plus pour leur valorisation et leur préservation. Cette volonté politique se manifeste par l'élaboration et l'adoption de divers textes telles que :

- (i) la Déclaration de Harare (Zimbabwe) de 1997 à travers laquelle les Etats africains affirment la nécessité et l'urgence de l'adoption de politiques visant « *l'utilisation et le développement des langues maternelles ainsi que des langues communautaires, nationales, inter africaines et internationales* » (Déclaration de Harare, 1997, p.1) ;
- (ii) la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la Diversité Culturelle de 2001 qui stipule dans son article 5 que toute personne doit « *pouvoir s'exprimer, créer et diffuser ses œuvres dans la langue de son choix et en particulier dans sa langue maternelle* » (Déclaration universelle de l'UNESCO, 2001).

Dans les faits, cette volonté s'est traduite par la création en 2001 de l'Académie Africaine des Langues (ACALAN) qui compte parmi ses objectifs fondamentaux la promotion des langues africaines.

Le présent rapport, qui permet entre autre de situer le Cameroun au regard de cette mouvance politique internationale, est articulé en 5 chapitres :

- **Chapitre 1 :** Contexte et organisation du système éducatif camerounais ;
- **Chapitre 2 :** Aspects méthodologiques ;
- **Chapitre 3 :** Caractéristiques de la population scolaire et niveaux de scolarisation au Cameroun ;
- **Chapitre 4 :** Caractéristiques de la population selon le niveau d'instruction ;
- **Chapitre 5 :** Niveaux et caractéristiques de l'alphabétisation au Cameroun.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ORGANISATION DU SYSTEME EDUCATIF CAMEROUNAIS

Ce chapitre est consacré à la présentation du contexte géographique et socio-culturel du Cameroun et à l'organisation administrative du pays. Un accent particulier sera mis sur le contexte éducatif. Il s'agit particulièrement du contexte éducatif dans lequel se trouvait le pays au moment de l'exécution du dénombrement principal du Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (3^{ème} RGPH). La présentation du contexte éducatif se fera à travers :

- une brève présentation des actions gouvernementales en faveur de l'éducation ;
- une appréciation de l'évolution de quelques indicateurs de scolarisation et d'alphabétisation au cours des décennies 1990 et 2000 ;
- une revue de quelques difficultés auxquelles fait face le secteur éducatif ;
- la description du système éducatif camerounais.

1.1. PRESENTATION GENERALE DU CAMEROUN

Le Cameroun, situé au fond du Golfe de Guinée, est limité au Nord et au Nord-est par la République du Tchad, à l'Est par la République Centrafricaine, au Sud par le Congo, le Gabon et la Guinée Équatoriale, à l'Ouest par le Nigeria et l'Océan Atlantique. Il s'étend sur une superficie de 475 650 km² dont 466 050 km² de terres fermes et 9 600 km² de superficie en eau.

Sur le plan culturel, le Grand Nord, principalement peuplé de Soudanais et de musulmans, regroupe les régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord. Les régions du Centre, du Sud et de l'Est, couvrent le plateau sud camerounais et sont majoritairement peuplées de Bantous de la forêt. Les chrétiens et les animistes y sont dominants. Les régions du Littoral et du Sud-Ouest quant à elles sont peuplées de Bantous de la côte et couvrent la plaine côtière. Les chrétiens y sont dominants. Les régions de l'Ouest et du Nord-Ouest, peuplées de Semi-bantous couvrent les hautes terres de l'Ouest. Les principales religions du Cameroun y sont relativement bien représentées (chrétiens, musulmans, religions traditionnelles africaines, etc.).

Cette diversité culturelle va de pair avec une diversité de langues. Le Cameroun compte en effet deux langues officielles : le français et l'anglais. A celles-ci s'ajoutent plus 270 langues nationales (SIL International, 2007).

1.2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

En 2005, le pays comptait : 10 provinces, 58 départements, 269 arrondissements et 54 districts. Ce dispositif administratif a subi des changements notables au terme du décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 qui énonce dans son article 1^{er} que le territoire de la République du Cameroun est organisé en circonscriptions administratives constituées par : des régions, des départements et des arrondissements.

Le découpage en circonscriptions administratives hiérarchisées s'appuie autant que possible sur les données géographiques. Les arrondissements sont organisés en chefferies traditionnelles (unités de commandement traditionnel) dont les appellations varient selon les régions (canton, groupement, lamidat, lawanat, sultanat, secteur, customary court area, etc.). Les villages/quartiers de ville et les localités/blocs constituent les ramifications de cette structure administrative.

1.3. CONTEXTE EDUCATIF DU CAMEROUN EN 2005

Le Cameroun, au même titre que la communauté internationale, développe des politiques et programmes d'éducation visant à améliorer le niveau de scolarisation des enfants et d'alphabétisation des adultes.

Sur le plan économique, le Cameroun a connu une crise économique dans les années 80 qui a duré une dizaine d'années et s'est traduite, au plan macroéconomique, par une baisse du PIB jusqu'en 1994 et par la dévaluation du Francs CFA en début 1994. Sur le plan social, les salaires des fonctionnaires ont été diminués de moitié en 1993. Après 1995, la situation s'est progressivement améliorée (Cameroun, 2003 b). La part des dépenses d'éducation dans le budget national est passée de 12,8% à 15,2% entre 2000 et 2005 (INS, 2006).

Sur le plan social, deux faits majeurs vont marquer le secteur éducatif en 2000. D'une part, l'admission du Cameroun à l'initiative Pays Pauvre Très Endetté (PPTE)³ et d'autre part, la suppression des frais d'écologie dans l'enseignement primaire public à partir de l'année scolaire 2000/2001 : « ... à compter de la prochaine rentrée scolaire, les frais d'écologie seront supprimés dans l'enseignement primaire public » (Message du Chef de l'Etat à la jeunesse le 10 février 2000).

³ L'initiative PPTE a permis le rééchelonnement de la dette publique extérieure du Cameroun. Les ressources provenant de ce rééchelonnement ont été affectées aux axes prioritaires définies dans le DSRP (Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté). Parmi ces priorités, figure l'accès à l'éducation de base et à l'enseignement technique et professionnel inscrit dans l'Axe 6 : le renforcement des ressources humaines, du secteur social et l'insertion des groupes défavorisés dans le circuit économique (Cameroun, 2003 c).

Dans le cadre de son programme de lutte contre la pauvreté, le Cameroun a entrepris diverses actions en vue d'améliorer les aspects liés à l'Education. Il s'agit notamment de :

- la construction, l'équipement et la réhabilitation de nouveaux établissements scolaires et salles de classe ;
- l'intégration ou la contractualisation progressive de plusieurs instituteurs qui étaient vacataires ;
- le recrutement de nouveaux enseignants ;
- l'instauration des cours d'informatique dans certains établissements ;
- la mise en œuvre d'un programme national d'alphabétisation des adultes.

1.3.1. Quelques indicateurs

Les efforts fournis au niveau de l'enseignement de base ont conduit à une amélioration des taux bruts de scolarisation⁴ (TBS) qui sont passés de 81,2% au cours de l'année scolaire 1995/1996 à 105,4% en 2002/2003 (Cameroun, 2003 b, p. 4). Les ECAM 1 et 2 indiquent que les taux nets de scolarisation sont passés de 76,3% à 78,8% entre 1996 et 2001 (Cameroun, 2003 c, p. 18).

Au niveau de l'accès à l'éducation, entre 2002/2003 et 2003/2004, les taux brut d'accès en première année du primaire sont passés de 93,7% à 95,6% et les taux brut d'accès en dernière année du primaire de 55,7% à 56,0%. Les données de l'année scolaire 2003/2004 indiquent que le taux d'accès en première année du primaire est meilleur dans le sous-système francophone (95,6% contre 81,5% dans le sous-système anglophone) alors que le taux d'accès en dernière année du primaire est meilleur dans le sous-système anglophone (59,8%) comparativement au sous-système francophone (56,0%) (MINEDUC, 2005).

Au niveau de l'espérance de vie scolaire, les estimations de l'UNESCO révèlent qu'un enfant inscrit dans le cycle primaire au Cameroun pourrait s'attendre à passer en moyenne 9 années de scolarité à savoir 10 années pour les garçons et 8 années pour les filles (année de référence 2001/2002) (UNESCO, 2004 b). Ainsi, si l'on exclut les redoublements, un garçon pourrait espérer atteindre la classe de 3^{ème}/Form 3 avant d'arrêter les études et une fille, la classe de 5^{ème}/Form 1.

⁴ Le TBS dans l'enseignement primaire est le rapport entre l'ensemble des élèves inscrits dans l'enseignement primaire (quel que soit l'âge) et l'ensemble des enfants ayant l'âge réglementaire pour l'enseignement primaire (généralement 6-11 ans). Etant donné qu'il y a des enfants de moins de 6 ans inscrits dans le primaire et des enfants de plus 11 ans qui se trouvent encore au primaire, il peut arriver que l'effectif du numérateur soit supérieur à celui du dénominateur (dans ce cas, le TBS sera supérieur à 100%).

En ce qui concerne les redoublements, de 2000 à 2004, les taux de redoublement sont passés de 27% à 25,3%, soit environ 1 enfant sur 4 qui redouble la classe dans l'enseignement primaire. Malgré cette amélioration, ces taux sont toujours supérieurs à 20% alors que le taux souhaité par les OMD d'ici 2015 est de 10% (Cameroun, 2005). Au niveau des sous-systèmes, les redoublants sont plus nombreux dans le sous-système francophone que dans le sous-système anglophone soit 27,6% contre 17,3% au cours de l'année scolaire 2003/2004 (MINEDUC, 2005).

Pour ce qui est des abandons scolaires, à partir des données de l'année scolaire 2003/2004, l'on estimait à 76,4% le taux de rétention en dernière année d'étude du primaire dans le sous-système francophone et à 84,2%, le même taux dans le sous-système anglophone. Autrement dit, sur 100 enfants entrant en première année du primaire, environ 24 enfants dans le sous-système francophone et environ 16 enfants dans le sous-système anglophone abandonnent l'école, avant d'avoir atteint la dernière année d'étude du primaire (MINEDUC, 2005).

Le niveau des indicateurs listés ci-haut permet de constater que le secteur éducatif camerounais fait face à un certain nombre de difficultés, malgré les efforts fournis et toutes les actions réalisées. On peut notamment citer :

- la difficulté à scolariser tous les enfants d'âge scolaire, car les taux nets sont inférieurs à 100% ;
- l'insuffisance de conditions matérielles, financières et humaines pour l'encadrement des enfants scolarisés (financement public insuffisant, insuffisance quantitative et qualitative des enseignants, inégale répartition des enseignants sur le territoire national, manque d'infrastructures et d'équipements, faible accès aux manuels scolaires, etc.) ;
- la difficulté à rendre effectif, dans certains établissements scolaires, le non paiement des frais d'écologie de l'enseignement primaire public ;
- la faiblesse du dispositif de formation technique et professionnelle ;
- l'insuffisance et des retards dans l'acheminement du paquet minimum qui contraint quelques fois les responsables d'établissement à recourir à la bienveillance des parents ;
- le faible pouvoir d'achat des ménages (les parents doivent parfois opérer des choix tels que la non scolarisation ou la déscolarisation des enfants) ;
- la persistance de certaines pesanteurs socioculturelles (la non scolarisation des filles, les mariages et grossesses précoces).

Quelles que soient les difficultés auxquelles fait face le système éducatif camerounais, il est important pour l'Etat d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs internationaux et nationaux.

1.3.2. Présentation du système éducatif camerounais

Cette section présente le système éducatif camerounais, tel qu'il se structurait en 2005 au moment du dénombrement principal. Ainsi, avant 2004, 2 ministères étaient en charge de l'Education :

- Ministère de l'Education Nationale (MINEDUC) en charge des enseignements maternel, primaire, secondaire général, secondaire technique et de l'enseignement normal public et privé (Décret n° 2002/004 du 4 janvier 2002) ;
- Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP) en charge des enseignements et des formations post secondaires assurés par les Institutions publiques d'enseignement supérieur et par les institutions privées agréées comme établissements d'enseignement supérieur par l'Etat (Loi n°005 du 16 avril 2001).

Suite au Décret n° 2004/320 du 8 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement, 4 ministères ont été spécifiquement créés pour assurer l'éducation au Cameroun. Ces ministères, organisés en avril 2005, sont :

- le Ministère de l'Education de Base (MINEDUB), chargé de la préparation, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique de l'Etat en matière d'éducation de base. Il est spécifiquement chargé, entre autres, de l'enseignement maternel et de l'enseignement primaire, du suivi des écoles coraniques, de la gestion et de la formation continue des personnels enseignants et auxiliaires (Décret n° 2005/140 du 25 avril 2005) ;
- le Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC), chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique de l'Etat en matière d'enseignement secondaire général, technique et normal (Décret n°2005/139 du 25 avril 2005) ;
- le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelles (Décret n° 2005/123 du 15 avril 2005). Il a en charge

les Sections Artisanales Rurales (SAR), les Sections ménagères (SM) et les Centres de Formation Professionnelle Rapide (CFPR)⁵ publics.

- le Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP), chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'enseignement supérieur, de l'organisation, du fonctionnement et du contrôle pédagogique de l'enseignement supérieur. Il exerce la tutelle sur les universités, les centres et les établissements universitaires publics et assure le suivi des activités des structures universitaires du secteur privé (Décret n°2005/142 du 29 avril 2005).

Le système éducatif camerounais est régi par la Loi d'Orientation de l'Education de 1998 (enseignements maternel, primaire, secondaire général et technique et enseignement normal⁶) et la Loi d'Orientation de l'Enseignement Supérieur de 2001. Il comporte deux sous-systèmes : l'un francophone et l'autre anglophone, à durée de cycle plus ou moins variable⁷. On y retrouve deux ordres d'enseignement : le public et le privé. Ce dernier se subdivise également en deux sous ordres : le privé laïc et le privé confessionnel (catholique, protestant et islamique). Le système est subdivisé en six niveaux d'enseignement :

- l'enseignement maternel ou préscolaire ;
- l'enseignement primaire ;
- l'enseignement post primaire ;
- l'enseignement secondaire (général et technique) ;
- l'enseignement normal ;
- l'enseignement supérieur.

Enseignement préscolaire : C'est un niveau d'enseignement facultatif. Au Cameroun, l'âge officiel d'admission dans ce niveau d'enseignement est de 4 ans, pour une durée d'enseignement de 2 ans.

Enseignement primaire : Aussi appelé « enseignement de base », l'enseignement primaire est le niveau scolaire minimum à accomplir par un enfant pour répondre à ses besoins fondamentaux. Quel que soit le sous-système, l'âge théorique d'admission est de 6 ans, mais la durée de la formation est de 6 ans dans le sous-système francophone et de 7 ans dans le sous-système anglophone. A

⁵ Les CFPR offrent une formation à orientation industrielle et tertiaire (Cameroun, 2007).

⁶ Il s'agit à ce niveau de l'enseignement normal adressé aux élèves-instituteurs de l'enseignement général et technique.

⁷ La loi n° 98/004 du 14 avril 1998 d'Orientation de l'Education au Cameroun harmonise la durée de l'enseignement primaire à 6 ans dans les deux sous-systèmes. Toutefois, en 2005, cette disposition n'était pas largement appliquée.

l'issue de cette formation, le diplôme obtenu est le CEP (Certificat d'Etudes Primaire)⁸ (sous-système francophone) ou le "FSLC (First School Leaving Certificate)" (sous-système anglophone).

Enseignement post-primaire : Il est généralement réservé aux enfants de 14 ans et plus qui n'ont pas réussi au concours d'entrée en 6^{ème} (sous-système francophone) ou au "Common Entrance" (sous-système anglophone). Il est également réservé aux enfants qui n'ont pas été admis au secondaire pour des raisons d'âge non réglementaire. D'une durée de formation de 2 ans, l'enseignement post primaire se compose des SAR (Section Artisanale Rurale) et des SM (Section Ménagère). La SAR offre une formation technique en plomberie, menuiserie, électricité, maçonnerie, etc. ; et la SM une formation en puériculture, économie sociale et familiale, couture, broderie, etc.

Enseignement secondaire : L'accès dans l'enseignement secondaire est conditionné par un concours ou par le "Common Entrance". Il fournit une formation générale ou spécialisée. Il est dispensé principalement dans les collèges et les lycées et dans certaines écoles à vocation professionnelle ou technique. On y distingue deux types d'enseignement : l'enseignement secondaire général et l'enseignement secondaire technique. Ceux-ci sont eux-mêmes subdivisés en 2 cycles : 1^{er} cycle et 2nd cycle. Dans le sous-système francophone, le 1^{er} cycle dure 4 ans et le 2nd cycle 3 ans. Dans le sous-système anglophone, le 1^{er} cycle a une durée de 5 ans et le 2nd une durée de 2 ans.

- *L'enseignement secondaire général* est sanctionné au 1^{er} cycle par le "GCE O Level (General Certificate of Education Ordinary Level)" dans le sous-système anglophone ou le BEPC (Brevet d'Etudes du Premier Cycle) dans le sous-système francophone. A l'issue du 2nd cycle, les diplômes obtenus sont le Baccalauréat général pour le sous-système francophone et le "GCE A Level (General Certificate of Education Advanced Level)" pour le sous-système anglophone. Il faut noter que les élèves titulaires du BEPC/GCE A Level peuvent passer de l'enseignement secondaire général 1^{er} cycle à l'enseignement secondaire technique 2nd cycle.
- *L'enseignement secondaire technique* est sanctionné au 1^{er} cycle par le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle), quel que soit le sous-système et au second cycle par le Baccalauréat Technique (pour le sous-système francophone) ou le "GCE A Level" (pour le sous-système anglophone) ou le Brevet de Technicien (BT).

⁸ L'Arrêté n° 62/C/13/MINEDUC/CAB du 16 février 2001 a réformé l'examen du Certificat d'Etudes Primaires et Elémentaires (CEPE) qui est devenu Certificat d'Études Primaires, en abrégé CEP.

Enseignement normal : C'est une formation ouverte aux titulaires du BEPC, du "GCE O Level", du CAP, du Probatoire, du Baccalauréat ou du "GCE A Level". Il s'agit d'une formation professionnelle des instituteurs (pour l'enseignement primaire et post-primaire) et des enseignants de l'enseignement général et technique (pour l'enseignement secondaire). L'enseignement normal assure :

- la formation des élèves-instituteurs des écoles d'enseignement général et la formation des enseignants des sections artisanales et ménagères (SAR/SM) et des collèges d'enseignement technique ;
- la formation des futurs enseignants des collèges et lycées d'enseignement général d'une part, et d'enseignement technique d'autre part.

Cette formation est généralement dispensée dans les Ecoles Normales des Instituteurs de l'Enseignement Général (ENIEG) et les Ecoles Normales des Instituteurs de l'Enseignement Technique (ENIET) et les Ecoles Normales Supérieures (ENS). Les ENIEG relèvent du MINEDUB, les ENIET du MINESEC et les ENS du MINESUP.

Enseignement supérieur : C'est le dernier niveau du système éducatif formel. Les enseignements sont dispensés dans les universités, grandes écoles et instituts généralement rattachés aux universités. A ce niveau, les enseignements sont dispensés indistinctement en anglais et en français, exception faite de l'Université de Buéa qui est essentiellement anglo-saxonne.

Dans les facultés, les cycles se subdivisent en 3 : le 1^{er} cycle, d'une durée de 3 ans, est sanctionné par une Licence ; le 2nd cycle par une Maîtrise (d'une durée d'un an), et le 3^{ème} cycle par l'obtention d'un DEA (Diplôme d'Etudes Approfondies) ou l'équivalent et d'un Doctorat⁹ (d'une durée variable). En dehors des facultés, il est possible de suivre une formation dans :

- de Grandes Ecoles (moyennant généralement la réussite d'un concours) ;
- des établissements de formation professionnelle ;
- des établissements d'enseignement supérieur de courte durée, qui sont sanctionnés par le BTS (Brevet de Technicien Supérieur), le HND

⁹Le Système Licence, Master, Doctorat (LMD) a été institué dans l'Enseignement Supérieur au Cameroun le 19 octobre 2007 (Circulaire ministérielle n° 07/0003 MINESUP/CAB/IGA/ce du 19 octobre 2007). Il est en vigueur dans les universités camerounaises depuis la rentrée académique 2007-2008 et vise la professionnalisation des filières universitaires ainsi que la promotion de l'emploi des diplômés.

(Higher National Diploma) ou le DUT (Diplôme Universitaire de Technologie).

Il faut également noter que le système éducatif camerounais a une composante "Formation professionnelle" qui n'est pas aussi organisée que les 6 autres niveaux d'enseignement. Elle compte des écoles de formation professionnelle dont l'accès est conditionné par la réussite à un concours. La fin de la formation dans certaines écoles de formation professionnelle donne accès à la fonction publique camerounaise.

Le graphique 1.1 résume la structure du système éducatif formel en vigueur au Cameroun au moment de la réalisation du dénombrement principal de 2005. Il indique le cheminement qui peut être suivi par un élève partant de l'enseignement préscolaire à l'enseignement supérieur¹⁰. Il faut noter qu'après 2005, le système éducatif a été légèrement restructuré¹¹ et sa mise en œuvre effective s'effectue progressivement au niveau des établissements scolaires. Le graphique est suivi du tableau 1.1 qui présente l'âge légal d'admission, les durées de cycle, les conditions d'admission ainsi que les diplômes de fin d'études dans les enseignements préscolaire, primaire et secondaire.

¹⁰ Le schéma de base a été tiré de la carte scolaire du Cameroun 2003-2004. Il a été complété et adapté à partir de la documentation consultée relative à la structuration du système éducatif camerounais (Draft du document de stratégie sectorielle de l'éducation, textes officiels).

¹¹ Voir Annexe, graphique A.1 et graphique A.2.

Graphique 1.1. Système éducatif camerounais en vigueur au moment du dénombrement principal

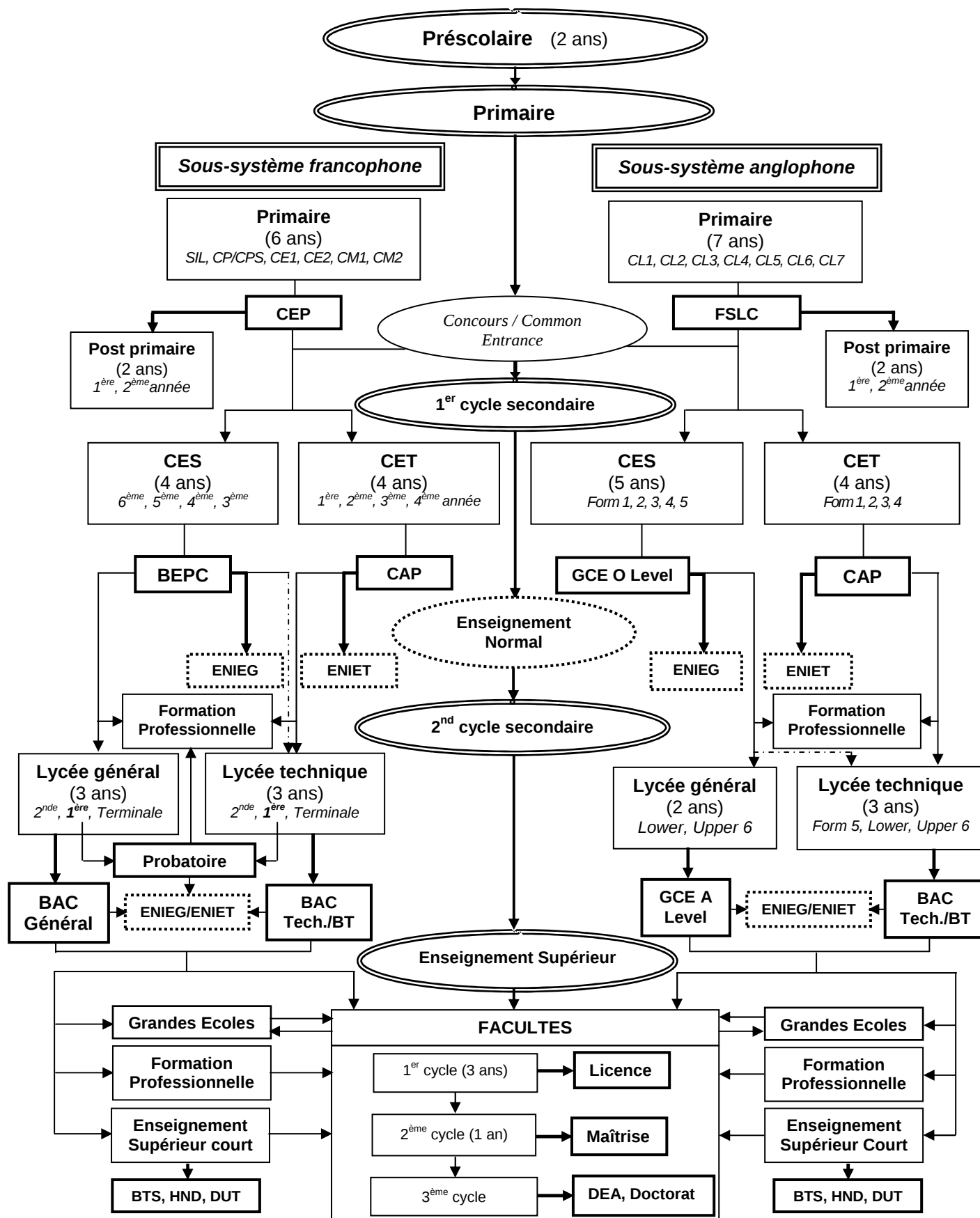


Tableau 1.1. Age légal d'admission, durée du cycle, condition d'admission et diplôme de fin de cycle dans l'enseignement maternel, primaire et secondaire

Niveau d'enseignement	Age légal d'admission	Durée du cycle	Condition d'admission	Diplôme de fin de cycle
Enseignement maternel				
Maternelle francophone	4 ans	2 ans	Inscription	-
Maternelle anglophone	4 ans	2 ans	Inscription	-
Enseignement primaire				
Primaire francophone	6 ans	6 ans	Inscription en fonction de l'âge	CEP (Certificat d'Etudes Primaires)
Primaire anglophone	6 ans	7 ans	Inscription en fonction de l'âge	FSLC (first School leaving certificate)
Enseignement post primaire				
Post primaire	14 ans	2 ans	Inscription	Attestation d'aptitude
Enseignement secondaire général				
Secondaire général francophone 1^{er} cycle	12 ans	4 ans	Concours	BEPC (Brevet d'Etudes du Premier Cycle)
Secondaire général anglophone 1^{er} cycle	13 ans	5 ans	Common Entrance	GCE O Level (General Certificate of Education Ordinary Level)
Secondaire général francophone 2^{ème} cycle	16 ans	3 ans	BEPC , Moyenne requise pour le passage en classe de 2 ^{nde} Probatoire général pour l'admission en classe Terminale	Baccalauréat Général
Secondaire général anglophone 2^{ème} cycle	18 ans	2 ans	GCE O Level Moyenne requise pour passage au second cycle	GCE A Level (General Certificate of Education, Advanced Level)
Enseignement secondaire technique				
Secondaire technique francophone 1^{er} cycle	14 ans	4 ans	CEP ou Concours	CAP (Certificat d'Aptitude Professionnel)
Secondaire technique anglophone 1^{er} cycle	14 ans	4 ans	FSLC ou Common Entrance	CAP (Certificat d'Aptitude Professionnel)
Secondaire technique francophone 2^{ème} cycle	18 ans	3 ans	- CAP ou BEPC - Concours - Probatoire technique pour l'admission en classe Terminale	Baccalauréat Technique ou Brevet de Technicien
Secondaire technique anglophone 2^{ème} cycle	18 ans	3 ans	CAP	GCE A Level (General Certificate of Education Advanced Level)

Source : Tiré et adapté à partir de la carte scolaire du Cameroun 2003-2004

1.3.3. Population scolarisable au Cameroun

Pour définir les politiques éducatives, les pays, en fonction du système éducatif mis sur pied, définissent les tranches d'âges de la population scolarisable par niveau d'enseignement. Ainsi définies, ces tranches d'âges permettent à l'Etat concerné de pouvoir estimer le niveau de la demande scolaire et y adapter l'offre.

Au Cameroun, les tranches d'âges de la population scolarisable sont comprises entre 4 et 24 ans. Par niveau d'enseignement, ces tranches d'âges sont réparties ainsi qu'il suit :

Tableau 1.2. Tranche d'âges de la population scolarisable par niveau d'enseignement

Niveau d'enseignement	Sous-système francophone	Sous-système anglophone
Enseignement préscolaire	4 – 5 ans	4 – 5 ans
Enseignement primaire	6 – 11 ans	6 – 12 ans
Enseignement 1 ^{er} cycle secondaire	12 – 15 ans	13 – 17 ans
Enseignement 2 nd cycle secondaire	16 – 18 ans	18 – 19 ans
Enseignement supérieur	19 – 24 ans	20 – 24 ans

Source : *Carte scolaire du Cameroun 2003-2004 et Draft du document de la stratégie sectorielle de l'éducation*

Toutefois, il faut signaler que, bien que ces tranches d'âges soient aussi distinctement définies, dans les faits, elles ne sont pas toujours respectées. Car, il arrive que des enfants n'ayant pas l'âge réglementaire pour un cycle donné soient effectivement inscrits à ce niveau d'enseignement.

CHAPITRE 2 : ASPECTS METHODOLOGIQUES

Le Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (3^{ème} RGPH) dont la phase du dénombrement principal a été réalisée en novembre 2005, offre l'opportunité de disposer d'une base exhaustive de données permettant :

- d'actualiser les données nationales en matière d'éducation ;
- de mieux apprécier la situation éducative au Cameroun ;
- de mesurer les progrès réalisés dans le domaine ;
- d'identifier les défis à relever pour atteindre les objectifs nationaux et internationaux visés.

Les aspects méthodologiques concernent les procédures de collecte des informations relatives à l'éducation, l'évaluation de la qualité de ces données, les considérations prises en compte dans l'analyse et les difficultés d'analyse de certains aspects du thème.

2.1. GENERALITES SUR LA COLLECTE

Les généralités sur la collecte sont relatives aux différents types de ménage identifiés pendant le dénombrement, aux types de questionnaire administrés à ces ménages et à la définition des concepts fondamentaux.

2.1.1. Types de ménage et documents de collecte

Les informations collectées auprès des ménages lors du dénombrement de novembre 2005 permettent de déterminer l'effectif global de la population vivant au Cameroun par sexe et par âge, la composition de la population selon certaines caractéristiques telles que le type de ménage, le lieu de naissance, les lieux de résidence, la nationalité, la religion, le handicap, la survie des parents, l'alphabétisation, l'instruction, l'activité économique, les départs du Cameroun au cours des 5 dernières années, etc.

Pendant le dénombrement, l'on a distingué 4 types de ménages : le ménage ordinaire, le ménage collectif, le ménage nomade et le ménage Sans Domicile Fixe Apparent (SDFA). A chacun de ces ménages correspondait un type de questionnaire précis.

Le ménage ordinaire est une personne ou un groupe de personnes apparentées ou non, vivant dans une même unité d'habitation, prenant le plus souvent leur repas en commun et subvenant ensemble à leurs autres besoins essentiels. Ce groupe reconnaît généralement l'autorité d'une seule personne appelée Chef de ménage. Il leur a été administré le "questionnaire ménage ordinaire" qui est le questionnaire principal du dénombrement.

Le ménage collectif est un groupe de personnes qui, pour des raisons extra-familiales notamment des raisons professionnelles, des raisons de santé, des raisons scolaires, des raisons confessionnelles, des raisons de privation de liberté vivent ensemble dans un établissement ou une institution spécialisée telle qu'un camp des ouvriers, une caserne militaire, un internat, un hôpital avec des salles d'hospitalisation, un couvent, un orphelinat, une prison. Il leur a été administré le "questionnaire ménage collectif".

Le ménage nomade est constitué de personnes dont le mode de vie est caractérisé par des déplacements fréquents. Ces déplacements dénommés "transhumance" s'effectuent selon les saisons et sont motivés par la recherche de points d'eau ou de zones de pâturage, pour les nomades pratiquant l'élevage. Ces mouvements sont généralement suivis de retour au lieu de départ ou d'origine. Il existe des groupes qui ne sont rattachés à aucune région du territoire et qui se déplacent en permanence. Les populations pygmées non sédentarisées s'identifient également à cette catégorie de population dont la caractéristique commune est la mobilité et le regroupement en campements provisoires avec un habitat précaire. Pendant le dénombrement, il leur a été administré le "questionnaire ménage nomade". Cependant, le "questionnaire ménage ordinaire" était administré aux ménages nomades dont les mouvements migratoires étaient suivis d'un retour au lieu de résidence habituel.

Le ménage "Sans Domicile Fixe Apparent" (SDFA) est constitué d'une personne ou de personnes qui ne sont plus rattachées à un ménage, ou qui ne se reconnaissent plus comme membre d'un ménage ordinaire ou collectif. Les SDFA se distinguent des individus qui vivent en permanence dans la rue et qui continuent d'entretenir des relations étroites avec leur ménage/famille. Les SDFA qui vivent généralement en groupe considèrent la rue comme leur site d'habitation. C'est là qu'ils cherchent et trouvent leur abri, leur travail et leur nourriture. Il leur a été administré le "questionnaire SDFA".

Le "questionnaire ménage ordinaire" et le "questionnaire ménage collectif" comportent pratiquement les mêmes questions à la différence que le "questionnaire ménage collectif" ne comprend pas les questions relatives au lien de parenté avec le chef de ménage, aux naissances et décès au cours des 12 derniers mois, à la connaissance du VIH/SIDA, aux départs des 5 dernières années et aux

caractéristiques de l'habitat. Le "questionnaire ménage nomade" et le "questionnaire SDFA" sont structurés de la même façon et ont en commun certaines questions telles que le sexe, l'âge, le lieu de résidence et le niveau d'instruction. Toutefois, ces deux documents comportent chacun des questions adaptées à leur population cible. Dans le "questionnaire ménage nomade", on trouve entre autres des questions relatives au lien de parenté dans le ménage, à l'état matrimonial, à la religion, à la nationalité et à l'activité principale. Dans le "questionnaire SDFA", on trouve plutôt des questions relatives à la survie et au lieu de résidence des parents, au lieu de couchage et au motif principal de la présence dans la rue.

Les "questionnaire ménage ordinaire" et "questionnaire ménage collectif" contiennent des informations sur l'alphabétisation en langue nationale et en langues officielles, la fréquentation scolaire passée et actuelle, le type d'enseignement, l'ordre d'enseignement, la dernière classe fréquentée et le diplôme le plus élevé. Les "questionnaire ménage nomade" et "questionnaire SDFA" contiennent des informations sur le niveau d'instruction.

2.1.2. Définition des concepts

Pendant le dénombrement, une logique sous-tendait la collecte des variables. Dans cette partie, il s'agit dans un premier temps de donner une définition générale du concept et dans un second temps de donner la définition retenue au cours du 3^{ème} RGPH. Ces définitions générales seront également utilisées au cours de l'analyse, surtout quand elles sont similaires à l'acception du 3^{ème} RGPH.

Education formelle : C'est un cadre d'enseignement structuré de connaissances dispensées dans des établissements scolaires, universitaires, professionnels et autres établissements d'enseignement.

Au cours du dénombrement de novembre 2005, cette acception de l'éducation formelle a été maintenue. En effet, les informations collectées relatives à l'éducation permettent de dégager les données nécessaires à l'étude de l'éducation formelle. Le questionnaire a été conçu de façon à donner la latitude aux populations de déclarer si elles suivent ou si elles ont suivi une formation dans un établissement d'enseignement primaire, secondaire, universitaire, professionnel ou autre.

Education non formelle : Il désigne toute activité éducative organisée et durable se déroulant hors du système éducatif formel et visant à promouvoir des connaissances, sans nécessairement conduire à des qualifications formelles.

Cet aspect de l'éducation a été appréhendé dans le cadre du 3^{ème} RGPH à travers l'enseignement coranique. Ainsi, il est possible d'identifier les personnes ayant suivi l'enseignement coranique.

Statut de fréquentation scolaire : C'est le fait pour une personne de fréquenter régulièrement ou non un établissement scolaire, ce dernier étant entendu comme « *une aire géographique dotée d'un certain nombre d'équipements et d'infrastructures où se déroule la formation scolaire* » (J-M, Tchégbo, 1999, p.16).

Au 3^{ème} RGPH, on a distingué *la fréquentation scolaire passée* qui permettait de déterminer si une personne avait déjà fréquenté un établissement scolaire ou pas ; et *la fréquentation scolaire actuelle (ou du moment)* qui permettait de déterminer si, au moment du dénombrement, le recensé fréquentait encore ou pas un établissement scolaire. Ces deux variables permettront de saisir la scolarisation.

Non scolarisation : C'est le fait, pour un enfant d'âge scolaire, de ne pas fréquenter un établissement scolaire. Très souvent, les Etats fixent la scolarisation obligatoire, qui correspond au « nombre d'années (ou tranche d'âges) pendant lesquelles les enfants ou les adolescents sont tenus par la loi d'aller à l'école » (UNESCO, 1998). Au Cameroun, cette tranche d'âges obligatoire se situe entre 6 et 14 ans.

Comme pour la variable "niveau d'instruction", les données collectées pendant le dénombrement principal auprès des populations permettent effectivement de dégager la population non scolarisée du Cameroun en 2005, à la fois pour les enfants âgés de 6 à 11/12¹² ans et pour les enfants âgés de 6 à 14 ans. Ces tranches d'âges permettront d'une part, de répondre aux préoccupations nationales et d'autre part, de pouvoir faire des comparaisons au niveau international.

Le concept de « non scolarisation » permet de saisir à la fois les enfants en situation de marginalisation scolaire (enfants n'ayant jamais été à l'école) et les enfants en situation de déscolarisation (enfants ayant été scolarisés et qui, au moment du dénombrement, ne fréquentaient plus).

Niveau d'instruction : Il désigne l'essentiel des connaissances acquises par un individu après une période plus ou moins longue passée dans un système éducatif donné. Il n'a pas été explicitement défini dans le cadre du dénombrement, mais un certain nombre de questions, posées aux populations, ont permis de

¹² En 2005, la durée du cycle primaire dans le sous-système francophone était de 6 années et dans le sous-système anglophone, elle était de 7 années. Compte tenu de la difficulté à classer les enfants dans chacun des sous-systèmes, la tranche d'âges 6-11 ans a été considérée pour les régions dites francophones et la tranche d'âges 6-12 ans pour les régions dites anglophones.

dégager le niveau d'instruction de la population. Il s'agit notamment du type d'enseignement suivi et de la dernière classe fréquentée.

Le type d'enseignement désigne la nature de l'enseignement suivi par un individu (enseignement général, technique ou professionnel).

La dernière classe fréquentée désigne, pour un élève ou un étudiant, la classe d'études dans laquelle il se trouvait au moment du dénombrement ; et pour un non élève, la dernière classe d'études fréquentée, qu'il l'ait achevée avec succès ou non.

Alphabétisation : C'est l'aptitude d'une personne à lire et à écrire, en le comprenant, un texte simple ayant trait à la vie courante. Il englobe également des aptitudes en arithmétique. Avec l'évolution de la réflexion et des recherches, le terme alphabétisation n'implique plus une frontière nette entre les alphabétisés et les non alphabétisés. Les compétences prises en compte vont au-delà de la simple maîtrise de la lecture et de l'écriture d'une langue (appelée « alphabétisation de base »). L'alphabétisation intègre dorénavant un autre volet appelé « alphabétisation fonctionnelle » qui s'intéresse aux aptitudes d'un individu à jouer pleinement et le plus efficacement possible son rôle de citoyen au sein de sa famille, de sa collectivité et de son lieu de travail, bref à faire face aux nécessités de la vie courante (UNESCO, 2003 a).

Dans le cadre du 3^{ème} RGPH, l'alphabétisation permet de déterminer si une personne sait lire, écrire et parler les langues officielles et si elle sait lire et écrire une langue nationale. Les données collectées sur l'alphabétisation permettent également de déterminer si une personne sait lire et écrire une langue officielle quelconque. Ainsi entendue, l'analyse qui sera faite de l'alphabétisation dans le cadre du 3^{ème} RGPH est relative à l'alphabétisation de base, à la fois en langues officielles et en langues nationales.

2.2. PROCEDURES DE COLLECTE DES DONNEES RELATIVES A L'EDUCATION

Pour cerner les aspects liés à l'éducation de la population au Cameroun, un certain nombre de questions ont été posées lors du dénombrement de 2005. Le maximum de questions relatives à l'éducation ont été posées à travers les questionnaires "ménage ordinaire" et "ménage collectif". Les variables listées ci-dessous, suivant leur ordre d'apparition dans les deux questionnaires, sont celles exploitées pour l'élaboration du présent rapport.

2.2.1. Alphabétisation en langue nationale et en langues officielles

Les questions relatives à l'alphabétisation concernaient à la fois l'alphabétisation en langue nationale (langue locale du Cameroun) et l'alphabétisation en langues officielles.

Alphabétisation en langue nationale : Pour une personne déclarant être alphabétisée en langues nationales, il lui était demandé le nom de la principale langue nationale d'alphabétisation, nom que l'agent recenseur inscrivait sur les pointillés d'un espace prédéfini dans le questionnaire. Pour une personne non alphabétisée en langue officielle, on portait la mention "aucune » sur les pointillés. La question était posée aux personnes âgées de 12 ans et plus.

Alphabétisation en langues officielles : Pour une personne déclarant être alphabétisée en langues officielles, il lui était demandé s'il savait lire l'anglais, ensuite s'il savait écrire l'anglais, enfin s'il savait parler l'anglais. Ces questions lui étaient également posées en ce qui concerne le français. A chaque fois que le recensé donnait une réponse positive, l'agent recenseur inscrivait « 1 » dans une bulle en dessous de la modalité et à chaque fois que la réponse était négative, il inscrivait « 2 ». Pour cette question, l'on obtenait à la fin une combinaison de 6 chiffres : 3 pour l'alphabétisation en anglais et 3 pour l'alphabétisation en français. La question était posée aux personnes âgées de 12 ans et plus.

2.2.2. Fréquentation scolaire

Pour déterminer la fréquentation scolaire d'une personne recensée, deux questions étaient posées : l'une relative à la scolarisation avant le dénombrement et l'autre relative à la scolarisation au moment du dénombrement.

Fréquentation scolaire passée : Elle renseigne sur la fréquentation d'un établissement d'enseignement pour faire des études régulières à un niveau quelconque et pendant une période bien déterminée. En d'autres termes, il s'agissait de savoir si le recensé avait déjà été à l'école. S'il n'avait jamais été à l'école, l'agent recenseur inscrivait le code « 5 ». Mais pour un recensé ayant déclaré avoir déjà fréquenté un établissement scolaire, il lui était demandé de préciser le sous-système dans lequel il avait évolué. Ainsi, les codes et modalités suivants étaient enregistrés :

- 1 = Français et anglais
- 2 = Français
- 3 = Anglais
- 4 = Autre système de fréquentation
- 5 = N'a jamais été à l'école.

Fréquentation scolaire actuelle : Comme pour la fréquentation scolaire passée, elle renseigne sur la fréquentation d'un établissement scolaire à la différence qu'elle concerne la fréquentation scolaire au moment du dénombrement principal. Ainsi, il était demandé au recensé s'il fréquentait au moment du dénombrement un établissement scolaire. Les réponses possibles étaient :

- 1 = Français et anglais
- 2 = Français
- 3 = Anglais
- 4 = Autre système de fréquentation
- 5 = Ne fréquente plus actuellement

Les questions relatives à la fréquentation scolaire (passée et actuelle) concernaient toutes les personnes âgées de 3 ans et plus.

2.2.3. Niveau d'instruction

Lors du dénombrement principal du 3^{ème} RGPH, il n'y avait pas une question explicite sur le niveau d'instruction des personnes recensées. Toutefois, deux questions permettant de déterminer le niveau d'instruction étaient posées : le type d'enseignement et la dernière classe fréquentée.

Type d'enseignement : Il désigne la nature de l'enseignement (enseignement général, technique ou professionnel) suivi "par le passé" par un recensé si au moment du dénombrement il ne fréquentait plus, et suivi "actuellement" s'il fréquentait encore au moment du dénombrement. Les codes et modalités retenus étaient :

- 01 = Enseignement coranique
- 02 = Ecole maternelle ou jardin d'enfants
- 03 = Enseignement primaire
- 04 = Enseignement secondaire général 1^{er} cycle
- 05 = Enseignement secondaire technique 1^{er} cycle
- 06 = Ecole de formation avec CEPE/CEP
- 07 = Enseignement post-primaire
- 08 = Enseignement secondaire général 2nd cycle
- 09 = Enseignement secondaire technique 2nd cycle
- 10 = Ecole de formation avec BEPC

- 11 = Ecole de formation avec Probatoire
- 12 = Enseignement supérieur
- 99 = Type d'enseignement non déterminé

Dernière classe fréquentée : Elle désigne la classe atteinte par la personne recensée, qu'elle l'ait achevée avec succès ou non. Elle prend également en compte les personnes ayant fréquenté ou fréquentant les écoles coraniques. Les modalités sont les différentes classes d'études listées dans le tableau 2.1 et codées selon le même principe que la variable « Type d'enseignement ».

Les questions sur le type d'enseignement et la dernière classe fréquentée concernaient toutes les personnes âgées de 3 ans et plus.

Tableau 2.1. Codes et modalités de la variable « Dernière classe fréquentée »

CODE	DERNIERE CLASSE FREQUENTEE	CODE	DERNIERE CLASSE FREQUENTEE
000	Sans niveau		Enseignement secondaire technique 2nd cycle :
011	1 ^{ère} Année	091	Seconde / Form 5
012	2 ^{ème} Année	092	1 ^{ère} / Lower sixth
013	3 ^{ème} Année	093	Terminale / Upper sixth
019	Sans précision	099	Sans précision
	Ecole maternelle ou Jardin d'enfants :		Ecole de formation avec BEPC :
021	1 ^{ère} Année	101	1 ^{ère} Année
022	2 ^{ème} Année	102	2 ^{ème} Année
023	3 ^{ème} Année	103	3 ^{ème} Année
029	Sans précision	109	Sans précision
	Enseignement primaire :		Ecole de formation avec probatoire :
031	SIL/Class 1	111	1 ^{ère} Année
032	CP1/Class 2	112	2 ^{ème} Année
033	CP2/CPS/CP/Class 3	113	3 ^{ème} Année
034	CE1/Class 4	119	Sans précision
035	CE2/Class 5		Enseignement supérieur (Université, Instituts et Grandes Ecoles) :
036	CM1/Class 6	121	1 ^{ère} Année
037	CM2/Class 7	122	2 ^{ème} Année
039	Sans précision	123	3 ^{ème} Année
	Enseignement secondaire général 1^{er} cycle :	124	4 ^{ème} Année
041	6 ^{ème} / Form 1	125	5 ^{ème} Année
042	5 ^{ème} / Form 2	126	6 ^{ème} Année
043	4 ^{ème} / Form 3	127	7 ^{ème} Année
044	3 ^{ème} / Form 4	128	8 ^{ème} Année
049	Sans précision	129	Sans précision
	Enseignement secondaire technique 1^{er} cycle :		Type d'enseignement non déclaré :
051	1 ^{ère} Année	999	1 ^{ère} Année
052	2 ^{ème} Année	999	2 ^{ème} Année
053	3 ^{ème} Année	999	3 ^{ème} Année
054	4 ^{ème} Année	999	Etc.
059	Sans précision		
	Ecole de formation avec CEP :		
061	1 ^{ère} Année		
062	2 ^{ème} Année		
063	3 ^{ème} Année		
069	Sans précision		
	Enseignement post primaire (SAR, SM,...) :		
071	1 ^{ère} Année		
072	2 ^{ème} Année		
073	3 ^{ème} Année		
074	4 ^{ème} Année		
079	Sans précision		

2.2.4. Diplôme le plus élevé

Il désigne le plus grand diplôme obtenu par le recensé au moment du dénombrement. L'agent recenseur posait la question et inscrivait la réponse dans le questionnaire. Toutefois, une liste de diplôme a été mise à leur disposition en guise d'orientation. La liste était ainsi constituée :

- Sans diplôme / No certificate
- CEPE / CEP / FSLC
- DMI (Diplôme de Moniteur Indigène)
- BEPC / CAP / GCE O Level / BE (Brevet Élémentaire) / RSA (Royal Society of Arts) / CG (City and Guilds),
- Probatoire / BEP (Brevet d'Etudes Professionnels)
- Baccalauréat / GCE A Level
- DEUG / BTS / HND / DUT
- Licence / Ingénieur des travaux / 1st Degree / BSc (Bachelor of Science) / BA (Bachelor of Art) / Engineer
- Maîtrise
- DEA / DESS / Ingénieur de conception / Master's Degree, MSc (Master of Science) / MA (Master of Art)
- Doctorat 3^{ème} cycle
- Doctorat d'Etat, PhD.

La question concernait toutes les personnes âgées de 3 ans et plus.

2.2.5. Niveau d'instruction des nomades et des SDFA

Pour les ménages nomades et SDFA, la seule question relative à l'éducation est le niveau d'instruction. Il désigne le niveau d'enseignement atteint par le nomade ou le SDFA recensé. Les modalités retenues pour cette question sont :

- 1 = Sans niveau
- 2 = Primaire
- 3 = Secondaire
- 4 = Supérieur

La question concernait toutes les personnes âgées de 3 ans et plus.

Pour chacune des variables pré-listées, il existe une modalité nommée « Non déclaré » ou « Non déterminé » ayant pour codes « 9 » ou « 99 », pour le cas où l'information n'a pas été déclarée par le recensé ou n'a pas été déterminée par l'agent recenseur.

2.3. EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES COLLECTEES

Dans cette section, il s'agit d'identifier les aspects et les procédures de collecte qui sont susceptibles d'affecter la qualité des données et l'analyse du présent rapport. Il s'agit particulièrement de parcourir à nouveau les procédures de collecte en mettant en exergue les avantages et les inconvénients de la collecte de chaque variable. L'ordre d'évaluation de la qualité des données collectées se fera suivant les 3 sous-thèmes de l'analyse à savoir Scolarisation, Instruction et Alphabétisation.

Dans le sous-thème scolarisation, les variables sur lesquelles se basent l'analyse sont : la fréquentation scolaire passée, la fréquentation scolaire actuelle (au moment du dénombrement), le type d'enseignement et la dernière classe fréquentée.

2.3.1. Fréquentation scolaire

La collecte des informations sur *la fréquentation scolaire passée et la fréquentation scolaire actuelle* permet d'une part, de déterminer la fréquentation scolaire passée et actuelle d'un individu et d'autre part, d'identifier le sous-système d'enseignement suivi par l'individu. Lors du dénombrement, 4 sous-systèmes ont été identifiés :

- le sous-système anglophone ;
- le sous-système francophone ;
- le sous-système bilingue ;
- tout autre système (différent des 3 premiers).

Cependant, si l'on s'en tient à la structuration du système éducatif camerounais, un individu du cycle primaire ou du cycle secondaire peut suivre soit le sous-système anglophone, soit le sous-système francophone. Au niveau universitaire, les deux sous-systèmes sont fusionnés, exception faite de l'université de Buéa.

Autrement dit, le fait d'avoir distingué le sous-système "bilingue" en ce qui concerne les individus pose un problème au niveau de l'analyse, car il est difficile de

savoir si les personnes ayant déclaré ce sous-système ont fréquenté le sous-système anglophone ou le sous-système francophone. Il est donc probable que ceux qui ont déclaré le sous-système "bilingue" ont donné une information relative à l'établissement scolaire dans lequel ils fréquentent et non une information relative au sous-système suivi.

En ce qui concerne le niveau de déclaration des informations sur ces 2 variables, le poids des ND pour la variable "fréquentation scolaire passée" est de 0,3% de la population de 3 ans et plus et pour la variable "fréquentation scolaire actuelle", il est de 0,2% de la population cible.

2.3.2. Dernière classe fréquentée

Lors du dénombrement, la collecte des informations sur la dernière classe fréquentée a été la plus détaillée possible. On dispose ainsi d'informations sur les classes de l'enseignement coranique, maternel, primaire, secondaire général, secondaire technique et universitaire ainsi que sur les classes des écoles de formation avec CEPE/CEP, BEPC et Probatoire.

Les limites de cette variable s'observent au niveau de :

- la durée de scolarité de certains niveaux d'enseignement (enseignements préscolaire, primaire francophone et post-primaire) ;
- les équivalences entre certaines classes du système anglophone et celles du système francophone ;
- la sous-estimation ou la surestimation des effectifs de certaines classes.

□ Durée de scolarité

Enseignement préscolaire : Pendant le 3^{ème} RGPH, l'enseignement préscolaire a été subdivisé en 3 classes : 1^{ère} année, 2^{ème} année et 3^{ème} année qui équivalent respectivement à la "petite section", à la "moyenne section" et à la "grande section", subdivision valable dans le privé. Toutefois, en se référant à la structuration du système éducatif camerounais en 2005, la durée de l'enseignement préscolaire est de 2 ans.

Enseignement primaire francophone : Pendant la collecte, des équivalences ont été établies entre les classes du sous-système anglophone et les classes du sous-système francophone. Dans l'enseignement primaire, ces équivalences ont conduit à la subdivision des classes du primaire francophone en 7 classes au lieu de 6 classes. Ainsi, on se retrouve avec la classe "CP 1" qui apparaît dans les classes du primaire francophone qui les ramènent à un total de 7 classes.

Si en 2005, le primaire francophone était constitué de 6 classes, dans les années 60 et 70, il existait une classe "CP1" distincte de la "SIL" et du "CP2". Compte tenu de ces informations, il est certain qu'un élève qui a le code du "CP1" doit plutôt être en "CPS" ou en "CP". Il en est de même pour les jeunes qui ont cessé de fréquenter et les personnes âgées. Par contre, pour les adultes d'une trentaine à une cinquantaine d'années, l'information est probablement vraie.

Ainsi, les élèves du système francophone ayant déclaré le "CP1" ou "CP2/CPS/CP" ont été fusionnés de telle sorte que le sous-système francophone soit constitué de 6 classes.

Enseignement post-primaire : Pendant le dénombrement, l'enseignement post-primaire était constitué de 4 classes : 1^{ère} année, 2^{ème} année, 3^{ème} année et 4^{ème} année. Dans la structure du système éducatif, l'enseignement post-primaire est plutôt constitué de 2 années d'études. Pour les besoins de l'analyse, les informations collectées ont été considérées telles quelles.

□ ***Equivalences entre classes du sous-système anglophone et classes du sous-système francophone***

En ce qui concerne ces équivalences, la situation de l'enseignement primaire a déjà été évoquée. Le second problème identifié concerne l'enseignement secondaire. En effet, pendant la collecte, l'on a établi une équivalence entre la classe de "Seconde" du sous-système francophone et la classe "Form 5" de l'enseignement général du sous-système anglophone. Cependant, la classe "Form 5" de l'enseignement général se retrouve dans le secondaire 1^{er} cycle alors que la classe "Seconde" se retrouve plutôt dans le secondaire 2nd cycle.

Pendant l'exploitation des questionnaires (vérification et codage), des efforts ont été faits pour ramener les personnes ayant déclaré "Form 5" de l'enseignement général dans le secondaire 1^{er} cycle. De même, pendant l'analyse préliminaire des données, les personnes fréquentant ou ayant fréquenté dans le système anglophone et qui ont déclaré la classe "Form 5" de l'enseignement général ont été ramenés dans le secondaire 1^{er} cycle.

Malgré ces efforts, il est probable que les effectifs de la classe "Form 5" de l'enseignement général du sous-système anglophone soient sous-estimés, car il est difficile de savoir si ceux qui ont déclaré le sous-système "bilingue" ont fréquenté ou fréquenté la classe de "Seconde" ou plutôt la classe "Form 5".

□ ***Sous-estimation ou surestimation des effectifs de l'enseignement coranique et de l'enseignement préscolaire***

Outre la probable sous-estimation sus-évoquée des effectifs de la classe "Form 5" de l'enseignement général du sous-système anglophone, il est probable que les classes de l'enseignement coranique soient dans la même situation.

En effet, l'effectif des élèves de l'enseignement coranique ne reflète pas la réalité (moins de 1% de l'ensemble des élèves). Pendant le dénombrement, instructions avaient été données aux agents recenseurs d'enregistrer principalement l'information sur l'enseignement formel s'il arrivait qu'un recensé ait fréquenté à la fois l'enseignement formel classique et l'enseignement coranique.

Une analyse plus poussée des informations collectées sur la dernière classe fréquentée laisse penser qu'une partie des élèves de l'enseignement coranique se sont malencontreusement retrouvés dans l'enseignement maternel. Car, pendant que l'on constate une large sous-estimation des effectifs d'élèves de l'enseignement coranique, l'on observe parallèlement une surestimation des effectifs du préscolaire, surtout en zone rurale. Ainsi, outre ce renflouement des effectifs du préscolaire par les effectifs de l'enseignement coranique, il n'est pas non plus exclu qu'une infime partie des élèves de l'enseignement primaire se retrouvent par hasard dans l'enseignement préscolaire.

Hormis les 3 problèmes susmentionnés, la distribution des effectifs au sein des autres modalités de la variable « Dernière classe fréquentée » ne posent pas de problème.

Les données collectées au niveau de la variable « Dernière classe fréquentée » permettront d'effectuer une analyse approfondie de la situation éducative des enfants et des adultes au Cameroun en 2005. En outre, cette variable permettra de déterminer le niveau d'instruction de la population ainsi que le nombre d'années d'études effectuées.

2.3.3. Alphabétisation en langue nationale

Pendant le dénombrement, il était question de savoir si le recensé savait lire et écrire une langue nationale (langue locale). Tel que les données ont été collectées, il n'est pas exclu que certaines personnes aient plutôt fait des déclarations sur leur aptitude à parler en langue nationale et non sur leur aptitude à *lire et à écrire* cette langue. Toutefois, les données ont été analysées telles quelles.

2.4. VARIABLES D'ANALYSE DU THEME

Dans cette section, il est question de rappeler brièvement la construction de certaines variables ainsi que le traitement dont elles feront l'objet pendant l'analyse. Il s'agit notamment des variables : statut de fréquentation scolaire, niveau d'instruction, nombre d'années d'études et statut d'alphabétisation en langues officielles.

2.4.1. Statut de fréquentation scolaire

Le statut de fréquentation scolaire regroupe 3 catégories de personnes :

- les élèves et étudiants (personnes qui fréquentaient un établissement scolaire quelconque au moment du dénombrement) ;
- les déscolarisés (personnes ayant déjà fréquenté un établissement scolaire, mais ne fréquentant plus au moment du dénombrement) ;
- les marginalisés (personnes n'ayant jamais fréquenté un établissement scolaire).

La variable "Statut de fréquentation scolaire" est une fusion des variables "Fréquentation scolaire passée" et "Fréquentation scolaire actuelle". A partir de cette fusion, on obtient 7 cas possibles présentés dans le tableau 2.2 ci-après.

Tableau 2.2. Construction de la variable « Statut de fréquentation scolaire »

	Pour une personne ayant déclaré...		son « Statut de fréquentation scolaire » sera alors, ...
	à la « Fréquentation scolaire passée »...	et à la « Fréquentation scolaire actuelle »...	
Cas 1	A fréquenté le système "bilingue"	Fréquente actuellement le système "bilingue"	<i>Fréquente dans un sous-système scolaire "bilingue" (anglophone et francophone)</i>
Cas 2	A fréquenté le système francophone	Fréquente actuellement le système francophone	<i>Fréquente dans le sous-système scolaire francophone</i>
Cas 3	A fréquenté le système anglophone	Fréquente actuellement le système anglophone	<i>Fréquente dans le sous-système scolaire anglophone</i>
Cas 4	A fréquenté soit le système "bilingue", soit le système francophone, soit le système anglophone, soit un autre système *	Fréquente actuellement un autre système *	<i>Fréquente dans un autre système scolaire</i>
Cas 5	A fréquenté soit le système "bilingue", soit le système francophone, soit le système anglophone, soit un autre système *	Ne fréquente pas actuellement	<i>Ne fréquente plus un établissement scolaire</i>
Cas 6	N'a jamais fréquenté	Ne fréquente pas actuellement	<i>N'a jamais fréquenté un système scolaire</i>
Cas 7	Non déclaré	Non déclaré	<i>Non déclaré</i>

* Cette modalité inclut également des personnes fréquentant ou ayant fréquenté l'enseignement coranique

En se référant à la variable "statut de fréquentation scolaire" ainsi construite :

Est élève ou étudiant(e), toute personne ayant déclaré fréquenter un établissement scolaire quelconque au moment du dénombrement, quel que soit le sous-système ou le système d'enseignement suivi. Il s'agit des cas 1, 2, 3 et 4. L'ensemble des élèves/étudiants ainsi identifiés constitue la "**population scolaire**" ou encore dite "**population scolarisée**".

Est déscolarisée, toute personne ayant déclaré avoir déjà fréquenté un établissement scolaire quelconque, quel que soit le sous-système ou le système d'enseignement suivi, mais qui, au moment du dénombrement, ne fréquente plus. Cette situation correspond au cas 5. Dans le cadre de cette analyse, un accent sera mis sur la déscolarisation des enfants âgés de 6 à 11/12 ans et sur celle des enfants âgés de 6 à 14 ans. Il s'agira en fait de l'analyse des *sorties scolaires précoces des enfants*.

Est marginalisée, toute personne ayant déclaré n'avoir jamais fréquenté un établissement scolaire quelconque. Tout comme pour les sorties scolaires précoces, l'analyse de la situation de marginalisation des enfants fera partie intégrante de cette étude.

Est non scolarisée, toute personne ayant déclaré ne pas fréquenter un établissement scolaire au moment du dénombrement. Bref, il s'agit d'une personne qui est, soit déscolarisée, soit marginalisée. Cette situation correspond aux cas 4 et 5.

Ainsi pour un âge ou un groupe d'âges donné, l'égalité suivante doit être vérifiée :

$$\text{Proportion des élèves/étudiants} + \text{Proportion des déscolarisés} + \text{Proportion des marginalisés} = 1$$

Ou encore

$$\text{Proportion des élèves/étudiants} + \text{Proportion des non scolarisés} = 1$$

2.4.2. Niveau d'instruction

La variable "niveau d'instruction" est une variable issue de la confrontation des informations relatives aux variables "Type d'enseignement" et "Dernière classe fréquentée". La confrontation des 2 informations visaient à s'assurer de leur cohérence.

En cas d'incohérence, l'on se fiait soit au diplôme le plus élevé, soit à l'âge de l'individu, soit à ces 2 informations pour déterminer la réponse la plus vraisemblable. En cas de non déclaration de l'une des informations, on se servait de l'autre information et du diplôme le plus élevé pour la déterminer. Le "niveau d'instruction" a été ainsi regroupé en 7 modalités définies ainsi qu'il suit :

Tableau 2.3. Construction de la variable « Niveau d'instruction »

	Pour une personne ayant déclaré à la « Dernière classe fréquentée »...	son « Niveau d'instruction » sera...
Cas 1	Aucune classe L'une des classes de l'enseignement coranique L'une des classes de l'enseignement préscolaire	<i>Sans niveau</i>
Cas 2	L'une des classes de l'enseignement primaire suivantes : • SIL / Class 1 • CP 1 / Class 2 • CP / CP 2 / CPS / Class 3 et • CE1 / Class 4	<i>Primaire 1</i>
Cas 3	L'une des classes de l'enseignement primaire suivantes : • CE2 / Class 5 • CM1 / Class 6 • CM2 / Class 7	<i>Primaire 2</i>
Cas 4	L'une des classes de : • l'enseignement secondaire général 1^{er} cycle • l'enseignement secondaire technique 1^{er} cycle • l'école de formation avec CEPE/CEP/FSLC • l'enseignement post-primaire	<i>Secondaire 1</i>
Cas 5	L'une des classes de : • l'enseignement secondaire général 2nd cycle • l'enseignement secondaire technique 2nd cycle • l'école de formation avec BEPC/CAP/GCE O Level • l'école de formation avec probatoire	<i>Secondaire 2</i>
Cas 6	L'une des classes de l'enseignement supérieur	<i>Supérieur</i>
Cas 7	Non déclaré	<i>Non déclaré</i>

Dans le cadre de l'analyse, l'on distinguera :

- tantôt les personnes sans niveau d'instruction, celles du primaire, du secondaire et du supérieur ;
- tantôt les personnes sans niveau d'instruction, celles du primaire 1, du primaire 2, du secondaire et du supérieur ;
- tantôt les personnes sans niveau d'instruction, celles du primaire 1, du primaire 2, du secondaire 1, du secondaire 2 et du supérieur.

Par ailleurs, au cours de l'analyse, certaines expressions seront utilisées en rapport avec le niveau d'instruction. Il s'agit notamment des expressions :

- **population non instruite** qui désigne l'ensemble des personnes n'ayant jamais fréquenté un établissement scolaire et celles ayant fréquenté uniquement l'enseignement maternel ou coranique ;
- **population instruite** qui renvoie à l'ensemble des personnes ayant au minimum le niveau d'instruction primaire ;
- **région non instruite** qui correspond à une région où la proportion des personnes sans niveau d'instruction est supérieure à la proportion des personnes ayant au minimum le niveau d'instruction primaire ;
- **région instruite** qui désigne une région où la proportion des personnes ayant au minimum le niveau d'instruction primaire est supérieure à la proportion des personnes sans niveau d'instruction.

2.4.3. Nombre d'années d'études

Tout comme pour la variable "niveau d'instruction", la variable "nombre d'années d'études" est construite à partir de la variable "dernière classe fréquentée".

Pendant le dénombrement, les informations sur les redoublements et les abandons scolaires n'ont pas été collectées. Ainsi, le "nombre d'années d'études" effectuées ne correspond pas au nombre d'années d'études passées à l'école mais correspond approximativement au *niveau de connaissances acquises par un individu après avoir atteint une classe donnée*, en faisant bien entendu abstraction des connaissances qu'il aurait acquises hors du système scolaire classique.

Ainsi, un effort a été fait afin d'établir certaines équivalences entre les différentes classes en prenant pour *base des équivalences, les classes de l'enseignement général*. Le tableau 2.4 indique les regroupements effectués pour obtenir la variable "nombre d'années d'études".

Tableau 2.4. Construction de la variable « Nombre d'années d'études »

	Pour une personne ayant déclaré à la « Dernière classe fréquentée »...	son « Nombre d'années d'études » sera ...
Cas 1	Aucune classe L'une des classes de l'enseignement coranique L'une des classes de l'enseignement préscolaire	0
Cas 2	SIL / Class 1	1
Cas 3	CP 1 / Class 2 CP /CP 2 / CPS / Class 3	2
Cas 4	CE1 / Class 4	3
Cas 5	CE2 / Class 5	4
Cas 6	CM1 / Class 6	5
Cas 7	CM2 / Class 7	6
Cas 8	6 ^{ème} / Form 1 enseignement général 1 ^{ère} année enseignement technique 1 ^{ère} année école de formation avec CEPE/CEP/FSLC 1 ^{ère} année enseignement post-primaire 2 ^{ème} année enseignement post-primaire	7
Cas 9	5 ^{ème} / Form 2 enseignement général 2 ^{ème} année enseignement technique 2 ^{ème} année école de formation avec CEPE/CEP/FSLC 3 ^{ème} année école de formation avec CEPE/CEP/FSLC 3 ^{ème} année enseignement post-primaire 4 ^{ème} année enseignement post-primaire	8
Cas 10	4 ^{ème} / Form 3 enseignement général 3 ^{ème} année enseignement technique	9
Cas 11	3 ^{ème} / Form 4 enseignement général 4 ^{ème} année enseignement technique	10
Cas 12	Seconde enseignement général Form 5 enseignement général Seconde enseignement technique 1 ^{ère} année école de formation avec BEPC/CAP/GCE O Level	11
Cas 13	Première / Lower 6 enseignement Général Première enseignement Technique 2 ^{ème} année école de formation avec BEPC/CAP/GCE O Level 3 ^{ème} année école de formation avec BEPC/CAP/GCE O Level	12
Cas 14	Terminale / Upper 6 Enseignement Général Terminale enseignement Technique 1 ^{ère} année école de formation avec Probatoire 2 ^{ème} année école de formation avec Probatoire 3 ^{ème} année école de formation avec Probatoire	13
Cas 15	1 ^{ère} année enseignement supérieur	14
Cas 16	2 ^{ème} année enseignement supérieur	15
Cas 17	3 ^{ème} année enseignement supérieur	16
Cas 18	4 ^{ème} année enseignement supérieur	17

	Pour une personne ayant déclaré à la « Dernière classe fréquentée »...	son « Nombre d'années d'études » sera ...
Cas 19	5 ^{ème} année enseignement supérieur	18
Cas 20	6 ^{ème} année enseignement supérieur	19
Cas 21	7 ^{ème} année enseignement supérieur	20
Cas 22	8 ^{ème} année enseignement supérieur	21
Cas 23	Non déclaré	Non déclaré

2.4.4. Statut d'alphabétisation en langues officielles

Dans le cadre du 3^{ème} RGPH, l'alphabétisation en langues officielles détermine l'aptitude d'une personne à lire, à écrire et à parler l'une ou les deux langues officielles que sont l'anglais et le français. Pour les besoins de l'analyse et afin que les données collectées soient facilement comparables à d'autres données, un accent est mis particulièrement sur l'aptitude à lire et à écrire.

Il est à préciser qu'il s'agit ici des déclarations verbales des personnes recensées. L'analyse de l'alphabétisation en langues officielles qui est faite ne concerne donc pas le degré ou le niveau de la capacité d'un individu à la lecture et à l'écriture, mais plutôt le fait qu'il ait déclaré savoir lire et écrire une ou les deux langues officielles.

Ainsi pour déterminer le "statut d'alphabétisation en langues officielles" d'un individu, nous avons procédé tel qu'indiqué dans le tableau 2.5.

Tableau 2.5. Construction de la variable « Statut d'alphabétisation en langue officielle »

	Pour une personne ayant déclaré à l'« Alphabétisation en langues officielles »...				son « Statut d'alphabétisation en langue officielle » sera ...
	Anglais		Français		
	Sait lire	Sait écrire	Sait lire	Sait écrire	
Cas 1	Oui	Oui	Oui	Oui	<i>Alphabétisée en anglais et en français</i>
Cas 2	Oui	Oui	Non ou ND	Non ou ND	<i>Alphabétisée en anglais</i>
Cas 3	Non ou ND	Non ou ND	Oui	Oui	<i>Alphabétisée en français</i>
Cas 4	Non	Non	Non	Non	<i>Analphabète</i>
Cas 5	Oui	Non	Oui	Non	<i>Analphabète</i>
Cas 6	Non	Oui	Non	Oui	<i>Analphabète</i>
Cas 7	ND	ND	ND	ND	<i>ND</i>

Etant donné qu'il est difficile de concevoir qu'une personne sachant lire, ne sache pas écrire ou l'inverse, les cas 5 et 6 ont été croisés avec la dernière classe fréquentée. Ainsi, toute personne du secondaire et plus, se trouvant dans ce type de situation, est considérée *alphabétisée*. Pour déterminer la langue d'alphabétisation de ces personnes, il a été fait référence au "statut de fréquentation scolaire".

Outre cette analyse sur l'alphabétisation en termes d'aptitude à lire et à écrire, un aspect est consacré :

- au "*bilinguisme*" en langues officielles qui détermine la proportion des personnes sachant parler à la fois l'anglais et le français ;
- à l'"*alphabétisation globale*" qui mesure approximativement le niveau d'alphabétisation quelle que soit la langue (officielle ou nationale).

2.5. A PROPOS DES INDICATEURS

Dans le cadre de cette analyse, plusieurs indicateurs sont calculés. Il s'agit notamment des différents taux et indices qui permettent d'apprécier d'une part, le niveau et dans une certaine mesure la qualité de la scolarisation des enfants et des jeunes au Cameroun et d'autre part, le niveau d'instruction et d'alphabétisation de la population.

Dans un premier temps, il est question de rappeler les définitions des indicateurs qui ont été calculés et dans un second temps, d'évoquer certaines considérations qui ont permis d'arriver au niveau des indicateurs tels qu'ils sont présentés.

2.5.1. Définition des principaux indicateurs

Les indicateurs calculés sont arrimés aux définitions suivantes :

Poids démographique des élèves et étudiants : Proportion des élèves et étudiants dans l'ensemble de la population (population de 3 ans et plus dans le cadre du 3^{ème} RGPH).

Taux brut de scolarisation (TBS)¹³ : Pour un niveau d'enseignement, c'est le rapport entre l'effectif de la population scolarisée, quel que soit l'âge, et l'effectif de la population scolarisable.

Taux net de scolarisation (TNS) : Pour un niveau d'enseignement, c'est le rapport entre l'effectif de la population scolarisée ayant l'âge requis pour ce cycle d'enseignement et l'effectif de la population scolarisable correspondante.

Taux de fréquentation scolaire à l'âge de 6 ans : Nombre d'enfants de 6 ans inscrits dans un établissement scolaire exprimé en pourcentage du nombre total d'enfants âgés de 6 ans.

Rapport filles/garçons inscrits dans le cycle d'études primaire : Rapport du nombre d'élèves filles dans l'enseignement primaire au nombre d'élèves garçons dans l'enseignement primaire.

Indice de parité entre sexe (IPS) : Rapport entre les taux bruts de scolarisation des filles et les taux bruts de scolarisation des garçons pour un cycle d'enseignement donné.

Taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans ou Taux de scolarisation globale (TSG) : Rapport du nombre total d'élèves âgés de 6 à 14 ans inscrits dans un établissement scolaire (tous les cycles confondus) à l'effectif total de la population scolarisable âgée de 6 à 14 ans.

Taux de sortie scolaire précoce : Rapport du nombre total d'élèves d'âge scolaire déscolarisés (quel que soit le niveau d'enseignement) à l'effectif total de la population de cet âge.

Taux de marginalisation scolaire : Rapport du nombre total d'enfants d'âge scolaire n'ayant jamais été scolarisés à l'effectif total de la population de cet âge.

Age moyen des élèves : Moyenne pondérée des âges des élèves d'un cycle d'études donné.

¹³ Le TBS peut être supérieur à 100% si l'effectif de la population scolarisée d'un niveau d'enseignement donné est supérieur à l'effectif de la population scolarisable de ce niveau. C'est la situation très souvent observée au niveau de l'enseignement primaire au Cameroun dont la tranche d'âges de la population scolarisable est généralement celle de 6 à 11 ans. Or, il arrive que des enfants âgés de moins de 6 ans et ceux âgés de plus de 11 ans se retrouvent dans l'enseignement primaire. Cette situation contribue à gonfler l'effectif de la population scolarisée qui devient supérieur à l'ensemble de la population de 6-11 ans.

Espérance de vie scolaire (EVS) : Pour un enfant d'un âge donné, c'est le nombre total d'années de scolarité dont il peut espérer bénéficier ; la probabilité de sa scolarisation à un âge donné à l'avenir étant supposée égale au taux de scolarisation actuel pour cet âge.

Espérance de survie scolaire (ESS) : Pour un enfant d'un âge donné, c'est le nombre total d'années de scolarité dont l'enfant de cet âge "déjà scolarisé" peut espérer bénéficier ; la probabilité de sa scolarisation à un âge donné à l'avenir étant supposée égale au rapport entre le taux de scolarisation actuel pour cet âge et le taux de scolarisation le plus élevé pour n'importe quel âge supérieur à l'âge de référence.

Taux d'alphabétisation en langues officielles : Rapport entre l'effectif de la population (12 ans et plus ou 15 ans et plus) sachant lire et écrire une langue donnée et la population de la tranche d'âges considérée.

Taux de bilinguisme : Rapport entre l'effectif de la population (15 ans et plus) sachant parler les deux langues officielles (français et anglais) et la population de la tranche d'âges considérée.

Taux global d'alphabétisation (TGA) : Rapport entre l'effectif de la population (15 ans et plus) sachant lire et écrire une langue donnée (officielle ou nationale) et la population de la tranche d'âges considérée (15 ans et plus).

2.5.2. Méthodologie de calcul des indicateurs

Le calcul des indicateurs consiste en l'application des définitions susmentionnées. Or, pendant la collecte, il arrive que certaines personnes qui sont supposées répondre à certaines questions ne le fassent pas. L'on se retrouve ainsi avec la modalité "Non déclaré" pour ces questions. Pour ces cas, deux attitudes ont été adoptées : soit ces non déclarés ont été négligés, en estimant qu'ils sont de faible ampleur et donc négligeables, soit ils ont été répartis proportionnellement entre les autres modalités pour des besoins de concordance et de cohérence entre les différents indicateurs calculés.

La répartition proportionnelle des "Non déclaré" entre les modalités s'est faite sous l'hypothèse d'une répartition inégale des "Non déclaré" et les 4 critères de répartition utilisés sont : le sexe, l'âge, la région de résidence et le milieu de résidence. Les indicateurs calculés après répartition des ND sont les suivants :

- les taux bruts de scolarisation (primaire, secondaire, secondaire 1^{er} cycle, secondaire 2nd cycle, supérieur) ;

- les taux nets de scolarisation (primaire, secondaire, secondaire 1^{er} cycle, secondaire 2nd cycle) ;
- les taux de fréquentation des enfants de 6 à 11/12 ans et de 6 à 14 ans ;
- les taux de sortie scolaire précoce des enfants de 6 à 11/12 ans et de 6 à 14 ans ;
- les taux de marginalisation scolaire des enfants de 6 à 11/12 ans et de 6 à 14 ans ;
- l'indice de parité entre sexes (primaire, secondaire, supérieur) ;
- les taux d'alphabétisation en langues officielles.

Pour la variable "Dernière classe fréquentée", la répartition des ND s'est faite suivant les 4 critères cités ci-dessus et proportionnellement au poids de chaque classe. Pour les autres indicateurs, les non déclarés ont été négligés.

Il est également important de préciser que, pour tenir compte de l'existence des deux sous-systèmes d'enseignement, les tranches d'âges de population scolarisable pour les taux bruts de scolarisation et les taux nets de scolarisation ont été retenues en fonction de la région de résidence.

Ainsi, pour les régions essentiellement francophones (Adamaoua, Centre, Est, Extrême-Nord, Littoral, Nord, Ouest et Sud), les tranches d'âges retenues sont celles du sous-système francophone à savoir :

- 6-11 ans pour le primaire ;
- 12-15 ans pour le secondaire 1^{er} cycle ;
- 16-18 ans pour le secondaire 2nd cycle ;
- 12-18 ans pour le secondaire ;
- 19-24 ans pour le supérieur.

Pour les régions essentiellement anglophones (Nord-Ouest, Sud-Ouest), les tranches d'âges de population scolarisable retenues sont celles du sous-système anglophone :

- 6-12 ans pour le primaire ;
- 13-17 ans pour le secondaire 1^{er} cycle ;
- 18-19 ans pour le secondaire 2nd cycle ;
- 13-19 ans pour le secondaire ;
- 20-24 ans pour le supérieur.

CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SCOLAIRE ET NIVEAUX DE SCOLARISATION AU CAMEROUN

Ce chapitre met en exergue les caractéristiques de la population scolaire ainsi que les niveaux de scolarisation au Cameroun en 2005 à partir des données du 3^{ème} RGPH. Il est question dans un premier temps de présenter globalement la population scolaire et ses caractéristiques à travers les indicateurs suivants :

- le poids démographique des élèves et étudiants ;
- l'âge moyen des élèves ;
- la proportion de la population scolaire selon la région de résidence ;
- la proportion de la population scolaire selon le niveau d'enseignement atteint ;
- l'espérance de vie et de survie scolaire à certains âges (EVS et ESS).

Dans un second temps, il s'agira de déterminer les niveaux de scolarisation par cycle d'enseignement (primaire, secondaire et supérieur) à travers les principaux indicateurs que sont :

- les taux bruts de scolarisation (TBS) ;
- les taux nets de scolarisation (TNS) ;
- les taux de fréquentation scolaire ;
- les taux de sortie scolaire précoce ;
- les taux de marginalisation scolaire.

Ces indicateurs seront pour la plupart présentés par sexe, par milieu de résidence (urbain et rural) et par région.

Un aspect particulier de l'analyse sera consacré aux disparités de scolarisation entre sexes à travers le rapport filles/garçons et l'indice de parité entre sexes. Enfin, le chapitre s'achèvera par une appréciation de l'évolution des niveaux de scolarisation entre 1976, 1987 et 2005.

3.1. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SCOLAIRE

Les caractéristiques de la population scolaire (ensemble des élèves et étudiants quels que soient le sous-système et le type d'enseignement suivi) sont relatives à leur poids démographique, à leur répartition par sexe, par âge, par région ainsi que par niveau d'enseignement atteint. L'analyse de ces caractéristiques permet

également d'apprécier l'âge moyen de la population scolaire par cycle d'enseignement et la durée moyenne de la scolarité.

3.1.1. Poids démographique de la population scolaire

Le poids démographique des élèves et étudiants exprime dans une certaine mesure la capacité d'accueil du système éducatif camerounais. L'ensemble des élèves et étudiants âgés de 3 ans et plus fréquentant l'enseignement formel ou l'enseignement informel (coranique) en 2005 s'élève à 5.008.701 personnes, soit 32,1% de l'ensemble de la population de 3 ans et plus.

Par sexe, le poids démographique de la population scolaire est de 30,2% chez les filles, soit un effectif de 2.390.418 élèves/étudiantes et de 34,1% chez les garçons, soit un effectif de 2.618.283 élèves/étudiants. Par milieu de résidence, cet indicateur est plus élevé en milieu urbain (2.760.012 élèves/étudiants) qu'en milieu rural (2.248.689 élèves/étudiants).

Tableau 3.1. Poids démographique (%) des élèves et étudiants de 3 ans et plus par région selon le milieu de résidence et le sexe– Cameroun, 2005

REGION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
ADAMAOUA	34,8	29,3	32,0	23,2	18,1	20,6	27,8	22,4	25,1
CENTRE	37,5	37,9	37,7	35,0	30,6	32,8	36,8	35,9	36,4
EST	38,9	35,6	37,3	28,4	24,0	26,2	32,3	28,2	30,3
EXTREME-NORD	31,9	26,6	29,3	27,6	20,4	23,9	28,7	21,8	25,2
LITTORAL	33,8	33,6	33,7	29,7	27,9	28,8	33,5	33,2	33,3
NORD	33,5	28,4	31,0	24,3	17,5	20,8	27,0	20,5	23,7
NORD-OUEST	41,1	38,7	39,9	38,7	32,6	35,5	39,7	34,8	37,1
OUEST	45,0	39,8	42,3	45,1	34,8	39,4	45,0	36,8	40,6
SUD	40,0	38,5	39,3	28,7	25,2	26,9	32,9	29,9	31,4
SUD-OUEST	35,9	36,6	36,3	33,7	32,6	33,2	34,6	34,4	34,5
ENSEMBLE	36,6	35,0	35,8	31,5	25,7	28,5	34,1	30,2	32,1

Au niveau régional, le Nord (23,7%), l'Extrême-Nord (25,2%) et l'Adamaoua (25,1%) sont les régions où le poids démographique des élèves et étudiants est le plus faible. Cet indicateur reflète plus ou moins les tendances qui seront observées au niveau du taux de scolarisation.

Les régions les mieux scolarisées sont également celles où le poids démographique des élèves et étudiants est le plus important sauf en ce qui concerne la région du Sud. En effet, cette région, qui a pourtant le TNS le plus élevé dans le primaire (91,6%)¹⁴, a un poids démographique de population scolaire de 31,4% (4^{ème} position après les régions du septentrion). Ceci peut probablement se justifier par le fait que la proportion des enfants de moins de 15 ans dans l'ensemble de la population de cette région est faible ; le poids démographique des élèves et étudiants étant la proportion des élèves et étudiants dans l'ensemble de la population de 3 ans et plus.

Cependant, bien que probable, cette justification serait insuffisante car, la région du Littoral, qui enregistre une plus faible proportion d'enfants de moins de 15 ans, ne suit pas cette tendance. Par contre, la région de l'Ouest dont le TNS dans le primaire (91,3%) est le 2^{ème} plus élevé (après celui de la région du Sud), est celle dans laquelle cet indicateur est plus élevé (40,6%).

Par sexe, quel que soit le milieu de résidence, la proportion des élèves et étudiants de sexe féminin est la plus faible sauf dans la région du Sud-Ouest où les écarts sont presque nuls et penchent même en faveur des filles en milieu urbain. La région de l'Ouest par contre enregistre les plus grandes disparités entre sexes et particulièrement en milieu rural.

3.1.2. Distribution de la population scolaire selon l'âge

L'étude de la distribution de la population scolaire selon l'âge se fera, d'une part à partir de la pyramide des âges et d'autre part, à partir de l'âge moyen par niveau d'enseignement atteint.

3.1.2.1. Pyramide des âges de la population scolaire et de la population scolarisable

La pyramide des âges de la population scolaire permet d'apprécier la répartition par âge et par sexe des élèves et étudiants. Elle permet également de visualiser l'évolution des effectifs de la population scolaire par âge.

En superposant la pyramide des âges de la population scolarisable et celle de la population scolaire, on met en évidence deux éléments :

¹⁴ Pour les TNS dans le primaire, voir la section « Niveaux de scolarisation dans l'enseignement primaire »

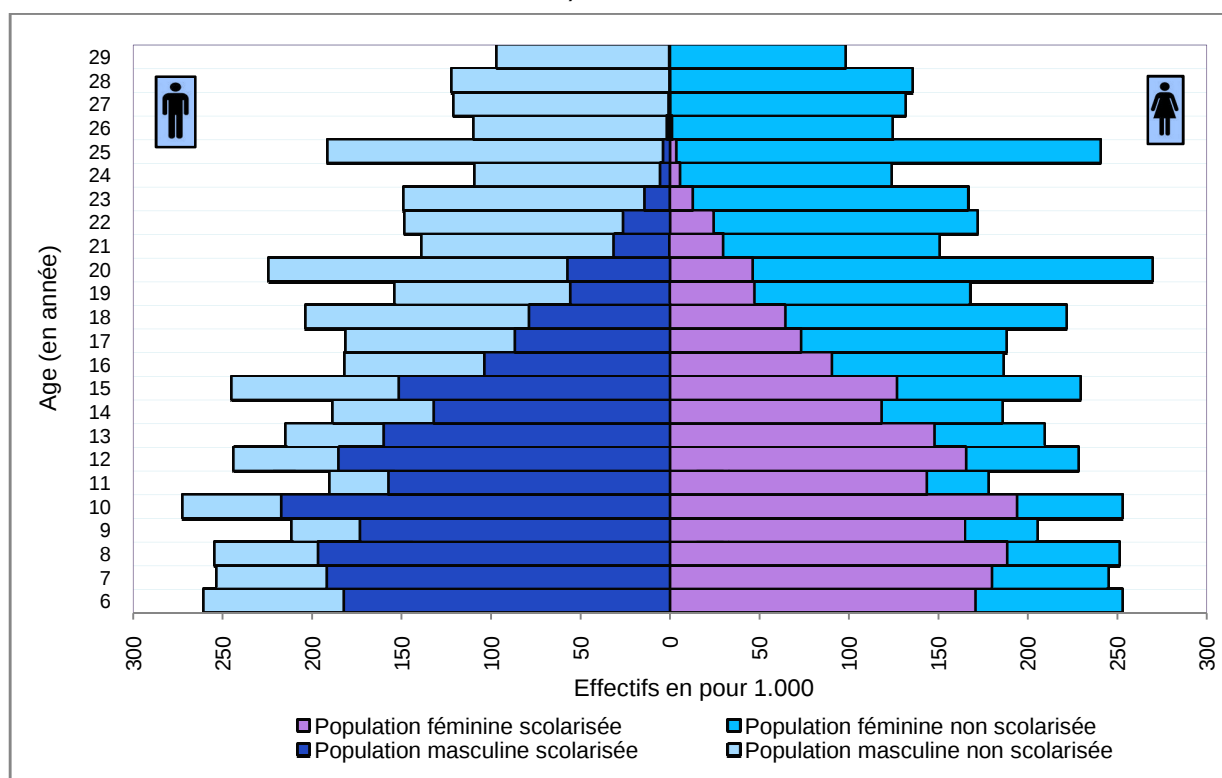
- d'une part, la portion de la population scolarisable qui est effectivement scolarisée (partie interne des pyramides) et
- d'autre part, la portion de la population scolarisable qui est non scolarisée (partie externe des pyramides).

Ainsi, on peut aisément identifier les âges de scolarisation massive et les âges où le phénomène de non scolarisation est plus important.

Il faut noter que la population scolarisable au Cameroun est comprise entre 4 et 24 ans¹⁵. Elle représente 50,4% de l'ensemble de la population dénombrée en 2005 (17.463.836), soit un effectif de 8.804.601 personnes. Etant donné que l'âge obligatoire de début de scolarisation des enfants est de 6 ans, l'âge minimal de la construction des pyramides retenu est 6 ans. Par ailleurs, compte tenu du fait qu'au-delà de 24 ans, une partie de la population est encore scolarisée, l'âge maximal de la construction des pyramides a été fixé à 29 ans.

En observant la pyramide scolaire, l'on note qu'elle présente une allure semblable à celle de l'ensemble de la population, avec une base élargie, un sommet effilé et une attraction aux âges ronds.

Graphique 3.1. Pyramides des âges de la population scolarisée et de la population scolarisable – Cameroun, 2005



¹⁵ Pour les pyramides urbaine et rurale, voir Annexes, graphique A.3 et graphique A.4.

La base de la pyramide indique qu'à 6 ans, voire à 7 ans, tous les enfants ne sont pas scolarisés. Par ailleurs, l'on peut constater que la portion de la population non scolarisée à 6 ans est un peu plus importante qu'à 7 ans et qu'à cet âge, elle est légèrement plus importante qu'à 8 ans. Cette situation de non scolarisation à 6 ans et 7 ans a été également observée en 1976 (BCR, 1980).

De même, les rétrécissements de population scolarisable et scolarisée à 9 ans et à 11 ans ont été observés au cours du RGPH de 1976. Cette situation serait plus tributaire de l'attraction aux âges ronds (attraction de "10 ans" pour ce cas spécifique) généralement observées lors des recensements démographiques. En effet, l'évaluation de la qualité des déclarations des âges au 3^{ème} RGPH met en évidence une attraction des âges se terminant par 0 et 5 et une répulsion des âges se terminant par 1, 4 et 9.

La portion la plus importante de la population scolarisée s'observe à 10 ans. Elle évolue ensuite en dents de scie jusqu'à 16 ans, surtout chez les garçons. A partir de 16 ans, l'on assiste à un phénomène de déscolarisation progressif avec une légère stagnation entre 19 ans et 20 ans. Après 25 ans, une grande majorité de la population arrête ses études ou du moins, les études ne constituent plus pour elle une activité principale.

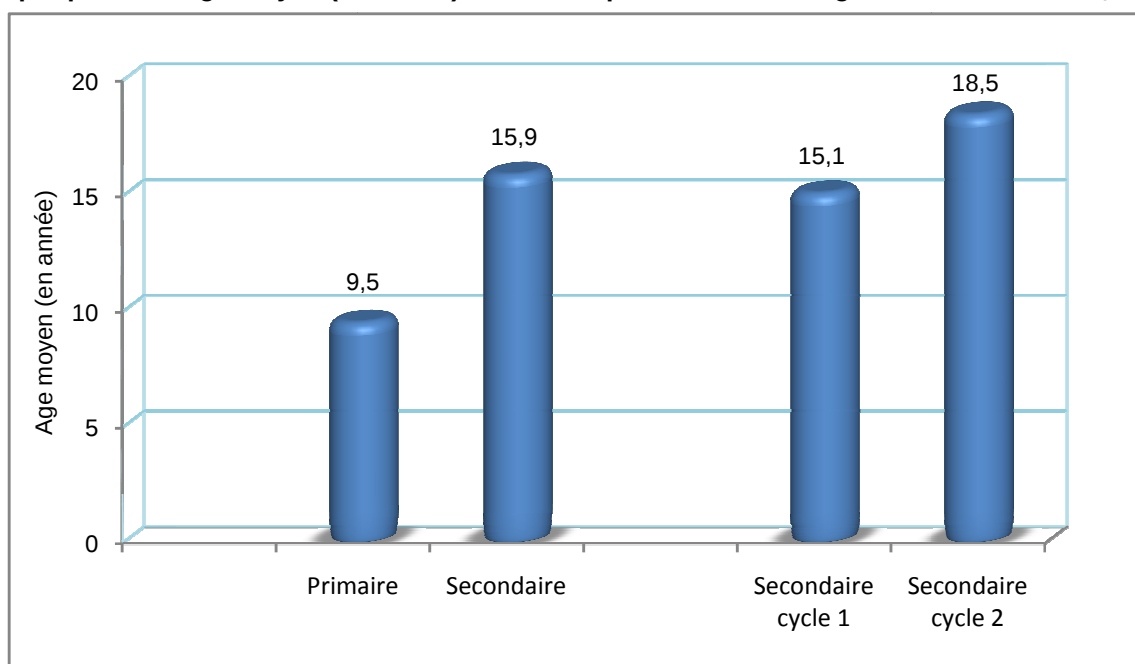
Bref, la scolarisation est plus importante aux jeunes âges. Par contre la non scolarisation ou la déscolarisation croît avec l'âge.

3.1.2.2. Age moyen de la population scolaire

L'âge officiel pour les élèves qui commencent le niveau d'enseignement primaire au Cameroun est de 6 ans. Ainsi, un enfant qui débute l'enseignement primaire à cet âge, l'achève normalement à 11 ou à 12 ans selon qu'il est dans le sous-système francophone ou anglophone. L'âge moyen des élèves dans un niveau d'enseignement donné est la moyenne des âges des élèves, pondérés par leurs effectifs et rapporté au nombre total d'élèves qu'accueille ce niveau d'enseignement.

Au Cameroun, l'âge moyen des élèves de l'enseignement primaire est de 9,5 ans. Si tous les enfants d'âge scolaire du primaire en 2005 étaient scolarisés, l'âge moyen dans l'enseignement primaire serait d'environ 8,5 ans. L'écart entre l'âge moyen réel (9,5 ans) et l'âge moyen souhaitable (8,5 ans) révèle le fait que les élèves entrent tardivement dans l'enseignement primaire (comme il a été constaté à partir de la pyramide scolaire) ou encore qu'ils y mettent plus de temps.

Graphique 3.2. Age moyen (en année) des élèves par niveau d'enseignement – Cameroun, 2005



Au niveau de l'enseignement secondaire 1^{er} cycle et de l'enseignement secondaire 2nd cycle, l'âge moyen des élèves est respectivement de 15,1 ans et de 18,5 ans. L'âge moyen des élèves de l'enseignement secondaire en général, qui est de 15,9 ans, indique que la proportion des élèves dans le secondaire 1^{er} cycle est plus importante que celle des élèves du secondaire 2nd cycle.

3.1.3. Population scolaire par niveau d'enseignement

La répartition de la population scolaire par niveau d'enseignement permet de mieux apprécier la charge des effectifs scolaires que supporte chaque cycle d'enseignement. Compte tenu des observations faites dans la section « Evaluation de la qualité des données » en ce qui concerne les données sur l'enseignement préscolaire et l'enseignement coranique, ces deux types d'enseignement ont été fusionnés. Par ailleurs, l'enseignement secondaire a été scindé en 1^{er} cycle et en 2nd cycle, pour mieux percevoir les écarts entre les 2 cycles.

Tableau 3.2. Répartition (%) des élèves et étudiants par niveau d'enseignement selon le milieu de résidence et le sexe– Cameroun, 2005

NIVEAU D'ENSEIGNEMENT	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
PRESCOLAIRE ET CORANIQUE	12,7	12,9	12,8	12,7	14,1	13,3	12,7	13,4	13,0
PRIMAIRE	51,8	52,1	51,9	73,2	73,5	73,3	61,6	61,4	61,5
SECONDAIRE 1	20,7	20,8	20,8	10,7	9,8	10,3	16,1	16,0	16,1
SECONDAIRE 2	7,8	7,3	7,6	2,9	2,2	2,6	5,6	5,1	5,3
SUPERIEUR	7,0	6,9	6,9	0,5	0,4	0,5	4,0	4,1	4,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Au regard des informations contenues dans le tableau 3.2, on constate que plus de la moitié (61,5%) de la population scolaire se trouve dans l'enseignement primaire, soit un effectif de 3.081.358 élèves. Cette proportion est encore plus élevée en milieu rural (73,3%). La même tendance se dégage quel que soit le sexe.

Toutefois, on peut relever que les proportions déclinent au fur et à mesure que le niveau d'enseignement est élevé. Ainsi, l'on passe d'une proportion de 16,1% dans le secondaire 1^{er} cycle (soit un effectif d'élèves de 804.742) à 5,3% dans le secondaire 2nd cycle (266.494 élèves), puis à 4,1% dans le supérieur (203.265 étudiants).

Il convient de relever qu'il ne s'agit que des proportions. Les sections suivantes permettront d'apprécier d'autres caractéristiques de différenciation de la population scolarisée au Cameroun.

3.1.4. Durée moyenne de la scolarité

La durée moyenne de scolarité est une estimation du temps (en année) qu'un enfant d'un âge donné peut passer dans le système éducatif. Elle permet de déterminer la durée probable d'un *enfant scolarisé ou non* (à partir de l'espérance de vie scolaire) et celle d'un enfant *déjà scolarisé* (à partir de l'espérance de survie scolaire). Cependant, ces indicateurs ne permettent pas de déterminer l'incidence réelle des abandons scolaires et des redoublements sur cette durée.

3.1.4.1. *Espérance de vie scolaire*

L'espérance de vie scolaire est le nombre total d'années de scolarité qu'un enfant d'un certain âge peut espérer bénéficier à l'avenir. Cet indicateur révèle à la fois le niveau de performance du système éducatif en termes de capacité de rétention des élèves dans le système, la capacité de résistance des élèves à se maintenir dans le système et dans une certaine mesure la capacité des ménages à offrir aux enfants une certaine durée de scolarité. Il faut noter qu'à ce niveau, les années de redoublement ne sont pas comptabilisées.

Les âges retenus pour le calcul de l'indicateur sont :

- 3 ans : âge minimum de collecte des informations sur l'éducation lors du dénombrement de 2005 ;
- 6 ans : âge réglementaire de début de scolarité dans le primaire au Cameroun ;
- 12 ans : âge moyen réglementaire de fin de scolarité dans le primaire au Cameroun ;
- 14 ans : âge limite de la scolarité obligatoire au Cameroun ;
- 18 ans : âge moyen de transition entre la fin de l'enseignement secondaire et le début de l'enseignement supérieur.

Tableau 3.3. Espérance de vie scolaire (en année) par milieu de résidence selon le sexe – Cameroun, 2005

	MASCULIN	FEMININ	ENSEMBLE
MILIEU URBAIN			
• 3 ans	13,4	12,8	13,1
• 6 ans	11,5	11,0	11,2
• 12 ans	6,2	5,8	6,0
• 14 ans	4,6	4,2	4,4
• 18 ans	2,1	1,8	1,9
MILIEU RURAL			
• 3 ans	9,8	8,6	9,2
• 6 ans	8,6	7,5	8,0
• 12 ans	4,4	3,5	3,9
• 14 ans	3,0	2,2	2,5
• 18 ans	0,8	0,5	0,6
ENSEMBLE			
• 3 ans	11,6	10,7	11,1
• 6 ans	10,2	9,3	9,7
• 12 ans	5,5	4,7	5,1
• 14 ans	4,0	3,3	3,6
• 18 ans	1,6	1,2	1,4

D'après les données du 3^{ème} RGPH, l'espérance de vie scolaire pour un enfant de 6 ans est de 9,7 ans. Autrement dit, au Cameroun, un enfant de 6 ans peut espérer passer en moyenne environ 10 années dans le système éducatif. Par sexe, à 6 ans, un garçon peut espérer passer 10,2 années de scolarité alors qu'une fille ne peut en espérer que 9,3. Par milieu de résidence, cet indicateur est de 11,2 ans en milieu urbain et de 8,0 ans en milieu rural. Ainsi, un enfant de 6 ans en milieu rural passera environ 3 années de scolarité de moins que son homologue vivant en milieu urbain. Cette différence est d'environ 4 années chez les filles.

Au Cameroun, 4 régions ont un niveau inférieur à la moyenne nationale. Il s'agit de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Nord. C'est dans les régions du Centre (11,9 ans) et du Littoral (11,7 ans) que les enfants semblent avoir plus de chance de passer plus d'années à l'école, situation imputable à la présence des villes de Yaoundé et de Douala respectivement dans la région du Centre et dans celle du Littoral.

3.1.4.2. Espérance de survie scolaire

L'espérance de survie scolaire est le nombre total d'années de scolarité dont un enfant d'un âge donné déjà scolarisé peut espérer bénéficier. Cet indicateur donne donc une estimation de la durée de scolarité restante pour un enfant déjà inscrit à l'école. Tout comme pour l'espérance de vie scolaire, le calcul s'est fait pour les mêmes âges.

Tableau 3.4. Espérance de survie scolaire (en années) par milieu de résidence selon le sexe – Cameroun, 2005

	MASCULIN	FEMININ	ENSEMBLE
MILIEU URBAIN			
• 3 ans	14,8	14,3	14,5
• 6 ans	12,8	12,2	12,5
• 12 ans	7,9	7,5	7,7
• 14 ans	6,9	6,6	6,8
• 18 ans	5,0	5,0	5,0
MILIEU RURAL			
• 3 ans	12,5	11,6	12,0
• 6 ans	11,0	10,1	10,5
• 12 ans	6,2	5,4	5,8
• 14 ans	5,2	4,6	4,9
• 18 ans	3,2	3,1	3,2
ENSEMBLE			
• 3 ans	14,0	13,3	13,6
• 6 ans	12,2	11,5	11,9
• 12 ans	7,3	6,7	7,0
• 14 ans	6,4	6,0	6,2
• 18 ans	4,4	4,4	4,4

Au Cameroun, l'espérance de survie scolaire est de 13,6 ans chez un enfant de 3 ans déjà scolarisé, de 11,9 ans chez un enfant de 6 ans, de 7 années chez un enfant de 14 ans et de 4,4 années chez celui de 18 ans. Une survie scolaire relativement élevée indique une plus grande probabilité pour ces enfants de passer plus d'années à l'école. Il faut noter que le nombre d'années de survie estimé ne coïncide pas nécessairement avec le nombre d'années d'études complètes que pourrait effectuer l'enfant, car l'effet des redoublements ou des abandons scolaires provisoires n'est pas mesuré. Les enfants vivant en milieu rural ont une survie scolaire inférieure de 2 années en moyenne comparativement à ceux vivant en milieu urbain.

Si avec l'EVS, à partir de 18 ans le nombre d'années est inférieur à 2, pour l'ESS, à cet âge, les enfants peuvent encore passer en moyenne 4,4 années dans le système (soit 5,0 années en milieu urbain et 3,2 années en milieu rural). Une autre comparaison de ces 2 indicateurs met en évidence le fait que les chances d'un enfant de rester longtemps dans le système éducatif semblent s'accroître lorsque cet enfant a déjà été inscrit à l'école.

L'EVS et l'ESS révèlent par ailleurs des inégalités de scolarisation et de durée de fréquentation scolaire entre milieux et régions de résidence¹⁶ d'une part et entre les enfants de sexe différents d'autre part.

3.2. NIVEAUX DE SCOLARISATION

Les niveaux de scolarisation au Cameroun sont appréhendés dans cette section principalement par l'analyse des taux de scolarisation, des taux de fréquentation scolaire à certains âges, des taux de sortie scolaire précoce et des taux de marginalisation scolaire. Chaque niveau d'enseignement fera l'objet d'une analyse particulière afin de mettre en exergue quelques éléments de différenciation.

3.2.1 Niveaux de scolarisation dans l'enseignement primaire

Il s'agit de déterminer les niveaux de scolarisation en début de cycle et au cours du cycle, tout en appréciant les écarts entre la réglementation et la réalité sur le terrain.

¹⁶ Voir Annexes, tableaux A.7 et A.8.

3.2.1.1. Fréquentation scolaire en début du cycle primaire

Bien que les Etats Généraux de l'Education de 1995, et plus encore, la Loi de 1998 sur l'Education aient rendus la scolarisation obligatoire dès l'âge de 6 ans au Cameroun, seulement 68,8% des enfants de cet âge sont scolarisés d'après les données du 3^{ème} RGPH. Par sexe, on note que sur 100 filles âgées de 6 ans, environ 32 ne fréquentent pas contre 30 chez les garçons de cet âge.

Tableau 3.5. Taux de fréquentation scolaire à 6 ans par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

REGION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
ADAMAOUA	68,3	60,1	64,3	43,6	36,4	40,1	52,0	44,5	48,3
CENTRE	93,0	90,6	91,8	88,2	88,8	88,5	91,5	90,1	90,8
EST	80,8	81,1	81,0	67,0	63,4	65,2	71,4	69,2	70,3
EXTREME-NORD	53,9	49,5	51,8	41,7	38,0	39,9	44,1	40,2	42,1
LITTORAL	92,9	92,5	92,7	80,5	85,2	82,8	91,8	91,9	91,8
NORD	62,1	62,0	62,0	40,2	32,7	36,5	45,1	39,3	42,2
NORD-OUEST	90,0	88,9	89,4	74,2	72,8	73,5	79,1	77,9	78,5
OUEST	93,0	90,9	92,0	87,4	88,3	87,9	89,6	89,3	89,4
SUD	94,9	94,1	94,5	87,8	88,5	88,1	90,2	90,4	90,3
SUD-OUEST	87,7	88,0	87,8	81,5	80,2	80,9	83,8	83,0	83,4
ENSEMBLE	84,5	82,8	83,7	60,2	57,0	58,6	70,0	67,5	68,8

En milieu rural, le taux de fréquentation scolaire à 6 ans est de 57,0% chez les filles et de 60,2% chez les garçons. Cette situation est interpellatrice à plus d'un titre. Car à 6 ans, les enfants étant encore trop jeunes pour travailler, leur principale occupation devrait être la fréquentation d'une école. Mais le milieu de résidence et certaines considérations socioculturelles constituent parfois des obstacles. En effet, la situation décrite ci-dessus au niveau national cache de nombreuses disparités régionales. Ainsi, si dans les régions du Centre, du Littoral, du Sud, du Sud-Ouest et de l'Ouest, plus de 80% des enfants de 6 ans sont scolarisés, dans les régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-nord (où vivent un peu plus de 40% des enfants de 6 ans), moins de la moitié l'est.

3.2.1.2. Niveau global de scolarisation dans l'enseignement primaire

En matière de scolarisation, les indicateurs les plus usuels sont les taux bruts de scolarisation et les taux nets de scolarisation. Le TBS mesure en quelque sorte la capacité d'accueil du système éducatif par rapport à un niveau d'enseignement donné, alors que le TNS met en exergue la capacité du système éducatif à mobiliser les populations d'âge scolaire. De ce fait, l'idéal serait que le taux net, surtout dans l'enseignement primaire, soit égal à 100%.

Etant donné que le système éducatif camerounais est constitué du sous-système anglophone et du sous-système francophone et que les durées de scolarisation dans le primaire sont respectivement de 7 ans et de 6 ans, 2 tranches d'âges de population scolarisable ont été prises en compte dans le calcul des TBS et des TNS :

- la population scolarisable de 6 à 11 ans pour les régions à prédominance francophone que sont l'Adamaoua, le Centre, l'Est, l'Extrême-Nord, le Littoral, le Nord, l'Ouest, le Sud ;
- la population scolarisable de 6 à 12 ans pour les régions à prédominance anglophone que sont le Nord-Ouest et le Sud-Ouest.

Cette option a été retenue du fait qu'il est difficile de spécifier au dénominateur, la population scolarisable du sous-système anglophone et celle du sous-système francophone. En outre, il est difficile de savoir exactement dans quel sous-système se trouvent les enfants déclarés dans le « système bilingue ».

■ Taux Brut de Scolarisation (TBS) dans le primaire

Le TBS dans l'enseignement primaire est de 105,8% dont 115,1% en milieu urbain et 98,9% en milieu rural. Cet indicateur global du niveau de fréquentation scolaire dans le primaire ne tient pas compte de l'âge réglementaire pour ce cycle d'études. En effet, au numérateur, on retrouve aussi bien des enfants ayant l'âge réglementaire que des enfants ayant dépassé ou n'ayant pas encore atteint cet âge.

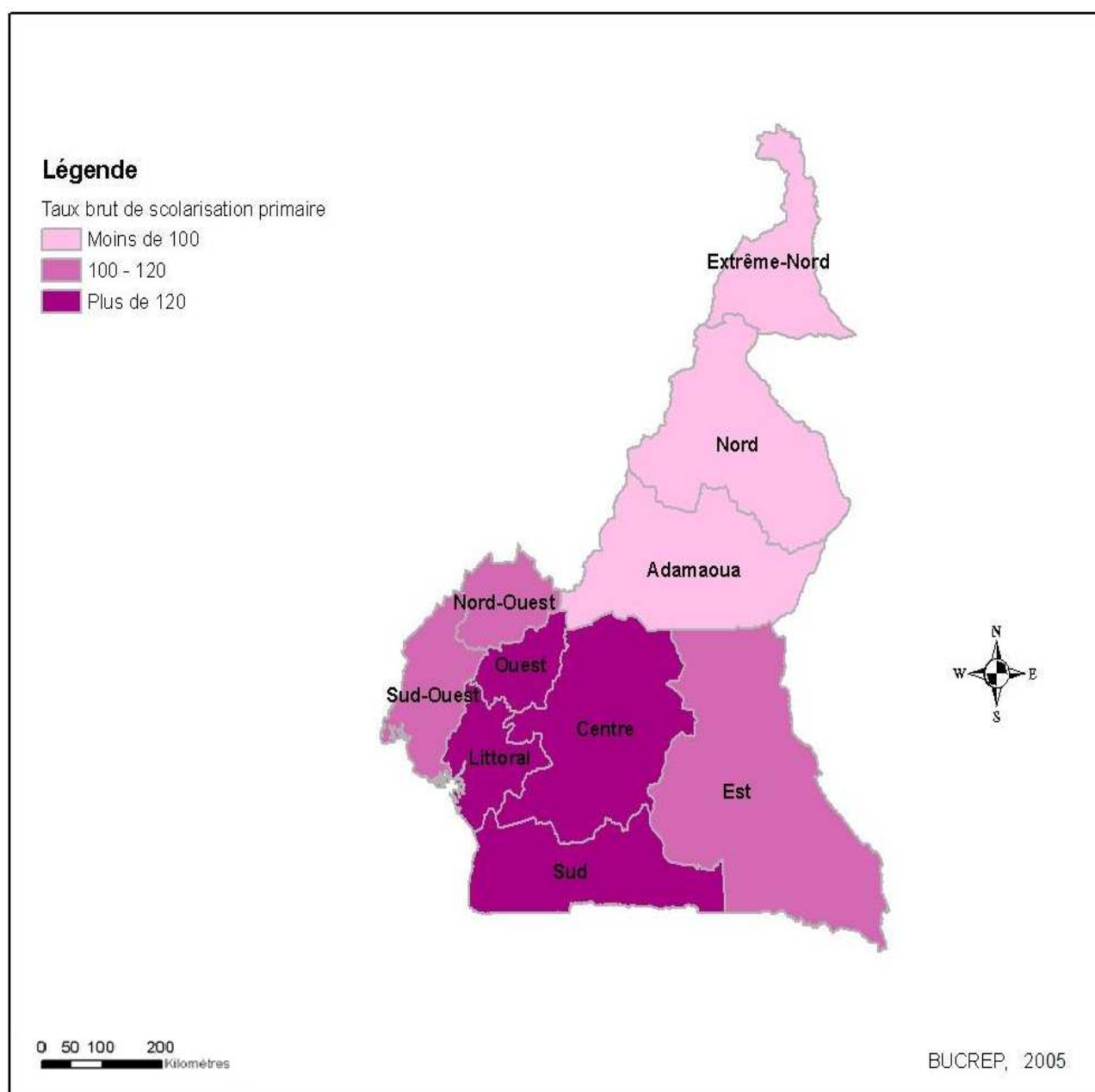
Ce taux permet d'apprécier/mesurer le nombre de places disponibles dans les établissements scolaires et leur utilisation. Ainsi, à l'observation, il semble avoir davantage d'enfants scolarisés que prévu en milieu urbain par rapport au milieu rural et davantage chez les garçons par rapport aux filles.

Les niveaux de TBS dans le primaire permettent de distinguer 3 grands groupes de régions à savoir :

- les régions de faible niveau de scolarisation (TBS inférieur à 100%) : Nord, Extrême-Nord et Adamaoua ;
- les régions de scolarisation moyenne (TBS compris entre 100 et 120%) : Sud-Ouest, Nord-Ouest et Est ;
- les régions de niveau de scolarisation élevé (TBS supérieur à 120%) : Littoral, Centre, Sud et Ouest.

La carte 3.1 permet de mieux visualiser ces différences de niveaux de scolarisation entre régions.

Carte 3.1. Distribution régionale du taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire pour les 6-11 / 6-12 ans – Cameroun, 2005



L'analyse régionale permet par ailleurs de constater que la région de l'Ouest enregistre le TBS le plus élevé alors que la région du Nord enregistre le taux le plus faible. En effet, le TBS à l'Ouest s'élève à 130,1% tandis qu'il est de 83,8% au Nord. En d'autres termes, ce taux indique que dans la région de l'Ouest, 30 enfants scolarisés sur 100 dans le primaire ne devraient pas être dans le système éducatif si les limites d'âge étaient respectées. Car des TBS supérieurs à 100 signifient qu'il existe des entrées précoces d'enfants de moins de 6 ans dans le cycle primaire et des sorties tardives d'enfants âgés de plus de 11 et 12 ans, l'âge légal de fréquentation scolaire dans le primaire étant compris entre 6-11 ans dans le sous-système francophone et entre 6-12 ans dans le sous-système anglophone.

Tableau 3.6. Taux brut de scolarisation dans le primaire par région selon le milieu de résidence et le sexe (6-11 / 6-12 ans) – Cameroun, 2005

REGION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
ADAMAOUA	116,8	105,9	111,5	76,7	68,1	72,5	91,2	81,9	86,6
CENTRE	119,6	119,1	119,3	135,2	132,7	134,0	124,6	123,2	123,9
EST	121,5	117,0	119,3	108,5	102,6	105,7	113,1	107,8	110,5
EXTREME-NORD	101,3	96,9	99,2	86,1	73,5	79,9	89,3	78,3	84,0
LITTORAL	121,7	120,1	120,9	127,9	124,1	126,0	122,3	120,5	121,4
NORD	114,4	104,1	109,3	83,5	65,7	74,8	91,5	75,8	83,8
NORD-OUEST *	109,0	106,5	107,8	107,8	105,1	106,5	108,2	105,6	106,9
OUEST	127,1	123,8	125,5	134,4	131,7	133,1	131,5	128,6	130,1
SUD	123,6	123,5	123,5	132,9	131,3	132,1	129,5	128,4	129,0
SUD-OUEST *	103,5	102,6	103,0	107,6	105,8	106,7	106,1	104,6	105,3
ENSEMBLE	116,5	113,7	115,1	102,8	94,7	98,9	108,6	102,9	105,8

** Pour les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ce sont les tranches d'âges 6 à 12 ans qui ont été considérées*

Mais ces taux régionaux d'ensemble cachent des spécificités selon le milieu de résidence. Au niveau national, le TBS est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Toutefois, dans 5 régions (Centre, Littoral, Ouest, Sud et Sud-Ouest), c'est en milieu rural que les taux sont plus élevés. Il faut à nouveau souligner que des TBS supérieurs à 100% sont parfois révélateurs de la présence dans le cycle d'études d'enfants n'ayant pas l'âge réglementaire.

Pour mieux saisir le niveau réel de fréquentation scolaire des enfants ayant l'âge réglementaire pour un niveau d'enseignement donné, on calcule très souvent le taux net. Cet indicateur exclut du calcul les enfants qui sont entrés précocement dans le cycle d'enseignement et ceux qui y sont entrés ou restés tardivement.

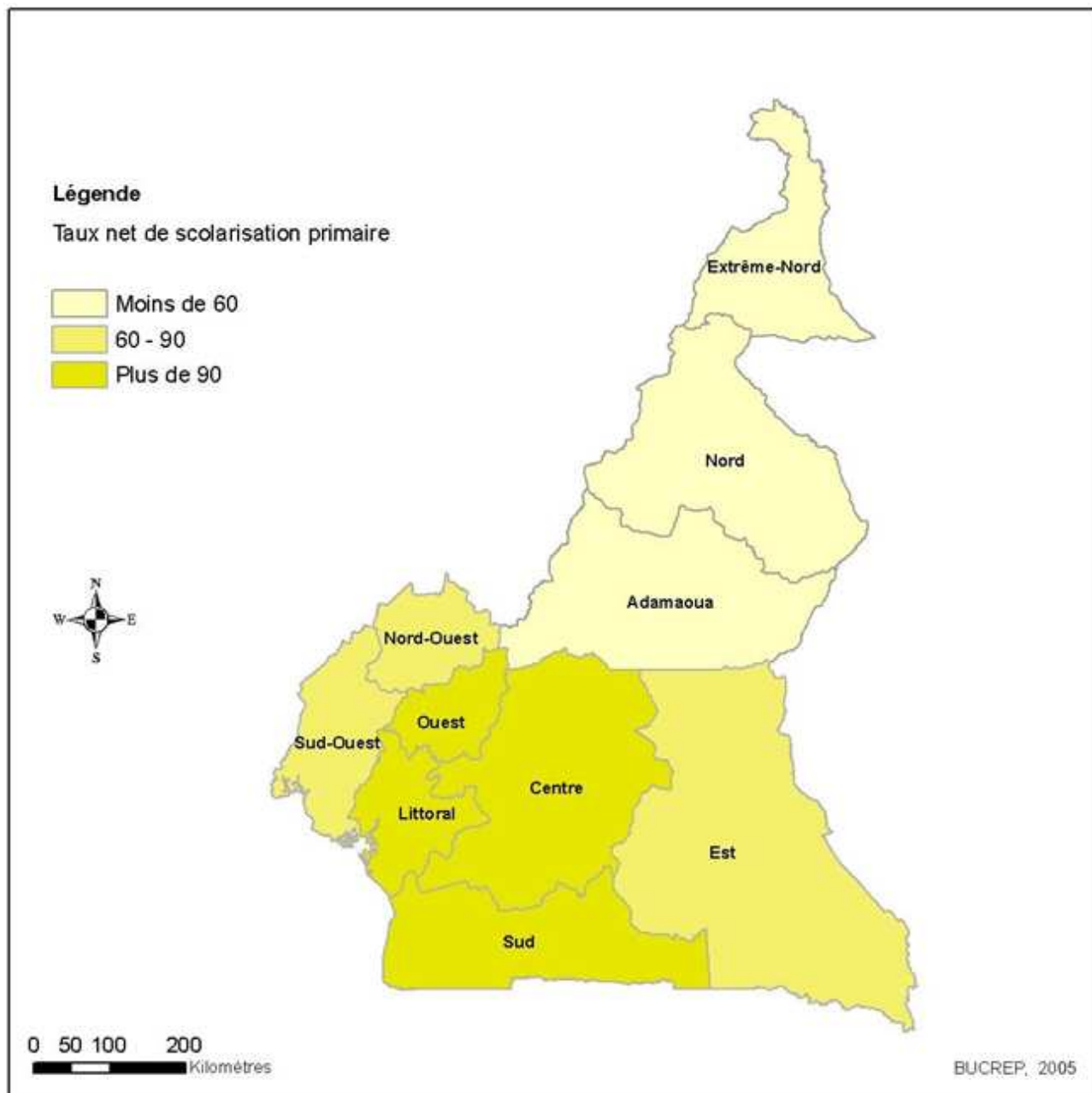
▪ ***Taux Net de Scolarisation (TNS) dans le primaire***

Selon les résultats du 3^{ème} RGPH, le TNS au Cameroun est de 75,5% pour l'ensemble du pays. Ce taux est de 85,0% en milieu urbain et de 68,4% en milieu rural soit une différence d'environ 17 points entre les deux milieux. Pour l'ensemble du pays, les différences entre garçons et filles n'atteignent pas 3 points.

L'analyse spatiale des TNS dans le primaire met également en évidence 3 grands groupes de régions à savoir :

- les régions de faible niveau de scolarisation (TNS inférieur à 60%) : Extrême-Nord, Nord et Adamaoua ;
- les régions de scolarisation moyenne (TNS compris entre 75 et 90%) : Est, Nord-Ouest et Sud-Ouest ;
- les régions de niveau de scolarisation élevé (TNS supérieur à 90%) : Littoral, Centre, Ouest et Sud.

Carte 3.2. Distribution régionale du taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire pour les 6-11 / 6-12 ans – Cameroun, 2005



En dehors de la région du Centre où la scolarisation semble légèrement en faveur du milieu rural, et des régions de l'Ouest et du Sud-ouest (où la différence est d'environ 1 point), dans les autres régions du pays, les TNS sont meilleurs en milieu urbain qu'en milieu rural.

Il faut noter que les régions les moins scolarisées (Extrême-Nord, Nord et Adamaoua), qui ont des TNS inférieurs à la moyenne nationale d'environ 20 points, sont aussi celles dans lesquelles les écarts urbain-rural sont plus accentués. Cependant, le classement n'est pas le même que celui observé au niveau des TNS.

L'écart urbain-rural le plus important est observé dans la région de l'Adamaoua (environ 26 points), suivi de la région du Nord (23 points) et de celle de l'Extrême-Nord (environ 13 points).

Tableau 3.7. Taux net de scolarisation dans le primaire par région selon le milieu de résidence et le sexe (6-11 / 6-12 ans) – Cameroun, 2005

REGION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
ADAMAOUA	76,3	70,6	73,5	49,6	44,9	47,3	59,2	54,3	56,8
CENTRE	90,9	90,6	90,7	90,9	91,2	91,1	90,9	90,8	90,8
EST	85,0	84,2	84,6	73,5	71,2	72,4	77,5	75,9	76,7
EXTREME-NORD	66,0	63,7	64,9	54,9	48,5	51,8	57,3	51,6	54,5
LITTORAL	91,2	90,5	90,8	85,9	86,7	86,3	90,7	90,2	90,4
NORD	74,7	70,2	72,5	53,9	44,8	49,5	59,3	51,5	55,5
NORD-OUEST *	85,2	84,2	84,7	80,9	79,9	80,4	82,3	81,3	81,8
OUEST	91,8	91,2	91,5	91,3	91,0	91,1	91,5	91,1	91,3
SUD	92,5	92,6	92,6	90,8	91,3	91,0	91,4	91,8	91,6
SUD-OUEST *	83,1	83,1	83,1	82,8	82,2	82,5	82,9	82,5	82,7
ENSEMBLE	85,5	84,4	85,0	70,2	66,5	68,4	76,7	74,2	75,5

** Pour les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ce sont les tranches d'âges 6 à 12 ans qui ont été considérées*

Les statistiques indiquent que les régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord et du Nord sont généralement les moins scolarisées du pays. A cet effet, l'Etat a défini le Septentrion comme l'une des zones d'éducation prioritaire (ZEP). Les résultats du 3^{ème} RGPH corroborent ce choix. En effet, ces 3 régions regroupent à elles seules environ 36% de la population potentiellement scolarisable dans le primaire.

De même, des efforts considérables doivent être fournis en faveur de la scolarisation en milieu rural, car ce milieu compte 57% de la population scolarisable du Cameroun.

Les taux de scolarisation susmentionnés peuvent en fait traduire des différences entre le milieu urbain et le milieu rural en matière d'offre scolaire, de niveau de vie des ménages, de facteurs socioculturels, etc. Le milieu urbain et le milieu rural n'étant pas dotés de la même façon en équipements et en infrastructures, il va sans dire que la fréquentation scolaire des enfants sera différente selon qu'on se trouve dans l'un ou l'autre milieu de résidence.

3.2.1.3. Situation des enfants d'âge scolaire obligatoire

Au Cameroun, la tranche d'âges de scolarité obligatoire est de 6 à 14 ans. Il est donc judicieux d'accorder une attention particulière à la situation de ces enfants en identifiant ceux qui ont l'opportunité d'être inscrits dans un établissement scolaire et ceux qui ne l'ont pas. Dans cette section, deux groupes de population ont été identifiés :

- les enfants ayant l'âge réglementaire du primaire : 6 à 11 ans / 6 à 12 ans ;
- les enfants ayant l'âge obligatoire d'être à l'école : 6 à 14 ans.

La situation scolaire de ces enfants est perçue à travers leur niveau de fréquentation scolaire, le poids de ceux qui ont provisoirement ou totalement abandonné l'école et le poids de ceux qui ne sont jamais allés à l'école.

Pour l'analyse régionale, l'ordre de classement des régions sera fonction de la tranche d'âges 6-14 ans car, sachant que le système éducatif camerounais souffre des phénomènes des abandons scolaires et des redoublements, il est plus judicieux d'analyser la situation du point de vue de l'ensemble des enfants ayant l'âge obligatoire d'être à l'école.

Tableau 3.8. Taux de fréquentation scolaire, de sortie scolaire précoce et de marginalisation scolaire des enfants 6-11 / 6-12 ans et de 6-14 ans par milieu de résidence selon le sexe – Cameroun, 2005

MILIEU DE RESIDENCE / TRANCHE D'AGES	TAUX DE FREQUENTATION SCOLAIRE			TAUX DE SORTIE SCOLAIRE PRECOCE			TAUX DE MARGINALISATION SCOLAIRE		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
Milieu urbain									
6-11 / 6-12 ans *	87,7	86,8	87,3	6,2	6,5	6,3	6,1	6,7	6,4
6-14 ans	84,7	83,2	84,0	9,8	10,5	10,1	5,5	6,3	5,9
Milieu rural									
6-11 / 6-12 ans *	70,7	67,0	68,9	8,9	9,1	9,0	20,4	23,9	22,1
6-14 ans	70,2	65,4	67,9	10,8	11,4	11,1	19,0	23,2	21,0
Ensemble									
6-11 / 6-12 ans *	77,9	75,5	76,8	7,8	8,0	7,9	14,3	16,5	15,3
6-14 ans	76,6	73,5	75,1	10,4	11,0	10,7	13,0	15,5	14,2

* Pour les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ce sont les tranches d'âges 6 à 12 ans qui ont été considérées

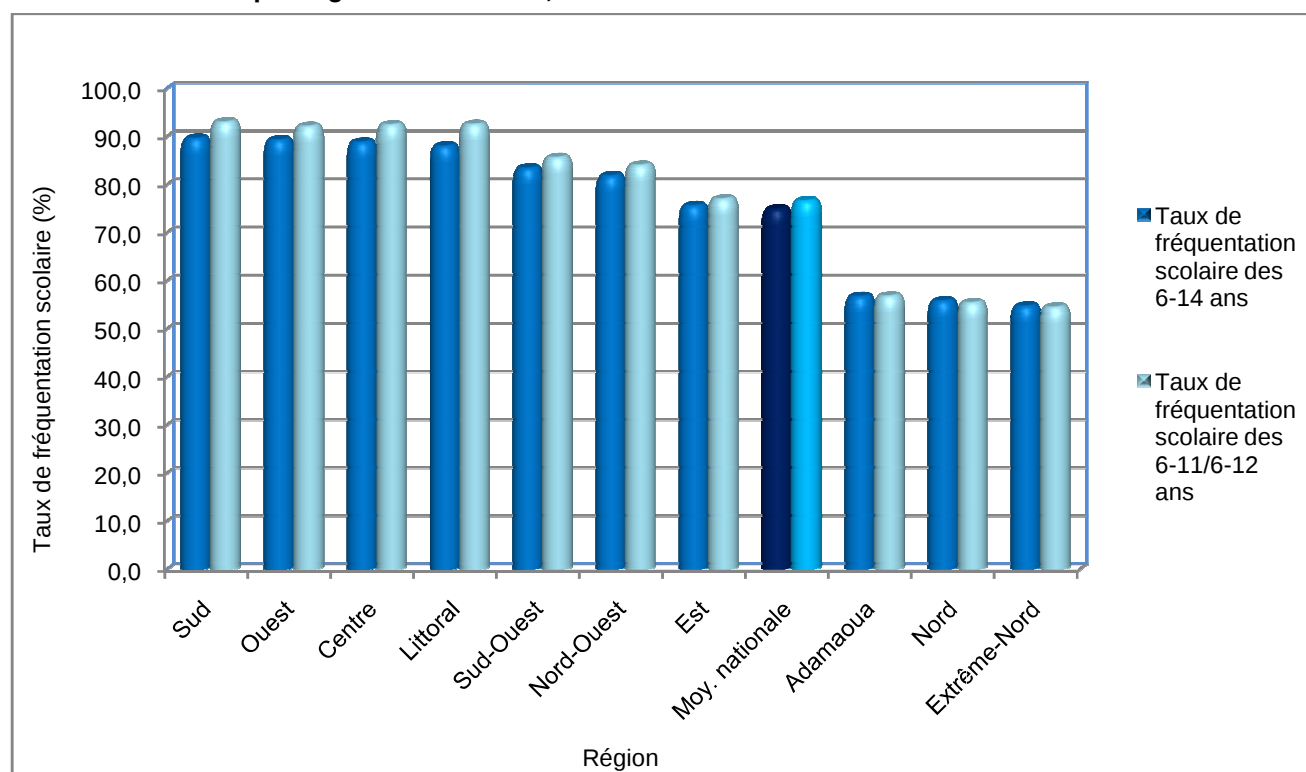
■ **Fréquentation scolaire des enfants**

Le taux de fréquentation scolaire calculé est la proportion des enfants d'une tranche d'âges fréquentant un établissement scolaire quelconque. Ainsi, dans la tranche d'âges 6-11 / 6-12 ans, ce taux est de 76,8% contre 75,1% dans la tranche de 6-14 ans. Cette situation révèle, comme noté en ce qui concerne le TNS, que les indicateurs de scolarisation sont encore loin d'atteindre les 100% souhaités par l'Etat.

Quel que soit le milieu de résidence, les enfants âgés de 6-14 ans sont moins scolarisés que les enfants de 6-11 / 6-12 ans. L'écart urbain-rural entre ces 2 tranches d'âges est plus accentué en milieu urbain où l'on enregistre une différence d'environ 3 points contre 1 point d'écart en milieu rural.

L'analyse régionale montre, comme précédemment avec les TBS et les TNS, que les niveaux de fréquentation scolaire les plus faibles sont enregistrés dans les régions du Septentrion (Extrême-Nord, Nord et Adamaoua). Le faible niveau de scolarisation dans cette partie du pays peut également être mis en parallèle avec la situation d'activité des enfants. En effet, les taux d'activité des enfants de 6-14 ans les plus élevés sont respectivement de 20,2%, 17,1% et 8,2% à l'Extrême-Nord, au Nord et dans l'Adamaoua.

Graphique 3.3. Taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-11 / 6-12 ans et de 6-14 ans par région – Cameroun, 2005



* Moy. nationale : Moyenne nationale

Par ailleurs, en classant les taux de fréquentation scolaire par rapport aux enfants de 6-14 ans, les régions enregistrant les meilleurs niveaux sont, selon l'ordre décroissant : le Sud, l'Ouest, le Centre, le Littoral, le Sud-Ouest, le Nord-Ouest et l'Est¹⁷.

■ ***Sortie scolaire précoce des enfants***

La sortie précoce des enfants est une tentative d'analyse des abandons scolaires. Elle permet de saisir les enfants d'âge scolaire ayant déjà fréquenté, mais ne fréquentant plus. Il s'agit en fait d'enfants déscolarisés c'est-à-dire ayant abandonné l'école. Toutefois, il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit d'abandons scolaires temporaires ou définitifs.

La précocité de la sortie scolaire (ou de l'abandon scolaire) est liée à l'âge de l'enfant. Car, entre 6 ans et 14 ans, un enfant au Cameroun est supposé fréquenter un établissement scolaire. La déscolarisation des enfants de cette tranche d'âges devraient donc constituer un sujet de préoccupation.

Bien que les tranches d'âges spécifiées concernent essentiellement les niveaux d'enseignement primaire et secondaire, qui accueillent les enfants de 6 à 14 ans, l'analyse sera faite de manière globale (selon les régions, le milieu de résidence et le sexe).

Il ressort du tableau 3.8, qu'au Cameroun, sur 100 enfants de 6-11 / 6-12 ans, environ 8 ont abandonné précocement l'école et sur 100 enfants de 6-14 ans, environ 11 sortent précocement du système éducatif (primaire ou secondaire).

Selon le milieu de résidence, les taux de sortie scolaire précoce sont de 6,3% en milieu urbain et de 9,0% en milieu rural pour les enfants de 6-11 / 6-12 ans. Pour les enfants de 6-14 ans, ces taux sont respectivement de 10,1% et 11,1%. En termes d'écart urbain-rural, la différence est seulement d'un point pour la tranche d'âges 6-14 ans alors qu'elle est d'environ 3 points pour la tranche d'âges 6-11 / 6-12 ans.

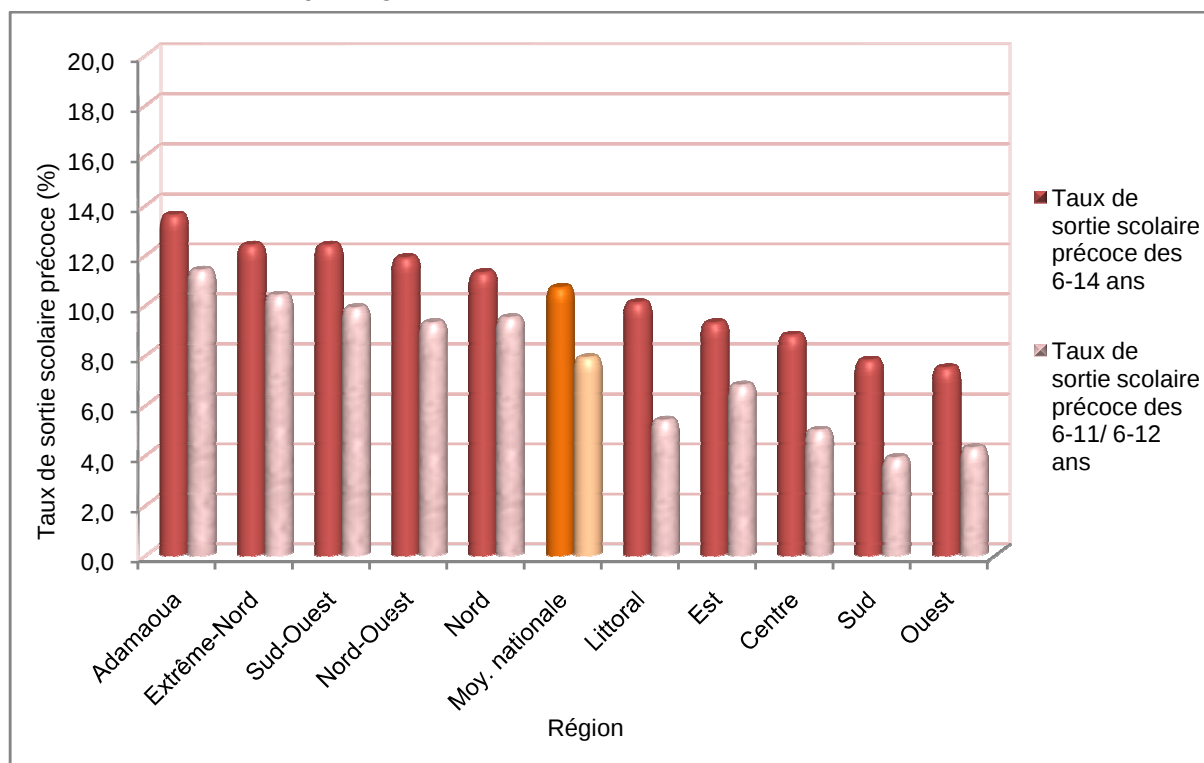
L'écart garçon-fille révèle que les filles sortent plus précocement du système éducatif que les garçons. La situation est identique quel que soit le milieu de résidence.

L'analyse selon les régions met en évidence une situation différente de celle déjà constatée. En effet, bien que les régions du Septentrion maintiennent leur position de zone de sous-scolarisation (avec des taux de sortie scolaire précoce supérieurs à la moyenne nationale), il se trouve que les régions du Sud-Ouest et du

¹⁷ Voir Annexes, tableaux A.11 et A.12.

Nord-Ouest subissent aussi fortement le phénomène et se classent même devant la région du Nord. On peut ainsi penser à une entrée précoce de ces enfants dans la vie active. Lors du premier recensement en 1976, le même phénomène avait été constaté. En effet, les régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest étaient classées parmi les 4 premières régions ayant enregistré les taux d'abandon scolaire les plus élevés.

Graphique3.4. Taux de sortie scolaire précoce des enfants de 6-11 / 6-12 ans et de 6-14 ans par région – Cameroun, 2005

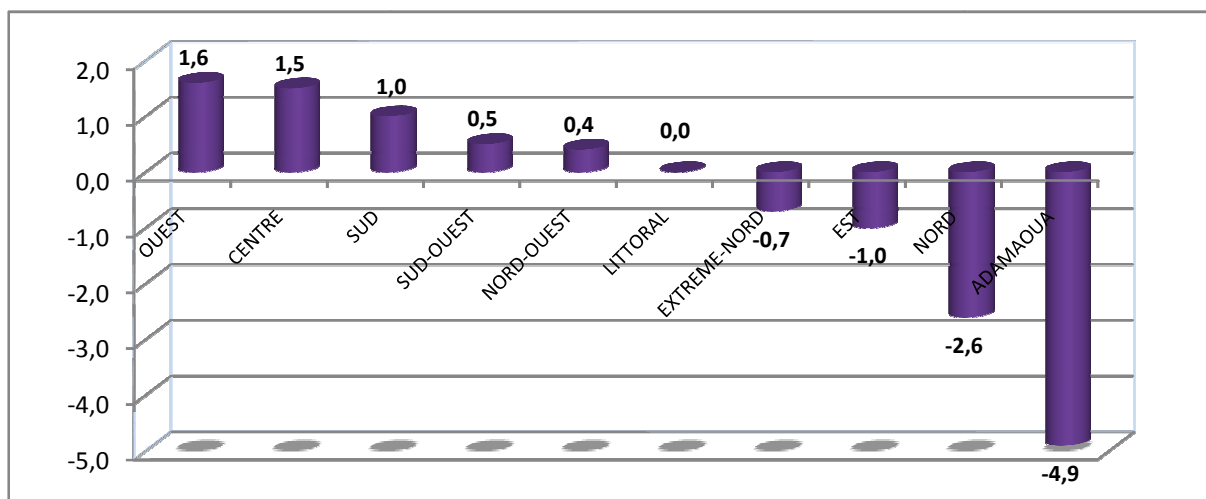


Il faut noter aussi que dans l'ensemble des régions du Septentrion, la région de l'Adamaoua, qui de façon générale est mieux scolarisée que les 2 autres, a le taux de sortie scolaire le plus élevé (11,4% pour les 6-11 / 6-12 ans et 13,6% pour les 6-14 ans). Cette situation est due en grande partie aux abandons en milieu rural. Ce qui laisse penser que l'enclavement des zones et le niveau de vie précaire des populations sont autant d'entraves à la durée d'études des enfants.

Contrairement à la tendance générale, l'on se rend compte que les enfants du milieu urbain dans les régions de l'Ouest, du Centre, du Sud, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest sortent plus précocement du système éducatif que ceux du milieu rural.

Le graphique 3.5 met en relief les écarts observés entre les deux milieux de résidence. L'écart positif signifie que le taux de sortie scolaire précoce est plus élevé en zone urbaine alors que l'écart négatif signifie qu'il est plus élevé en zone rurale.

Graphique 3.5. Ecart urbain-rural des taux de sortie scolaire précoce des enfants de 6-14 ans



Les sorties scolaires élevées en milieu urbain sont probablement le reflet du contexte socio-économique dans lequel vivent les ménages. Bien que la culture de la scolarisation des enfants soit répandue en milieu urbain, le contexte socio-économique crée des conditions qui ne permettent pas toujours aux ménages de maintenir les enfants dans le système éducatif.

Il faut également noter que les zones urbaines sont des zones d'attraction et dans ce cas, il est probable que des personnes venant des zones rurales se soient installées en zone urbaine tout en gardant les comportements socioculturels du milieu dont elles sont issues. Mais tout ceci reste dans l'ordre des suppositions. Seules des études plus approfondies peuvent mettre en évidence les principaux facteurs explicatifs de ces constats.

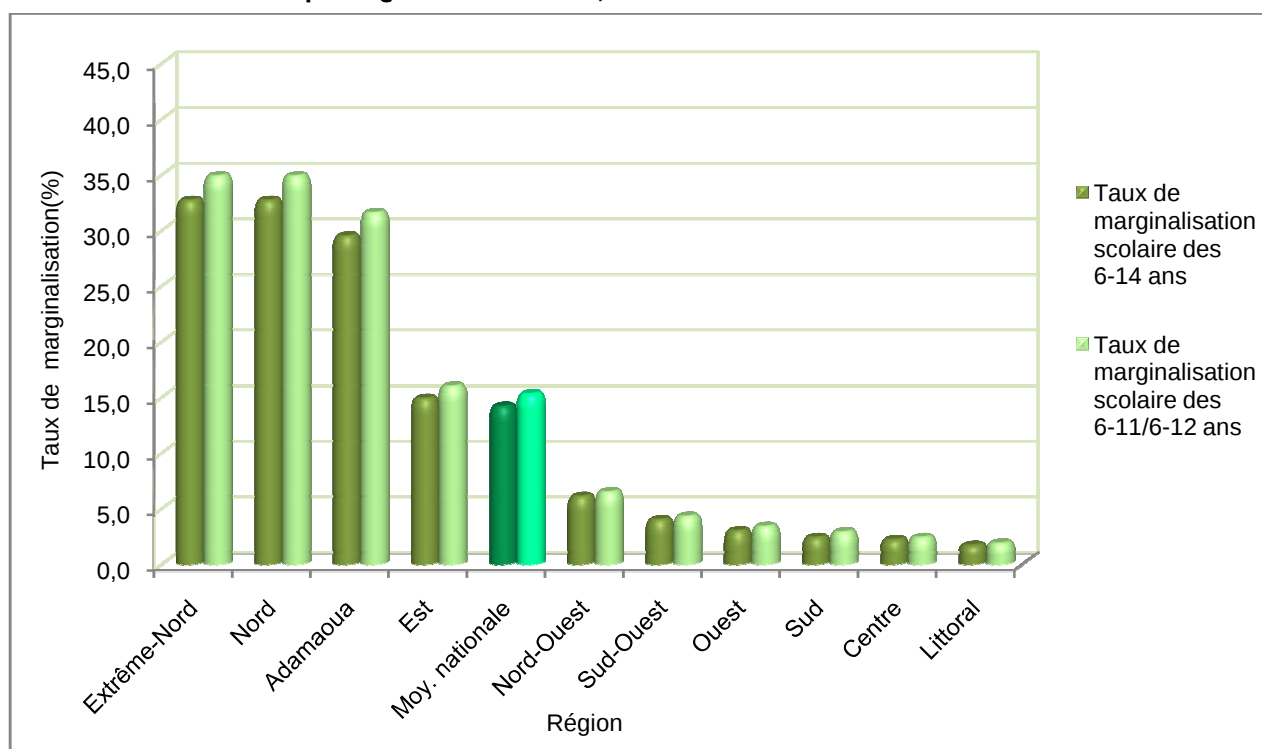
▪ ***Marginalisation scolaire des enfants***

Le taux de marginalisation est le rapport entre le nombre total d'enfants d'âge scolaire n'ayant jamais été scolarisés et l'effectif total de la population de ce groupe d'âges.

Le tableau 3.8 indique que, sur 100 enfants de 6-11 / 6-12 ans au Cameroun, 15,3% n'ont jamais été à l'école et sur 100 enfants de 6-14 ans, 14,2% d'entre eux sont marginalisés pour l'ensemble (dont 5,9% en milieu urbain et 21,0% en milieu rural). La fracture marquée des taux de marginalisation, d'environ 15 points entre le milieu urbain et le milieu rural, signifie que les enfants marginalisés du Cameroun proviennent pour la plupart des milieux ruraux. Ce qui laisse penser que l'urbanisation favoriserait la scolarisation, car les infrastructures scolaires et les ressources humaines en éducation y sont plus importantes et l'environnement est plus propice à la scolarisation des enfants.

Ce taux de marginalisation, bien que global, montre que beaucoup d'efforts restent encore à faire. A défaut de faire de l'Education Pour Tous une réalité, la fracture urbain-rural déjà existante devrait également constituer une préoccupation car les enfants marginalisés du milieu rural courent plus le risque de ne jamais fréquenter que ceux du milieu urbain. A l'observation, de manière générale, la marginalisation tient aussi au genre : les filles sont scolairement plus marginalisées que les garçons, que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, situation probablement liées aux pratiques et pesanteurs socioculturelles (préférence des garçons, mariages précoces...).

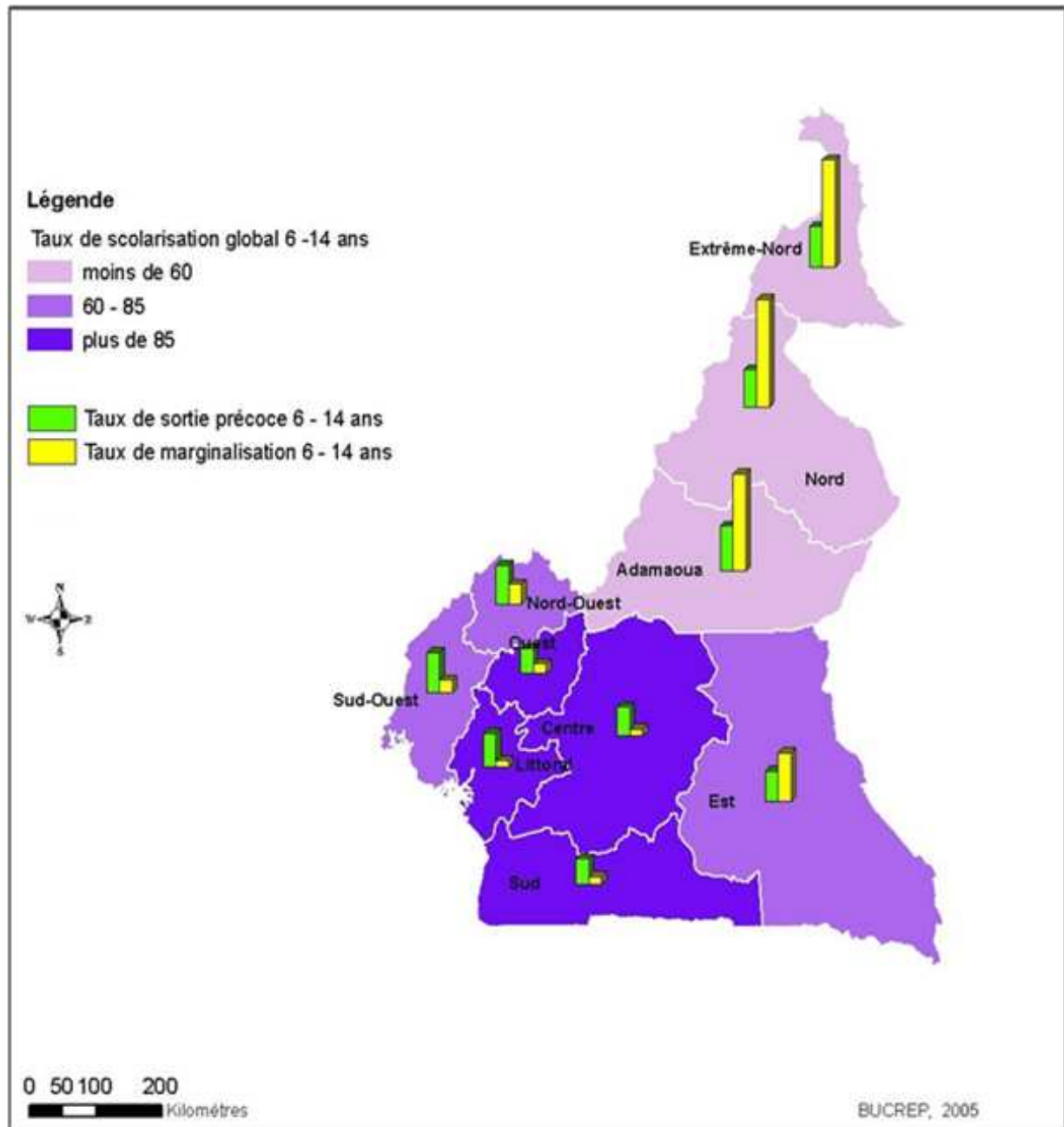
Graphique 3.6. Taux de marginalisation scolaire des enfants de 6-11 / 6-12 ans et de 6-14 ans par région – Cameroun, 2005



L'analyse selon les régions fait apparaître que la marginalisation des 6-14 ans est plus accentuée dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua avec des taux respectifs de 32,7%, 32,7% et 29,5%¹⁸. Appelées Zones d'Education Prioritaires (ZEP), ces régions restent les lieux où la vulnérabilité de la petite enfance est encore accrue. Cependant, les régions du Littoral et du Centre, avec des taux de marginalisation respectifs de 1,7% et 2,2%, à défaut d'éradiquer le phénomène, connaissent des avancées notables. L'écart urbain-rural apparaît plus accentué avec près de 20 points pour les régions de l'Adamaoua et du Nord, et environ 13 points pour la région de l'Extrême-Nord.

¹⁸ Voir Annexes, tableau A.16.

Carte 3.3. Distribution régionale du taux de scolarisation global, du taux de sortie scolaire précoce et du taux de marginalisation scolaire des enfants de 6 à 14 ans – Cameroun, 2005



A 10 ans de l'échéance de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), des poches de résistance subsistent toujours au Cameroun en ce qui concerne l'éducation pour tous. Cette situation, perçue différemment selon les régions, le sexe ou le milieu de résidence, est due à certaines pesanteurs socioéconomiques et culturelles, malgré les efforts du Gouvernement.

3.2.2. Niveaux de scolarisation dans l'enseignement secondaire

L'enseignement secondaire est le 2^{ème} niveau d'enseignement après le cycle primaire. En 2005, dans le sous-système francophone, la tranche d'âges réglementaire pour ce niveau d'enseignement était de 12-18 ans et dans le sous-système anglophone, il était de 13-19 ans.

Contrairement à la situation observée pour la scolarisation au primaire, dans le secondaire, on n'enregistre pas de TBS supérieur ou égal à 100. En effet, la scolarisation au niveau secondaire n'est pas aussi répandue que dans le primaire.

■ *Taux Brut de Scolarisation (TBS) dans le secondaire*

Dans aucune région, même dans les régions les mieux scolarisées de l'Ouest, du Sud et du Centre, les taux ne sont pas proches de ceux observés dans le primaire. Les TBS sont presque partout inférieurs à 50%.

En considérant le milieu de résidence, les taux les plus faibles sont enregistrés dans le milieu rural. Par ailleurs, on s'aperçoit que les régions enregistrant les taux les plus faibles en milieu urbain (régions du septentrion) ont des inégalités entre sexes plus importantes. On se serait attendu à une situation identique en milieu rural, mais la région du Sud, qui a pourtant un taux de scolarisation supérieur à la moyenne nationale, figure parmi les régions dont l'écart garçons-filles est relativement élevé.

Tableau 3.9. Taux brut de scolarisation dans le secondaire par région selon le milieu de résidence et le sexe (12-18 / 13-19 ans) – Cameroun, 2005

REGION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
ADAMAOUA	38,3	26,9	32,7	10,3	4,1	7,1	23,0	13,7	18,3
CENTRE	58,8	57,1	57,9	33,8	29,2	31,6	52,1	50,2	51,1
EST	51,8	43,4	47,8	15,0	9,1	12,0	32,8	24,3	28,6
EXTREME-NORD	39,1	24,1	32,1	16,7	6,7	11,8	22,9	11,1	17,2
LITTORAL	56,8	57,1	57,0	37,8	35,4	36,7	55,4	55,7	55,6
NORD	40,4	27,2	34,2	13,5	4,3	8,8	23,2	11,8	17,5
NORD-OUEST *	51,7	52,6	52,2	29,8	29,5	29,6	39,4	39,5	39,5
OUEST	57,0	55,6	56,3	35,6	35,5	35,5	45,5	44,5	45,0
SUD	70,9	64,0	67,7	36,4	27,4	31,9	54,0	45,1	49,7
SUD-OUEST *	55,2	54,2	54,7	33,5	33,7	33,6	43,9	43,9	43,9
ENSEMBLE	53,4	50,2	51,8	24,1	18,4	21,3	39,5	35,1	37,3

* Pour les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ce sont les tranches d'âges 13 à 19 ans qui ont été considérées

➤ **Taux Net de Scolarisation (TNS) dans le secondaire**

En affinant le TBS, c'est-à-dire en considérant le taux net de scolarisation dans l'enseignement secondaire, on s'aperçoit qu'il n'atteint pas les 50%. Dans la région où il est le plus élevé (Littoral), il est de 45,8% et passe à moins de 20% dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua.

Les différences urbain-rural et garçon-fille sont également très accentuées. En effet, au niveau national, le TNS passe de 42,7% en milieu urbain à moins de 18% en milieu rural, soit environ 25 points de différence. Contrairement à la situation observée dans l'enseignement primaire où les écarts étaient plus grands dans les régions à faibles taux, au niveau du secondaire les différences urbain-rural sont fortes, quel que soit le niveau de scolarisation de la région. Les régions de l'Est et du Sud enregistrent des écarts urbain-rural supérieurs à la moyenne nationale.

Tableau 3.10. Taux net de scolarisation dans le secondaire par région selon le milieu de résidence et le sexe (12-18 / 13-19 ans) – Cameroun, 2005

REGION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
ADAMAOUA	31,9	22,7	27,4	9,3	3,8	6,4	19,5	11,8	15,6
CENTRE	48,6	47,4	48,0	28,5	25,2	26,9	43,2	41,9	42,6
EST	43,0	35,7	39,5	12,2	7,6	9,9	27,1	20,1	23,6
EXTREME-NORD	30,5	19,4	25,3	12,8	5,3	9,1	17,7	8,9	13,4
LITTORAL	46,6	47,3	46,9	31,7	29,6	30,7	45,5	46,2	45,8
NORD	32,4	22,2	27,6	10,3	3,5	6,8	18,3	9,6	14,0
NORD-OUEST *	43,0	44,0	43,5	25,1	24,6	24,8	33,0	33,0	33,0
OUEST	46,4	46,1	46,3	30,6	30,7	30,7	37,9	37,6	37,8
SUD	57,0	51,5	54,4	30,8	23,1	27,0	44,2	36,8	40,6
SUD-OUEST *	46,2	44,8	45,5	28,3	27,9	28,1	36,9	36,3	36,6
ENSEMBLE	43,8	41,6	42,7	19,9	15,5	17,7	32,5	29,2	30,8

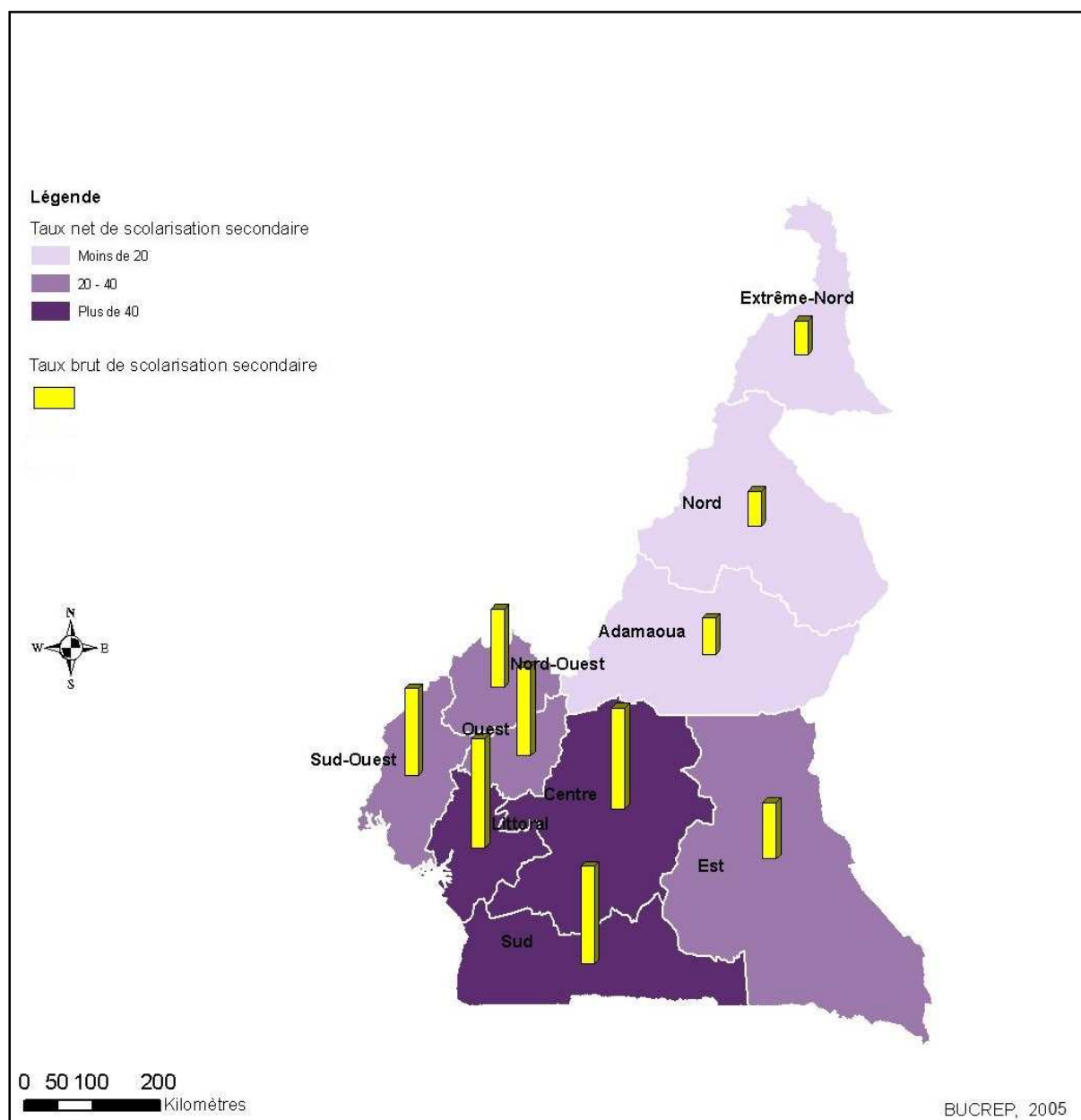
* Pour les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ce sont les tranches d'âges 13 à 19 ans qui ont été considérées

L'influence du milieu de résidence semble être déterminante. En effet, en considérant également le sexe de l'enfant scolarisé, on s'aperçoit que les écarts sont parfois importants entre ces deux milieux (même au sein de la population du même sexe). Mais, de façon générale, la scolarisation est plus faible chez les filles. L'influence de l'urbanisation semble si déterminante que les taux de scolarisation des filles vivant en milieu urbain sont partout supérieurs aux taux de scolarisation chez les garçons du milieu rural. La différence entre les garçons du milieu urbain et ceux du milieu rural est d'environ 24 points, celle des filles est d'environ 26 points.

Cependant, on peut observer que dans les régions les moins scolarisées, les différences entre sexes sont plus importantes en milieu urbain qu'en milieu rural.

Cette relative faiblesse de la scolarisation au secondaire peut être imputable au fait que des enfants de plus de 12 ans sont encore dans l'enseignement primaire (surtout en milieu rural). En effet, environ 16,7% de l'ensemble des enfants du cycle primaire ont 13 ans ou plus. En milieu rural, ils sont 19,3% contre 13,6% en milieu urbain. La carte 3.4 permet de mieux visualiser la répartition des TNS et TBS du secondaire au sein des régions du pays.

Carte 3.4. Distribution régionale du taux net et du taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire – Cameroun, 2005



3.2.2.1. Niveau de scolarisation dans l'enseignement secondaire 1^{er} cycle

Le taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire 1^{er} cycle permet de fournir une mesure plus précise de l'étendue de la participation des enfants de à ce niveau d'éducation. Dans le sous-système francophone, la tranche d'âges légale est de 12-15 ans et dans le sous-système anglophone, elle est de 13-17 ans.

Ainsi, du tableau 3.11, il ressort que sur 100 enfants de la tranche d'âges 12-15 / 13-17 ans au Cameroun, environ 27 sont scolarisés au 1^{er} cycle du secondaire. Ceci montre que 73,4% des enfants de 12-15 / 13-17 ans en âge de fréquenter l'enseignement secondaire 1^{er} cycle n'y sont pas inscrits. Par milieu de résidence, le TNS est de 39,0% en milieu urbain et 14,2% en milieu rural. L'écart urbain-rural de l'ensemble se situe à près de 25 points environ. Il est aussi à noter que le degré de participation des enfants de cette tranche d'âges est fonction des milieux de résidence. C'est ainsi que les enfants du milieu urbain sont plus scolarisés dans le secondaire 1^{er} cycle comparativement à ceux du milieu rural.

Les disparités garçon-fille semblent cependant moins accentuées, car l'écart garçon-fille se situe seulement à 0,3 point.

Tableau 3.11. Taux net de scolarisation dans le secondaire 1^{er} cycle par région selon le milieu de résidence et le sexe (12-15 / 13-17 ans) – Cameroun, 2005

REGION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
ADAMAOUA	23,1	18,6	20,9	4,9	2,3	3,6	12,9	9,2	11,1
CENTRE	45,1	45,5	45,3	21,0	20,8	20,9	37,8	38,9	38,4
EST	36,0	32,1	34,2	7,1	5,1	6,1	20,3	17,1	18,8
EXTREME-NORD	21,9	14,7	18,6	7,1	2,7	5,0	10,9	5,7	8,5
LITTORAL	43,4	45,7	44,6	25,5	25,3	25,4	41,9	44,3	43,1
NORD	23,7	16,9	20,5	5,5	1,6	3,6	11,7	6,7	9,3
NORD-OUEST *	40,8	42,4	41,6	22,4	22,9	22,7	30,1	31,3	30,7
OUEST	40,0	42,0	41,0	22,6	24,9	23,7	30,0	32,2	31,1
SUD	52,3	50,6	51,5	24,0	21,2	22,7	37,1	34,8	36,0
SUD-OUEST *	45,7	45,1	45,4	26,7	27,9	27,3	35,4	36,3	35,8
ENSEMBLE	39,0	39,0	39,0	14,9	13,5	14,2	26,7	26,4	26,6

* Pour les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ce sont les tranches d'âges 13 à 17 ans qui ont été considérées

Au niveau régional, c'est dans la région du Littoral que l'on note un degré de participation des enfants de 12-15 / 13-17 ans plus élevé (43,1%) à ce niveau d'enseignement. Le degré de participation des enfants de cette tranche d'âges le plus bas est enregistré dans la région de l'Extrême-Nord (8,5%).

Selon le sexe, la fréquentation scolaire des filles de 12-15 / 13-17 ans reste faible dans les régions septentrionales, tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Il en est de même pour les régions de l'Est et du Sud. La situation apparaît tout autre pour ce qui est des régions du Centre, du Littoral, de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest où le degré de participation des filles à ce niveau d'enseignement se trouve être meilleur que celui des garçons pour l'ensemble, et surtout en milieu urbain.

3.2.2.2. Niveau de scolarisation dans l'enseignement secondaire 2nd cycle

A l'observation, les TNS dans l'enseignement secondaire 2nd cycle pour les enfants de 16-18 / 18-19 ans au Cameroun sont faibles. En effet, il ressort du tableau 3.12 que, 11,3% des jeunes de 16-18 / 18-19 ans au Cameroun sont inscrits dans l'enseignement secondaire 2nd cycle pour l'ensemble du pays, soit 16,3% en milieu urbain et 4,6% en milieu rural. Autrement dit, sur 100 enfants de cette tranche d'âges, environ 89 ne fréquentent pas l'enseignement secondaire 2nd cycle. Mais cette situation est relative dans la mesure où des enfants de cette tranche d'âges peuvent être inscrits dans d'autres niveaux d'enseignement.

Tableau 3.12. Taux net de scolarisation dans le secondaire 2nd cycle par région selon le milieu de résidence et le sexe (16-18 / 18-19 ans) – Cameroun, 2005

REGION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
ADAMAOUA	11,9	7,5	9,7	1,0	0,6	0,8	6,3	3,5	4,8
CENTRE	19,3	18,4	18,8	7,1	5,3	6,2	16,5	15,5	16,0
EST	13,2	10,1	11,7	2,1	1,0	1,5	8,0	5,0	6,4
EXTREME-NORD	12,2	5,9	9,3	4,5	1,2	2,7	6,9	2,4	4,6
LITTORAL	17,2	15,9	16,5	7,4	5,8	6,6	16,6	15,3	15,9
NORD	12,0	6,7	9,5	3,4	0,9	2,0	6,8	2,8	4,7
NORD-OUEST *	23,4	22,7	23,1	11,9	9,4	10,5	17,6	15,5	16,5
OUEST	17,9	15,8	16,9	7,9	5,9	6,8	13,1	10,7	11,9
SUD	19,3	14,9	17,3	6,5	3,0	4,6	13,9	9,0	11,5
SUD-OUEST *	22,1	20,7	21,4	10,1	8,5	9,3	16,5	14,9	15,7
ENSEMBLE	17,3	15,3	16,3	5,9	3,4	4,6	12,6	10,0	11,3

* Pour les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ce sont les tranches d'âges 18 à 19 ans qui ont été considérées

L'analyse régionale révèle que le degré de participation des enfants de 16-18 / 18-19 ans est élevé dans la région du Nord-Ouest et plus bas dans la région de l'Extrême-Nord. L'écart urbain-rural se situe à moins de 9 points pour les régions septentrionales, et à plus de 10 points pour les autres régions. Selon le sexe, l'écart garçon-fille se situe au plus à 4 points de manière générale pour toutes les régions.

3.2.3. Niveau de scolarisation dans l'enseignement supérieur

Selon les résultats du 3^{ème} RGPH de 2005, les jeunes âgés de 19 à 24 ans représentent environ 11% de l'ensemble de la population, soit un effectif de 1.971.012. Le TBS dans l'enseignement supérieur s'élève à 10,7%. Par sexe, il est de 11,9% chez les hommes et de 9,6% chez les femmes.

Il convient de relever que le TBS dans l'enseignement supérieur est un indicateur qui pose des difficultés d'appréciation dans la mesure où un individu ayant le statut d'étudiant peut résider, au moment de la collecte, dans une région ne disposant d'aucune infrastructure d'enseignement supérieur.

Tableau 3.13. Taux brut de scolarisation dans le supérieur par région selon le milieu de résidence et le sexe (19-24 / 20-24 ans) – Cameroun, 2005

REGION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
ADAMAOUA	10,0	5,9	7,9	10,6	4,2	7,1	10,4	4,9	7,5
CENTRE	27,1	24,2	25,6	2,6	2,5	2,6	22,7	20,1	21,3
EST	4,3	2,3	3,3	0,2	0,1	0,1	2,0	1,0	1,5
EXTREME-NORD	2,4	1,5	2,0	0,3	0,1	0,1	0,9	0,4	0,6
LITTORAL	20,5	17,9	19,2	3,2	2,5	2,9	19,6	17,2	18,3
NORD	7,6	4,9	6,3	0,1	0,1	0,1	2,8	1,5	2,1
NORD-OUEST *	13,6	13,6	13,6	2,0	1,6	1,7	7,5	6,6	7,0
OUEST	12,9	9,1	11,0	2,8	1,3	1,9	8,9	5,4	6,9
SUD	4,3	2,9	3,6	0,6	0,4	0,5	2,5	1,6	2,0
SUD-OUEST *	16,3	16,1	16,2	2,7	2,3	2,5	9,7	9,3	9,5
ENSEMBLE	17,9	15,8	16,8	1,9	1,1	1,5	11,9	9,6	10,7

* Pour les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ce sont les tranches d'âges 20 à 24 ans qui ont été considérées

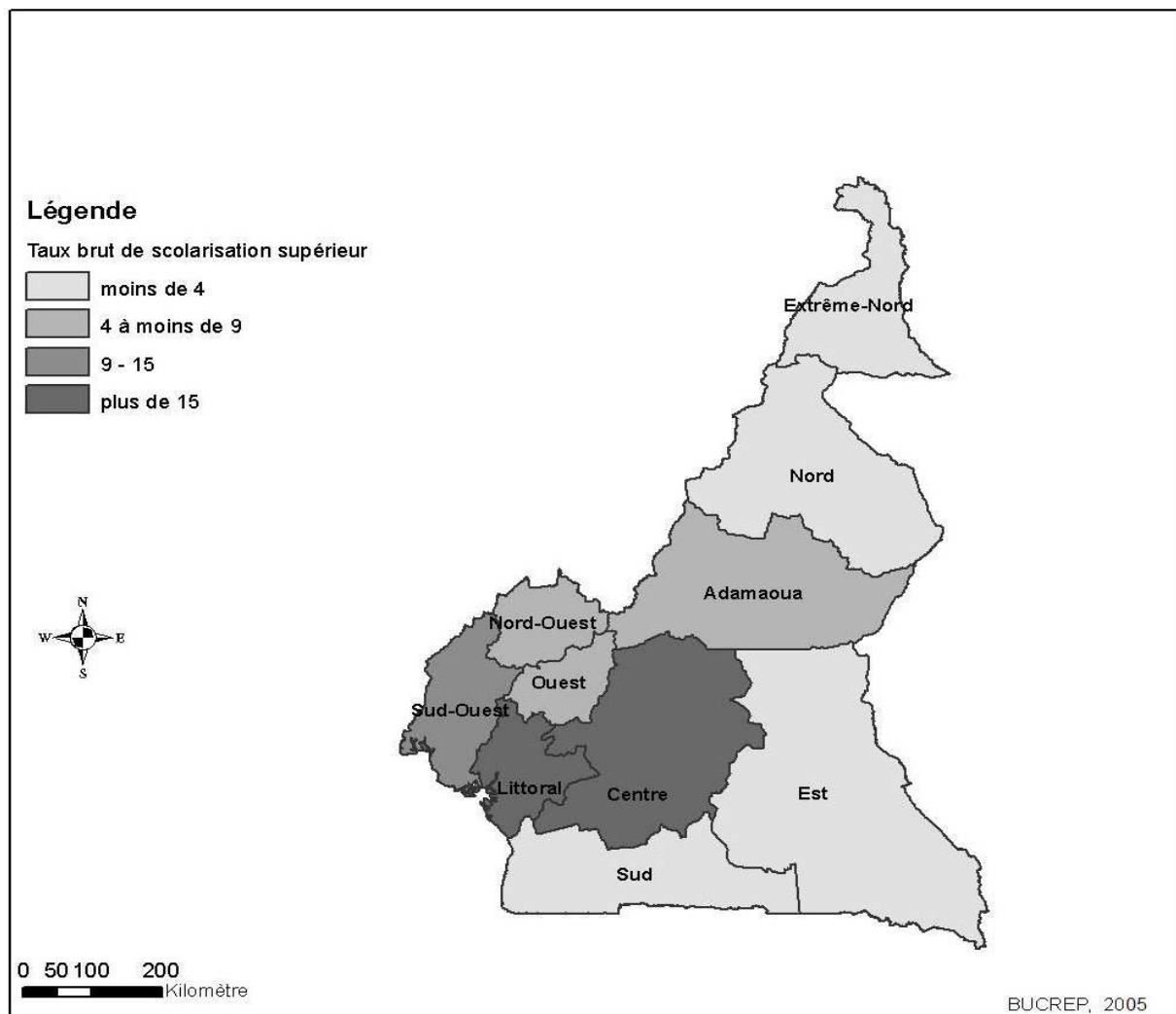
L'analyse régionale des TBS dans l'enseignement supérieur indique qu'ils sont plus élevés dans les régions du Centre et du Littoral. Cette situation est tributaire de la présence des 2 grandes métropoles du pays (Yaoundé et Douala)

dans ces 2 régions. Ces régions regroupent en effet la majorité des institutions universitaires du pays.

Par ailleurs, on constate que les régions qui abritent également des Universités d'Etat se démarquent des autres. Il s'agit notamment des régions du Sud-Ouest, de l'Ouest et de l'Adamaoua.

Il faut également noter la situation particulière de la région du Nord-Ouest (avec un TBS de 7,0%) qui, bien que n'abritant aucune université d'Etat, se situe sensiblement au même niveau que la région de l'Ouest (avec un TBS de 6,9%). En effet, dans cette région, il existe plusieurs établissements d'enseignement supérieur qui appartiennent indistinctement au secteur public et au secteur privé. Il s'agit des institutions telles que l'Annexe de l'Ecole Normale Supérieure à Bambili, les Collèges Régionaux de l'Agriculture, les Collèges Vétérinaires, le FONAB Polytechnic, le Saint-Louis Institute of Health, etc. La carte 3.5 met en relief les disparités régionales susmentionnées.

Carte 3.5. Distribution régionale du taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur – Cameroun, 2005



3.3. DISPARITES ENTRE SEXES EN MATIERE DE SCOLARISATION

Un constat se dégage à l'observation des sections précédentes : il existe de nombreuses disparités entre sexes, quels que soient la région ou le milieu de résidence. C'est la raison pour laquelle il a semblé opportun de revenir brièvement sur ces disparités. En effet, les sous-groupes de population dans lesquels sont observées ces disparités représentent un pourcentage non négligeable : les filles et les enfants du milieu rural représentent respectivement 50,3% et 50,6% de l'ensemble de la population scolarisable. Dans cette section, il sera question essentiellement de présenter les disparités de scolarisation observée entre sexes tout en relevant la situation particulière de chaque niveau d'enseignement (primaire, secondaire et supérieur).

Le programme d'action de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing en 1995, stipule que : « *Filles et garçons ont tout à gagner d'un enseignement non discriminatoire qui, en fin de compte, contribue à instaurer des relations plus égalitaires entre les femmes et les hommes* » (Déclaration et programme d'action de Beijing, 1995, p. 25). Cette initiative, reprise dans les OMD en son objectif 3, vise à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en éliminant les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2015 (Nations Unies, 2005). Le Cameroun, qui a adhéré à cette déclaration et qui promeut l'équité dans l'accès à l'éducation, a l'opportunité, à travers les données du 3^{ème} RGPH, de déterminer les niveaux atteints après les efforts consentis et de mesurer les défis qui restent à relever.

La plupart des études ayant traité de la problématique de la scolarisation des enfants selon le sexe sont arrivées à la conclusion selon laquelle les garçons ont plus de chances d'être scolarisés que les filles. Il est question dans cette section d'apprécier les niveaux différentiels de la scolarisation selon le sexe au Cameroun.

L'analyse différentielle selon le sexe est faite à travers 2 indicateurs : le rapport filles/garçons et l'indice de parité entre sexes. Le rapport filles/garçons est le rapport entre le nombre de filles et le nombre de garçons dans le niveau d'enseignement considéré. C'est un indicateur de suivi des OMD qui permet de mesurer le degré d'équité et d'efficacité du système éducatif. Mais, cet indicateur présente un biais, car, « il ne permet pas de déterminer si des améliorations du rapport obtenu reflètent un accroissement de la fréquentation scolaire des filles (ce qui est souhaitable) ou une diminution de la scolarisation des garçons (ce qui n'est pas souhaitable). Il ne montre pas non plus si les élèves inscrits à l'école achèvent ou non les cycles d'enseignement pertinents » (Nations Unies, 2005, p. 25). Le rapport filles/garçons peut également être affecté par la structure par sexe de la population d'âge scolaire. Ainsi, si les garçons sont fortement représentés dans la

population d'âge scolaire, forcément le rapport filles/garçons sera en défaveur des filles.

Pour toutes ces raisons, un autre indicateur sera calculé : l'indice de parité entre sexes. Cet indice est le rapport entre les taux bruts de scolarisation des filles et les taux bruts de scolarisation des garçons pour un cycle d'enseignement donné. Il a pour avantage de minimiser l'effet de la structure par sexe de la population d'âge scolaire.

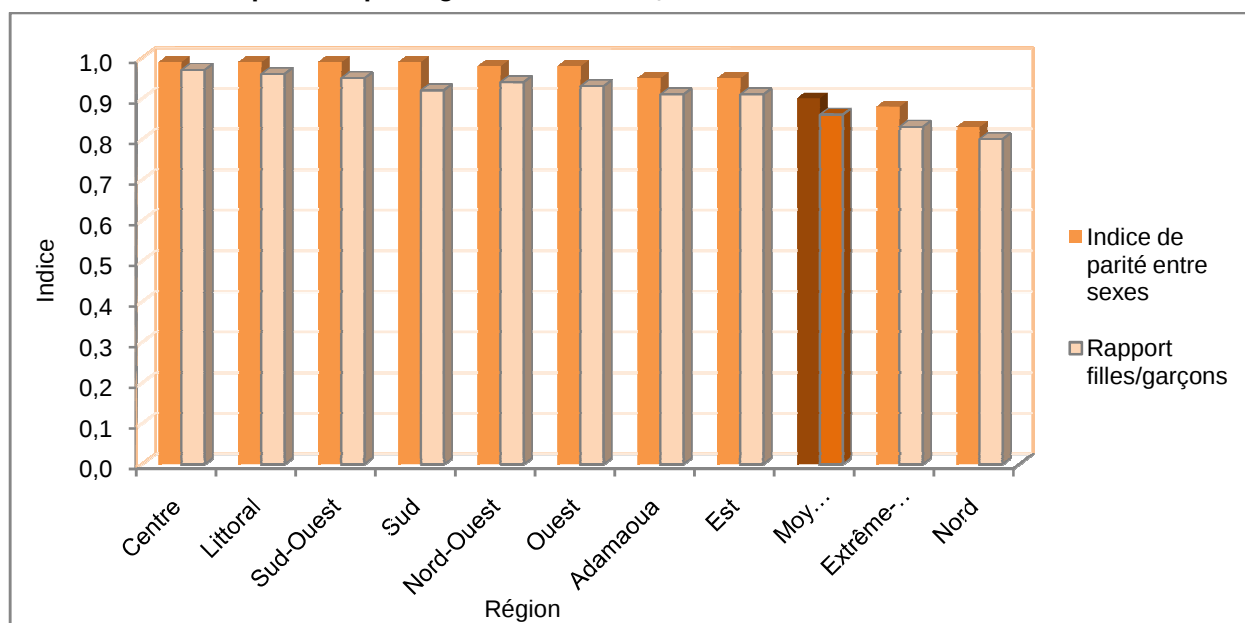
Pour chacun de ces 2 indicateurs, plus il est proche de 1, moins grande est la différence entre filles et garçons en matière de scolarisation.

3.3.1. Disparités entre sexes dans l'enseignement primaire

Dans l'enseignement primaire, le rapport filles/garçons est de 0,91. Comme précédemment, l'écart entre les filles inscrites au primaire et les garçons est plus important en milieu rural qu'en milieu urbain, soit respectivement 0,87 et 0,96. L'écart urbain-rural est de 9 points. La même situation s'observe au niveau de l'indice de parité, mais ceci avec une ampleur moindre.

Une analyse régionale révèle que les zones qui enregistrent les plus faibles disparités entre sexes, quel que soit l'indicateur, sont les régions du Centre, du Littoral et du Sud-Ouest. Le graphique 3.7 présente la distribution régionale de l'indice de parité entre sexes et du rapport filles/garçons par rapport à la moyenne nationale.

Graphique 3.7. Indice de parité entre sexes et rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire par région – Cameroun, 2005



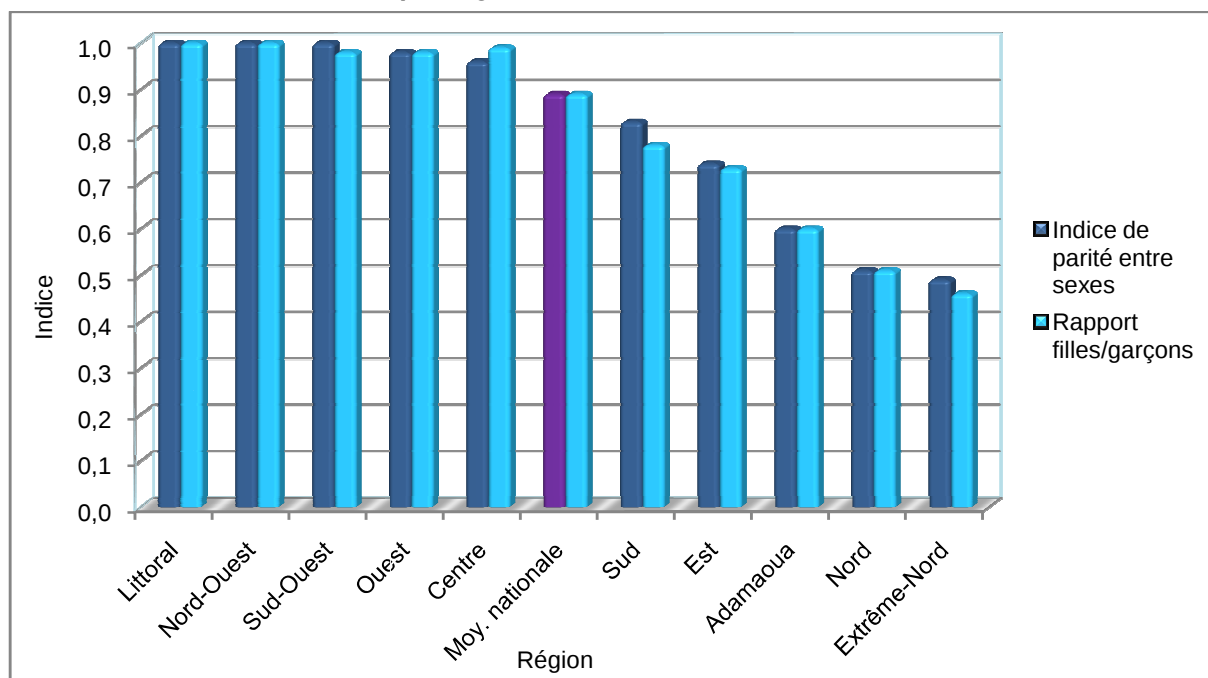
De façon générale, l'indice de parité au niveau des régions est plus favorable aux filles que le rapport filles/garçons. Le premier est supérieur ou égal à 0,83 et le second est supérieur ou égal à 0,80¹⁹.

3.3.2. Disparités entre sexes dans l'enseignement secondaire

Dans l'enseignement secondaire, le rapport filles/garçons et l'indice de parité sont identiques, pour l'ensemble et quel que soit le milieu de résidence. Le rapport filles/garçons et l'indice de parité dans l'enseignement secondaire sont de 0,89. En milieu urbain, ces indicateurs sont de 0,94 contre 0,76 en milieu rural.

Une analyse selon les régions montre que les disparités sont plus importantes que dans l'enseignement primaire, car il y a plus de garçons inscrits que de filles. . Les régions du septentrion sont celles qui présentent les niveaux d'indicateurs les plus défavorables pour les filles²⁰. Toutefois, dans les régions du Littoral (1,04) et du Nord-Ouest (1,01), il y a une légère prédominance des filles. De même, les taux de scolarisation des filles y sont légèrement meilleurs que ceux des garçons. La distribution régionale de l'indice de parité entre sexes et du rapport filles/garçons par rapport à la moyenne nationale figure dans le graphique 3.8.

Graphique 3.8. Indice de parité entre sexes et rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire par région – Cameroun, 2005



¹⁹ Voir Annexes, tableaux A.19 et A.20.

²⁰ Voir Annexes, tableaux A.21 et A.22.

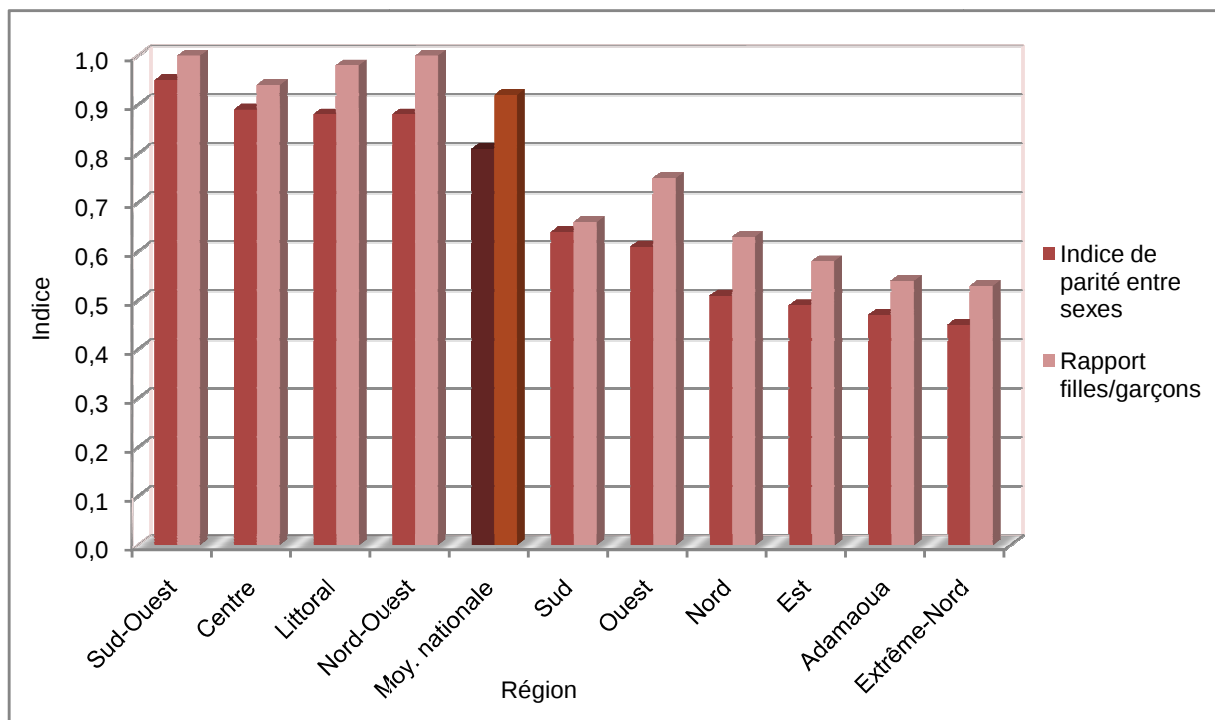
3.3.3. Disparités entre sexes dans l'enseignement supérieur

Dans l'enseignement supérieur, les écarts entre l'indice de parité et le rapport filles/garçons sont plus importants que dans les 2 autres niveaux d'enseignement. En effet, le rapport filles/garçons dans ce niveau d'enseignement est de 0,92 alors que l'indice de parité s'élève à 0,81. Ainsi, en contrôlant l'effet de la structure par sexe, on note que la situation défavorable des filles est plus accentuée que dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement secondaire.

Selon le milieu de résidence, le rapport filles/garçons est de 0,94 en milieu urbain et de 0,74 en milieu rural, d'où une sous-représentativité plus importante des filles en milieu rural (écart de 20 points par rapport au milieu urbain). En ce qui concerne l'indice de parité, il se situe à 0,88 en milieu urbain et à 0,58 en milieu rural, d'où un écart urbain-rural de 30 points.

Au niveau régional, c'est dans les régions du Nord-Ouest (1,09) et du Sud-Ouest (1,06) que le nombre de filles est le plus élevé. Par contre, au regard de l'indice de parité, la région du Sud-Ouest (0,95) demeure la région où la situation de scolarisation des étudiantes est la plus favorable. Elle est suivie des régions du Centre (0,89), du Littoral (0,88) et du Nord-Ouest (0,88). Ces régions sont en effet celles qui regorgent un maximum d'institutions universitaires et d'écoles supérieures du pays.

Graphique 3.9. Indice de parité entre sexes et rapport filles/garçons dans l'enseignement supérieur par région – Cameroun, 2005



En somme, au regard du tableau 3.14, le rapport filles/garçons évolue en dents de scie entre les niveaux d'enseignement. Dans l'enseignement primaire (0,91), il est sensiblement égal à celui de l'enseignement supérieur (0,92), alors que dans le secondaire il est de 0,89.

En milieu urbain, le rapport est identique dans l'enseignement secondaire et dans le supérieur (0,94). En milieu rural, l'écart se creuse légèrement (de 2 points) entre les 2 niveaux d'enseignements

Cette situation mitigée s'estompe lorsque l'on observe l'indice de parité entre sexes. En effet, quel que soit le milieu de résidence, plus le niveau d'enseignement est élevé, plus les écarts de scolarisation entre sexes se creusent en défaveur des filles. La situation est encore plus préoccupante en milieu rural où les écarts par rapport à l'enseignement primaire passent de 16 points à 34 points respectivement pour l'enseignement secondaire et pour l'enseignement supérieur.

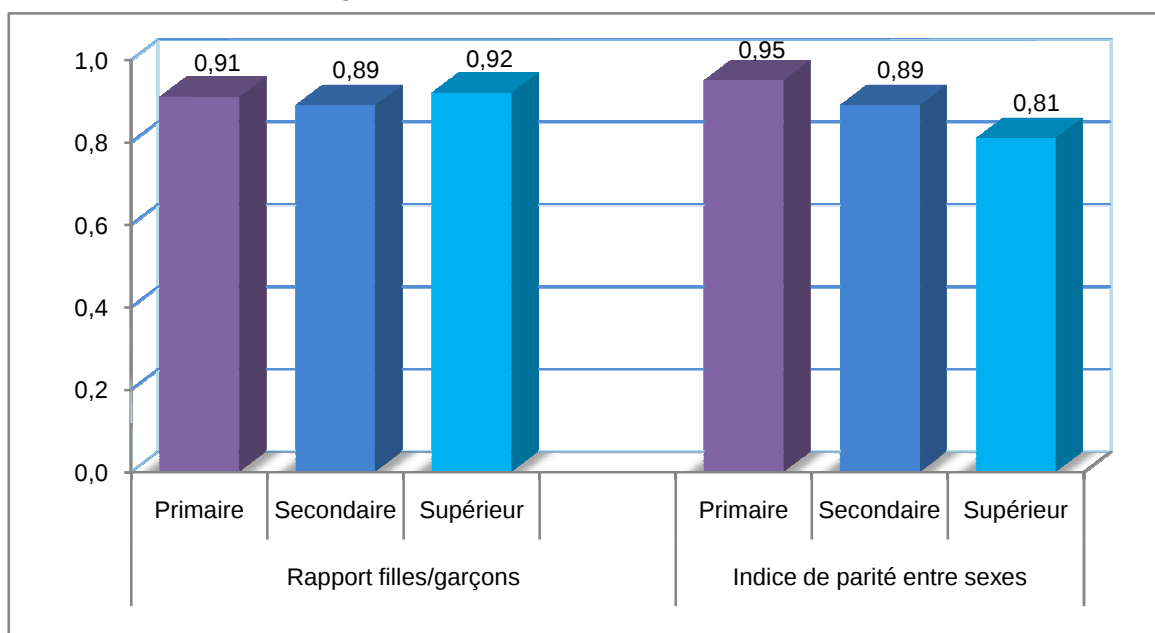
Tableau 3.14. Rapport filles/garçons et indice de parité entre sexes par milieu de résidence selon le niveau d'enseignement – Cameroun, 2005

MILIEU DE RESIDENCE / INDICE	NIVEAU D'ENSEIGNEMENT		
	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
MILIEU URBAIN			
Rapport filles/garçons	0,96	0,94	0,94
Indice de parité entre sexes	0,98	0,94	0,88
MILIEU RURAL			
Rapport filles/garçons	0,87	0,76	0,74
Indice de parité entre sexes	0,92	0,76	0,58
ENSEMBLE			
Rapport filles/garçons	0,91	0,89	0,92
Indice de parité entre sexes	0,95	0,89	0,81

Qu'il s'agisse du milieu urbain, du milieu rural ou de l'ensemble, il convient de préciser qu'il n'y a pas de différence entre le rapport filles/garçons et l'indice de parité entre sexes dans le secondaire.

Le graphique 3.10 permet de mieux apprécier le niveau des 2 indicateurs par cycle d'enseignement.

Graphique 3.10. Rapport filles/garçons et indice de parité entre sexes par niveau d'enseignement – Cameroun, 2005



Les inégalités entre sexes en matière de scolarisation existent à tous les niveaux du système éducatif. Présentes dès l'enseignement primaire, elles augmentent avec la poursuite des études dans le secondaire et le supérieur. Il faut noter qu'avec l'âge, le poids des pratiques socioculturelles et économiques se fait plus ressentir.

De multiples facteurs se conjuguent pour expliquer les inégalités de scolarisation entre sexes. Il s'agit notamment des :

- *facteurs culturels* : beaucoup considèrent encore que la place de la fille se limite au sein du ménage (exécution des tâches domestiques, prise en charge des enfants). Les mariages précoces²¹ et l'entrée précoce dans la vie sexuelle sont également un frein à la scolarisation et à la durée de scolarité ;
- *facteurs économiques* : les frais de scolarité (inscriptions, achats de fournitures, vêtements) représentent un sacrifice financier important dans un pays où le pouvoir d'achat des ménages est faible. Souvent, les familles font le choix de n'envoyer qu'un ou deux de leurs enfants, le choix se portant alors le plus souvent sur les garçons.

²¹ D'après les résultats du 3^{ème} RGPH de 2005, 20,6% des filles de 12 à 19 ans vivent en union, soit une fille sur cinq.

Hormis, ces facteurs, des études plus approfondies sur la scolarisation des enfants au Cameroun ont relevé que la composition démographique du ménage influence également la scolarisation de la jeune fille. Ainsi, d'après l'étude de J. Wakam (2000) sur les relations de genre, la structure démographique des ménages et la scolarisation des jeunes au Cameroun :

- la scolarisation est mieux assurée dans les ménages dirigées par les femmes et les inégalités de scolarisation entre garçons et filles y sont moins importantes, comparativement aux ménages dirigées par les hommes ;
- la présence d'enfants en bas âge (moins de 6 ans), ainsi que leur nombre affectent négativement la scolarisation des filles, car certaines sont recrutées dans les ménages spécialement pour assurer la garde de ces enfants.
- l'accroissement du niveau d'instruction du chef de ménage favorise davantage la scolarisation des filles dans les ménages dirigés par les femmes, par contre, elle favorise davantage la scolarisation des garçons dans les ménages dirigés par les hommes.

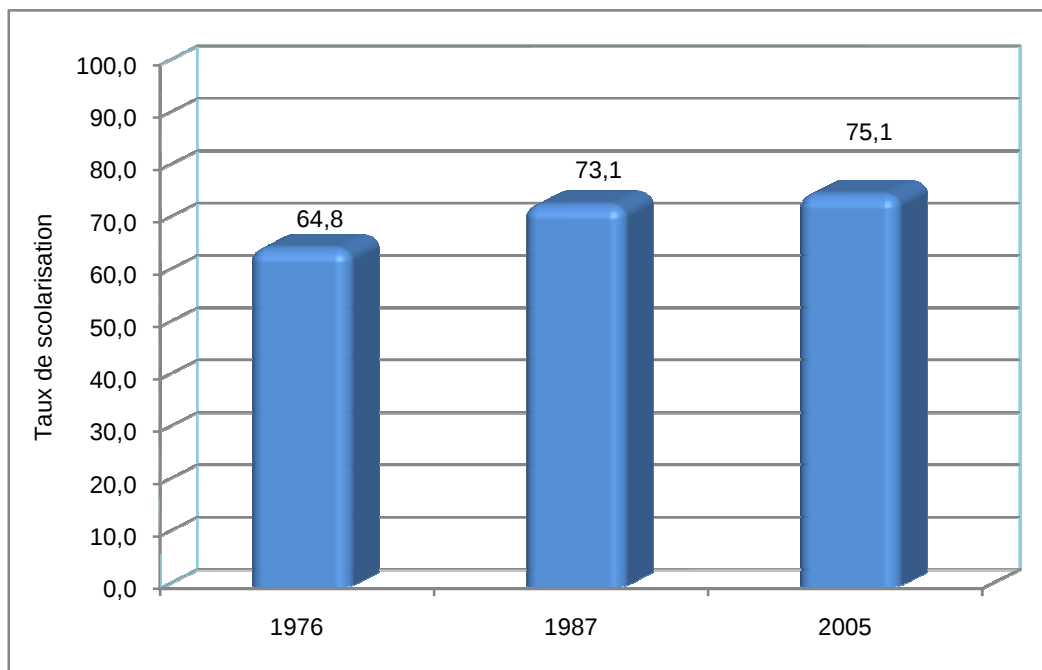
Des tendances similaires se dégagent des résultats du 3^{ème} RGPH : les taux de scolarisation des enfants (6-14 ans) vivant dans les ménages dirigés par les femmes sont plus élevés (soit 82,9%) que ceux des enfants vivant dans les ménages dirigés par les hommes (soit 73,5%), et ceci quel que soit le milieu de résidence. Par ailleurs, plus le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé, plus les enfants sont scolarisés. Chez les filles, les taux de scolarisation passent de 54,9% pour celles dont le chef de ménage est sans niveau d'instruction à 86,7% pour celles dont le chef de ménage est de niveau d'instruction supérieur.

3.4. EVOLUTION DU NIVEAU DE SCOLARISATION

L'analyse de la fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans depuis 1976 montre une amélioration du niveau de scolarisation au Cameroun. En effet, le taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans est passé de 64,8% en 1976 à 73,1% en 1987 puis à 75,1% selon les données du 3^{ème} RGPH.

Le graphique 3.11 présente l'évolution du niveau de scolarisation des enfants au Cameroun depuis les années 70. Entre 1976 et 1987 (soit 11 années d'intervalle), les taux de scolarisation ont augmenté d'environ 8 points. Entre 1987 et 2005 (soit 18 années d'intervalle), l'augmentation n'est que de 2 points.

Graphique 3.11. Evolution du taux de scolarisation des enfants de 6-14 ans au cours des RGPH de 1976, 1987 et 2005



Source : 1^{er} RGPH – 1976, 2^{ème} RGPH – 1987, 3^{ème} RGPH - 2005

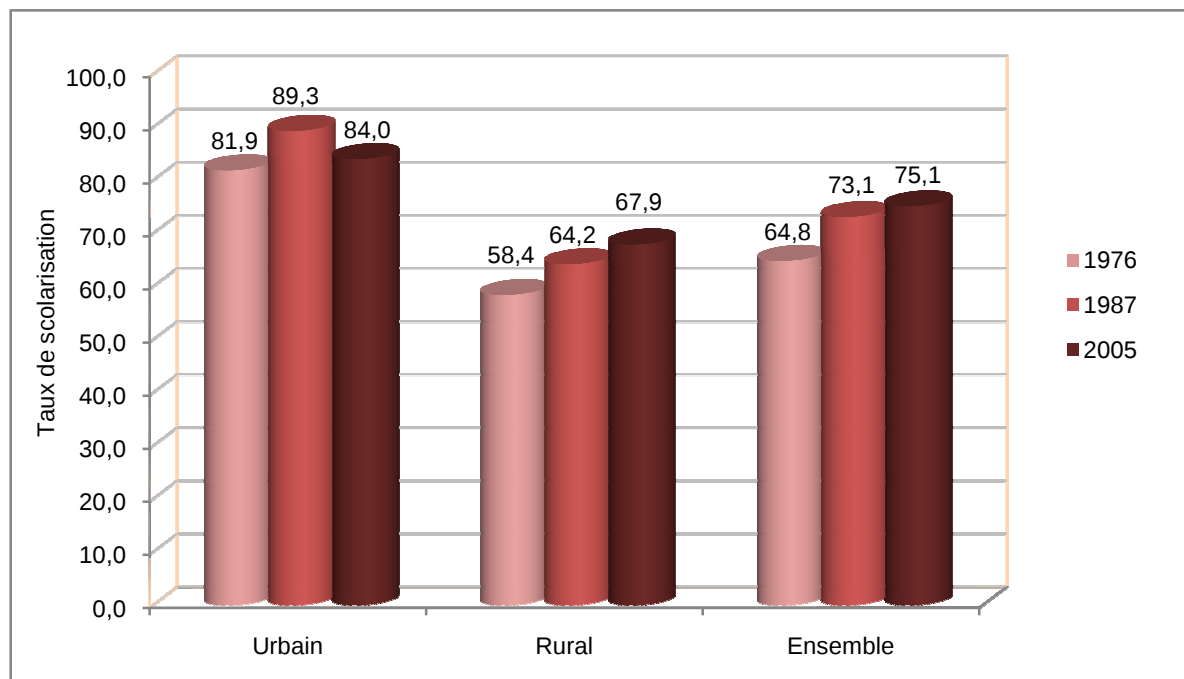
Cette situation pourrait être la conséquence des effets de la crise économique des années 80-90 sur le pouvoir d'achat des ménages et des individus. En effet, en situation de crise économique, très souvent les ménages optent pour la déscolarisation ou la non scolarisation des enfants comme stratégie de survie.

3.4.1. Evolution du niveau de scolarisation selon le milieu de résidence

L'analyse de l'évolution de la fréquentation scolaire des enfants selon le milieu de résidence permet d'observer une évolution progressive vers la hausse pour l'ensemble et en milieu rural. En effet, le nombre d'enfants scolarisés sur 100 en milieu rural est passé de 58 en 1976 à 64 en 1987, puis à 68 en 2005, soit une augmentation d'environ 10 points en 29 ans.

En milieu urbain par contre, après une progression d'environ 7 points entre 1976 et 1987, le taux de scolarisation a baissé d'environ 5 points au cours de la période 1987-2005. Il faut également noter que certaines pesanteurs socioculturelles persistent surtout dans les régions du Septentrion (mariages précoces, préférences accordées aux garçons, faible intérêt pour la scolarisation des enfants...).

Graphique 3.12. Evolution du taux de scolarisation des enfants de 6-14 ans selon le milieu de résidence au cours des RGPH de 1976, 1987 et 2005



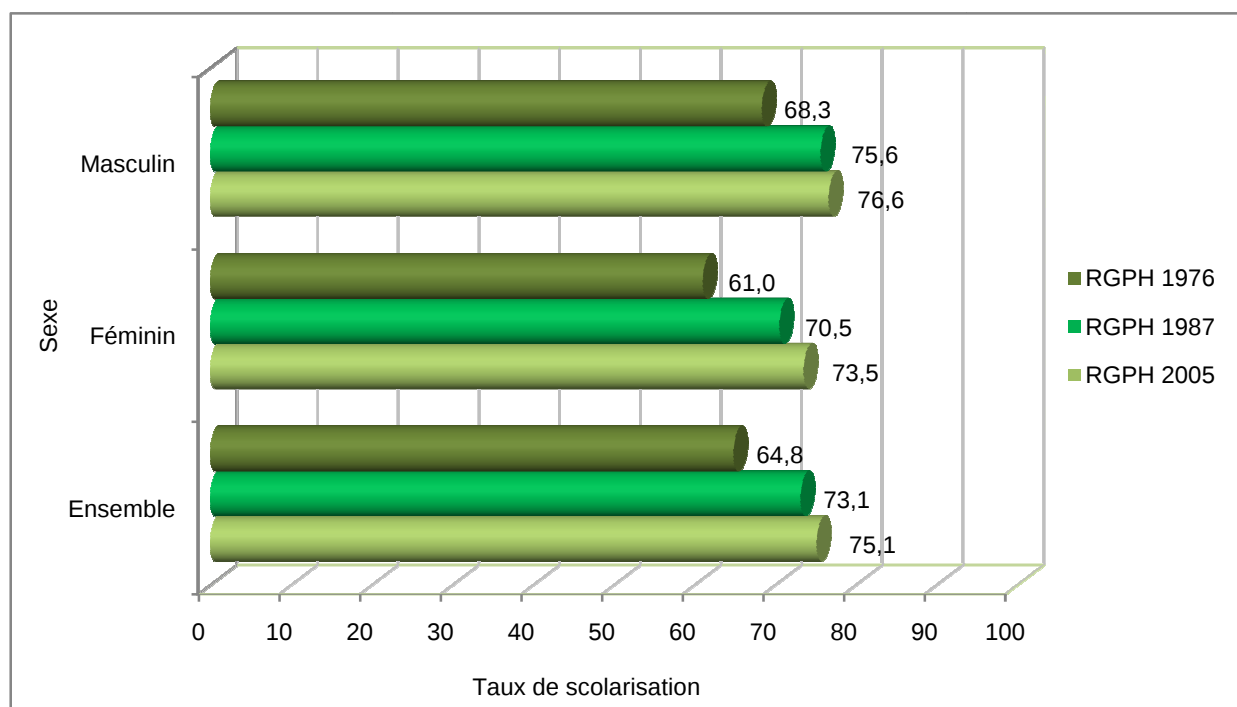
Source : 1^{er} RGPH – 1976, 2^{ème} RGPH – 1987, 3^{ème} RGPH - 2005

3.4.2. Evolution du niveau de scolarisation selon le sexe

L'examen de l'évolution de la scolarisation différentielle selon le sexe montre que, quelle que soit l'année considérée, les taux demeurent plus élevés chez les garçons que chez les filles.

L'ampleur du phénomène décroît avec le temps. En effet, entre 1976 et 2005, les écarts garçon-fille sont passés de 7,3 points en 1976, à 5,1 points en 1987, puis à 3,1 points en 2005. Cette évolution pourrait ainsi traduire les efforts qui sont perpétuellement menés par l'Etat et par les populations en faveur de la scolarisation de la jeune fille et par ricochet vers l'atteinte des OMD 2 (« *assurer l'éducation primaire pour tous* ») et OMD 3 (« *promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes* »).

Graphique.3.13. Evolution du taux de scolarisation des enfants de 6-14 ans selon le sexe au cours des RGPH de 1976, 1987 et 2005



Source : 1^{er} RGPH – 1976, 2^{ème} RGPH – 1987, 3^{ème} RGPH - 2005

Au Cameroun, les taux de scolarisation (notamment ceux des 6-14 ans) se sont légèrement améliorés depuis 1987. Même si des actions en faveur de la scolarisation des enfants ont été menées par l'Etat, les communautés et les ménages, il n'en demeure pas moins que celles-ci sont insuffisantes. Outre les effets néfastes de la crise économique des années 80-90 sur la scolarisation des enfants, la persistance de certaines disparités en matière de scolarisation, mis en évidence par le 3^{ème} RGPH, contribuent largement à la faible progression des taux de scolarisation. Il s'agit notamment :

- au niveau régional, des faibles taux de scolarisation enregistrés dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua ;
- au niveau du milieu de résidence, des taux de scolarisation en milieu rural qui demeurent inférieurs au niveau national ;
- au niveau des disparités entre sexes, des taux de scolarisation plus faibles chez les filles que chez les garçons ;
- au niveau des cycles d'enseignement, des taux de scolarisation qui baissent considérablement au fur et à mesure que le niveau d'enseignement s'élève.

Il serait donc judicieux que les politiques et programmes en matière d'éducation soient davantage renforcées ou étendues dans ces domaines.

CHAPITRE 4 : CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION

Le niveau d'instruction désigne l'essentiel des connaissances acquises par un individu après une période plus ou moins longue passée dans un système éducatif donné. En d'autres termes, il s'agit du niveau d'études atteint par un individu.

Pour mieux saisir les spécificités liées à l'instruction de la population, ce chapitre se propose de présenter une analyse suivant 3 groupes de population à savoir :

- les populations âgées de 3 ans et plus car les données relatives à l'éducation ont été collectées à partir de 3 ans ;
- les populations âgées de 6 ans et plus étant donné que l'âge minimum de la scolarisation obligatoire au Cameroun est fixé à 6 ans ;
- les populations âgées de 15 ans et plus car l'âge maximal de la scolarisation obligatoire est fixé à 14 ans.

Il s'agit dans cette partie d'apprécier le niveau d'instruction de la population au niveau national, selon le milieu de résidence et selon les régions. Un point sera également fait sur l'instruction des populations comptées à part ("Sans Domicile Fixe Apparent" et nomades) et sur l'évolution du niveau d'instruction de la population depuis 1976.

4.1. APERÇU GENERAL

Le niveau d'instruction analysé dans cette section permet de distinguer la population en 5 groupes :

- « Sans niveau » qui regroupe ceux qui n'ont jamais fréquenté un établissement scolaire et ceux dont la dernière classe fréquentée est une classe de l'enseignement coranique ou de l'enseignement préscolaire ;
- « Primaire » constituée des personnes dont la dernière classe fréquentée est une classe de l'enseignement primaire ;
- « Secondaire 1 » composée des personnes dont la dernière classe fréquentée est une classe de l'enseignement secondaire 1er cycle ou une classe équivalente ;

- « Secondaire 2 » comprenant les personnes dont la dernière classe fréquentée est une classe de l'enseignement secondaire 2nd cycle ou une classe équivalente ;
- « Supérieur » qui regroupe les personnes dont la dernière classe fréquentée est une classe de l'enseignement supérieur.

Au cours de l'analyse, les personnes de niveau secondaire 1 et secondaire 2 seront parfois regroupées afin de mettre un accent sur la différence entre les personnes du niveau primaire et celles du niveau secondaire.

Ainsi, suivant la première répartition (5 groupes), le tableau 4.1 présente de façon synthétique les caractéristiques de la population selon le niveau d'instruction et le sexe pour chaque groupe de population.

Tableau 4.1. Répartition (%) de la population par niveau d'instruction selon le groupe de population et le sexe – Cameroun, 2005

NIVEAU D'INSTRUCTION	3 ans et plus			6 ans et plus			15 ans et plus		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
SANS NIVEAU	28,3	36,1	32,3	20,7	29,9	25,4	23,3	34,8	29,2
PRIMAIRE	39,9	38,3	39,0	43,6	41,5	42,5	29,9	29,5	29,7
SECONDAIRE 1	16,7	15,5	16,1	18,8	17,3	18,0	22,6	20,0	21,3
SECONDAIRE 2	8,4	5,8	7,1	9,4	6,5	8,0	13,5	9,0	11,2
SUPERIEUR	6,7	4,3	5,5	7,5	4,8	6,1	10,7	6,7	8,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

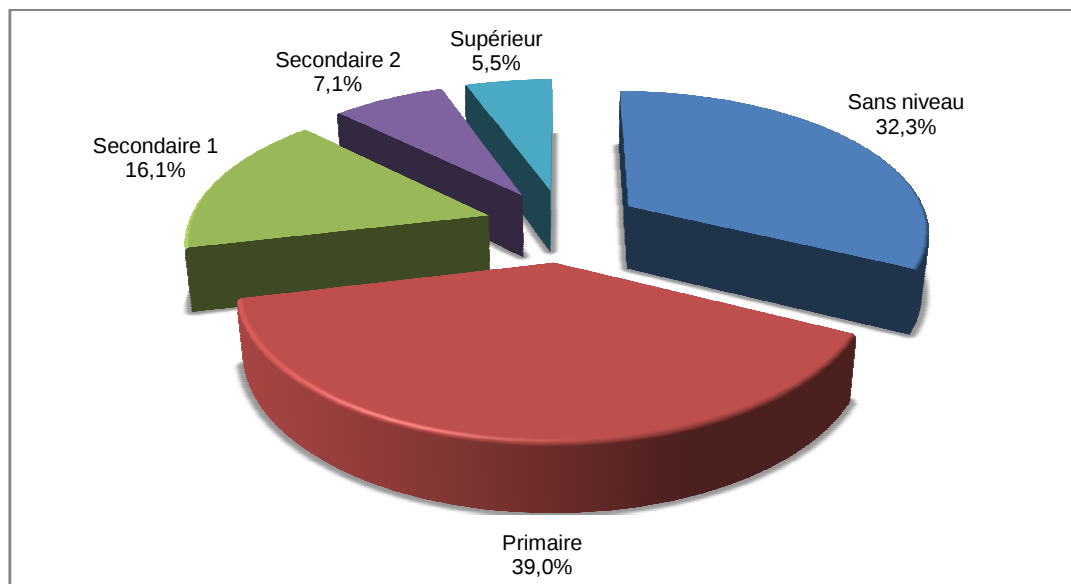
De façon générale, quel que soit le groupe de population considéré, les personnes de niveau d'instruction primaire sont les plus représentées. Elles sont suivies par les personnes sans niveau d'instruction. On peut également constater que la proportion des personnes sans niveau d'instruction décroît au fur et à mesure qu'il y a moins d'enfants dans le groupe considéré. Ceci est lié au fait qu'une partie de ces enfants n'est pas encore scolarisé, et ceux qui sont scolarisés, se trouvent le plus souvent dans l'enseignement maternel.

4.1.1. Niveau d'instruction de la population de 3 ans et plus

D'après les données du 3^{ème} RGPH, lorsqu'on considère la population de 3 ans et plus, environ 32 personnes sur 100 résidant sur le territoire camerounais sont

sans niveau d'instruction. En ce qui concerne la population instruite, l'essentiel (39,0%) a le niveau du primaire et le reste se répartit entre le secondaire 1^{er} cycle (16,1%), le secondaire 2nd cycle (7,1%) et le supérieur (5,5%).

Graphique 4.1. Répartition (%) de la population de 3 ans et plus par niveau d'instruction – Cameroun, 2005



L'analyse selon le sexe indique qu'à chaque niveau d'enseignement, la proportion des personnes de sexe féminin instruites est plus faible que celle des personnes de sexe masculin. L'une des raisons pourrait être la proportion plus importante de personnes non instruites chez les femmes (36,1%) car celle-ci est supérieure à celle des hommes (28,3%) d'environ 8 points.

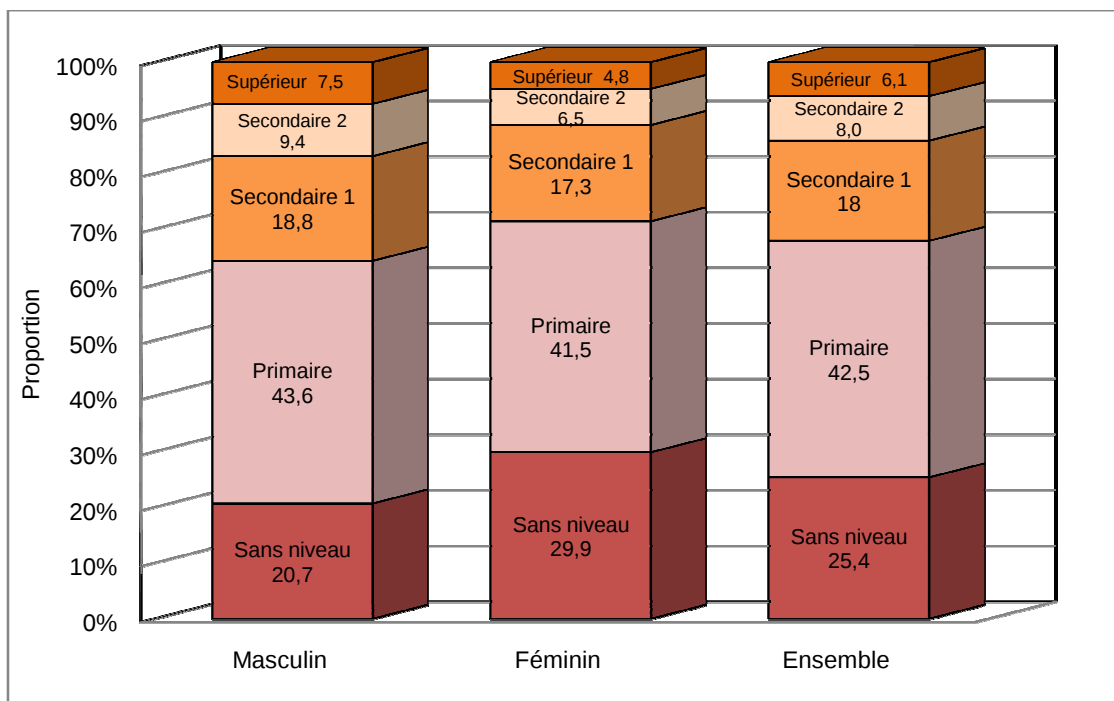
Il convient de rappeler que le niveau d'instruction des 3 ans et plus peut être sujet à quelques critiques dans la mesure où il inclut dans son calcul des personnes qui n'ont pas encore atteint l'âge d'être scolarisé et par conséquent seront classées dans la catégorie « Sans niveau ». De ce fait, il y a des risques de surestimation de la population sans niveau d'instruction.

4.1.2. Niveau d'instruction de la population de 6 ans et plus

En excluant du calcul les personnes n'ayant pas encore l'âge de scolarisation obligatoire (personnes âgées de 3 à 5 ans), on note quelques changements dans le niveau d'instruction de la population. En effet, la proportion de la population sans aucun niveau d'instruction diminue. Elle se situe alors à 25,4% pour l'ensemble dont 20,7% chez les hommes et 29,9% chez les femmes. Tel qu'observé avec le groupe de population précédent, plus le niveau d'instruction augmente, plus la proportion de

personnes instruites diminue. Le primaire rassemble également le plus grand nombre d'individus (42,5%) et ceci quel que soit le sexe.

Graphique 4.2. Répartition (%) de la population de 6 ans et plus par niveau d'instruction selon le sexe – Cameroun, 2005



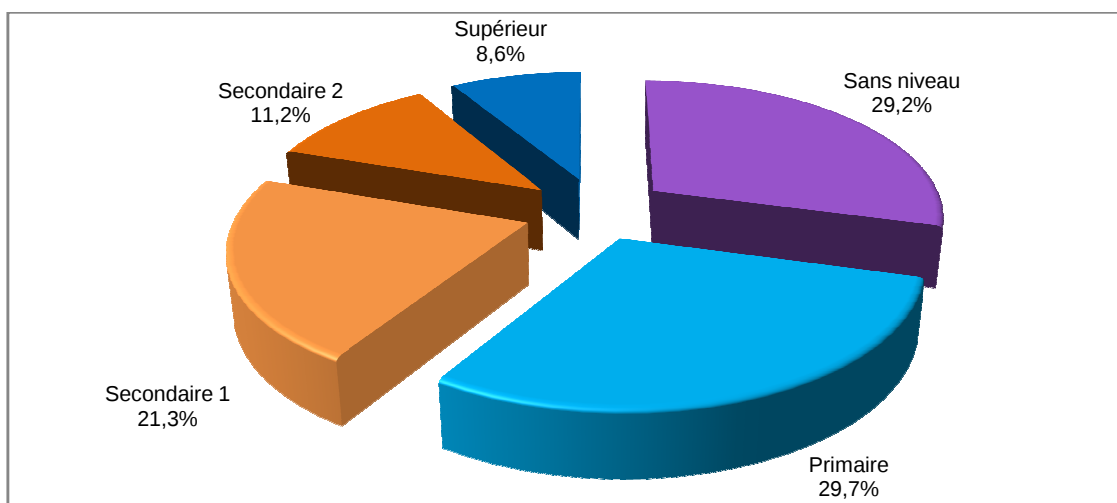
Selon le sexe, la proportion d'hommes instruits est supérieure à celle des femmes, quel que soit le niveau d'instruction. C'est au sein des personnes de niveau d'instruction secondaire 2nd cycle et supérieur que la différence hommes-femmes semble plus marquée (environ 3 points). Elle l'est moins pour ceux du le primaire (2,1 points) et du secondaire 1^{er} cycle (1,5 points).

4.1.3. Niveau d'instruction de la population de 15 ans et plus

Cette sous-section permet d'apprécier l'instruction de la population résidant au Cameroun en 2005 lorsqu'on exclut, d'une part les personnes ayant l'âge de scolarisation obligatoire (6-14 ans) et celles ayant un âge plus jeune (moins de 6 ans) d'autre part.

On peut ainsi remarquer qu'environ 71% de la population âgée de 15 ans et plus vivant au Cameroun est instruite. Les tendances observées selon la structure par sexe et par niveau d'instruction sont les mêmes que dans les groupes de population précédents, à savoir une proportion de personnes plus élevée au niveau primaire (29,7%), suivi du secondaire 1^{er} cycle (21,3%), du secondaire 2nd cycle (11,2%) et du supérieur (8,6%). Par ailleurs, plus le niveau d'instruction augmente, plus les écarts homme-femme s'accroissent.

Graphique 4.3. Répartition (%) de la population de 15 ans et plus par niveau d'instruction – Cameroun, 2005

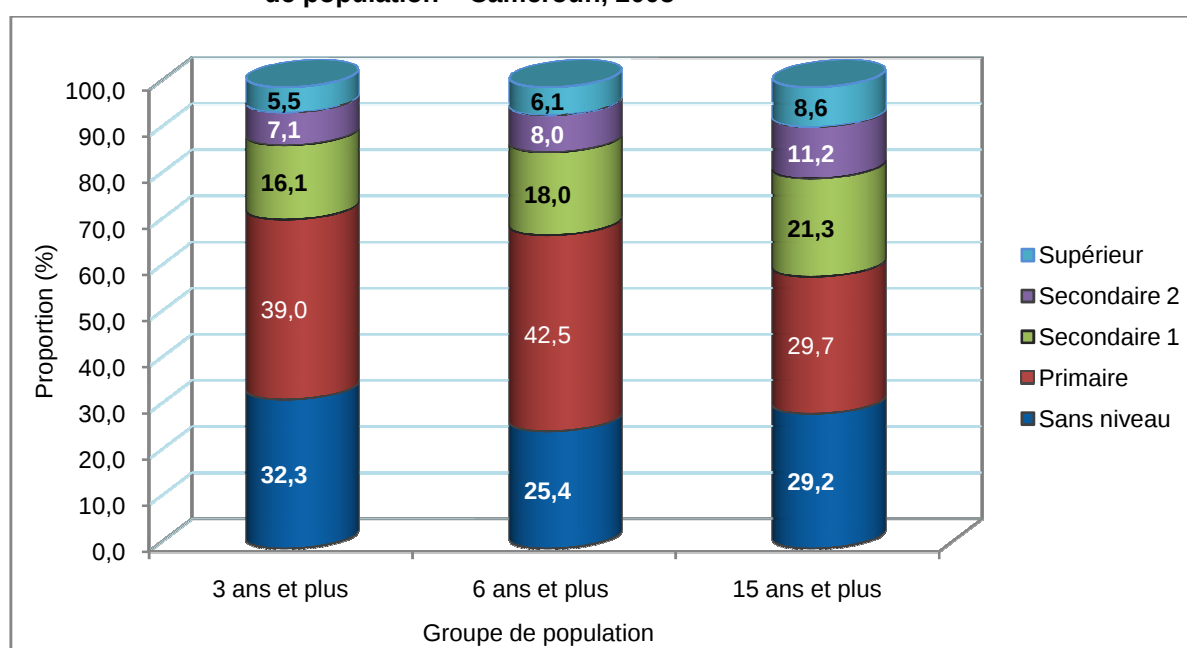


La répartition de la population de 15 ans et plus selon le niveau d'instruction se distingue néanmoins des deux précédentes par deux faits majeurs :

- l'écart est moins important entre le primaire et le secondaire 1 ;
- la proportion des personnes non instruites est presque aussi élevée que celle des personnes de niveau primaire.

Le graphique 4.4 résume les caractéristiques susmentionnées au niveau de chaque groupe de population pour l'ensemble du pays.

Graphique 4.4. Répartition (%) de la population par niveau d'instruction selon le groupe de population – Cameroun, 2005



4.1.4. Diplôme le plus élevé

Le diplôme le plus élevé d'un individu, même s'il ne traduit pas exactement le niveau d'instruction atteint, peut renseigner sur le dernier cycle d'études achevé avec succès par une personne.

Les données du 3^{ème} RGPH révèlent que 41,0% des personnes de 15 ans et plus résidant au Cameroun²² n'ont aucun diplôme, soit un effectif de 3.847.736 personnes. A contrario, la proportion des personnes titulaires d'un diplôme s'élève à 59,0%, soit un effectif de 5.544.778 diplômés. Parmi les diplômés, les titulaires du CEPE/CEP/FSLC (diplôme qui sanctionne les études primaires) sont les plus représentés (38,9%). Le tableau 4.2 permet d'avoir une vue d'ensemble (par milieu de résidence et par sexe) de la répartition de la population de 15 ans et plus en fonction du diplôme le plus élevé.

Tableau 4.2. Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par diplôme le plus élevé selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

DIPLOME LE PLUS ELEVE	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
SANS DIPLOME	19,3	26,9	23,1	53,1	67,5	60,8	34,7	46,9	41,0
CEPE / CEP / FSLC	44,5	46,6	45,5	36,2	27,6	31,6	40,7	37,3	38,9
BEPC / CAP / GCE O Level	11,2	9,2	10,2	4,0	1,8	2,8	7,9	5,6	6,7
PROBATOIRE	7,8	6,2	7,0	2,4	1,1	1,7	5,3	3,7	4,5
BACCALAUREAT / GCE A Level	8,3	5,4	6,9	2,3	1,0	1,6	5,6	3,2	4,4
DEUG / BTS / HND / DUT	1,3	1,1	1,1	0,3	0,2	0,2	0,8	0,6	0,7
LICENCE / DIPES 1 / INGENIEUR TRAVAUX	3,3	2,1	2,7	0,7	0,3	0,5	2,1	1,2	1,6
MAITRISE	1,5	1,0	1,3	0,4	0,2	0,3	1,0	0,6	0,8
DEA / DESS / DIPES 2 / INGENIEUR CONCEPTION	1,6	0,8	1,2	0,4	0,2	0,3	1,1	0,5	0,8
DOCTORAT / PhD	1,2	0,7	1,0	0,2	0,1	0,2	0,8	0,4	0,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

²² La population de 15 ans et plus en 2005 s'élève à 9.845.479 personnes.

Les proportions de diplômés déclinent au fur et à mesure que le niveau du diplôme s'élève. Cette situation s'observe, à quelques exceptions près, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, chez les hommes comme chez les femmes. Elle peut s'expliquer par le fait que les abandons scolaires s'accroissent avec l'âge et avec le niveau d'enseignement : dans ce cas, il peut s'agir des abandons volontaires ou involontaires. Il faut également souligner que, plus le niveau d'enseignement s'élève, plus les enseignements sont complexes et spécialisés, ce qui nécessite des aptitudes particulières. L'élève ou l'étudiant n'ayant pas ces aptitudes ou n'ayant pas pu les développer aurait tendance à interrompre ses études avant la fin du cycle.

Pour les titulaires d'un diplôme universitaire, on peut noter la situation particulière des titulaires du DEUG/BTS/HND/DUT qui ne représentent que 0,7% de l'ensemble des diplômés. Sachant qu'au moment de la collecte des données en 2005, le système LMD²³ n'était pas encore en vigueur, on peut logiquement penser que le poids des titulaires du DEUG est faible dans ce groupe. De ce fait, les 0,7% pourraient traduire la faible attraction des filières techniques professionnelles sur les jeunes, comparativement à l'attraction qu'exerce le cycle universitaire classique. Cette situation peut également être révélatrice :

- soit de la faible capacité d'accueil des institutions universitaires dispensant ce type de formation car celles-ci sont en majorité des institutions privées ;
- soit du coût de la formation qui n'est pas toujours à la portée de la majorité de la population qui souhaiterait bénéficier des enseignements de ces institutions.

La dernière classe fréquentée renseigne mieux que le diplôme le plus élevé sur le niveau d'instruction réel atteint par une personne. A titre illustratif, une personne ayant arrêté ses études au niveau de la classe de 4^{ème} de l'enseignement secondaire général, déclarera comme diplôme le plus élevé le CEPE. Il en sera de même pour une personne ayant arrêté ses études au CM2 après l'obtention du CEPE. A partir du diplôme le plus élevé, ces deux personnes se retrouveront dans la même modalité : "CEPE/CEP/FSLC". Par contre, à partir de la dernière classe fréquentée, la première personne sera classée dans la modalité "Secondaire 1" et la deuxième personne dans la modalité "Primaire".

Ainsi, pour éviter ce type de biais, l'analyse qui suivra sera essentiellement consacrée au niveau d'instruction basée sur la dernière classe fréquentée.

²³ Avant l'institution du système LMD (Licence-Master-Doctorat) en octobre 2007, les titulaires du Baccalauréat/GCE A/L ou l'équivalent obtenaient une Licence au bout de la 3^{ème} année d'études de l'enseignement supérieur. Avec le Système LMD, les titulaires du Baccalauréat/GCE A/L obtiennent un DEUG/DEUP au bout des 2 premières années d'études et une Licence à l'issue de la 3^{ème} année.

4.2. ANALYSE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

Il s'agit d'apprécier le niveau d'instruction de la population en fonction de son lieu de résidence (zone urbaine ou zone rurale). L'analyse portera essentiellement sur la population âgée de 15 ans et plus, car le niveau d'instruction de la population de ce groupe de population est plus stable que celui des 3 ans et plus et des 6 ans et plus.

4.2.1. Vue d'ensemble

La population âgée de 15 ans et plus par niveau d'instruction est inégalement répartie selon le milieu de résidence. En milieu urbain, il y a une prédominance des personnes ayant le niveau du secondaire (45,9%) alors qu'en milieu rural, les personnes sans niveau d'instruction sont numériquement plus importantes, soit 45,5%.

Tableau 4.3. Répartition (%) de la population de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

NIVEAU D'INSTRUCTION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Féminin		Masc.	Fém.	
SANS NIVEAU	11,4	17,7	14,5	37,6	52,4	45,5	23,3	34,8	29,2
PRIMAIRE	24,6	26,8	25,7	36,2	32,4	34,1	29,9	29,5	29,7
SECONDAIRE 1	28,0	29,0	28,5	16,1	10,7	13,2	22,6	20,0	21,3
SECONDAIRE 2	19,6	15,2	17,4	6,3	2,6	4,4	13,5	9,0	11,2
SUPERIEUR	16,4	11,3	13,9	3,8	1,9	2,8	10,7	6,7	8,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Il faut par ailleurs noter l'important écart urbain-rural des personnes sans niveau d'instruction qui est de l'ordre de 31 points. En effet, il ressort du tableau 4.3 que la proportion des personnes sans niveau d'instruction est de 14,5% en milieu urbain et de 45,5% en milieu rural. Ces chiffres indiquent que la proportion des personnes sans niveau d'instruction en milieu rural est trois fois celle du milieu urbain. Cet écart est encore plus important chez les femmes lorsqu'on observe la situation selon le sexe : l'écart urbain-rural est de 26 points pour le sexe masculin et se situe à environ 35 points pour le sexe féminin.

Il faut enfin souligner, qu'en comparant le milieu urbain et le milieu rural, la proportion des personnes du niveau supérieur est plus faible en milieu rural (2,8%) qu'en milieu urbain (13,9%). Cette situation est probablement tributaire des opportunités d'emploi diversifiées qu'offre le milieu urbain aux personnes de ce niveau d'instruction.

4.2.2. Milieu urbain

La répartition de la population de 15 ans et plus par niveau d'instruction en milieu urbain révèle que la proportion la plus importante est enregistrée dans le secondaire 1 (28,5%), suivie des personnes de niveau primaire (25,7%), ceci quel que soit le sexe.

On note qu'en milieu urbain, les hommes ont un niveau d'instruction en moyenne plus élevé que celui des femmes, bien qu'ils soient tous en majorité de niveau d'instruction secondaire 1 et primaire. En effet, l'espérance de vie scolaire à 15 ans en milieu urbain est d'environ 4 ans chez les hommes et de 3,5 ans chez les femmes. Par ailleurs, environ 1 femme sur 6 (17,7%) est sans niveau d'instruction contre environ 1 homme sur 9 hommes (soit 11,4%).

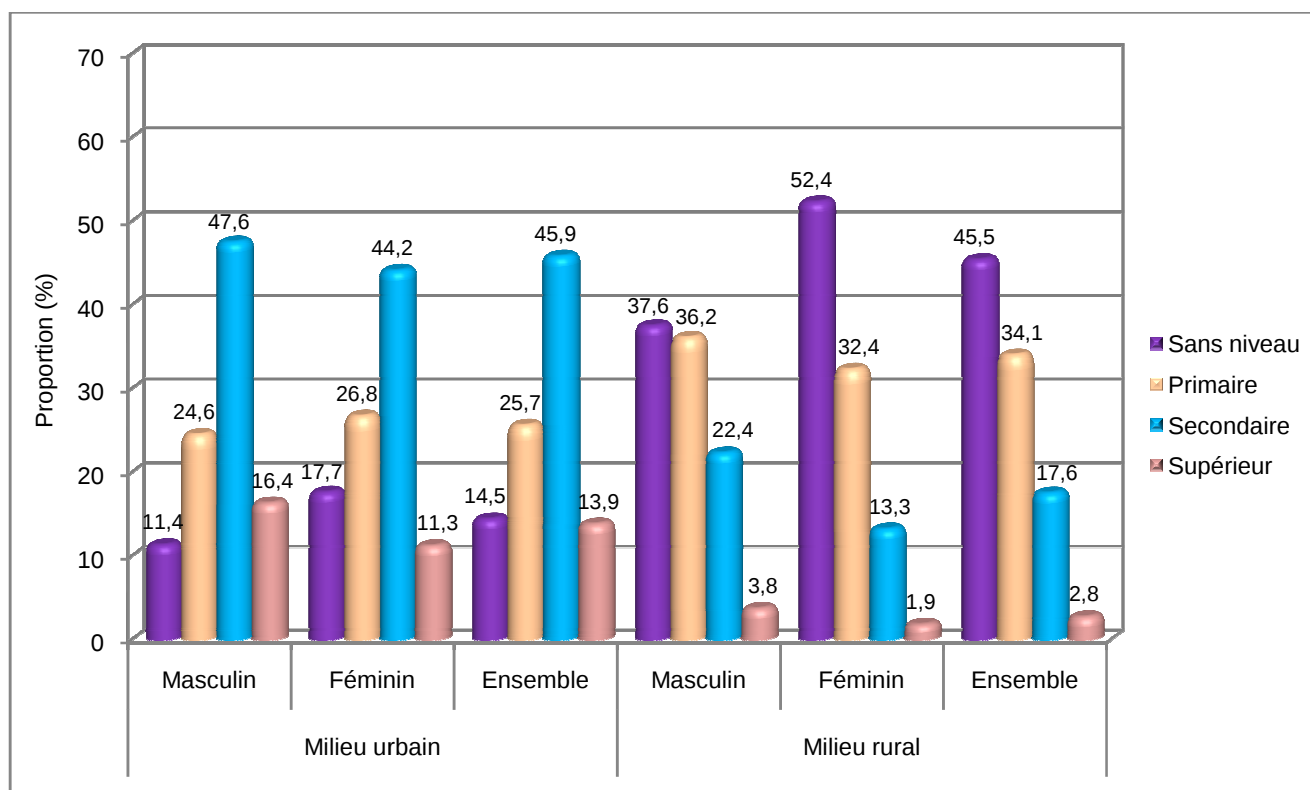
4.2.3. Milieu rural

En milieu rural, les personnes n'ayant aucun niveau sont fortement représentées et regroupent près de la moitié (45,5%) de la population de 15 ans et plus. Le milieu rural est également caractérisé par la forte présence des personnes du niveau primaire, soit 34,1% et par la sous-représentativité des personnes du niveau supérieur, qui se situe à 2,8%.

Pour ce qui est des disparités entre sexes, plus d'une femme sur 2 (soit 52,4%) vivant en milieu rural n'est pas instruite contre plus d'un homme sur 3 (soit 37,6%). L'écart homme-femme est ainsi d'environ 15 points. Pour ce qui est du niveau d'instruction primaire, les proportions des hommes et des femmes sont supérieures à 30% avec un écart homme-femme de 4 points. Parmi les personnes instruites du milieu rural, les hommes sont plus représentés que les femmes dans les différents niveaux avec des écarts absolus homme-femme qui ne dépassent pas 5,5 points.

Le graphique 4.5 résume les proportions de la population de 15 ans et plus par niveau d'instruction, selon le milieu de résidence. Pour chaque milieu de résidence, la situation particulière de chaque sexe est mise en évidence.

Graphique 4.5. Répartition (%) de la population de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005



4.3. ANALYSE SELON LA REGION DE RESIDENCE

Dans cette section, il s'agira d'une analyse comparative interrégionale : les régions seront observées les unes par rapport aux autres suivant chaque niveau d'instruction. Cette analyse permet de mettre particulièrement en évidence les régions où il y a une forte concentration de personnes d'un niveau d'instruction donné. Comme pour l'approche selon le milieu de résidence, c'est la population âgée de 15 ans et plus qui sera considérée.

Un aperçu global de la répartition de cette population selon le niveau d'instruction permet d'observer la configuration suivante :

- 3 régions enregistrent en leur sein la plus forte proportion des personnes sans niveau d'instruction : Adamaoua, Extrême-Nord et Nord ;
- 4 régions, la plus forte proportion des personnes de niveau d'instruction primaire : Est, Nord-Ouest, Ouest, Sud-Ouest ;
- 3 régions, la plus forte proportion des personnes de niveau d'instruction secondaire : Centre, Littoral et Sud.

Tableau 4.4. Répartition (%) des personnes de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon la région – Cameroun, 2005

REGION	SANS NIVEAU	PRIMAIRE	SECONDAIRE	SUPERIEUR	ENSEMBLE
ADAMAOUA	55,3	25,4	15,2	4,1	100,0
CENTRE	9,1	28,8	46,6	15,5	100,0
EST	30,6	39,1	26,6	3,7	100,0
EXTREME-NORD	66,8	18,8	11,7	2,7	100,0
LITTORAL	8,3	27,0	51,5	13,2	100,0
NORD	62,8	21,0	13,3	2,9	100,0
NORD-OUEST	25,8	40,9	25,2	8,1	100,0
OUEST	22,5	36,6	34,7	6,2	100,0
SUD	10,1	35,0	49,4	5,5	100,0
SUD-OUEST	17,4	41,1	30,7	10,8	100,0
ENSEMBLE	29,2	29,7	32,5	8,6	100,0

Bien que les personnes ayant le niveau d'instruction supérieur soient les moins représentées (8,6%), l'on note toutefois que dans les régions du Centre, du Littoral et du Sud-Ouest, leur proportion est supérieure à 10%.

4.3.1. Personnes sans niveau d'instruction

La proportion des personnes sans niveau d'instruction représente 29,2% de l'ensemble de la population. Autrement dit, sur 100 personnes âgées de 15 ans et plus au Cameroun, 29 n'ont aucun niveau d'instruction. 4 régions sur les 10 que compte le Cameroun ont une proportion supérieure à cette moyenne nationale (29,2%). Il s'agit des régions septentrionales et de la région de l'Est.

En effet, l'Extrême-Nord, le Nord et l'Adamaoua enregistrent respectivement les proportions des personnes sans niveau d'instruction suivantes : 66,8% ; 62,8% et 55,3%. Ces proportions, largement au-dessus de la moyenne nationale, contrastent avec celles enregistrées dans certaines régions telles que le Littoral, le Centre et le Sud avec des proportions respectives de 8,3%, 9,1% et 10,1%. Cette situation peut être mise en parallèle avec la fréquentation scolaire dans ces régions. En effet, hormis la région de l'Ouest, les TBS et les TNS les plus élevés sont enregistrés dans les régions du Littoral, du Centre et du Sud alors que les taux les plus faibles sont enregistrés dans les régions du septentrion.

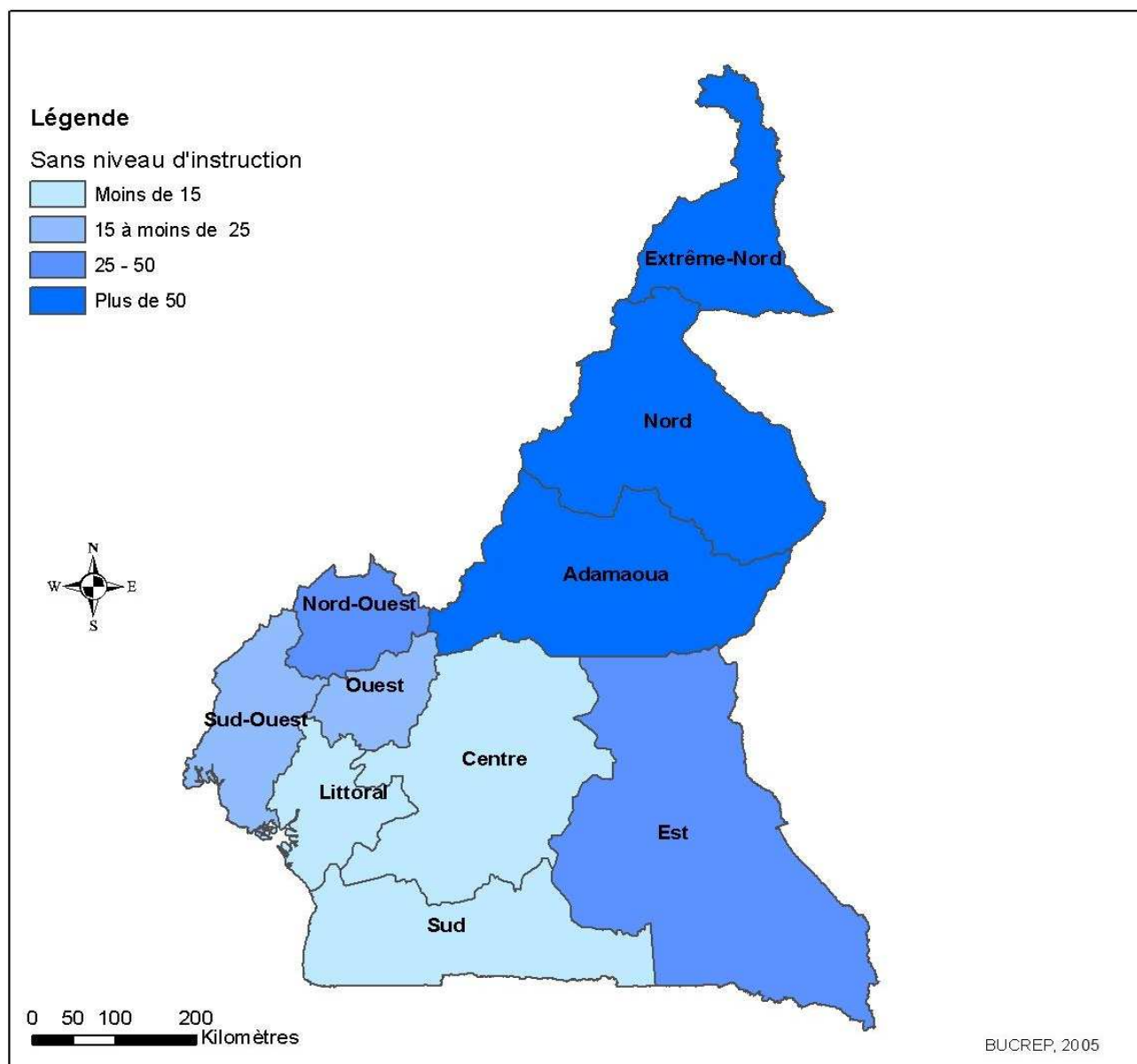
Tableau 4.5. Proportion (%) des personnes de 15 ans et plus sans niveau d'instruction par région selon le milieu de résidence et le sexe– Cameroun, 2005

REGION	MILIEU DE RESIDENCE		ENSEMBLE	SEXE	
	Urbain	Rural		Masculin	Féminin
ADAMAOUA	40,8	65,6	55,3	47,1	63,3
CENTRE	6,5	16,2	9,1	6,6	11,5
EST	20,7	36,5	30,6	23,9	37,1
EXTREME-NORD	50,7	71,9	66,8	56,7	75,9
LITTORAL	7,3	21,4	8,3	6,3	10,4
NORD	43,1	71,4	62,8	51,9	73,1
NORD-OUEST	12,8	34,5	25,8	19,8	30,9
OUEST	12,9	30,2	22,5	15,3	28,0
SUD	5,0	12,9	10,1	6,5	13,7
SUD-OUEST	8,8	24,4	17,4	14,3	20,6
ENSEMBLE	14,5	45,5	29,2	23,3	34,8

Selon le milieu de résidence, l'écart absolu urbain-rural indique que les personnes sans niveau d'instruction se trouvent pour la plupart en milieu rural. En effet, sur 100 personnes âgées de 15 ans et plus résidant en milieu rural au Cameroun, 45 ne sont pas instruites. Le phénomène reste plus accentué dans les régions septentrionales.

La répartition par sexe révèle que la proportion des personnes sans niveau d'instruction est plus élevée chez les femmes, quelle que soit la région considérée. D'une différence d'environ 12 points au niveau national, l'écart homme-femme passe à 19 et 21 points dans les régions les moins instruites du pays (Extrême-Nord et Nord). Ainsi, comme constaté au niveau des indicateurs de scolarisation, les femmes sont moins instruites que les hommes.

Carte 4.1. Distribution régionale de la population sans niveau d'instruction de 15 ans et plus – Cameroun, 2005



4.3.2. Personnes ayant un niveau d'instruction primaire

Au Cameroun, 29,7% des personnes de 15 ans et plus ont un niveau d'instruction primaire. Les proportions les plus importantes sont enregistrées dans les régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest, avec respectivement 41,1% et 40,9%. Ceci laisse penser que le sous-système anglophone favorise mieux la scolarisation dans le primaire²⁴.

²⁴ Le TNS dans le primaire est de 82,7% au Sud-Ouest et de 81,8% au Nord-Ouest.

Cinq régions au total ont des proportions inférieures à la moyenne nationale (Extrême-Nord, Nord, Adamaoua, Centre, Littoral). Les régions du septentrion ont des proportions inférieures à la moyenne nationale (à cause du niveau d'instruction qui y est de façon générale faible) alors que les régions du Centre et du Littoral doivent leur niveau inférieur au poids des personnes de niveau d'instruction plus élevés (secondaire et plus).

Tableau 4.6. Proportion (%) des personnes de 15 ans et plus ayant un niveau d'instruction primaire par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

REGION	MILIEU DE RESIDENCE		ENSEMBLE	SEXE	
	Urbain	Rural		Masculin	Féminin
ADAMAOUA	25,7	25,2	25,4	27,1	23,8
CENTRE	21,9	47,9	28,8	27,4	30,2
EST	29,0	45,1	39,1	38,5	39,6
EXTREME-NORD	19,9	18,5	18,8	21,9	16,1
LITTORAL	25,9	42,6	27,0	25,5	28,5
NORD	23,3	19,9	21,0	24,7	17,4
NORD-OUEST	36,2	44,0	40,9	43,1	39,0
OUEST	29,5	42,2	36,6	35,4	37,5
SUD	19,6	43,7	35,0	30,7	39,5
SUD-OUEST	33,1	47,7	41,1	41,6	40,6
ENSEMBLE	25,7	34,1	29,7	29,9	29,5

L'analyse régionale selon le milieu de résidence montre que la majorité des personnes de niveau d'instruction primaire réside en milieu rural, particulièrement pour les 7 régions à scolarisation primaire relativement élevée (Centre, Est, Littoral, Nord-Ouest, Ouest, Sud, Sud-Ouest). Par contre, dans les 3 régions à faible niveau de scolarisation, la plupart des personnes de niveau d'instruction primaire réside en milieu urbain. Ces régions enregistrent des écarts urbain-rural moins importants que dans le reste du pays. Ils sont respectivement de 0,5 dans l'Adamaoua, 1,4 dans l'Extrême-Nord et 3,4 points au Nord.

Selon le sexe, il ressort de façon générale, qu'il y a un peu moins de femmes ayant un niveau d'instruction primaire que d'hommes. Mais dans les régions du Centre, de l'Est, du Littoral, de l'Ouest et du Sud, la proportion des femmes du niveau primaire est supérieure à celle des hommes.

4.3.3. Personnes ayant un niveau d'instruction secondaire

Au niveau national, sur 100 personnes âgées de 15 ans et plus, environ 32 ont le niveau du secondaire. Par région, ce nombre varie de 12 personnes en moyenne à l'Extrême-Nord à 51 personnes dans le Littoral. En plus des régions du septentrion (ayant la plus forte proportion des personnes sans niveau d'instruction) et des régions anglophones (enregistrant la plus forte proportion des personnes du niveau primaire), la région de l'Est est comptée parmi les régions qui se situent en-dessous de la moyenne nationale. Le tableau 4.7 permet de mieux apprécier la situation particulière de chaque région.

Tableau 4.7. Proportion (%) des personnes de 15 ans et plus ayant un niveau d'instruction secondaire par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

REGION	MILIEU DE RESIDENCE		ENSEMBLE	SEXE	
	Urbain	Rural		Masculin	Féminin
ADAMAOUA	27,6	6,4	15,2	19,8	10,7
CENTRE	51,8	32,3	46,6	47,6	45,7
EST	43,2	16,8	26,6	32,7	20,8
EXTREME-NORD	23,6	7,9	11,7	17,3	6,6
LITTORAL	52,9	32,3	51,5	52,7	50,3
NORD	27,2	7,3	13,3	19,3	7,8
NORD-OUEST	37,6	17,0	25,2	27,7	23,2
OUEST	46,9	25,0	34,7	40,7	30,1
SUD	64,4	41,0	49,4	55,3	43,3
SUD-OUEST	41,2	22,2	30,7	32,2	29,2
ENSEMBLE	45,9	17,6	32,5	36,1	29,0

Contrairement à la situation observée pour les personnes du niveau d'instruction primaire, on note que les personnes de niveau secondaire sont particulièrement concentrées en zone urbaine (45,9% contre 17,6% en zone rurale). Même en distinguant le secondaire 1 du secondaire 2, l'on note la même tendance. Dans le secondaire 1, la proportion en milieu urbain est de 28,5% contre 13,2% et dans le secondaire 2, elle est respectivement de 17,4% et 4,4%. Cet état de fait est probablement tributaire de l'offre en infrastructures scolaires et de la compétitivité économique qui favorise ceux qui ont acquis un certain background éducatif. Bref, selon le milieu de résidence, la proportion des personnes instruites de 15 ans et plus est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural.

Selon le sexe, la situation des hommes (36,1%) est meilleure que celle des femmes (29,0%), ceci quelle que soit la région de résidence. Etant donné qu'elles sont plus représentées parmi les personnes sans niveau d'instruction et celles du niveau d'instruction primaire, elles seraient donc forcément moins représentées parmi ceux qui ont un niveau d'instruction élevé. L'écart homme-femme le plus important est enregistré dans la région du Sud (12 points) et le plus faible dans la région du Centre (2 points).

4.3.4. Personnes ayant un niveau d'instruction supérieur

Les personnes de niveau d'instruction supérieur sont les moins représentées de l'ensemble de la population (8,6%). Ceci s'explique par les abandons scolaires qui s'accroissent avec l'âge ainsi qu'avec l'entrée dans la vie active.

L'analyse révèle de grandes disparités : de 15,5% et 13,2% dans les régions du Centre et du Littoral, on passe à 2,7% dans celle de l'Extrême-Nord. Ces proportions reflètent dans une certaine mesure la disponibilité en infrastructures de niveau d'enseignement supérieur. En effet, les régions du Centre et du Littoral abritent la majorité des infrastructures universitaires.

Tableau 4.8. Proportion (%) des personnes de 15 ans et plus ayant un niveau d'instruction supérieur par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

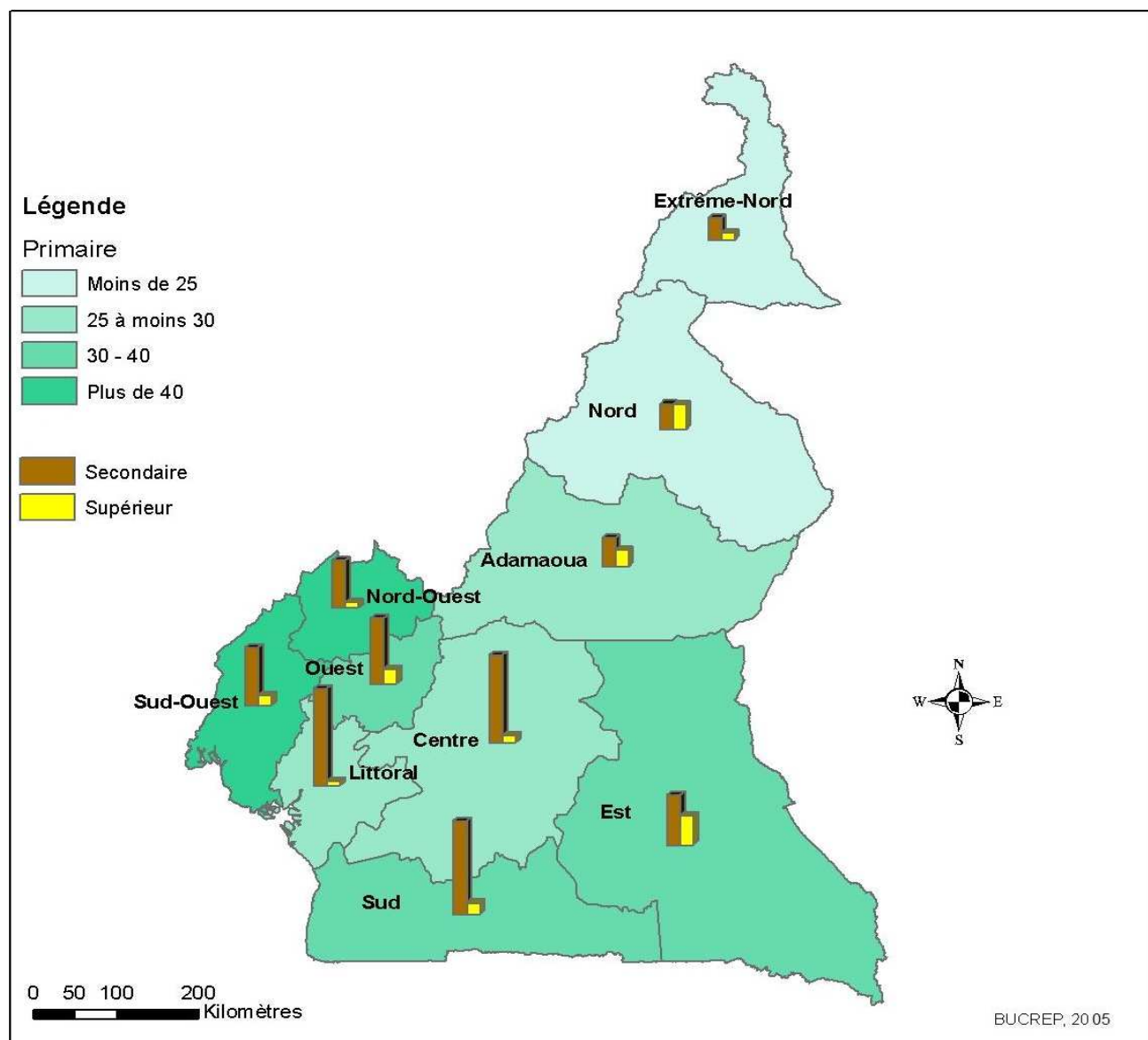
REGION	MILIEU DE RESIDENCE		ENSEMBLE	SEXE	
	Urbain	Rural		Masculin	Féminin
ADAMAOUA	5,9	2,8	4,1	6,0	2,2
CENTRE	19,8	3,6	15,5	18,4	12,6
EST	7,1	1,6	3,7	4,9	2,5
EXTREME-NORD	5,8	1,7	2,7	4,1	1,4
LITTORAL	13,9	3,7	13,2	15,5	10,8
NORD	6,4	1,4	2,9	4,1	1,7
NORD-OUEST	13,4	4,5	8,1	9,4	6,9
OUEST	10,7	2,6	6,2	8,6	4,4
SUD	11	2,4	5,5	7,5	3,5
SUD-OUEST	16,9	5,7	10,8	11,9	9,6
ENSEMBLE	13,9	2,8	8,6	10,7	6,7

L'analyse suivant le milieu de résidence fait ressortir des écarts urbains-ruraux largement en faveur du milieu urbain, notamment dans les régions où l'on relève une proportion élevée de personnes instruites. En effet, l'écart urbain-rural est d'environ

16 points dans la région du Centre, de 10 points dans celle du Littoral et du Sud-Ouest, contre 4 points dans celle de l'Extrême-Nord qui enregistre la plus faible proportion de personnes de niveau d'instruction supérieur. Cette concentration urbaine pourrait s'expliquer par le fait que ce milieu est le lieu de résidence par excellence d'étudiants, de cadres supérieurs et de jeunes diplômés en quête d'emplois et qu'il leur offre plus d'opportunités (emploi, formations académiques et professionnelles diverses...).

L'analyse selon le sexe fait également ressortir les mêmes tendances que celles susmentionnées à savoir : des différences qui semblent plus marquées dans les régions où les proportions sont plus élevées et des proportions plus faibles dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Est.

Carte 4.2. Distribution régionale de la population instruite de 15 ans et plus selon le niveau d'instruction – Cameroun, 2005



En somme, l'analyse interrégionale du niveau d'instruction de la population de 15 ans et plus vivant au Cameroun révèle une plus grande représentativité :

- des personnes sans niveau d'instruction dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua ;
- des personnes du niveau primaire dans les régions du Sud-Ouest, du Nord-Ouest et de l'Est ;
- des personnes du niveau secondaire dans les régions du Littoral, du Sud et du Centre ;
- des personnes du niveau supérieur dans les régions du Centre, du Littoral et du Sud-Ouest.

4.4. INSTRUCTION DES NOMADES ET SDFA

Lors de l'exécution du 3^{ème} RGPH, l'on a distingué 4 types de ménages : les ménages ordinaires, les ménages collectifs, les nomades et les Sans Domicile Fixe Apparent (SDFA). Cette distinction a permis de mettre en évidence la situation démographique, socio-économique et socio-culturelle particulière des minorités telles que les nomades et les SDFA. L'objectif de cette section est de mettre en relief le niveau d'instruction de ces populations.

Ainsi, l'analyse sera effectuée pour la tranche d'âges 15 ans et plus par sexe et par milieu de résidence. Toutefois, une ouverture sera faite pour apprécier la situation des enfants de 6-14 ans par rapport à la fréquentation scolaire.

Avant de procéder à l'analyse du niveau d'instruction des nomades et des SDFA, il est prévu au début de chaque sous-section, une brève présentation de l'état et de la structure de cette population : effectif, répartition par sexe, par milieu de résidence et par région.

4.4.1. Population nomade et instruction

Dans le cadre du 3^{ème} RGPH, est considérée comme "Nomade" toute personne dont le mode de vie est caractérisé par des déplacements fréquents. Ces déplacements appelés "transhumance" s'effectuent selon les saisons et sont motivés par la recherche des points d'eau ou des zones de pâturage. Ils sont généralement suivis de retour au lieu de départ ou d'origine. Toutefois, certains groupes ne sont rattachés à aucune région du territoire et se déplacent en permanence.

4.4.1.1. Etat de la population nomade

La population nomade représente 0,02% de l'ensemble de la population dénombrée au Cameroun en 2005, soit 4.106 nomades recensés. C'est une population essentiellement féminine soit 91,1% de femmes contre 8,9% d'hommes. Elle se rencontre essentiellement en milieu rural. En effet, 87,2% de cette population se trouve en zone rurale contre 12,8% en zone urbaine.

Une répartition géographique de cette population permet de distinguer 4 groupes de régions :

- les régions à forte concentration de nomades : Adamaoua et Nord-Ouest où l'on rencontre plus de la moitié des nomades du Cameroun ;
- les régions à concentration moyenne : Ouest, Nord et Est (5 à 10%) ;
- les régions à faible concentration : Extrême-Nord et Centre (3 à 4%) et
- les régions à très faible concentration : Sud-Ouest, Littoral et Sud (moins de 1%).

Tableau 4.9. Répartition (%) des nomades par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

REGION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
ADAMAOUA	2,5	0,0	0,2	36,5	46,4	45,5	32,7	40,4	39,7
CENTRE	2,4	0,0	0,2	5,6	3,3	3,5	5,2	2,9	3,1
EST	2,4	0,0	0,2	3,7	6,7	6,4	3,6	5,8	5,6
EXTREME-NORD	24,5	15,8	16,5	5,3	1,4	1,8	7,4	3,3	3,7
LITTORAL	2,4	0,0	0,2	1,3	0,1	0,2	1,4	0,1	0,2
NORD	0,0	0,0	0,0	17,3	9,9	10,5	15,4	8,6	9,2
NORD-OUEST	0,0	0,0	0,0	30,0	30,9	30,9	26,6	26,9	26,9
OUEST	63,4	83,8	82,1	0,0	0,2	0,2	7,1	11,0	10,7
SUD	0,0	0,0	0,0	0,3	0,1	0,1	0,3	0,1	0,1
SUD-OUEST	2,4	0,4	0,6	0,0	1,0	0,9	0,3	0,9	0,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

En procédant à un examen suivant le milieu de résidence de cette répartition régionale, constat est fait que 82,1% des nomades vivant en zone urbaine se trouvent dans la région de l'Ouest (433 personnes) et 16,5% dans celle de l'Extrême-Nord (87 personnes). En milieu rural, la classification observée est la même qu'au niveau national à quelques exceptions près. La prédominance de nomades en milieu rural résulte probablement du fait que le milieu rural offre plus d'espace pour l'établissement des tentes provisoires, pour le pâturage ou pour faire de la pêche, etc. Bref, le milieu rural semble plus propice au mode de vie des nomades.

Une analyse selon l'âge indique que plus de la moitié (53,0%) des nomades sont en âge d'activité. Par ailleurs, plus d'un quart (28,5%) a un âge compris entre 6 et 14 ans. Les personnes âgées quant à elles représentent 18,2% dans ce groupe de population.

Tableau 4.10. Répartition (%) des nomades par tranche d'âges selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

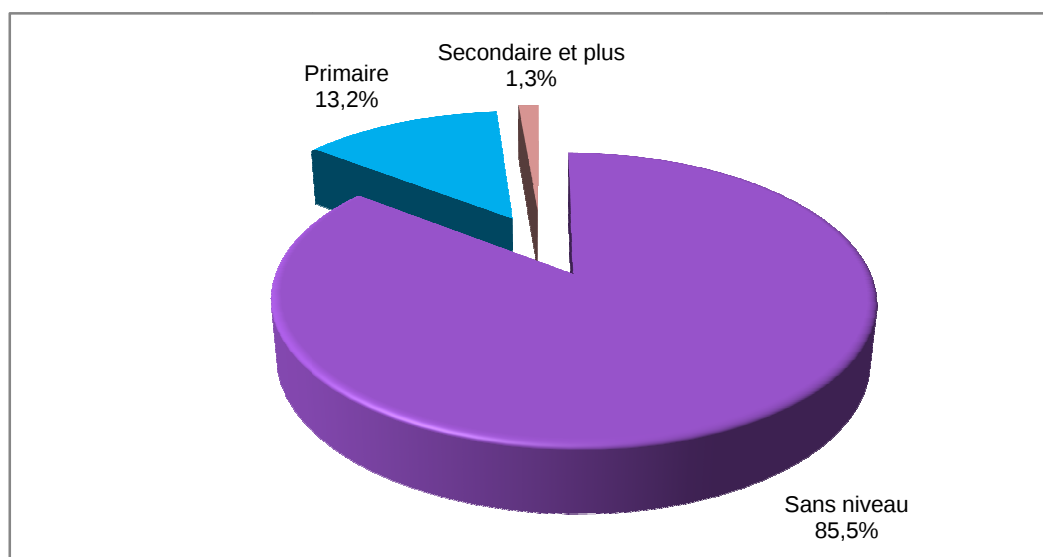
TRANCHE D'AGES	MILIEU DE RESIDENCE		ENSEMBLE	SEXE	
	Urbain	Rural		Masculin	Féminin
Moins de 6 ans	0,2	0,4	0,3	0,0	0,4
6 – 14 ans	6,1	31,8	28,5	83,0	23,2
15 – 59 ans	62,6	51,5	53,0	10,4	57,1
60 ans et plus	31,1	16,3	18,2	6,6	19,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Par milieu de résidence, que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, les adultes sont majoritaires (respectivement 93,7% et 67,8%). Par sexe, on note que les personnes de sexe masculin sont essentiellement des enfants alors que les personnes de sexe féminin sont en majorité des adultes (15 ans et plus).

4.4.1.2. Instruction de la population nomade de 15 ans et plus

D'après les données du 3^{ème} RGPH, les populations nomades sont des populations majoritairement non instruites. En effet, plus de 85% de la population nomade âgée de 15 ans et plus est sans niveau d'instruction et seulement 13% ont un niveau primaire. Les personnes de niveau d'instruction secondaire et plus représentent moins de 2% de cette population. Le graphique 4.6 présente schématiquement ces disparités.

Graphique 4.6. Répartition (%) de la population nomade de 15 ans et plus par niveau d'instruction – Cameroun, 2005



Une analyse selon le sexe permet de constater que, comme pour le reste de la population, les indicateurs sont un peu plus défavorables pour la population féminine. En effet, sur 100 femmes, 86 environ sont sans aucun niveau ; soit 12 personnes en plus que chez les hommes. Lorsqu'on compare la situation des femmes nomades à celle des autres femmes, on s'aperçoit que la proportion de femmes nomades non instruites est environ 3 fois plus importante que celle des autres femmes du pays de la même tranche d'âges (29,2%).

Pour ce qui est des populations nomades instruites, la situation est toujours en défaveur des femmes. En effet, au niveau primaire, le niveau d'instruction des hommes est supérieur à celui des femmes de 9 points. Au niveau secondaire et plus, les proportions sont faibles aussi bien chez les hommes que chez les femmes, mais l'écart homme-femme baisse et passe à 3 points environ.

Tableau 4.11. Répartition (%) de la population nomade de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le sexe et le milieu de résidence – Cameroun, 2005

NIVEAU D'INSTRUCTION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
SANS NIVEAU	88,9	99,8	99,6	70,7	81,4	81,1	74,0	85,8	85,5
PRIMAIRE	11,1	0,2	0,4	24,4	17,0	17,2	22,0	13,0	13,2
SECONDAIRE ET PLUS	0,0	0,0	0,0	4,9	1,6	1,7	4,0	1,2	1,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

L'analyse selon le milieu de résidence laisse constater que c'est en milieu rural qu'il y a une proportion plus importante de personnes instruites, quel que soit le sexe. En effet, la proportion de personnes instruites y est environ 4 fois supérieure qu'en milieu urbain. Elle est de 18,9% en milieu rural contre 0,4% en milieu urbain. Pour ce sous-groupe de population, l'écart urbain-rural est donc largement en faveur du monde rural. Cette situation est contraire à celle observée pour l'ensemble de la population du pays. Rappelons en effet que pour les 15 ans et plus, la proportion des personnes instruites en milieu rural est de 54,5% contre 85,5% en milieu urbain.

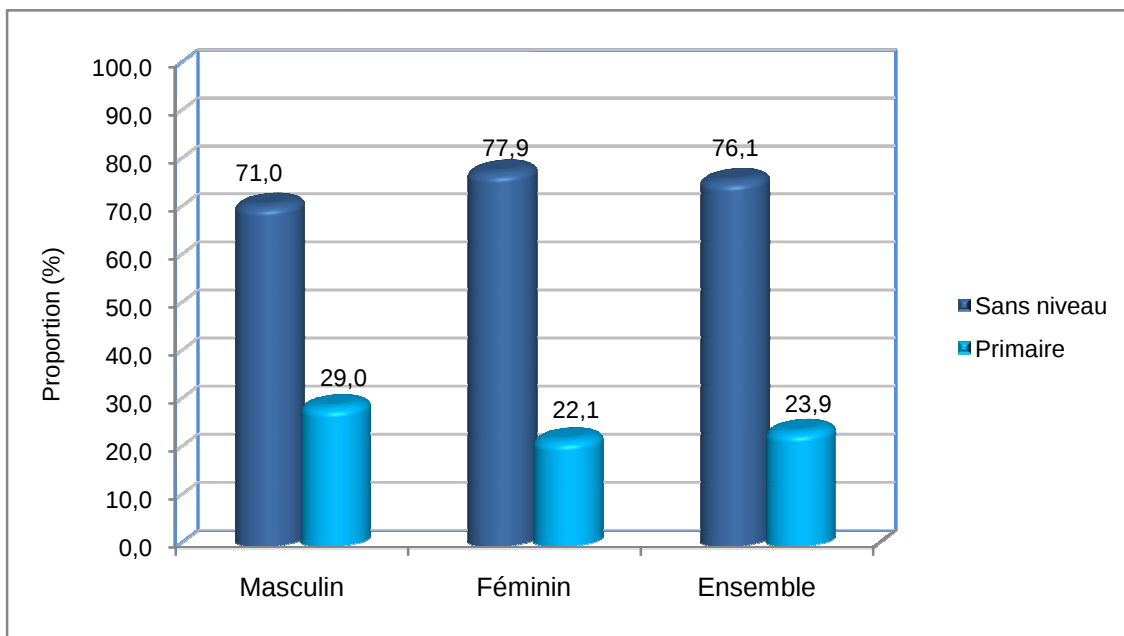
Ce constat peut résulter de l'effet de structure : puisque la population nomade est essentiellement rurale et constituée de femmes, et que la majorité d'entre elles sont des adultes (comparativement aux hommes), il est quelque peu logique que leurs caractéristiques démographiques affectent leur niveau d'instruction. Autrement dit, un enfant de 7 ans a plus de chance d'avoir le niveau primaire qu'une personne de 15 ans (cette dernière a la possibilité d'être soit du niveau primaire, soit du niveau secondaire).

Par ailleurs, comme il s'agit des nomades, c'est-à-dire de populations qui se déplacent en permanence, il est difficile de se prononcer. En effet, on ne maîtrise pas le contexte géographique dans lequel s'est déroulé le processus de scolarisation des personnes instruites. En d'autres termes, leur mode de vie et leurs activités économiques (élevage, pêche, commerce...) les amènent à se concentrer dans les zones rurales, mais il est difficile de savoir si leur processus de scolarisation s'est déroulé en zone urbaine ou en zone rurale. Il n'est pas exclu qu'ils se sédentarisent pendant leur scolarisation et qu'une fois qu'ils atteignent l'âge d'activité, ils reprennent leur statut de nomade.

4.4.1.3. Instruction des enfants nomades de 6 à 14 ans

Les données du 3^{ème} RGPH ne permettent pas d'appréhender la scolarisation du moment des enfants nomades de 6-14 ans. Toutefois, il est possible de savoir si ces enfants ont déjà fréquenté une école ou pas. Le graphique 4.7 donne ainsi la répartition des enfants nomades de 6-14 ans selon le niveau d'instruction.

Graphique 4.7. Répartition (%) des enfants nomades de 6-14 ans par niveau d'instruction selon le sexe- Cameroun, 2005



Il se dégage de ce graphique que plus des 3/4 des enfants nomades de 6-14 ans n'ont jamais été scolarisés et que la situation des filles est encore plus préoccupante.

Si l'objectif du pays est de scolariser tous les enfants d'âge scolaire et de sédentariser certains nomades, les pouvoirs publics pourraient particulièrement renforcer dans les programmes de sédentarisation le volet éducation. Par ailleurs, compte tenu de leur forte concentration en milieu rural, des programmes spéciaux de scolarisation et d'alphabétisation en faveur des populations nomades devraient particulièrement cibler le milieu rural, lieu où l'on a le plus de chance de les trouver. On pourrait par exemple former spécialement des enseignants chargés de dispenser des enseignements à cette catégorie de population ou encore créer un cadre de formation spécial dans les sites de rencontre des nomades.

4.4.2. Population Sans Domicile Fixe Apparent et instruction

Les SDFA sont des personnes qui ne sont plus rattachées à un ménage ordinaire ou collectif. Ils considèrent la rue comme leur site d'habitation et se distinguent des individus qui vivent en permanence dans la rue et qui continuent d'entretenir des relations étroites avec leur ménage/famille.

4.4.2.1. Etat de la population SDFA

Les SDFA représentent 0,01% de l'ensemble de la population dénombrée en 2005, soit 1.390 SDFA recensés. Cette population est essentiellement masculine soit 95,2% d'hommes contre 4,8% de femmes. Contrairement à la population nomade, les personnes SDFA vivent essentiellement en milieu urbain. En effet, 87% ont été recensés en milieu urbain contre 13% en milieu rural. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que le milieu urbain leur offre plus d'opportunités économiques (mendicité, petits métiers, transport manuel des marchandises et des bagages dans les marchés, les gares routières ou ferroviaires...).

En ce qui concerne la répartition géographique de cette minorité, près de 50% de la population SDFA vit dans les régions du Nord (24,8%) et du Littoral (23,5%). En excluant cette dernière, l'on note que les régions du Septentrion regroupent près de 57% des effectifs de SDFA. Par contre, le phénomène est moins répandu dans la région de l'Ouest (0,5%).

Tableau 4.12. Répartition (%) des SDFA par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

REGION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
ADAMAOUA	14,4	18,0	14,6	3,9	0,0	3,3	13,2	10,4	13,1
CENTRE	3,4	0,0	3,3	0,7	0,0	0,6	3,1	0,0	3,0
EST	6,8	5,1	6,7	4,5	3,6	4,4	6,5	4,5	6,4
EXTREME-NORD	17,6	15,4	17,5	29,2	25,0	28,6	19,0	19,4	19,0
LITTORAL	27,5	5,1	26,7	1,3	3,6	1,6	24,4	4,5	23,5
NORD	27,8	18,0	27,5	6,5	10,7	7,1	25,3	14,9	24,8
NORD-OUEST	2,0	33,3	3,0	1,3	3,6	1,6	1,9	20,9	2,8
OUEST	0,1	0,0	0,1	2,6	7,1	3,3	0,4	3,0	0,5
SUD	0,0	0,0	0,0	31,8	25,0	30,8	3,7	10,5	4,0
SUD-OUEST	0,4	5,1	0,6	18,2	21,4	18,7	2,5	11,9	2,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Selon le milieu de résidence, ce sont les régions du Nord, du Littoral, de l'Extrême-Nord qui enregistrent les plus fortes concentrations en SDFA en milieu urbain alors qu'en milieu rural, ce sont plutôt les régions du Sud, de l'Extrême-Nord et du Sud-Ouest.

Comme souligné ci-haut, les personnes SDFA constituent un groupe essentiellement masculin. Un fait majeur se dégage cependant de cette analyse régionale : la totalité des personnes SDFA vivant dans la région du Centre est de sexe masculin. Les plus fortes concentrations de femmes SDFA s'enregistrent dans les régions du Nord-Ouest (20,9%) et de l'Extrême-Nord (19,4%).

L'analyse selon l'âge indique, comme dans le cas des nomades, une prédominance des personnes en âge d'activité. Par contre, la population de 6 à 14 ans (14,4%) est proportionnellement moins importante que chez les nomades (28,5%). Les personnes âgées atteignent à peine les 5%. Les mêmes tendances s'observent, quels que soient le milieu de résidence ou le sexe.

Tableau 4.13. Répartition (%) des SDFA par tranche d'âges selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

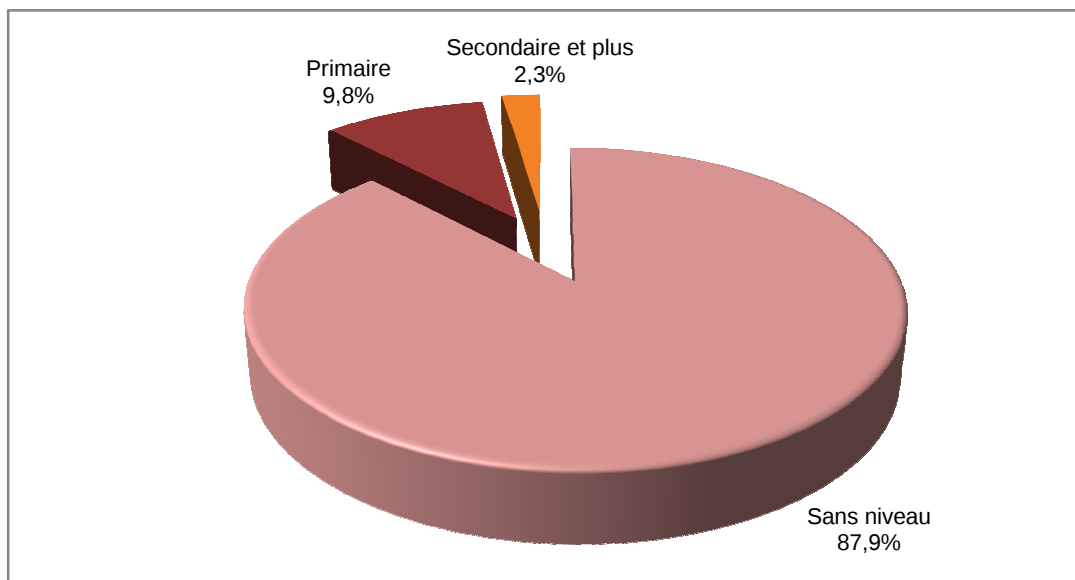
TRANCHE D'AGES	MILIEU DE RESIDENCE		ENSEMBLE	SEXE	
	Urbain	Rural		Masculin	Féminin
Moins de 6 ans	0,2	0,4	0,1	0,1	0,0
6 – 14 ans	6,1	31,8	14,4	14,7	9,0
15 – 59 ans	62,6	51,5	81	81,0	80,6
60 ans et plus	31,1	16,3	4,5	4,2	10,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

4.4.2.2. Instruction de la population SDFA de 15 ans et plus

Les données du 3^{ème} RGPH indiquent que les SDFA sont un groupe constitué essentiellement des personnes sans niveau d'instruction. En effet, les personnes non instruites représentent près de 88% de l'ensemble des 15 ans et plus, et les personnes instruites seulement 12%.

Comme pour les nomades, les proportions déclinent avec l'augmentation du niveau d'instruction. Ainsi, de 9,8% au niveau primaire, elles passent à 2,3% au secondaire et plus.

Graphique 4.8. Répartition (%) de la population SDFA de 15 ans et plus par niveau d'instruction – Cameroun, 2005



L'écart urbain-rural est en faveur du milieu urbain. En effet, la proportion de personnes SDFA instruites en milieu urbain est de 12,3% contre 10,4% en milieu rural ; soit un écart d'environ 2 points. L'analyse par sexe permet de constater que les SDFA de sexe féminin sont toutes non instruites. Le tableau 4.14 présente une vue d'ensemble de l'instruction des personnes SDFA âgées de 15 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence.

Tableau 4.14. Répartition (%) de la population SDFA de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe– Cameroun, 2005

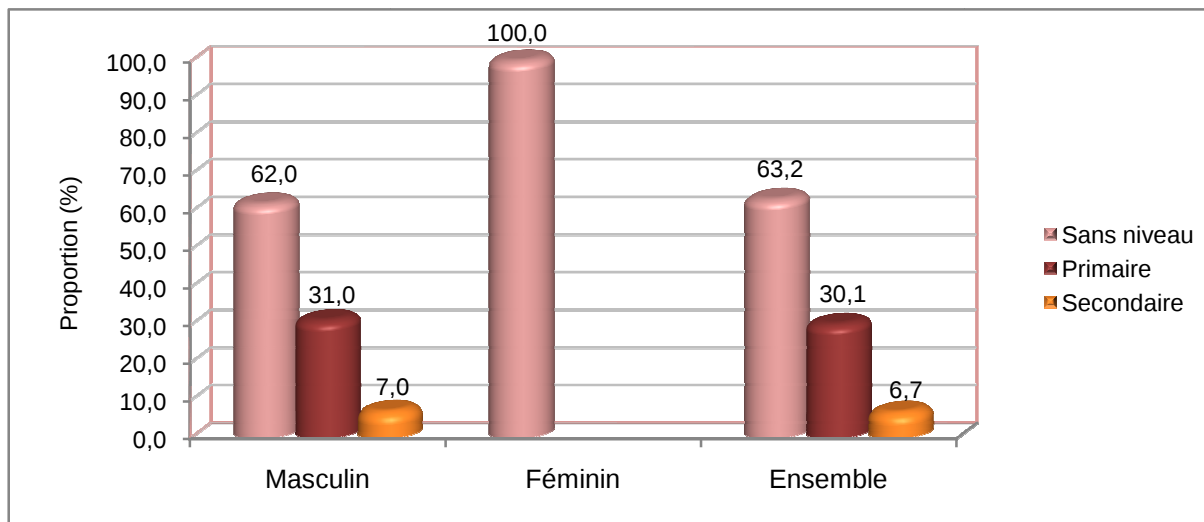
NIVEAU D'INSTRUCTION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
SANS NIVEAU	87,3	100,0	87,7	87,5	100,0	89,6	87,3	100,0	87,9
PRIMAIRE	10,3	0,0	10,0	10,0	0,0	8,3	10,3	0,0	9,8
SECONDAIRE ET PLUS	2,4	0,0	2,3	2,5	0,0	2,1	2,4	0,0	2,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

4.4.2.3. Instruction des enfants SDFA de 6 à 14 ans

L'analyse du niveau d'instruction des enfants SDFA de 6-14 ans révèle que 63,2% d'entre eux n'ont jamais été scolarisés. Contrairement aux nomades dont les enfants de 6-14 ans instruits sont essentiellement du niveau primaire, les enfants SDFA de la même tranche d'âges sont répartis entre le primaire (30,1%) et le

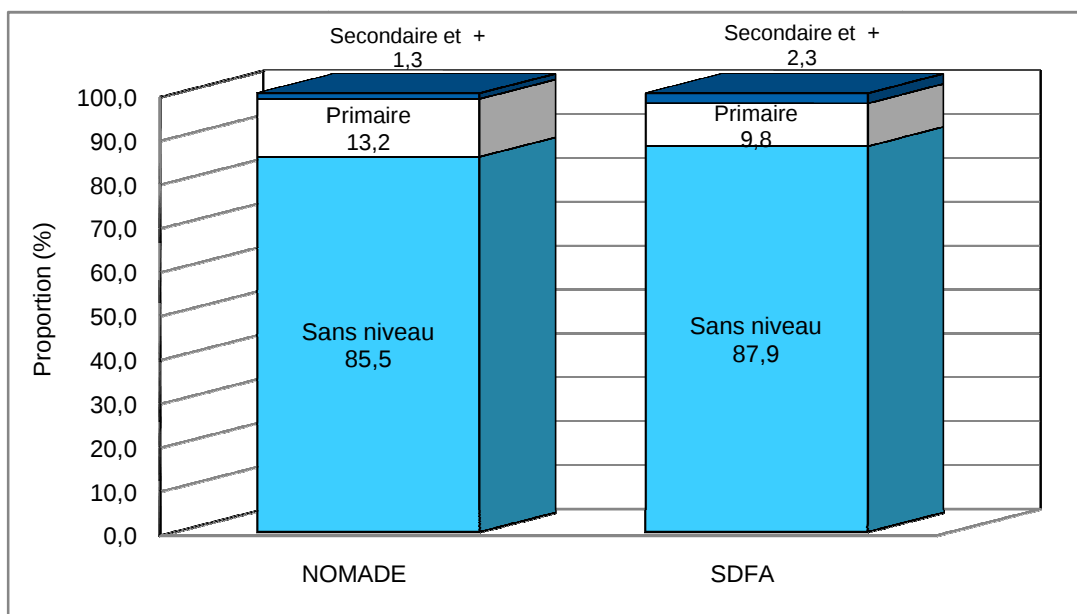
secondaire (6,7%). Les enfants SDFA de niveau secondaire sont essentiellement des garçons. Il faut noter que l'effectif des filles SDFA de cette tranche d'âge est extrêmement faible (6 filles au total) et elles sont toutes sans niveau d'instruction, d'où les 100%.

Graphique 4.9. Répartition (%) des enfants SDFA de 6-14 ans par niveau d'instruction selon le sexe – Cameroun, 2005



Le graphique 4.10 résume de façon comparative le niveau d'instruction de la population de 15 ans et plus des nomades et des SDFA. Les personnes sans niveau d'instruction représentent 85,5% dans la population nomade et 87,9% dans la population des SDFA. Les populations instruites représentent 14,5% et 12,1% respectivement chez les nomades et les SDFA.

Graphique 4.10. Répartition (%) de la population de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le type de population – Cameroun, 2005



En ce qui concerne les enfants de 6-14 ans nomades et SDFA, les niveaux d'instruction, meilleurs chez les SDFA comparativement aux nomades, sont probablement liés de leur parcours respectifs : il n'est pas exclu que certains enfants SDFA soient des anciens résidents des ménages ordinaires et des ménages collectifs. Ce qui suppose qu'à un moment donné de leur parcours, ils se soient retrouvés dans un environnement propice à la scolarisation. Les enfants nomades par contre, du fait des déplacements fréquents de leur ménage (particulièrement en zone rurale), auraient par conséquent moins de possibilité de se retrouver dans un environnement favorable à la scolarisation. Il ne serait pas non plus exclu que pendant leur parcours, il y ait des phases de sédentarisation, phases qui leur permettraient de bénéficier de la scolarisation.

En somme, les populations nomades et SDFA sont beaucoup moins instruites que l'ensemble de la population du pays. Le tableau 4.15 présente les niveaux d'instruction des différents groupes de population (ensemble, nomade, personnes SDFA). Ce tableau révèle que la proportion des personnes sans niveau d'instruction est 3 fois plus élevée au sein des nomades et SDFA que dans l'ensemble de la population de 15 ans et plus du pays.

Tableau 4.15. Répartition (%) de la population de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le type de population et le sexe – Cameroun, 2005

NIVEAU D'INSTRUCTION	POPULATION TOTALE			NOMADE			SDFA		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
SANS NIVEAU	23,3	34,8	29,2	74,0	85,8	85,5	87,3	100,0	87,9
PRIMAIRE	29,9	29,5	29,7	22,0	13,0	13,2	10,3	0,0	9,8
SECONDAIRE ET PLUS	46,8	35,7	41,1	4,0	1,2	1,3	2,4	0,0	2,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Au niveau primaire, on enregistre environ 30 personnes sur 100 pour l'ensemble du pays, chez les nomades l'on en compte 13 sur 100 et chez les SDFA à peine 10 sur 100. Au secondaire et plus, bien que la situation soit meilleure chez les SDFA (environ 2 personnes sur 100) comparativement aux nomades (environ 1 personne sur 100), l'écart par rapport à l'ensemble de la population est très marqué (41 personnes sur 100).

Parce que « tout le monde compte », même si les nomades et SDFA ne représentent que 0,03% de la population résidant au Cameroun, il est important de déterminer leurs caractéristiques. Ainsi, les politiques éducatives à mettre en œuvre en faveur de la scolarisation de ces populations devraient cibler le milieu rural en ce qui concerne les nomades et le milieu urbain en ce qui concerne les SDFA. Ces politiques devraient particulièrement mettre un accent sur la scolarisation des filles nomades car elles sont moins instruites.

4.5. EVOLUTION DU NIVEAU D'INSTRUCTION AU CAMEROUN

L'évolution du niveau d'instruction au Cameroun sera appréhendée dans cette section en termes de temps mis dans le système éducatif par les populations d'une part, et en termes d'évolution dans le temps, d'autre part. Plus précisément, l'analyse de l'évolution se fera à travers :

- la durée dans le système éducatif qui met en évidence l'évolution du niveau l'instruction en termes de nombre d'années d'études effectuées ;
- la durée de scolarité par groupes d'âges qui présente l'évolution du niveau d'instruction par tranche d'âges ;
- l'évolution du niveau d'instruction depuis 1976 qui permet de comparer les niveaux d'instruction de 2005 à ceux de 1976 et 1987, années de réalisation des Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat au Cameroun.

4.5.1. Durée dans le système éducatif

Au cours du dénombrement de 2005, les questions sur les redoublements et les abandons scolaires n'ont pas été posées. De ce fait, il est difficile de déterminer la durée exacte de la scolarité d'un individu. Néanmoins, pour déterminer la durée approximative de scolarité des populations, il a été fait référence à la dernière classe fréquentée, qu'elle ait été achevée avec succès ou non : pour une personne dont la dernière classe fréquentée est la 1^{ère} année du primaire, son nombre d'années d'études approximatif est "1 année"; pour une personne en 2^{ème} année du secondaire 1^{er} cycle, son nombre d'années d'études approximatif est "8 années", ainsi de suite. Toutefois, les personnes ayant le niveau de l'enseignement coranique et de l'enseignement préscolaire ont "0 année d'études". La superposition de la pyramide scolaire et celle de l'ensemble de la population de 6 ans et plus déjà scolarisée permet de mettre en évidence la situation de la population déscolarisée.

La superposition des pyramides des années d'études de la population scolarisée et de la population ayant été scolarisée permet de mettre en évidence, pour une année d'études donnée :

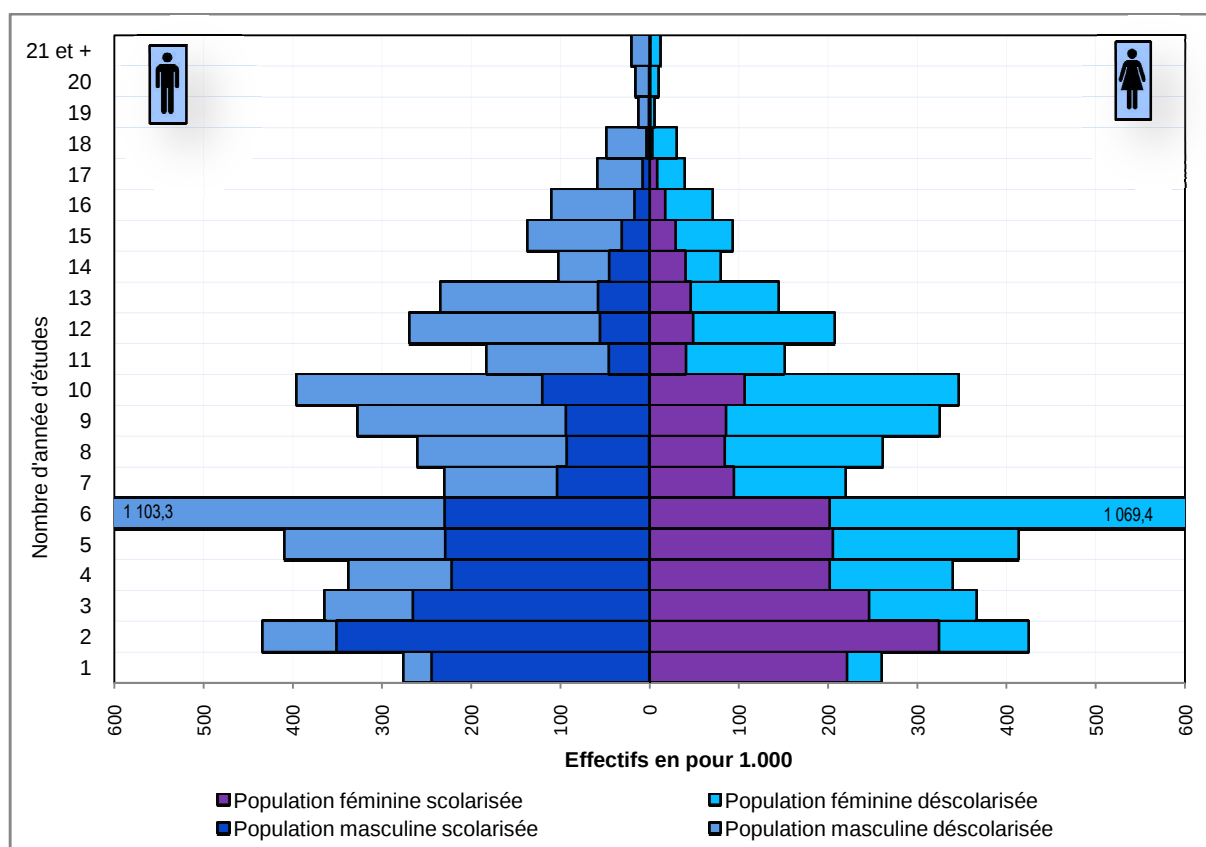
- la portion de la population encore scolarisée à cette année d'études (partie interne des pyramides superposées) ;
- la portion de la population qui a été scolarisée et qui a cessé de fréquenter à cette année d'étude (partie externe des pyramides superposées).

Ainsi, il est plus aisé d'identifier d'une part, l'année d'études où il y a une plus forte concentration de la population qui fréquente encore (population scolarisée) et d'autre part, l'année d'études où la majorité de la population a arrêté les études (population déscolarisée).

L'analyse comparée des pyramides confirme les tendances observées dans les sections précédentes : plus on avance en niveaux d'études, plus les effectifs diminuent. Mais de façon générale, la plus forte concentration de la population scolarisée se trouve en 2^{ème} année d'études, ce qui correspond à la classe du CP/CPS/Class 2/Class 3. Par contre, la plus forte concentration de la population déscolarisée se trouve en 6^e année, ce qui correspond à la classe du CM2/Class 7.

En outre, les pyramides mettent en évidence une faible concentration d'individus en 1^{ère} année d'études, ce qui suppose une entrée timide des enfants en 1^{ère} année pour ce qui est de la population scolaire (le taux de scolarisation à 6 ans est en effet de 68,8%). Toutefois, on peut noter que peu de personnes abandonnent les études en 1^{ère} année. Autrement dit, ceux qui ont été scolarisés achèvent en majorité au-moins la 1^{ère} année d'études.

Graphique 4.11. Pyramides de la population scolarisée et de la population ayant été scolarisée de 6 ans et plus selon le nombre d'années d'études – Cameroun 2005 *



* La population déscolarisée représente la partie excédante de la pyramide de la population scolarisée (pyramide interne)

Hormis la situation particulière de la 1^{ère} année d'études, la base des pyramides est relativement large jusqu'à la 6^{ème} année d'études (CM2/Class 7), ce qui correspond à la fin du niveau primaire. Ainsi, après avoir atteint la dernière année d'études du primaire, une forte proportion de la population arrête les études. Cette situation n'est observée que pour la population déscolarisée, mais pas pour ce qui est de la population scolaire qui observe une relative stabilité entre la 4^{ème} et la 6^{ème} année d'études.

Après la 6^{ème} année, on observe un large rétrécissement des effectifs dans les 2 groupes de population. Ce rétrécissement correspond en fait au début du 1^{er} cycle du secondaire (6^{ème}/Form 1). Ce rétrécissement traduit le caractère sélectif du cycle secondaire dont l'accès est conditionné par un concours. Il pourrait également traduire d'une part, la difficulté d'obtention du diplôme de fin d'études primaires provoquant ainsi un découragement suivi d'un abandon scolaire (22,1% ayant 6 années d'études ne sont pas titulaire d'un diplôme de fin d'études primaires) et d'autre part la satisfaction individuelle après l'obtention du CEPE/CEP/FSLC (65,2% des personnes de ce groupe sont titulaires du CEPE/CEP/FSLC).

Comme pour le cycle primaire, l'on note également à la fin de ce cycle une concentration des effectifs, ce qui correspond à la 10^{ème} année d'études (3^{ème}/4^{ème} année enseignement technique/Form 4). La même situation est observée au niveau des 12^{ème} et 13^{ème} années d'études correspondant aux classes de 1^{ère} /Lower 6 et de Terminale/Upper 6 et au niveau de la 15^{ème} et 16^{ème} année d'études correspondant respectivement à la 2^{ème} et 3^{ème} année du cycle universitaire.

En ce qui concerne les disparités entre sexe, l'allure de la pyramide est presque la même chez les hommes et chez les femmes. Toutefois, à partir de la 11^{ème} et surtout de la 13^{ème} année d'études, le nombre de déscolarisés semble plus important chez les hommes. Ceci pourrait être dû au fait que ce sont les effectifs, et non les proportions, qui sont utilisés. En effet, après le secondaire, les effectifs de femmes sont très faibles. Les résultats obtenus dans les chapitres précédents montrent bien qu'en termes de proportions, la situation n'est pas la même.

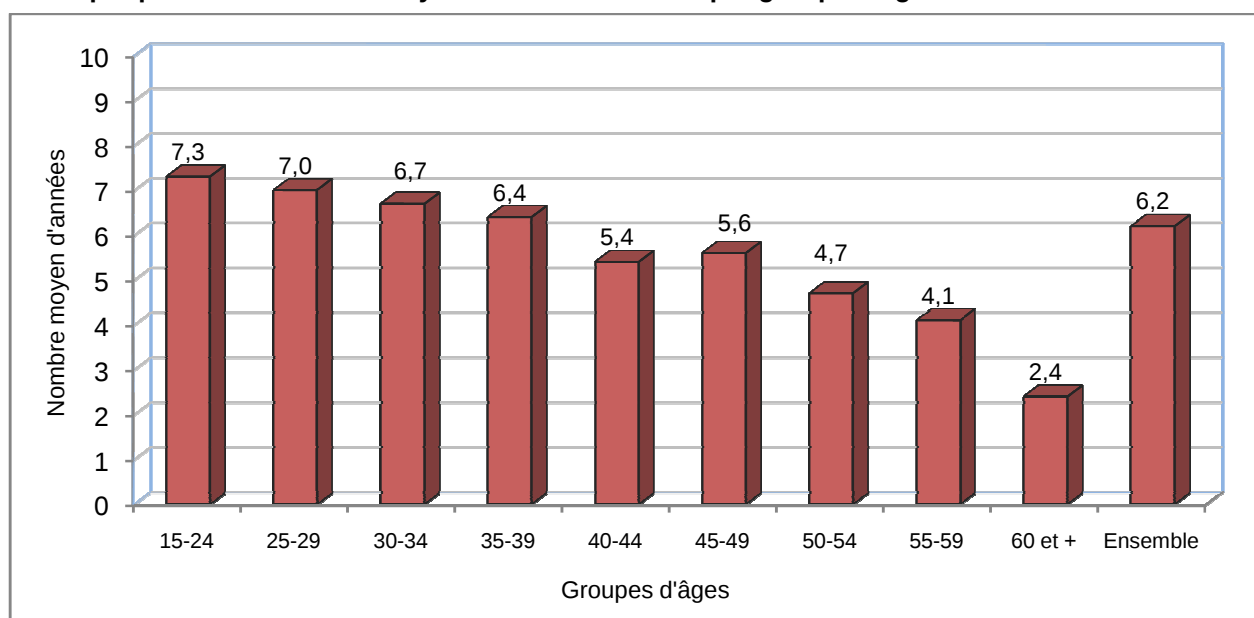
Il ressort globalement de l'analyse selon le nombre d'années d'études effectuées que le passage d'un cycle d'études à un autre est en général accompagné d'une vague de déscolarisation. Autrement dit, les classes d'examen semblent constituer des goulots d'étranglement pour les populations scolarisées, le goulot le plus important étant enregistré au niveau de la 6^{ème} année d'études (CM2/Class 7).

4.5.2. Durée de scolarité par groupes d'âges

La durée de scolarité par groupes d'âges permet de comparer l'évolution de l'instruction entre les différentes tranches d'âges. Elle a pour avantage de permettre d'apprécier l'évolution progressive du contexte éducatif camerounais. Elle donne également une idée approximative de l'offre et de la demande scolaires.

Ainsi, l'on constate que le nombre moyen d'années d'études décroît progressivement avec l'âge. En effet, l'on passe d'une moyenne de 7,3 ans pour les 15-24 ans à une moyenne de 2,4 ans pour les personnes âgées (60 ans et plus), soit un écart de près de 5 années d'études.

Graphique 4.12. Nombre moyen d'années d'études par groupe d'âges – Cameroun 2005



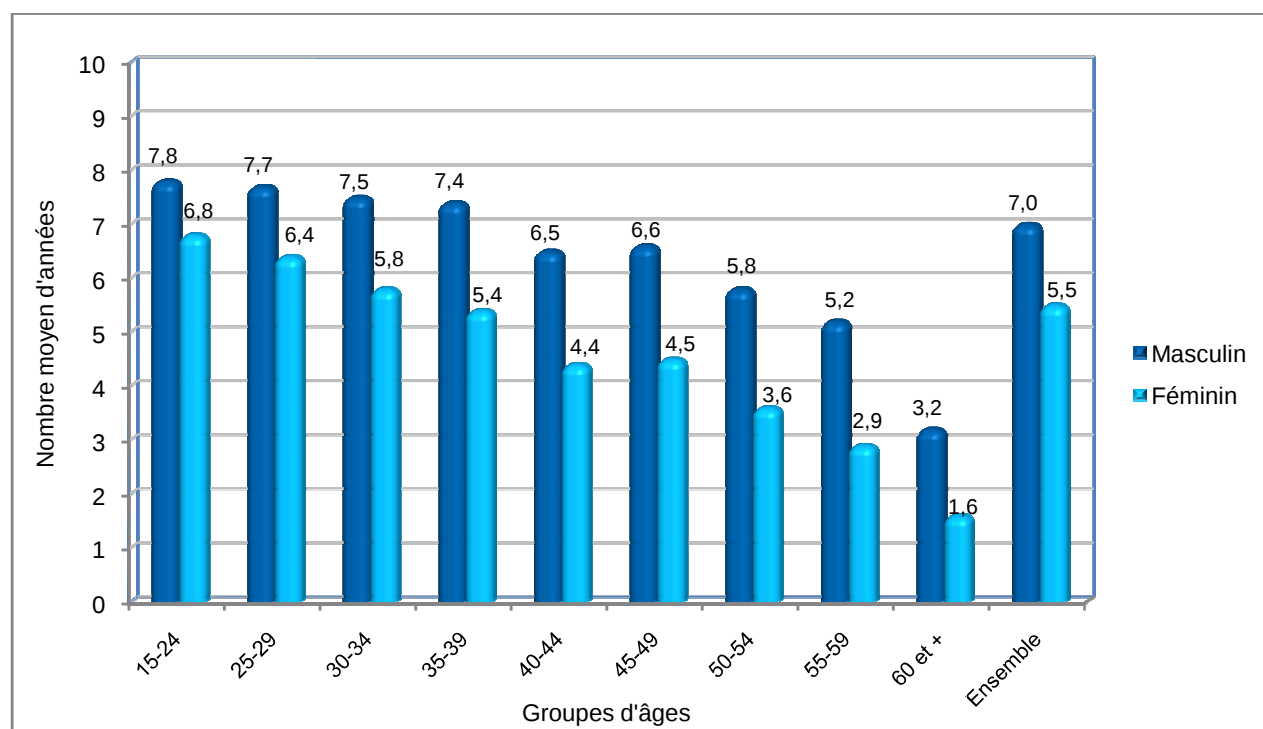
Aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, l'on observe une diminution du nombre moyen d'années d'études lorsque l'on passe des groupes d'âges les plus jeunes aux groupes d'âges les plus âgées. Il convient toutefois de relever que le nombre moyen d'années d'études est particulièrement faible en milieu rural. En effet, les personnes de 15-24 ans qui y ont la durée la plus élevée ont pourtant un nombre moyen d'années d'études d'une différence d'environ 1 point de celui des 55-59 ans en milieu urbain.

Tableau 4.16. Nombre moyen d'années d'études par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

GROUPE D'ÂGES	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
15-24 ans	9,2	8,7	8,9	5,7	4,3	5,0	7,8	6,8	7,3
25-29 ans	9,5	8,8	9,1	5,2	3,4	4,2	7,7	6,4	7,0
30-34 ans	9,6	8,3	8,9	4,9	3,2	3,9	7,5	5,8	6,7
35-39 ans	9,5	7,6	8,6	4,8	3,0	3,8	7,4	5,4	6,4
40-44 ans	8,7	6,6	7,7	3,9	2,4	3,1	6,5	4,4	5,4
45-49 ans	8,5	6,3	7,4	4,4	2,9	3,6	6,6	4,5	5,6
50-54 ans	7,9	5,3	6,6	3,9	2,3	3,1	5,8	3,6	4,7
55-59 ans	7,2	4,2	5,8	3,7	2,1	2,9	5,2	2,9	4,1
60 ans et plus	4,7	2,2	3,4	2,5	1,2	1,9	3,2	1,6	2,4
ENSEMBLE	8,9	7,7	8,3	4,7	3,2	3,9	7,0	5,5	6,2

Quel que soit le groupe d'âges, les femmes sont plus touchées que les hommes par le manque/retard d'instruction. Toutefois, l'on note que la situation des filles des groupes d'âges les plus jeunes est meilleure que celle des femmes des groupes d'âges les plus élevés. L'écart se réduit avec l'âge : de 2,3 points d'écart pour les 55-59 ans, on passe à 1 point d'écart en moyenne pour les 15-24 ans.

Graphique 4.13. Nombre moyen d'années d'études par groupe d'âges selon le sexe – Cameroun 2005

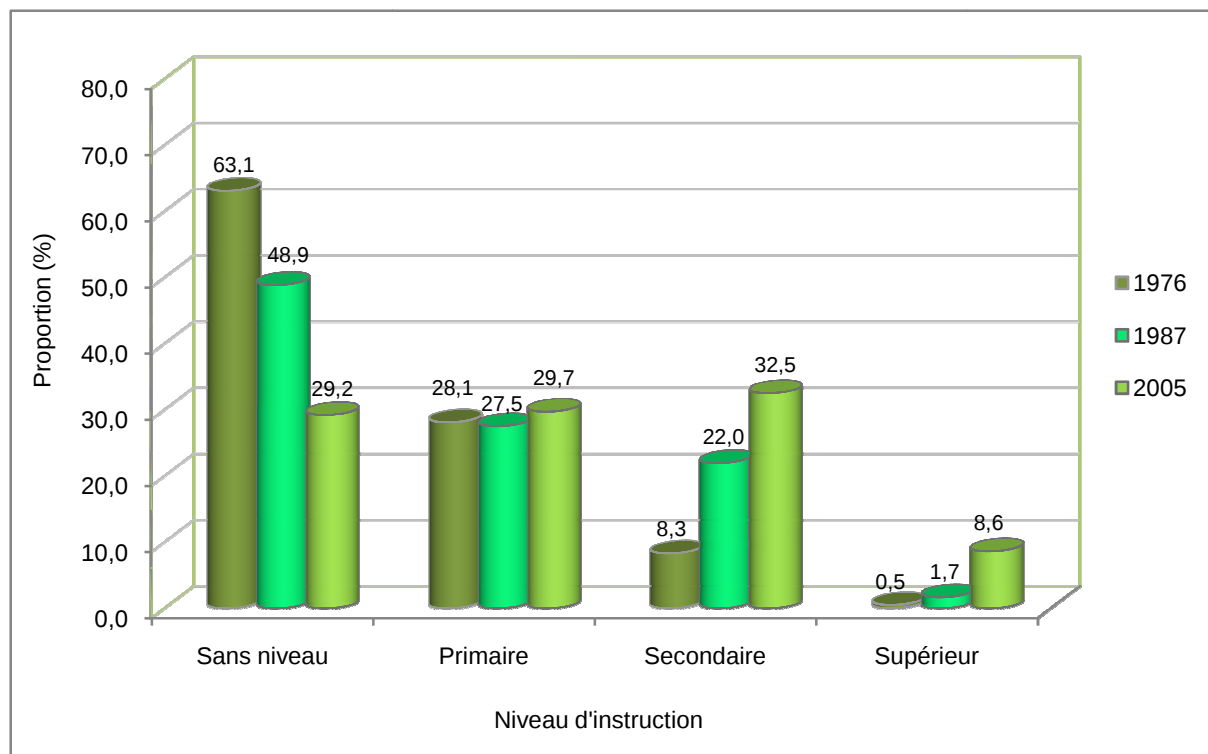


4.5.3. Evolution de l'instruction depuis 1976

Les trois Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat du Cameroun sont intervenus dans des contextes économiques spécifiques. Le 1^{er} recensement a été réalisé en 1976 dans un contexte marqué par une croissance économique. Le 2nd recensement, en 1987, s'est déroulé dans un climat de crise économique. Le 3^{ème} recensement est intervenu après l'atteinte de l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE). Ces différents contextes économiques ont eu des répercussions sur l'évolution de l'instruction au Cameroun. L'analyse de cette section concerne particulièrement l'évolution des niveaux d'instruction de la population âgée de 15 ans et plus de 1976 à 2005.

De façon générale, la proportion des personnes sans niveau d'instruction a diminué au cours des 3 périodes de référence, alors que celle des personnes de niveau d'instruction primaire a évolué en dents de scie au cours la même période. Par contre, on peut constater une évolution progressive de la proportion des personnes de niveau d'instruction secondaire et supérieur depuis 1976.

Graphique 4.14. Evolution de la proportion (%) de la population de 15 ans et plus selon le niveau d'instruction au cours des RGPH de 1976, 1987 et 2005



Source : 1^{er} RGPH – 1976, 2^{ème} RGPH – 1987, 3^{ème} RGPH - 2005

En ce qui concerne la proportion des personnes de niveau d'instruction primaire, le niveau plus élevé en 1976, comparativement à 1987, pourrait s'expliquer par les effets du projet "L'école sous l'arbre" et de la Campagne Nationale

Camerounaise d'Alphabétisation et d'Education Populaire mis sur pied au cours des années 60 et qui a provoqué « un grand mouvement de masse » au sein de la population (P. Fourré, 1965, p. 1). Ces actions visaient principalement à doter les populations d'un enseignement de base élémentaire.

Au fil du temps, il ne suffisait plus d'être doté d'un enseignement de base, mais il fallait également aspirer à des fonctions nécessitant un background intellectuel plus important

Selon le sexe, quelle que soit la date de référence, la proportion des femmes sans niveau d'instruction est toujours plus élevée que celle des hommes. Cette situation est plus prépondérante en 1976 où l'écart homme-femme est d'environ 23 points contre 11,5 points en 2005. En effet, tel que souligné dans le rapport d'analyse Tome 4 : Scolarisation-Niveau d'instruction du RGPH 1976, c'est « après l'accession du pays à l'indépendance politique que des progrès importants ont été réalisés dans le domaine de la scolarisation féminine et aussi, bien sûr, masculine » (BCR, 1980, pp. 73-75).

Tableau 4.17. Evolution de la proportion (%) de la population de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le sexe au cours des RGPH de 1976, 1987 et 2005

NIVEAU D'INSTRUCTION	MASCULIN			FEMININ		
	RGPH 1976	RGPH 1987	RGPH 2005	RGPH 1976	RGPH 1987	RGPH 2005
SANS NIVEAU	50,8	38,4	23,3	74,2	58,4	34,8
PRIMAIRE	36,2	30,7	29,9	20,7	24,7	29,5
SECONDAIRE	12,1	28,2	36,1	4,9	16,3	29,0
SUPERIEUR	0,9	2,7	10,7	0,2	0,7	6,7

Source : 1^{er} RGPH – 1976, 2^{ème} RGPH – 1987, 3^{ème} RGPH - 2005

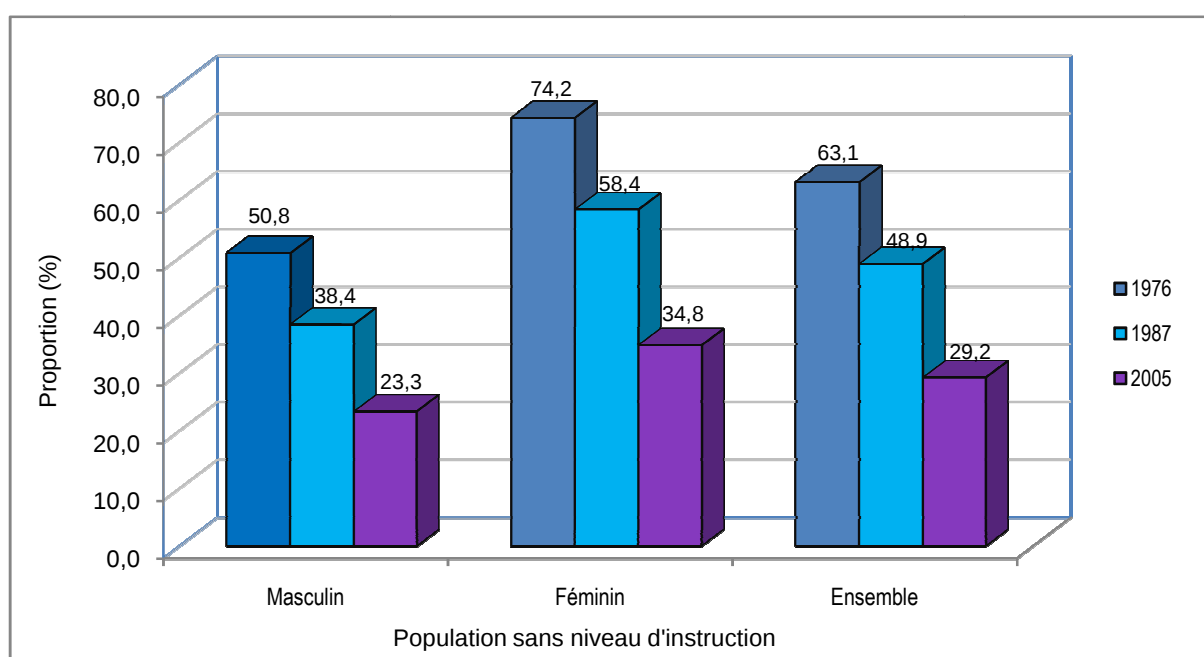
En ce qui concerne la population instruite par sexe, la proportion de celle-ci s'est améliorée depuis 1976 : dans la population masculine, elle est passée de 49,2% en 1976 à 61,6% en 1987, puis à 76,7% en 2005 et dans la population féminine, elle est passée de 25,8% en 1976 à 41,7% en 1987, puis à 65,2% en 2005.

En termes de gains de points depuis 1976, c'est au sein de la population féminine instruite qu'elle est la plus importante. En effet, entre 1976 et 2005, la proportion de la population féminine instruite de 15 ans et plus s'est accrue de 39,4 points contre 27,5 points pour la population masculine instruite. Cette situation traduirait les efforts politiques croissants d'incitation à la scolarisation de la jeune fille, ainsi que la scolarisation de moins en moins discriminatoire des filles au sein des ménages.

4.5.3.1. Evolution de la population sans niveau d'instruction de 1976 à 2005

La proportion des personnes sans niveau d'instruction a connu une baisse progressive entre 1976 et 2005. En 1976, elle était de 63,1% ; en 1987, elle est passée à 48,9%, pour ensuite connaître une autre chute en 2005, soit une proportion de 29,2%. Entre 1976 et 1987, la baisse est de 14,2 points ; entre 1987 et 2005, elle est plus importante, soit 19,7 points. Cette baisse plus élevée entre 1987-2005, comparativement à la période 1976-1987, s'observe également pour chaque sexe.

Graphique 4.15. Evolution de la proportion (%) de la population de 15 ans et plus sans niveau d'instruction selon le sexe au cours des RGPH de 1976, 1987, 2005



Source : 1^{er} RGPH – 1976, 2^{ème} RGPH – 1987, 3^{ème} RGPH – 2005

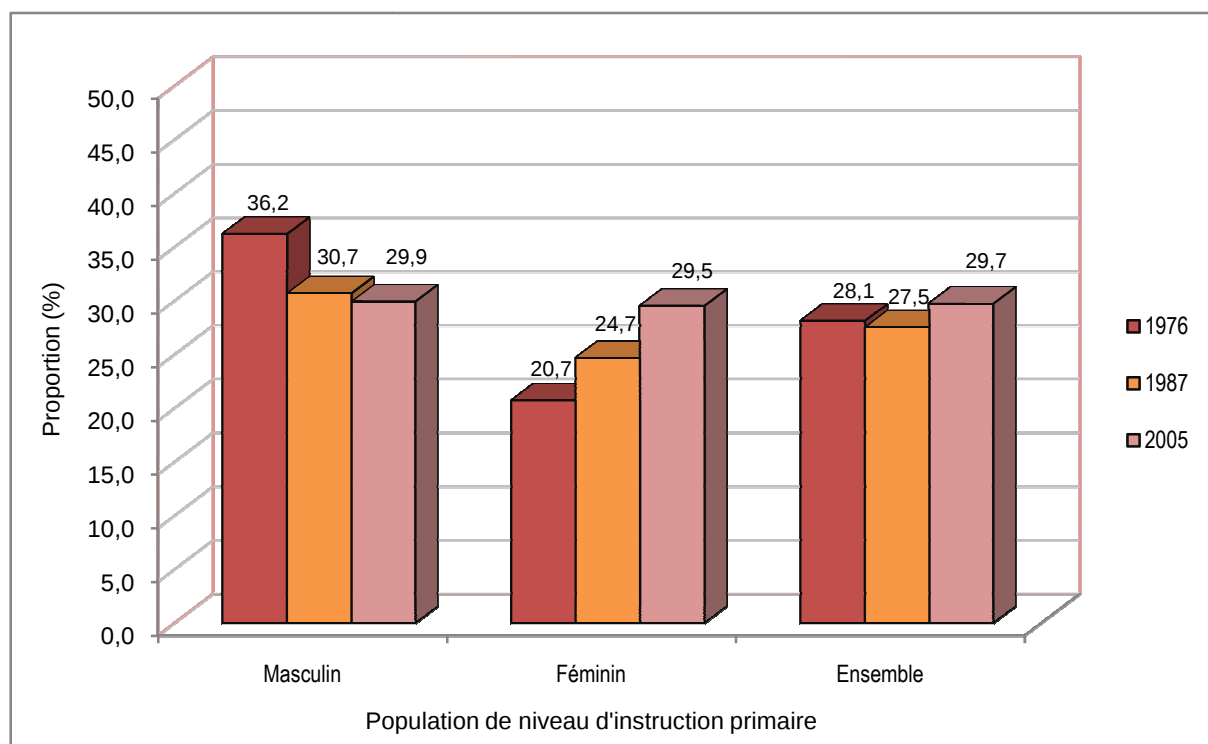
Quel que soit le sexe, la proportion des personnes sans niveau d'instruction la plus élevée est celle de 1976, soit 50,8% pour les hommes et 74,2% pour les femmes. Cette proportion décroît au cours des 2 autres périodes, surtout dans la population féminine. Néanmoins, cette décroissance est moins importante au cours de la période 1976-1987 qu'au cours de la période 1987-2005.

Cette baisse plus faible entre 1976-1987 pourrait s'expliquer par la crise économique des années 80 qui a eu pour conséquence le ralentissement de la mise en œuvre des campagnes d'alphabétisation, l'augmentation des coûts de scolarisation et la baisse du pouvoir d'achat des ménages. Par contre, la baisse plus importante observée entre 1987-2005 serait probablement l'effet conjugué de la reprise économique, de l'atteinte de l'Initiative Pays Pauvres Très Endettés, du renforcement des politiques éducatives et de l'intérêt croissant des populations et des ménages pour la scolarisation des enfants.

4.5.3.2. Evolution de la population de niveau d'instruction primaire de 1976 à 2005

Au cours de la période d'observation (1976-2005), l'on note que la proportion des personnes de 15 ans et plus de niveau d'instruction primaire est passée de 28,1% en 1976 à 27,5% en 1987, puis est remontée à 29,7% en 2005. Cette évolution en légères dents de scie ne se reflète pas dans la population par sexe.

Graphique 4.16. Evolution de la proportion (%) de la population de 15 ans et plus de niveau d'instruction primaire selon le sexe au cours des RGPH de 1976, 1987 et 2005



Source : 1^{er} RGPH – 1976, 2^{ème} RGPH – 1987, 3^{ème} RGPH - 2005

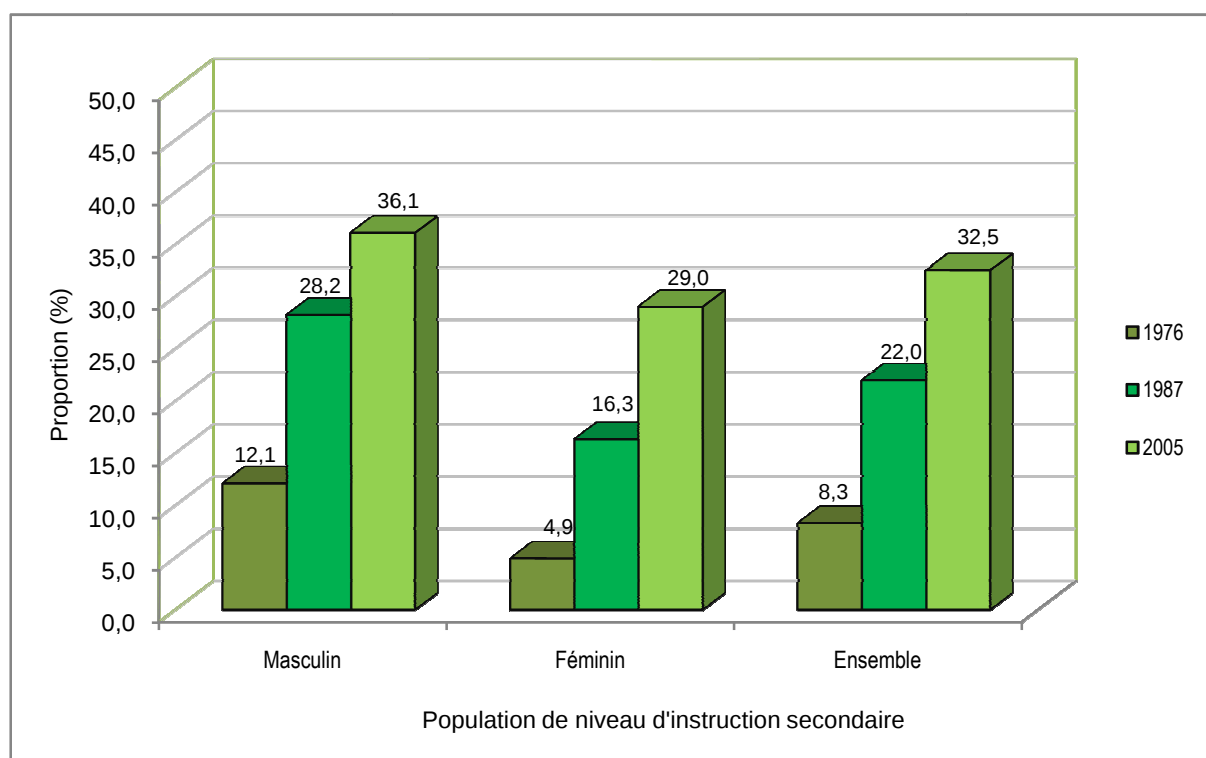
L'évolution de la proportion des hommes de niveau primaire depuis 1976 est décroissante. Cette situation peut être liée au fait qu'au fil du temps, une frange non négligeable la population masculine a un niveau d'instruction secondaire et plus.

La proportion des femmes de niveau primaire, depuis 1976, évolue quelque peu dans le sens contraire de celle des hommes. En effet, tandis que la proportion des hommes baisse, en faveur du secondaire et du supérieur, celle des femmes augmente progressivement. Cette augmentation est probablement tributaire du fait qu'une proportion non négligeable de femmes passe de la catégorie « sans niveau d'instruction » à la catégorie « niveau d'instruction primaire ».

4.5.3.3. Evolution de la population de niveau d'instruction secondaire de 1976 à 2005

La proportion de la population âgée de 15 ans et plus de niveau d'instruction secondaire a connu depuis 1976, une tendance progressive à la hausse. Pour l'ensemble du pays, elle était de 8,3% en 1976. Elle s'est accrue de 14 points en 1987 en passant à 22,0% pour se situer ensuite à 32,5% en 2005 (soit une augmentation de 11 points). Cette situation traduirait une amélioration des niveaux de scolarisation dans le secondaire.

Graphique 4.17. Evolution de la proportion (%) de la population de 15 ans et plus de niveau d'instruction secondaire selon le sexe au cours des RGPH de 1976, 1987 et 2005



Source : 1^{er} RGPH – 1976, 2^{ème} RGPH – 1987, 3^{ème} RGPH - 2005

La tendance générale à l'évolution progressive de la proportion des personnes de niveau d'instruction secondaire s'observe aussi bien dans la population masculine que dans la population féminine.

En ce qui concerne les écarts homme-femme, en 1976, période où la fréquentation scolaire dans le secondaire était encore timide, l'écart est de 7 points. En 1987, l'écart homme-femme passe à 12 points. Cette situation peut être révélatrice, comme déjà souligné, qu'en situation de crise, les ménages adoptent parfois des comportements de scolarisation plus discriminatoires, surtout à l'égard de la jeune fille. Etant donné que cette situation ne s'est pas observée pour les personnes de niveau d'instruction primaire, on pourrait penser qu'au cours de ces

moments difficiles, les familles s'évertuaient néanmoins à assurer aux filles un minimum d'enseignement primaire (même partiel), mais que ces efforts n'allaient pas très souvent au-delà du primaire.

En 2005, l'écart homme-femme de la proportion des personnes du niveau d'instruction secondaire est passé à nouveau à 7 points. La diminution de l'écart traduit en quelque sorte les effets positifs des politiques en faveur de la scolarisation de la jeune fille au Cameroun. Elle mettrait également en évidence la scolarisation de moins en moins discriminatoire des enfants au sein des ménages.

4.5.3.4. Evolution de la population de niveau d'instruction supérieur de 1976 à 2005

Vue dans l'ensemble, la proportion de la population de 15 ans et plus de niveau d'instruction supérieur est en progression depuis 1976. Elle est passée d'à peine 1% en 1976 à environ 2% en 1987, pour avoisiner 9% en 2005. Cette situation est révélatrice de l'accroissement de l'offre et la demande de formation dans l'enseignement supérieur depuis 1987.

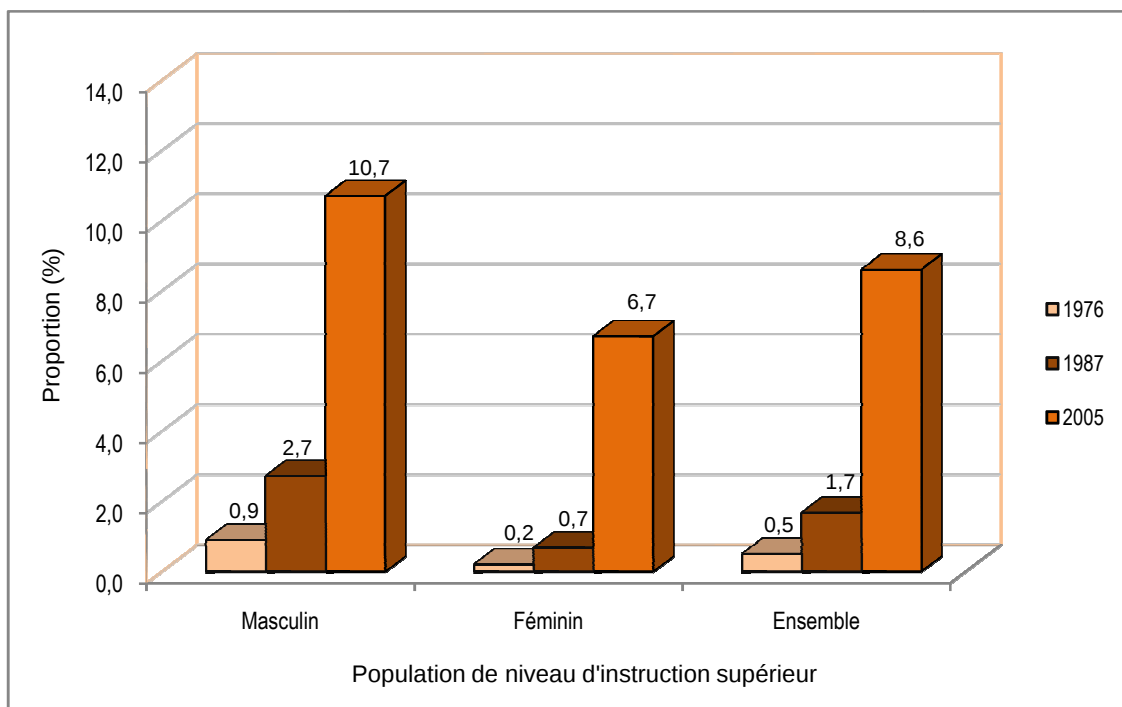
Dans la population masculine, la proportion des personnes de niveau d'instruction supérieur a également connu une évolution progressive, passant de 0,9% en 1987 à 10,7% en 2005. Dans la population féminine, la même tendance s'observe : de 0,2% en 1987 à 6,7% en 2005.

En termes d'écarts homme-femme, les écarts se doublent quasiment avec le temps : en 1976, l'écart est de 0,7 points ; en 1987, il est de 2 points et en 2005, il double à nouveau pour passer à 4 points. Cet état des faits pourraient traduire :

- soit une détermination plus sérieuse des hommes à bénéficier d'études supérieures ;
- soit une volonté plus ou moins délibérée des femmes de ne pas suivre de longues études (pour des raisons matrimoniales le plus souvent) ou encore une difficulté à affronter (i) certaines situations (railleries de l'assistance dans les amphithéâtres des institutions universitaires...) ou (ii) certains qualificatifs attribués aux femmes de niveau d'instruction supérieur (« long crayon »²⁵, « femmes trop indépendantes », « femmes qui ne respectent pas leur mari », « femmes qui commandent leur mari »...).

²⁵ Expression souvent utilisée pour désigner une personne ayant fait de longues études, particulièrement des études supérieures.

Graphique 4.18. Evolution de la proportion (%) de la population de 15 ans et plus de niveau d'instruction supérieur selon le sexe au cours des RGPH de 1976, 1987 et 2005



Source : 1^{er} RGPH – 1976, 2^{ème} RGPH – 1987, 3^{ème} RGPH - 2005

La hausse de la proportion des femmes de niveau d'instruction secondaire et supérieur met en relief la scolarisation de plus en plus accrue des filles. Elle permet de constater que cette scolarisation ne se limite plus à l'enseignement de base, mais qu'elle se poursuit aussi au niveau secondaire et au niveau supérieur.

En somme, l'on note une amélioration générale du niveau d'instruction de la population du Cameroun, avec une baisse de la proportion des personnes sans niveau d'instruction et une hausse de la proportion de population instruite. Par ailleurs, les indicateurs révèlent qu'une situation de crise économique affecte négativement le niveau d'instruction, et celle des femmes en particulier. Toutefois, la hausse généralisée du niveau d'instruction masque quelques disparités : même si les indicateurs du niveau d'instruction des femmes se sont améliorés, ils demeurent toujours bas par rapport à ceux des hommes.

Après l'analyse de l'instruction, le chapitre suivant sera consacré à l'alphabétisation de la population au Cameroun.

CHAPITRE 5 : NIVEAUX ET CARACTERISTIQUES DE L'ALPHABETISATION AU CAMEROUN

L'alphabétisation en général est perçue comme la résultante de la scolarisation passée ou actuelle de la population. Elle peut également être le fruit d'une volonté individuelle de s'instruire et de s'adapter à l'environnement social. De façon usuelle, l'alphabétisation est l'aptitude d'une personne à lire et à écrire, en le comprenant, un texte simple ayant trait à la vie courante. Elle englobe également des aptitudes en arithmétique. Dans le cadre du 3^{ème} RGPH, l'alphabétisation permet de déterminer si une personne sait lire, écrire et parler les langues officielles (anglais et français) ou une langue nationale (langue locale du Cameroun).

Ainsi entendue, l'analyse qui sera faite dans ce chapitre est relative à l'alphabétisation de base, à la fois en langues officielles et en langues nationales. Cette analyse permettra d'apprécier les niveaux d'alphabétisation au Cameroun et leur évolution dans le temps et suivant l'âge, en passant par la détermination du poids démographique des populations alphabétisées en une langue officielle donnée ou en une langue nationale donnée.

5.1. APERÇU GENERAL

Dans le cadre du 3^{ème} RGPH, les informations concernant l'alphabétisation ont été collectées pour les personnes âgées de 12 ans et plus. Toutefois, l'analyse qui va suivre concernera particulièrement les 15 ans et plus.

Il faut rappeler que pendant la collecte, les questions relatives à la langue officielle d'alphabétisation et à la langue nationale d'alphabétisation ont été posées de façon disjointe. Pour cette raison, l'on analysera d'une part l'alphabétisation en langues officielles (anglais et français) et d'autre part l'alphabétisation en langue nationale (principale langue locale lue et écrite). Par ailleurs, il est important de souligner que les données collectées sont issues des déclarations des recensés et non de l'observation de l'agent recenseur. En d'autres termes, il n'était pas question de juger du degré ou du niveau d'alphabétisation du recensé en le soumettant à la lecture ou à l'écriture d'un texte, mais il était question de se fier aux déclarations des recensés.

En ce qui concerne les taux d'alphabétisation en langues officielles, les "Non déclarés" ont été répartis proportionnellement suivant le sexe, l'âge, la région de résidence et le milieu de résidence. C'est donc sur cette base que les taux d'alphabétisation au niveau national, par sexe, par région et par milieu de résidence ont été obtenus.

D'après les données du 3^{ème} recensement, la population alphabétisée en langues officielles est de 7.857.129 personnes pour les 12 ans et plus et de 6 850 247 personnes pour les 15 ans et plus.

Ainsi, le taux d'alphabétisation en langues officielles au Cameroun est de 71,2% pour la population âgée de 12 ans et plus et de 70,0% pour la population âgée de 15 ans et plus. Autrement dit, sur 100 personnes de 12 ans et plus, environ 29 sont analphabètes et sur 100 personnes de 15 ans et plus, 30 sont analphabètes. Malgré les avantages que l'on confère à l'alphabétisation, à savoir le renforcement des capacités des individus, l'accès aux opportunités offertes dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'économie, etc., on constate qu'une frange non négligeable de la population du Cameroun est encore analphabète.

Tableau 5.1. Taux d'alphabétisation en langues officielles par groupe de population selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun 2005

GROUPE DE POPULATION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
12 ans et plus	90,1	84,4	87,3	61,6	46,6	53,7	76,9	65,8	71,2
15 ans et plus	89,8	83,5	86,6	60,1	44,3	51,7	76,3	64,2	70,0

Au regard du tableau 5.1, l'alphabétisation des femmes demeure la plus faible, quels que soient la tranche d'âges ou le milieu de résidence. En effet, les femmes constituent la majorité des analphabètes adultes du pays avec des taux d'alphabétisation de 65,8% et 64,2% respectivement pour les 12 ans et plus et 15 ans et plus contre 76,9% et 76,3% chez les hommes.

L'examen des taux d'alphabétisation dans les milieux de résidence laisse apparaître un écart urbain-rural relativement important. En effet, s'il est de 87,3% et 86,6 % en zone urbaine, en milieu rural, il est inférieur de plus de 30 points, soit 53,7% et 51,7%. A cette sous-alphabétisation rurale vient s'ajouter une sous-alphabétisation féminine. Néanmoins, bien qu'il existe des différences entre hommes et femmes en milieu urbain, ces différences sont moins importantes que celles observées en milieu rural.

L'incapacité des personnes du milieu rural à savoir lire et écrire est assez préoccupante compte tenu du retard que ce milieu accuse en matière de développement humain. En effet, le fait de savoir lire et écrire peut avoir des implications sur les chances de scolarisation des enfants ou sur la santé. Un parent sachant lire et écrire peut suivre plus facilement l'éducation de sa progéniture ; d'où le lien très étroit entre la réalisation de l'Education Pour Tous et l'alphabétisation des

adultes. La situation est d'autant plus préoccupante que les chapitres précédents ont relevé que les taux de scolarisation actuels sont en dessous de 100% et particulièrement en zone rurale. Or, le meilleur gage de l'alphabétisation future des enfants est leur scolarisation actuelle.

5.2. ANALYSE REGIONALE

L'analyse régionale dont il est question à ce niveau ne concerne que la population âgée de 15 ans et plus. Elle se fera suivant le sexe et le milieu de résidence.

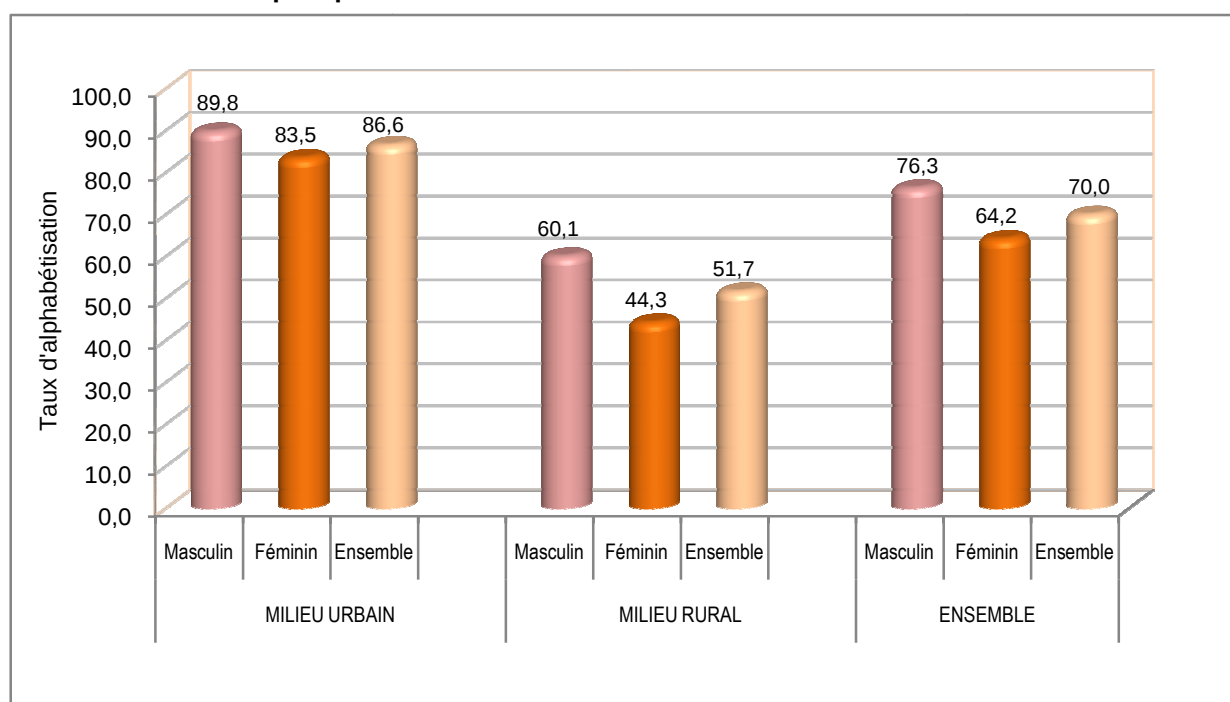
L'analyse régionale de l'alphabétisation en langues officielles laisse apparaître quasiment les mêmes tendances que celles observées au niveau des taux de scolarisation. En effet, avec des taux d'alphabétisation de 30,7% dans la région de l'Extrême-Nord, 35,2% dans celle du Nord et 42,2% dans celle de l'Adamaoua, les régions septentrionales du pays sont les moins alphabétisées. Par contre, dans les régions du Littoral, du Centre et du Sud, les taux d'alphabétisation avoisinent ou dépassent les 90%.

Tableau 5.2. Taux d'alphabétisation en langues officielles de la population de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun 2005

REGION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
ADAMAOUA	69,3	50,2	59,8	38,2	22,4	29,9	51,4	33,4	42,2
CENTRE	95,8	93,9	94,8	88,6	75,4	81,7	94,0	88,8	91,4
EST	84,9	75,4	80,2	67,0	48,8	57,5	74,0	58,4	66,0
EXTREME-NORD	59,9	39,5	49,8	34,4	15,8	24,5	41,1	21,3	30,7
LITTORAL	96,0	92,7	94,4	83,4	70,6	77,1	95,1	91,2	93,2
NORD	66,6	47,5	57,3	36,8	15,4	25,5	46,4	24,6	35,2
NORD-OUEST	91,8	84,6	88,1	70,9	57,7	63,5	79,6	67,9	73,3
OUEST	92,5	84,3	88,2	76,7	62,0	67,9	84,3	71,2	76,9
SUD	96,9	94,7	95,9	90,9	79,5	85,1	93,2	84,7	89,0
SUD-OUEST	94,3	90,9	92,6	79,1	70,1	74,7	86,0	79,4	82,7
ENSEMBLE	89,8	83,5	86,6	60,1	44,3	51,7	76,3	64,2	70,0

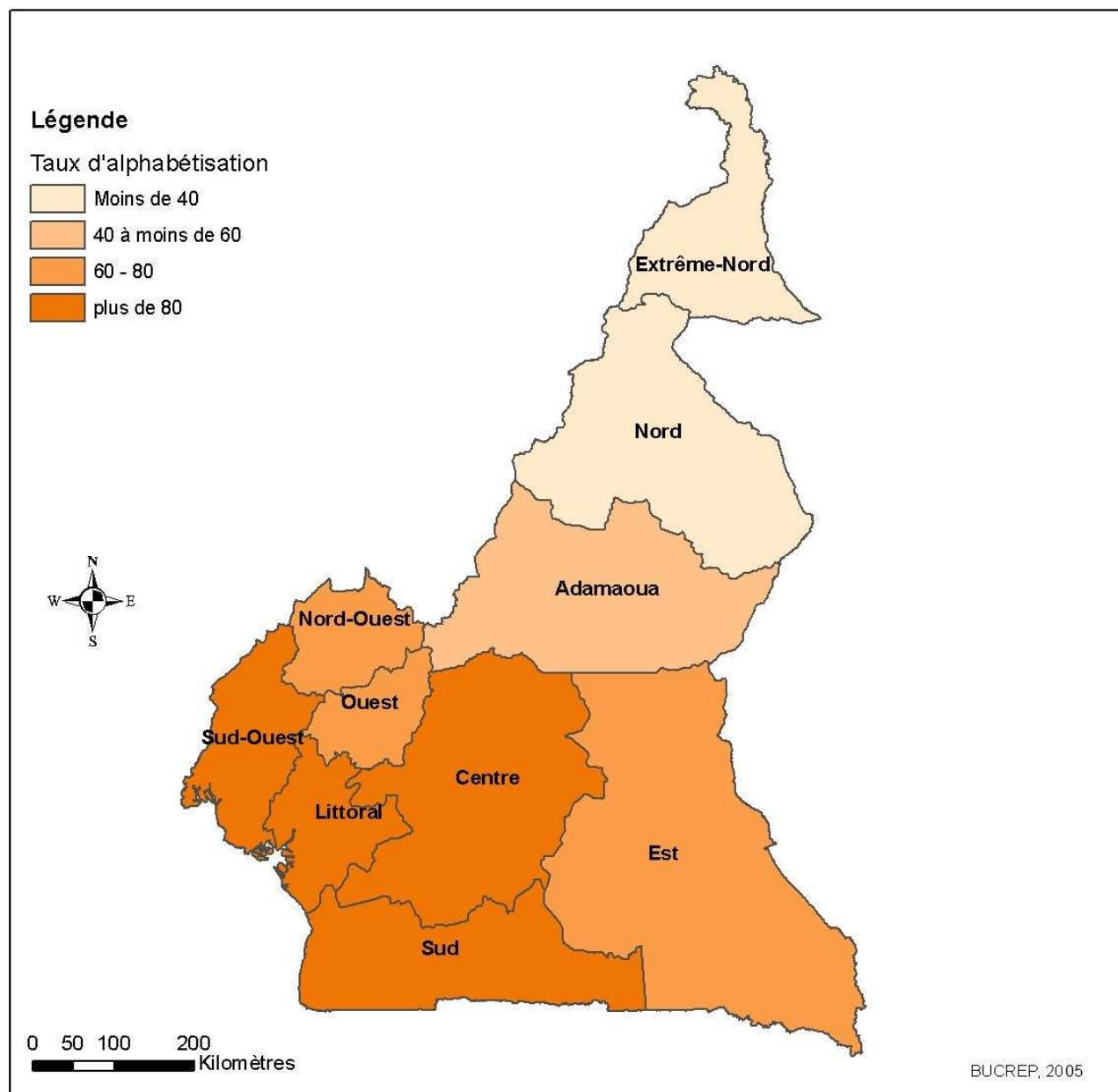
Si les femmes affichent des niveaux d'alphabétisation en langues officielles plus bas que ceux des hommes, les régions septentrionales sont davantage en marge des autres régions. En effet, à peine 1 femme sur 4 est alphabétisée dans les régions de l'Extrême-Nord et du Nord et seulement 1 femme sur 3 l'est dans la région de l'Adamaoua. La situation des femmes en milieu rural n'est pas plus enviable : le taux des femmes en zone rurale approche la moitié du taux des femmes observé en zone urbaine.

Graphique 5.1. Taux d'alphabétisation en langues officielles de la population de 15 ans et plus par milieu de résidence selon le sexe – Cameroun 2005



Par milieu de résidence, les niveaux d'alphabétisation en langues officielles les plus élevés s'observent en milieu urbain. En effet, le taux d'alphabétisation le plus bas en zone urbaine (soit 49,8%) est quasiment le double du taux le plus bas en zone rurale (soit 24,5%). De façon générale, les régions à taux d'alphabétisation relativement bas enregistrent des disparités urbain-rural plus prononcées. L'écart urbain-rural le plus important est observé dans la région du Nord, soit 32 points contre 11 points dans la région du Sud.

Carte 5.1. Distribution régionale du taux d'alphabétisation en langues officielles de la population de 15 ans et plus – Cameroun, 2005



Les taux d'alphabétisation en langues officielles ne renseignent pas particulièrement sur les caractéristiques des personnes alphabétisées en termes de langue officielle d'alphabétisation. Il est proposé dans la sous-section ci-après une analyse de l'alphabétisation selon le statut d'alphabétisation.

5.3. STATUT D'ALPHABETISATION EN LANGUES OFFICIELLES

Le statut d'alphabétisation en langues officielles permet de situer un individu en fonction de son rapport avec l'alphabétisation. En d'autres termes, il permet de déterminer si un individu est analphabète ou pas ; et, pour un individu alphabétisé,

de déterminer sa/ses langue(s) officielle(s) d'alphabétisation. Il s'agit donc de déterminer la proportion de personnes sachant lire et écrire l'une ou les deux langues officielles du Cameroun (le français et l'anglais) ainsi que celle des personnes qui en sont incapables.

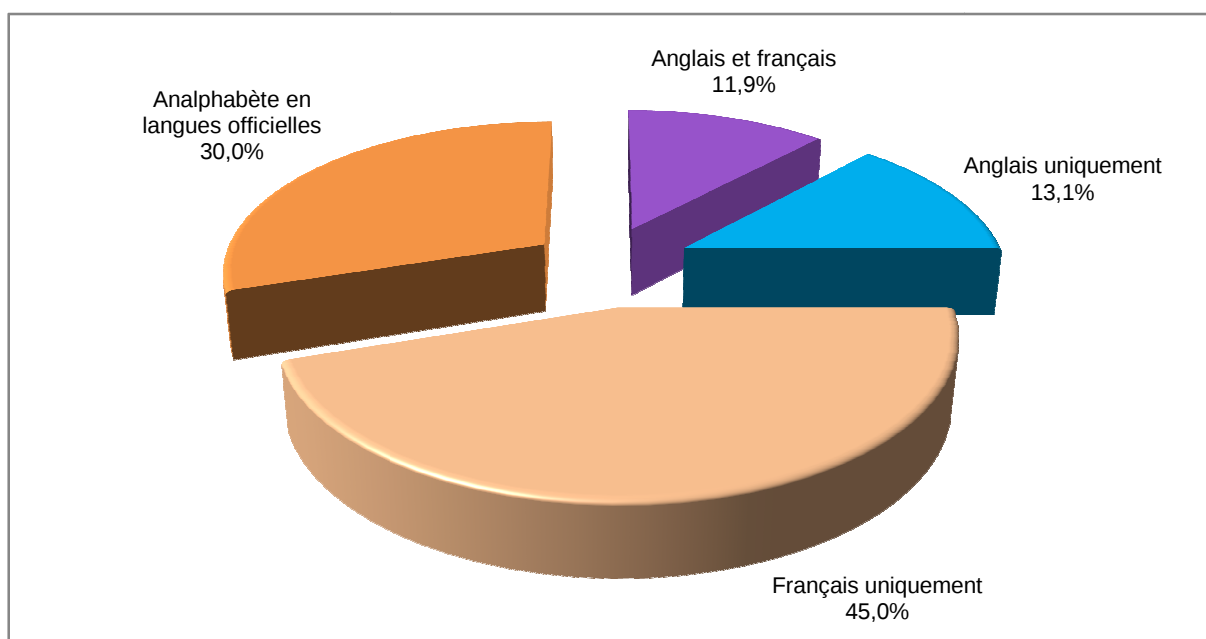
Cette analyse permet de distinguer 4 groupes de population :

- la population analphabète en langue officielle ;
- la population alphabétisée uniquement en anglais ;
- la population alphabétisée uniquement en français ;
- la population alphabétisée à la fois en anglais et en français.

Ainsi, les résultats du 3^{ème} RGPH indiquent qu'au Cameroun, sur 100 personnes âgées de 15 ans et plus :

- 30 sont analphabètes ;
- 13 savent lire et écrire uniquement l'anglais ;
- 45 savent lire et écrire uniquement le français et
- 12 savent lire et écrire l'anglais et le français.

Graphique 5.2. Répartition (%) de la population de 15 ans et plus par statut d'alphabétisation en langues officielles – Cameroun 2005



Selon le sexe, même si la proportion de femmes analphabètes est de 12 points supérieure à celle des hommes, les écarts observés parmi les personnes alphabétisées ne sont pas aussi importants que ceux enregistrés chez les analphabètes. Chez les personnes alphabétisées en français uniquement et celles alphabétisées en anglais et en français, l'écart est d'environ 5 points. Chez les personnes alphabétisées en anglais uniquement, cet écart passe à 1,5 points.

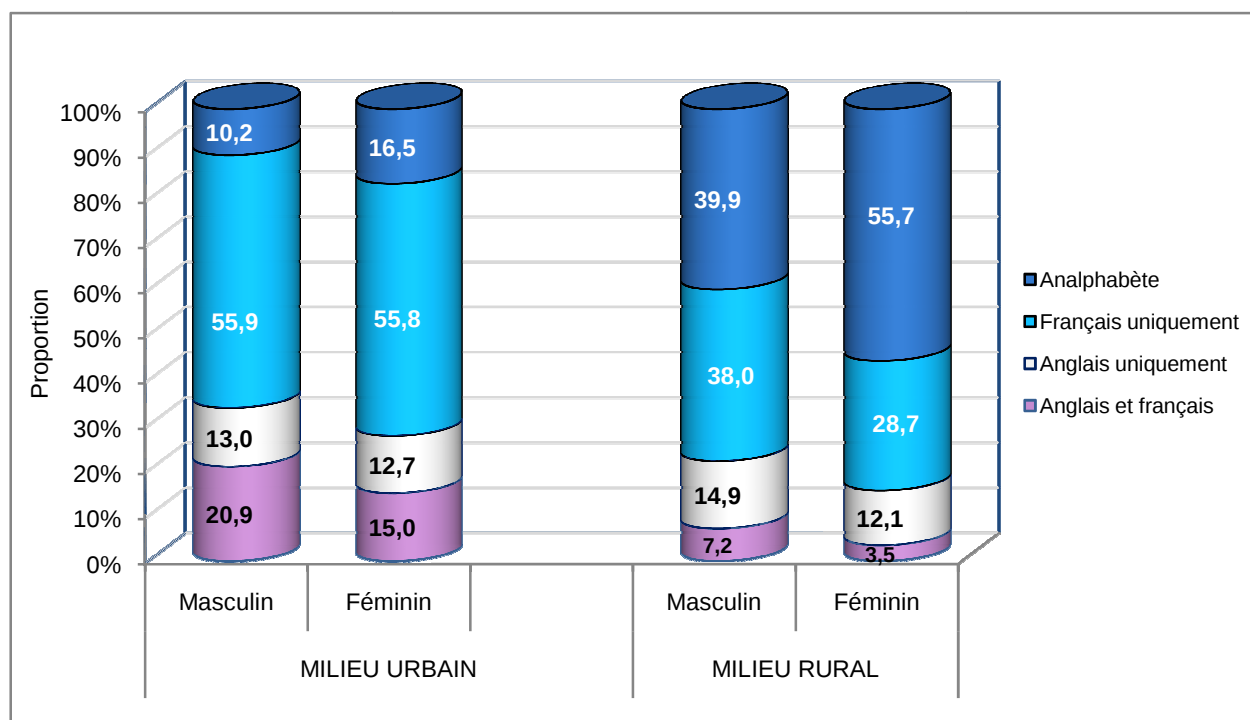
C'est également chez les personnes alphabétisées uniquement en anglais que l'écart urbain-rural le plus faible est enregistré (0,5 point) et ceci en faveur du milieu rural. Toutefois, excepté les personnes alphabétisées en anglais et en français, c'est en milieu rural que les écarts entre sexes sont plus grands.

Tableau 5.3. Répartition (%) de la population de 15 ans et plus par statut d'alphabétisation en langues officielles selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun 2005

STATUT D'ALPHABETISATION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
ALPHABETISE EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS	20,9	15,0	17,9	7,2	3,5	5,2	14,7	9,3	11,9
ALPHABETISE EN ANGLAIS UNIQUEMENT	13,0	12,7	12,9	14,9	12,1	13,4	13,9	12,4	13,1
ALPHABETISE EN FRANÇAIS UNIQUEMENT	55,9	55,8	55,8	38,0	28,7	33,0	47,7	42,5	45,0
ANALPHABETE EN LANGUES OFFICIELLES	10,2	16,5	13,4	39,9	55,7	48,4	23,7	35,8	30,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le graphique 5.3 présente, par sexe et par milieu de résidence, la répartition de la population de 15 ans et plus selon le statut d'alphabétisation en langues officielles. Il permet de mieux apprécier les disparités par sexe entre milieu de résidence.

Graphique 5.3. Répartition (%) de la population de 15 ans et plus par statut d'alphabétisation en langues officielles selon le milieu de résidence et le sexe– Cameroun 2005



5.4. ANALYSE SELON L'AGE

L'alphabétisation constitue un potentiel pour le développement intellectuel de l'individu et un atout notable pour le développement socioéconomique et culturel.

Dans un contexte marqué par une volonté politique de réduire l'ampleur de l'analphabétisme, il est important d'apprécier l'évolution des niveaux d'alphabétisation au Cameroun suivant les groupes d'âges de population, étant entendu que les individus d'un même groupe d'âges auraient été à peu près soumis au même moment à un même contexte éducatif.

Par conséquent, l'objectif visé dans cette section est de mettre en évidence les niveaux d'alphabétisation par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence. Par ailleurs, certains sous-groupes de population seront identifiés en fonction de certaines considérations (santé de la reproduction, activité économique, personnes âgées, etc.).

5.4.1. Alphabétisation par groupes d'âges

Au Cameroun en 2005, le taux d'alphabétisation en langues officielles de la population âgée de 12 ans et plus se situe à 76,9% pour les hommes et à 65,8% pour les femmes, soit un écart homme-femme de 11,1 points.

Par tranche d'âges, l'on note que, quel que soit le groupe d'âges considéré, il y a plus d'hommes alphabétisés que de femmes de la même tranche d'âges. La population la mieux alphabétisée est celle de la tranche 15-19 ans qui enregistre un taux de 81,6% pour l'ensemble, dont 85,3% pour les hommes et 78% pour les femmes. Par contre, la moins alphabétisée est la population âgée de 80 ans et plus, avec un taux de 23,0% pour l'ensemble, dont 29,2% chez les hommes et 18,1% chez les femmes.

Tableau 5.4. Taux d'alphabétisation en langues officielles par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun 2005

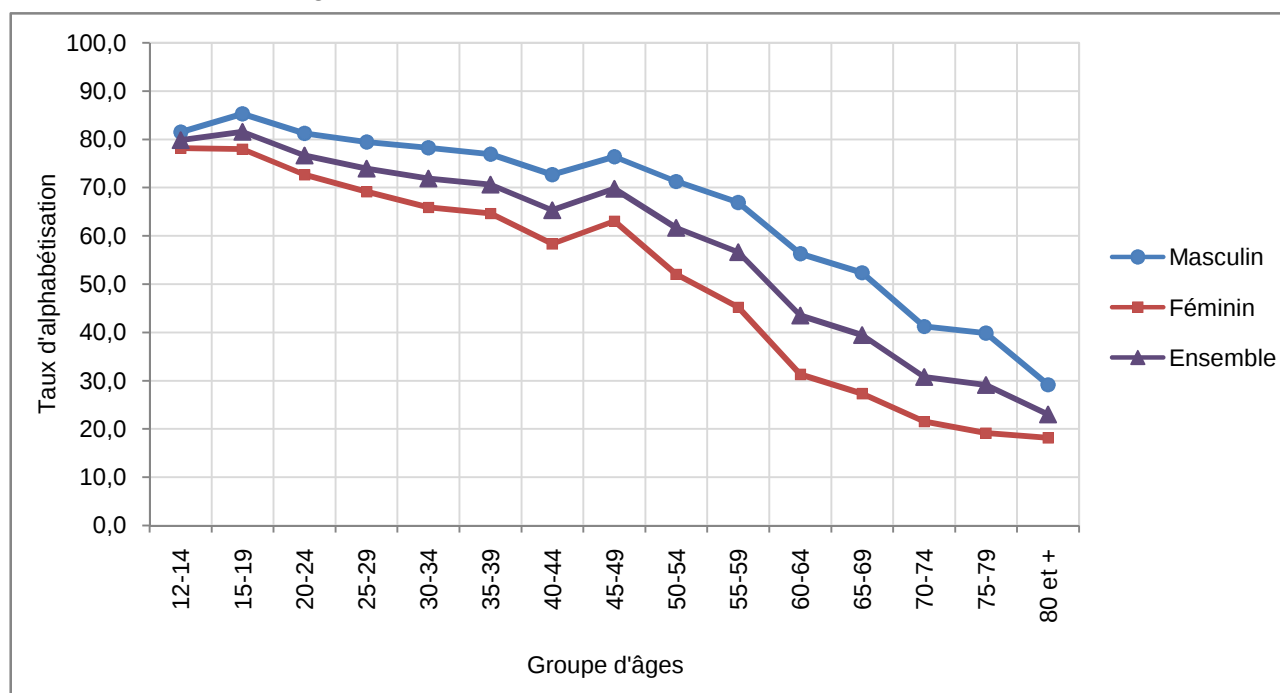
GROUPE D'AGES	MILIEU DE RESIDENCE		ENSEMBLE	SEXE	
	Urbain	Rural		Masculin	Féminin
12-14 ans	92,3	68,1	79,9	81,5	78,2
15-19 ans	92,9	67,2	81,6	85,3	78,0
20-24 ans	90,8	56,4	76,7	81,2	72,7
25-29 ans	89,7	53,5	74,0	79,4	69,2
30-34 ans	88,5	52,3	71,9	78,2	65,9
35-39 ans	87,2	51,4	70,6	76,9	64,7
40-44 ans	84,7	45,1	65,3	72,7	58,3
45-49 ans	85,5	53,7	69,8	76,4	63,1
50-54 ans	80,0	46,3	61,7	71,3	52,1
55-59 ans	74,1	44,1	56,7	66,9	45,2
60-64 ans	60,7	34,0	43,5	56,3	31,3
65-69 ans	53,7	31,9	39,5	52,4	27,3
70-74 ans	43,0	25,2	30,8	41,3	21,6
75-79 ans	40,8	23,5	29,1	39,8	19,2
80 ans et plus	34,3	18,3	23,0	29,2	18,1
Ensemble	87,3	53,7	71,2	76,9	65,8

Le fait que les populations les plus âgées, et particulièrement les femmes âgées, soient les plus touchées par l'analphabétisme trouve une justification dans le contexte social dans lequel elles ont évolué. Pendant la période coloniale, la scolarisation ne concernait qu'une faible partie de la population et particulièrement la population masculine (BCR, 1980). En supposant que les enfants de cette époque commençaient l'école un peu plus tardivement, c'est-à-dire entre 8 et 10 ans, on peut donc penser que les personnes âgées de 55 ans et plus, voire 60 ans et plus sont celles qui ont été victimes de ce contexte de sous-scolarisation généralisée. Il faut également souligner cette anecdote contée par les personnes ayant vécu au cours de cette période pré/post-indépendance : ne pouvant pas déterminer l'âge réel des enfants, l'accès à l'école pour certains enfants était conditionné par leur capacité à pouvoir toucher leur oreille en passant la main opposée au-dessus de leur tête.

A partir des années 60, des actions sont menées en faveur de l'alphabétisation de la population avec le lancement de la campagne nationale d'alphabétisation "Ecole sous l'arbre" à partir de 1962. Dans les années 70 et en début 80, *« l'éducation formelle a fait l'objet d'une attention prioritaire et d'une affectation quasi exclusive des ressources de l'Etat. Cependant, l'efficacité de ce système est extrêmement relative, car "l'ampleur des déperditions fait qu'un grand nombre d'élèves quittent l'école avant d'avoir été complètement alphabétisés" »* (A. Lizarzaburu, 1983, p. 2). Dans les années 80 et en début 90, la crise économique et ses conséquences sur les secteurs sociaux vont ralentir ces efforts. La reprise économique de la deuxième moitié des années 90, le renforcement des politiques éducatives associés aux actions en faveur de l'éducation de la jeune fille et de l'alphabétisation des femmes vont inverser la tendance. Ces différentes phases économiques connues par le pays et l'histoire des politiques éducatives du Cameroun semblent se refléter sur la courbe des taux d'alphabétisation par groupes d'âges (graphique 5.4).

De façon générale, il ressort du graphique 5.4 que le taux d'alphabétisation diminue quand l'âge augmente. Parallèlement l'écart homme-femme augmente avec l'âge. De 12-14 ans à 65-69 ans, l'écart homme-femme passe de 2,8 points à 25,1 points. Ceci traduit entre autres les efforts conjugués de l'Etat et des ménages en vue de la réduction des inégalités entre hommes et femmes en matière d'alphabétisation, à travers la scolarisation non discriminatoire des enfants. Toutefois, au-delà de 70 ans, l'on observe une diminution de l'écart homme-femme avec l'âge.

Graphique 5.4. Evolution des taux d'alphabétisation en langues officielles par groupe d'âges selon le sexe – Cameroun 2005



En observant l'évolution des courbes des taux d'alphabétisation par groupes d'âges, on pourrait, dans une certaine mesure, retracer l'histoire des politiques éducatives du Cameroun (en matière de scolarisation et d'alphabétisation). Ainsi, les courbes laissent apparaître 3 phases :

- une période de forte croissance du taux d'alphabétisation (tranches d'âges 45 ans à 80 ans et plus), qui correspondrait à peu près à l'introduction progressive des habitudes de scolarisation au sein de la population (surtout à travers l'action des œuvres missionnaires), à la mise en œuvre du projet "L'école sous l'arbre" et de la campagne nationale d'alphabétisation des années 60 ;
- une période de chute du taux d'alphabétisation (tranches d'âges 40 ans à 44 ans) qui correspondrait approximativement à la période de transition entre le ralentissement des actions massives de la campagne nationale d'alphabétisation et le lancement des actions en faveur de la scolarisation des enfants ;
- une période d'évolution timide du taux d'alphabétisation (tranches d'âges 15 ans à 35 ans) probablement liée aux conséquences néfastes de la crise économique sur l'éducation, et dont les séquelles semblent encore présentes au sein de la population malgré les efforts fournis par l'Etat, ses partenaires et les ménages.

La baisse du taux d'alphabétisation des 12-14 ans, comparativement au taux des 15-19 ans, s'explique par le fait qu'il s'agit d'enfants en cours d'acquisition de processus d'alphabétisation. Car, comme il a été noté dans le chapitre relatif à la scolarisation, le Cameroun enregistre encore des entrées tardives dans le système scolaire et des abandons scolaires précoces²⁶.

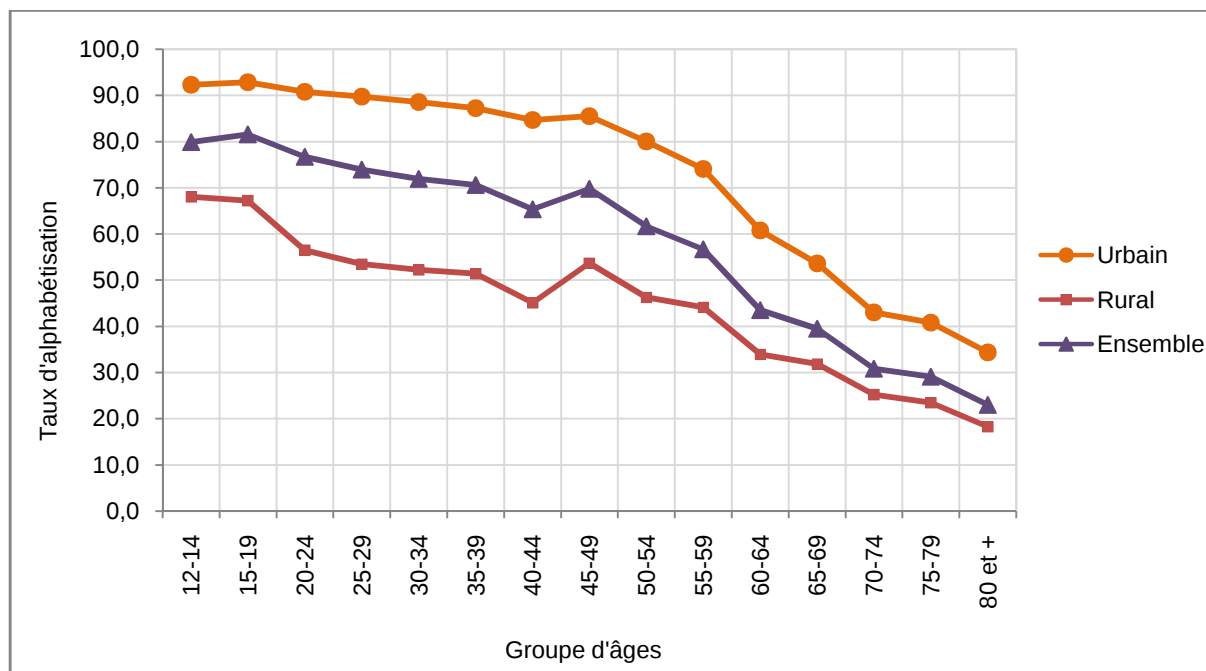
Toutefois, il faut souligner que l'alphabétisation est un processus et qu'il n'est pas le seul fait de la scolarisation passée ou actuelle. L'environnement social ou le milieu dans lequel vit un individu peut également affecter son aptitude à savoir lire et écrire, qu'il ait été scolarisé ou non.

Selon le milieu de résidence, le taux d'alphabétisation de la population de 12 ans et plus est de 87,3% en milieu urbain et 53,7% en milieu rural. Les tendances observées pour l'ensemble s'observent également en milieu urbain à savoir que les personnes de 15-19 ans sont les mieux alphabétisées et que les moins alphabétisées sont les 80 ans et plus. Par contre, si en milieu rural les personnes de 80 ans et plus demeurent les moins alphabétisées, c'est plutôt la tranche 12-14 ans qui enregistre le meilleur niveau d'alphabétisation. Mais de manière globale et quel que soit le milieu de résidence, le taux d'alphabétisation diminue lorsque l'âge augmente.

Le graphique 5.5 révèle qu'entre 12 ans et 44 ans, l'écart urbain-rural se réduit avec la jeunesse des groupes d'âges. Cette tendance traduit probablement les efforts réalisés en vue de la réduction du fossé qui existe entre les milieux urbain et rural (construction d'établissements scolaires, les effets de la création de nouvelles unités administratives...).

²⁶ Le taux de fréquentation scolaire à 6 ans est de 68,8% et le taux de sortie scolaire précoce des enfants de 6-14 ans est de 10,7%.

Graphique 5.5. Evolution des taux d’alphabétisation en langues officielles par groupe d’âges selon le milieu de résidence – Cameroun 2005



Entre 50 ans et 80 ans et plus, l'écart urbain-rural décroît avec l'âge. Il est encore plus faible dans la population féminine âgées (60 ans et plus) avec un écart d'à peine 20 points contre 22 points dans la population masculine âgée. La faiblesse de l'écart urbain-rural des populations âgées serait probablement plus le fait de l'exode rural d'une partie de la population âgée qui, pour bénéficier d'un meilleur encadrement sanitaire compte tenu de leur âge, est accueillie dans des ménages situés en zone urbaine.

En somme, cette analyse par groupes d'âges met en évidence la fragilité et la vulnérabilité des personnes âgées en matière d'alphabétisation. Il est vrai que les programmes d'alphabétisation visent à remédier à ce type de situation, mais il faut reconnaître que les chantiers à réaliser sont encore plus importants. Il serait donc judicieux d'en tirer des leçons car la meilleure manière d'éviter d'avoir à l'avenir des populations âgées analphabètes, c'est d'assurer la scolarisation de tous les enfants et de renforcer l'alphabétisation des adultes.

5.4.2. Alphabétisation des groupes d'âges spécifiques

Les groupes d'âges spécifiques dont il est question ont été sélectionnés en fonction de leur particularité au sein de la population et de certaines politiques de développement social qui les concernent. Il s'agit notamment de :

- la tranche d'âges 15-24 ans (population cible de la santé de la reproduction des jeunes) ;
- la tranche d'âges 25-34 ans (population de jeunes adultes) ;
- la tranche d'âges 15-49 ans (population en âge de procréer) ;
- la tranche d'âges 15-59 ans (population d'âge actif) ;
- la tranche d'âges 60 ans et plus (personnes âgées).

Il s'agit plus précisément de présenter la situation de ces groupes de populations par rapport à l'alphabétisation en langues officielles afin de mieux orienter la prise de décision dans le cadre des programmes/stratégies qui leur sont destinés.

Tableau 5.5. Taux d'alphabétisation en langues officielles par tranche d'âges selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun 2005

TRANCHE D'AGES	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
15-24 ans	93,2	90,6	91,9	69,6	56,3	62,5	83,5	75,5	79,3
25-34 ans	91,2	87,2	89,2	61,8	45,7	52,9	78,9	67,8	73,1
15-49 ans	91,6	87,6	89,6	64,2	49,2	56,1	80,0	69,7	74,7
15-59 ans	91,2	86,4	88,8	63,2	47,8	55,0	79,0	68,1	73,4
60 ans et plus	65,0	38,1	50,6	38,8	18,6	28,4	47,4	25,3	35,8

Comme pour l'ensemble de la population, plus le groupe de population est constitué de jeunes, plus les niveaux d'alphabétisation sont élevés. Ainsi, on passe de 79,3% de personnes alphabétisés pour les 14-24 ans à 73,4% pour les 15-59 ans. Le taux d'alphabétisation des personnes âgées quant à lui s'élève à 35,8%.

5.5. ANALYSE DU BILINGUISME AU CAMEROUN

L'une des caractéristiques particulières du Cameroun est d'avoir 2 langues officielles à savoir le français et l'anglais. Le 3^{ème} RGPH a la particularité, en plus des informations sur l'alphabétisation de la population, d'avoir permis de disposer des informations sur l'aptitude de la population à pouvoir s'exprimer soit en français, soit en anglais, soit dans les 2 langues. Ainsi, il est possible de déterminer le poids démographique de la population sachant s'exprimer à la fois en anglais et en français. Toutefois, il faut noter que les informations collectées sont issues exclusivement des déclarations des recensés.

Ainsi, 11,5% de la population âgée de 15 ans et plus résidant au Cameroun s'exprime à la fois en anglais et en français. Autrement dit, sur 100 personnes, environ 12 sont "bilingues". Les régions où le phénomène est le plus important sont la région du Littoral (18,4%) et celle du Centre (17,6%).

Outre ces régions qui abritent les 2 métropoles du pays (Yaoundé et Douala), il apparaît que c'est dans la région du Sud-Ouest (14,5%) suivie de celles du Sud (11,0%) et du Nord-Ouest (10,6%) et de l'Ouest (10,2%) que l'on enregistre des taux supérieur à 10%. Le Sud-Ouest et le Nord-Ouest sont des régions du pays à tradition anglo-saxonne. Le fait que la majorité de la population camerounaise soit d'expression francophone crée des conditions environnementales qui inciteraient plus les personnes d'expression anglophone à s'exprimer en français. La situation du Sud peut être liée au niveau de scolarisation et d'alphabétisation élevée de cette région.

Quel que soit le milieu de résidence, les femmes de 15 ans et plus sont moins "bilingues" que leurs homologues masculins. En effet, le taux de bilinguisme en langues officielles chez les femmes est de 8,9% contre 14,3% chez les hommes, soit un écart de plus de 5 points.

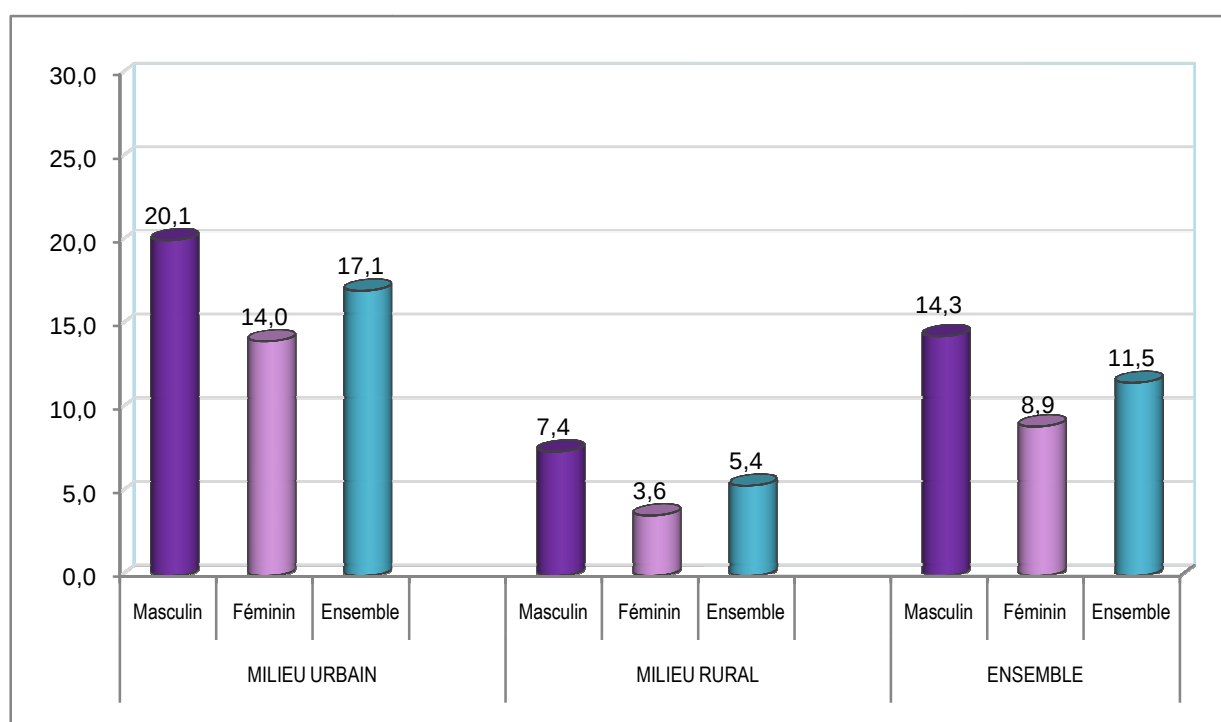
Tableau 5.6. Taux de bilinguisme (%) en langues officielles de la population de 15 ans et plus par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun 2005

REGION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
ADAMAOUA	14,1	7,5	10,8	5,3	2,1	3,6	9,1	4,3	6,6
CENTRE	24,2	18,0	21,1	10,4	5,5	7,9	20,7	14,5	17,6
EST	13,3	7,8	10,6	4,6	1,6	3,0	8,0	3,9	5,9
EXTREME-NORD	11,2	4,6	8,0	4,0	0,9	2,4	5,9	1,8	3,7
LITTORAL	22,0	15,9	18,9	13,9	8,1	11,1	21,4	15,4	18,4
NORD	10,9	5,0	8,0	4,3	1,0	2,6	6,4	2,2	4,2
NORD-OUEST	18,9	13,6	16,1	8,7	5,5	6,9	13,0	8,6	10,6
OUEST	19,8	12,2	15,8	8,3	3,9	5,7	13,8	7,4	10,2
SUD	18,7	11,3	15,2	12,1	5,2	8,6	14,6	7,3	11,0
SUD-OUEST	20,3	16,9	18,6	12,7	9,6	11,2	16,1	12,9	14,5
ENSEMBLE	20,1	14,0	17,1	7,4	3,6	5,4	14,3	8,9	11,5

Par milieu de résidence, le taux de bilinguisme du milieu rural (5,4%) est en moyenne 3 fois inférieur à celui du milieu urbain (17,1%). A ce niveau l'ordre de préséance des régions n'est pas le même que celui observé pour l'ensemble, quel que soit le milieu de résidence.

En milieu urbain, la région la plus bilingue est celle du Centre avec 21,1% de taux de bilinguisme. Elle est suivie de la région du Littoral (18,9%) et du Sud-Ouest (18,6%). Les autres régions se situent toutes en dessous de la moyenne urbaine nationale. En milieu rural, c'est la région du Sud-Ouest qui affiche le meilleur taux (11,2%), suivie de la région du Littoral (11,1%).

Graphique 5.6. Taux de bilinguisme en langues officielles selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun 2005



5.6. ALPHABETISATION EN LANGUES NATIONALES

Cette section vise à faire ressortir le niveau général d'alphabétisation en langues nationales au Cameroun. Il faut signaler que pendant la collecte, il n'est pas exclu que certains agents recenseurs n'aient pas enregistré l'information sur l'alphabétisation, mais plutôt sur l'aptitude à s'exprimer en langue nationale, car comme déjà signalé, l'agent recenseur devait se fier à la déclaration du recensé. En outre, la collecte ne concernait que la principale langue nationale d'alphabétisation. Autrement dit, pour les personnes alphabétisées en 2 langues nationales, l'agent recenseur ne retenait que la principale.

Les indicateurs sur l'alphabétisation en langue nationale présentés à ce niveau se limiteront au niveau national, par sexe et par milieu de résidence. Par ailleurs, l'on présentera le poids démographique de la population suivant le niveau d'alphabétisation en langue nationale.

5.6.1. Niveau d'ensemble

D'après les données du 3^{ème} RGPH, 609.885 personnes âgées de 15 ans et plus savent lire et écrire au moins une langue nationale, soit 378.194 hommes et 231.691 femmes.

Le tableau 5.7 indique que seulement 6 personnes sur 100 âgées de 15 ans et plus sont capables de lire et d'écrire au moins une langue nationale. Ce taux est plus élevé chez les hommes que chez les femmes, soit respectivement 8,2% et 4,7%.

Tableau 5.7. Taux d'alphabétisation en langue nationale de la population de 15 ans et plus par sexe selon le milieu de résidence – Cameroun 2005

SEXE	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	ENSEMBLE
MASCULIN	8,6	7,7	8,2
FEMININ	5,6	3,7	4,7
ENSEMBLE	7,1	5,6	6,4

Selon le milieu de résidence, c'est en milieu urbain que l'on enregistre le taux le plus élevé aussi bien chez les hommes que chez les femmes. La prédominance du milieu urbain sur le rural alors qu'il s'agit de langues nationales pourrait être liée au fait qu'il s'agit de l'aptitude de la population à savoir lire et écrire et non de l'aptitude à savoir parler. Le niveau d'instruction étant fortement lié à l'aptitude d'un individu à lire ou à écrire quelle que soit la langue, il est quelque peu logique que le niveau d'instruction étant plus élevé en milieu urbain, les taux d'alphabétisation en langues nationales y soient également plus élevés.

A l'examen, 94,6% de personnes résidant au Cameroun en 2005 ne savent ni lire ni écrire une langue nationale. Pour les 6,4% alphabétisés, il a été enregistré plusieurs langues d'alphabétisation dont les 25 plus fréquentes sont contenues dans le tableau 5.8.

Tableau 5.8. Proportion (%) de la population de 15 ans et plus par langue nationale d'alphabétisation selon le sexe – Cameroun 2005

N°	Langue nationale	Sexe		Ensemble
		Masculin	Féminin	
	<i>Aucune langue</i>	91,81	95,34	93,64
1.	Bulu	1,09	0,88	0,98
2.	Ewondo	1,12	0,69	0,90
3.	Basaa	1,05	0,72	0,88
4.	Duala	0,43	0,36	0,40
5.	Arabe Choa	0,52	0,19	0,35
6.	Fulfulde	0,50	0,15	0,32
7.	Mundang	0,34	0,16	0,25
8.	Bamun	0,22	0,10	0,16
9.	Eton	0,17	0,12	0,14
10.	Beti (autre)	0,16	0,11	0,13
11.	Tupuri	0,22	0,03	0,13
12.	Fe'fe'	0,14	0,08	0,11
13.	Medumba	0,13	0,07	0,10
14.	Gbaya (Northwest)	0,13	0,04	0,09
15.	Yemba	0,11	0,06	0,09
16.	Akoose	0,09	0,06	0,07
17.	Lamnsó'	0,10	0,05	0,07
18.	Bafia	0,08	0,06	0,07
19.	Ghomálá'	0,09	0,05	0,07
20.	Hausa	0,10	0,03	0,07
21.	Ngemba	0,09	0,04	0,07
22.	Kako	0,07	0,04	0,06
23.	Kenyang	0,06	0,04	0,05
24.	Ntoumou	0,06	0,04	0,05
25.	Bakweri	0,05	0,04	0,04

Il apparaît que les langues les plus lues et écrites sont celles ayant un lien étroit avec la religion. En effet, la traduction de certains documents, notamment religieux, en langues nationales a certainement joué un rôle déterminant dans l'utilisation écrite de ces langues au Cameroun. Parmi les documents traduits en une langue nationale donnée, on peut citer la Sainte Bible ou le Nouveau Testament, le Coran (parties explicatives), les brochures et les dépliants religieux.

Les premiers missionnaires chrétiens²⁷ sont, en effet arrivés au Cameroun en 1845 et ils avaient pour mission, entre autre, de soutenir les prédications par « *la distribution de la Bible en langue vernaculaire* » et « *l'étude profonde de la langue et de l'ensemble des idées des peuples non chrétiens* » (J. V. Slageren, 1969, p. 37. Alfred Saker, l'un des deux premiers missionnaires à arriver au Cameroun, a traduit et imprimé la Bible en langue Duala.

En dehors des œuvres religieuses en matière de formalisation des langues locales, le Roi Njoya du peuple Bamoun (peuple vivant dans la partie occidentale du pays) a créé en 1896, l'écriture Bamum encore nommée "Shü-mom" ou "Shümom". Cependant, cette écriture, l'un des rares systèmes d'écriture développés en Afrique noire, n'a pas été largement vulgarisée avec l'arrivée des colons au Cameroun (Ecriture Bamoun, <http://fr.wikipedia.org>, Konhouet, [SD]).

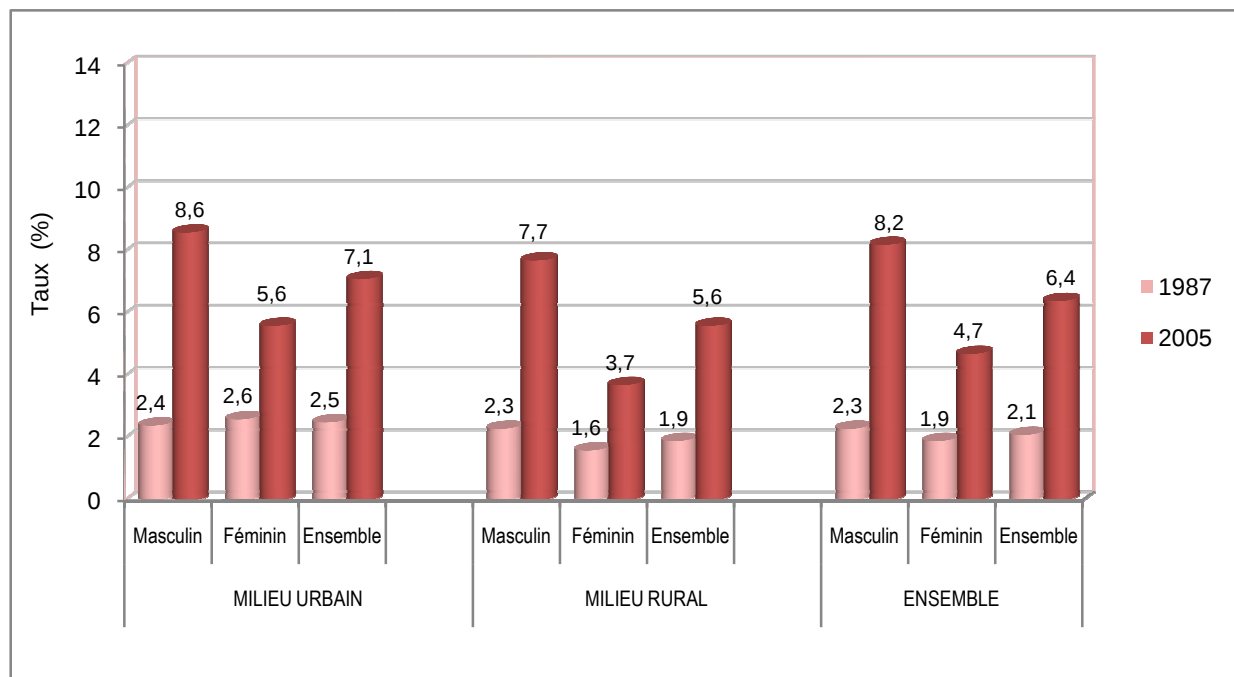
5.6.2. Evolution de l'alphabétisation en langue nationale

L'analyse de l'évolution de l'alphabétisation en langue nationale depuis 1987 révèle que le phénomène n'a pas beaucoup évolué. En effet, le taux d'alphabétisation en langue nationale en 1987 était de 2,1% contre 6,4% en 2005, soit environ 4 points de différence. Par ailleurs, l'on observe quasiment les mêmes tendances qu'en 2005, à savoir un niveau d'alphabétisation meilleur en milieu urbain (2,5%) comparativement au milieu rural (1,9%), de même qu'un meilleur niveau chez les hommes (2,3%) que chez les femmes (1,9%).

Toutefois, les écarts urbain-rural et hommes-femmes se sont nettement accrus. En effet, entre 1987 et 2005, l'écart urbain-rural est passé de 0,6 points à 1,5 points et l'écart homme-femme de 0,4 point à 3,5 points.

²⁷ Le Cameroun a d'abord connu l'influence de l'Islam. La conversion des populations (et surtout des tribus nomades) à l'Islam autour du Lac Tchad a duré de 800 à 1500. Certaines tribus (surtout les tribus sédentaires et celles des zones forestières) ont cependant résisté à l'emprise de l'Islam. Ces dernières sont restées essentiellement animistes jusqu'à l'influence des religions chrétiennes. Les premiers missionnaires (jamaïquains et anglais) sont arrivés au Cameroun en plusieurs équipes entre 1841 et 1844. La première institution chrétienne, la Société des Missions Baptistes, commença l'évangélisation du Cameroun en 1845. Elle fut fondée en 1742 par le Pasteur anglais William Carey qui soutenait la nécessité de proclamer le royaume du Christ jusqu'aux extrémités de la terre. C'est dans cette perspective qu'ils arrivèrent au Cameroun. En ce qui concerne le catholicisme, l'ère des missions catholiques au Cameroun a débuté en 1890 avec la création de la Préfecture apostolique du Cameroun, confiée aux missionnaires pallotins allemands (J. V. Slageren, 1969). La création de la Préfecture apostolique est notamment due à l'intervention de Dr Ludwig Windhorst, orateur du parti politique allemand. Il fut le parrain Andréas Kwa Mbange, camerounais baptisé catholique en 1888 en Allemagne. C'est le baptême de ce natif du pays qui poussa Windhorst à poser le problème de l'évangélisation catholique du Cameroun (PRC, 2009).

Graphique 5.7. Taux d'alphabétisation en langue nationale de la population de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe au cours des RGPH de 1987 et 2005



Source : 2^{ème} RGPH – 1987, 3^{ème} RGPH - 2005

Bien que l'alphabétisation en langues locales ait été au centre des débats pendant des décennies en Afrique, peu de progrès ont été réalisés. Plusieurs facteurs liés à la langue peuvent en être la cause :

- l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à l'école a souvent lieu dans une langue étrangère et souvent sans livres ou supports d'apprentissage appropriés.
- les langues nationales s'utilisent très souvent au sein du territoire national et ne facilitent pas souvent la communication, voire les échanges à l'échelle internationale.

Malgré ces difficultés et sachant qu'une diversité culturelle bien gérée peut être un moteur de développement, les Etats africains ont réaffirmé leur volonté de promouvoir les langues africaines comme vecteurs et véhicules du patrimoine culturel à travers la charte de la Renaissance Culturelle Africaine de Khartoum (Soudan) de 2006²⁸.

²⁸ La charte de la Renaissance Culturelle Africaine remplace la Charte Culturelle de l'Afrique de 1976 qui visait entre autre la réhabilitation, la restauration, la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel africain. Il s'agissait par ailleurs, « d'assurer résolument la promotion des langues africaines supports et véhicules des héritages culturels dans ce qu'ils ont d'authentique et d'essentiellement populaire » (Charte Culturelle de l'Afrique, 1976, p. 2).

5.7. ANALYSE DE L'ALPHABETISATION GLOBALE

Pendant le dénombrement, les informations sur l'alphabétisation en langues officielles et en langue nationale ont été collectées séparément. Mais les deux informations combinées permettent de déterminer le niveau global d'alphabétisation de la population. Le taux global d'alphabétisation (TGA) mesure le niveau d'alphabétisation générale de la population en langues officielles et en langues nationales. Il renseigne ainsi sur l'aptitude à lire et à écrire soit une langue officielle, soit une langue nationale.

Ainsi vu, le taux global d'alphabétisation de la population de 15 ans et plus est de 70,4%. Par sexe, il est de 76,5% dans la population masculine et de 64,7% dans la population féminine. Par milieu de résidence, il est de 86,7% en zone urbaine et de 52,2% en zone rurale. Le tableau 5.9 présente le TGA par région en distinguant pour chaque région le milieu de résidence et le sexe.

Tableau 5.9. Taux global d'alphabétisation de la population de 15 ans et plus par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun 2005

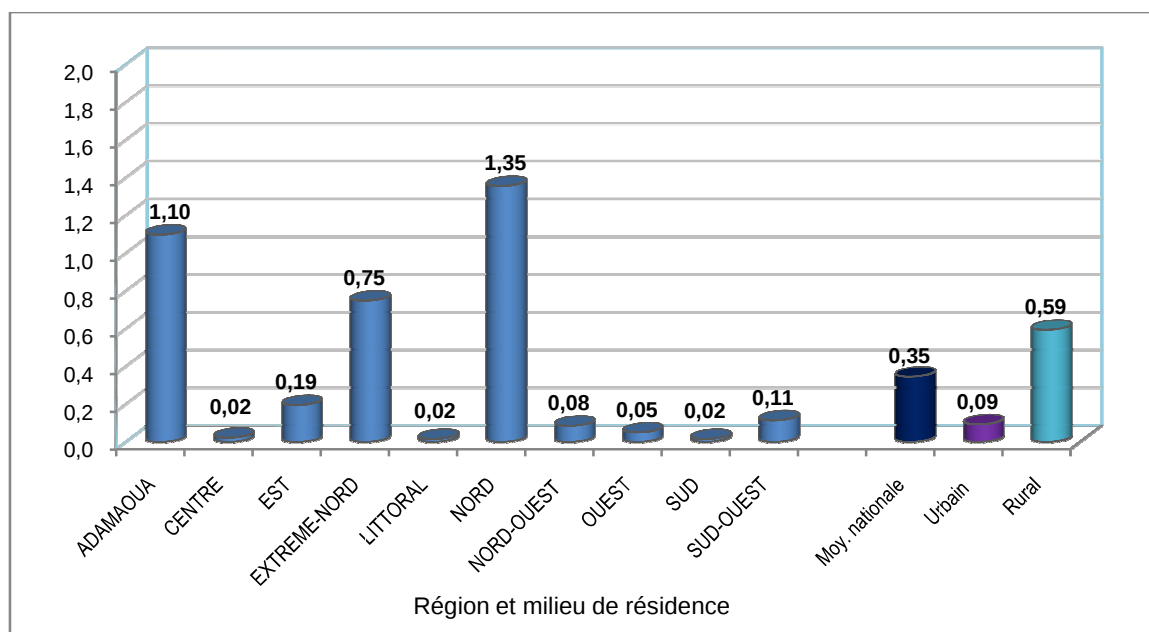
REGION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
ADAMAOUA	69,5	50,6	60,1	39,4	24,4	31,5	52,2	34,8	43,3
CENTRE	95,8	93,9	94,9	88,6	75,5	81,8	94,0	88,8	91,4
EST	84,9	75,5	80,3	67,2	49,1	57,7	74,1	58,6	66,2
EXTREME-NORD	60,2	40,1	50,2	35,0	16,9	25,3	41,6	22,3	31,5
LITTORAL	96,0	92,7	94,4	83,4	70,6	77,1	95,1	91,2	93,2
NORD	66,9	48,3	57,8	37,8	17,7	27,2	47,2	26,5	36,5
NORD-OUEST	91,8	84,7	88,1	71,0	57,8	63,7	79,7	68,1	73,4
OUEST	92,5	84,3	88,2	76,7	62,0	68,0	84,4	71,3	77,0
SUD	96,9	94,7	95,9	90,9	79,5	85,1	93,2	84,7	89,0
SUD-OUEST	94,4	90,9	92,7	79,2	70,3	74,8	86,1	79,6	82,9
ENSEMBLE	89,9	83,6	86,7	60,5	45,1	52,2	76,5	64,7	70,4

De façon générale, les TGA sont sensiblement identiques aux taux d'alphabétisation en langues officielles, les écarts étant faibles. Cette situation s'explique par le faible niveau général de l'alphabétisation en langue nationale.

En comparant les TGA par région aux taux d'alphabétisation en langues officielles, on constate que les TGA des régions à niveau d'alphabétisation élevé sont quasi identiques à leurs taux respectifs d'alphabétisation en langues officielles. Il s'agit notamment des régions du Centre, du Littoral, du Sud et de l'Ouest (écart inférieur à 0,05 point). Par contre, les régions à faible niveau d'alphabétisation sont celles qui enregistrent les écarts les plus élevés (entre 0,75 point et 1,35 points). Il s'agit des régions de l'Extrême-Nord, de l'Adamaoua et du Nord.

Les tendances des écarts observées au niveau des régions s'observent également au niveau des milieux de résidence. En effet, l'écart des deux taux est plus élevé en milieu rural (0,59 point) qu'en milieu urbain (0,09 point).

Graphique 5.8. Ecart entre le taux global d'alphabétisation et le taux d'alphabétisation en langues officielles des 15 ans et plus par région et par milieu de résidence



Le fait que les zones à faible niveau d'alphabétisation en langues officielles ont les écarts les plus importants pourraient traduire, comme nous l'avons déjà souligné, le fait que certaines personnes aient donné plutôt l'information sur leur aptitude à s'exprimer en une langue et non leur aptitude à lire et écrire cette langue. Il peut également traduire l'influence qu'exerce la religion dans ces régions (notamment en milieu rural) ou encore la relative présence des personnes de nationalité étrangère non alphabétisés en langues officielles (notamment dans les régions de l'Adamaoua et du Nord).

5.8. EVOLUTION DU NIVEAU D'ALPHABETISATION EN LANGUES OFFICIELLES

Au cours des recensements démographiques déjà réalisés au Cameroun, les données relatives à l'alphabétisation en langues officielles (anglais et français) ont été collectées. Cependant, les populations de référence considérées au cours de ces dénombremments n'ont pas été les mêmes. En effet,

- le 1^{er} recensement en 1976 a considéré les populations âgées de 10 ans et plus ;
- le 2^{ème} recensement en 1987 a pris en compte les populations âgées de 11 ans et plus et
- le 3^{ème} recensement en 2005 a spécifié les populations âgées de 12 ans et plus.

Compte tenu de ces différences d'âges dans les populations de référence, il est difficile de procéder à une analyse comparative au sens strict du terme. Néanmoins, quelques tendances peuvent en être dégagées. Malgré cette insuffisance, la disponibilité des données par âge du 2^{ème} recensement permettra, au cours de l'analyse de mieux apprécier l'évolution de la proportion des populations de 15 ans et plus sachant lire et écrire l'anglais ou le français.

En considérant telles quelles les populations cibles des différents recensements du Cameroun, on note que le taux d'alphabétisation en langues officielles en 1976 était de 43,6% (10 ans et plus) ; en 1987, il se situait à 59,4% (11 ans et plus) et en 2005, il s'élevait à 71,2% (12 ans et plus). Bien que les tranches d'âges de référence soient différentes pour les périodes considérées, et en se basant sur *l'hypothèse que les jeunes générations sont les plus alphabétisées*, on observe une nette évolution du niveau d'alphabétisation au Cameroun. En effet, quel que soit le milieu de résidence ou le sexe, les taux d'alphabétisation se sont améliorés.

Tableau 5.10. Taux d'alphabétisation en langues officielles au Cameroun au cours des trois recensements selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun 2005

RECENSEMENT DE LA POPULATION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
RGPH 1976 (10 ans et plus)	75,8	54,9	65,9	45,4	25,4	34,7	54,8	33,1	43,6
RGPH 1987 (11 ans et plus)	87,6	73,8	80,9	57,1	36,8	46,1	69,7	50,0	59,4
RGPH 2005 (12 ans et plus)	90,1	84,4	87,3	61,6	46,6	53,7	76,9	65,8	71,2

Source : 1^{er} RGPH – 1976, 2^{ème} RGPH – 1987, 3^{ème} RGPH - 2005

Le tableau 5.10 met en évidence une évolution positive des niveaux d'alphabétisation depuis 1976. Le faible niveau de 1976 est probablement lié à la courte durée de la campagne nationale l'"Ecole sous l'arbre". Elle a été lancée en 1962 et s'est achevée entre 1967-1970 sans pour autant être suivie d'actions du même ordre (UNESCO, 2003 a, Le Messenger, 2005). Si une frange non négligeable de la population en a bénéficié, il n'est pas exclu qu'elle n'ait pas atteint des niveaux d'études favorisant un niveau d'alphabétisation durable. L'augmentation des niveaux d'alphabétisation en 1987 et en 2005 s'expliquerait quant à elle par l'intérêt croissant pour la scolarisation des enfants que ce soit au niveau de l'Etat ou au niveau des ménages.

Par milieu de résidence, les plus grandes augmentations sont observées entre 1976 et 1987. On est passé en milieu urbain de 65,9% en 1976 à 80,9% en 1987 puis à 87,3% en 2005, soit une augmentation de 15 points entre les deux premières périodes et environ 7 points entre 1987 et 2005. En milieu rural, on enregistre une progression de 20 points entre 1976 et 2005 dont 11 points entre 1976 et 1987.

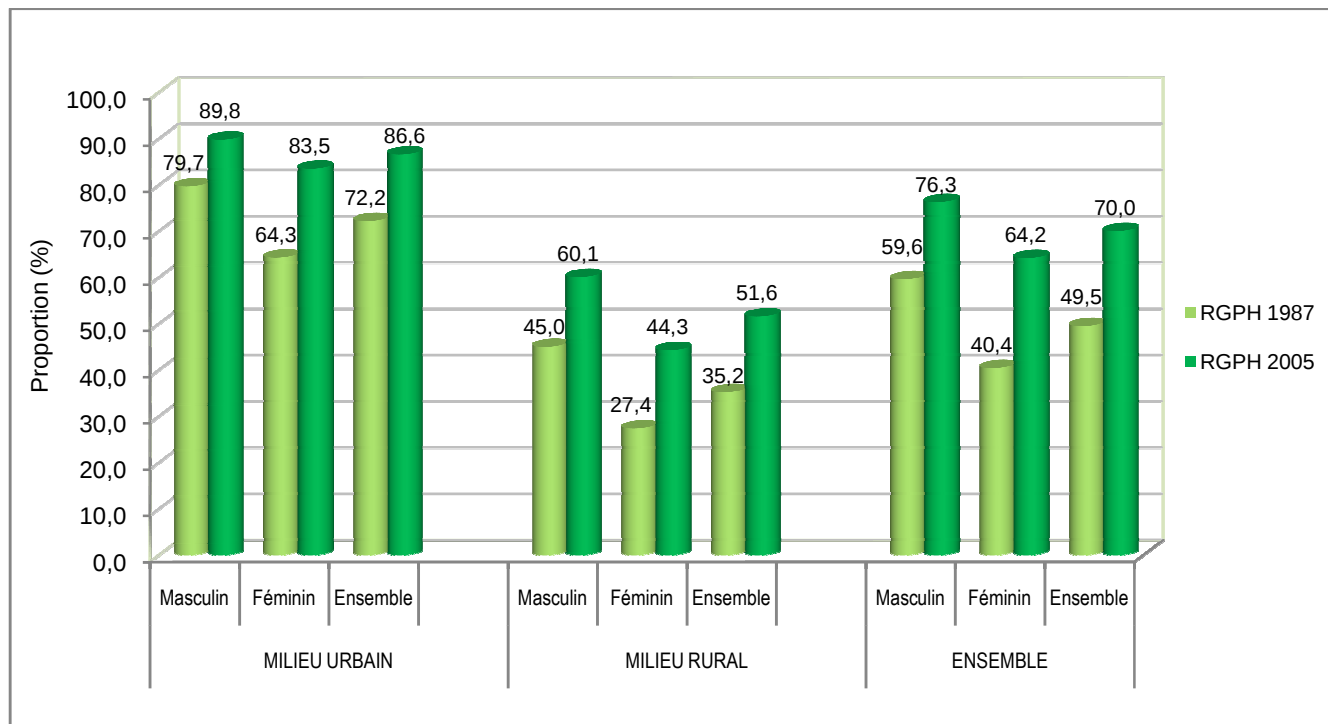
L'amélioration du niveau d'alphabétisation dans les deux milieux se traduit également par une réduction des écarts de façon générale même si tel n'est pas le cas en 1987. En effet, en 1976, l'écart urbain-rural était de 31 points, il est passé à 35 points en 1987 puis est retombé à 10 points en 2005.

L'analyse selon le sexe permet de relever qu'aussi bien en ce qui concerne les hommes que les femmes, le niveau d'alphabétisation est en progression même s'il reste en faveur des hommes. Toutefois, les femmes semblent avoir gagné plus de points (33 points en général) que les hommes (22 points en général) au cours de la période.

En considérant la tranche d'âges de 15 ans et plus²⁹, certaines tendances à la hausse du taux se maintiennent. En effet, la proportion des personnes alphabétisées en langues officielles passe à 49,5% en 1987 et celle de 2005 passe à 70,0%. Mais de façon générale, le schéma de progression reste le même aussi bien pour le milieu de résidence que pour le sexe.

²⁹ Les données sur l'alphabétisation des 15 ans et plus du recensement de 1976 ne sont pas disponibles.

Graphique 5.9. Proportion (%) de la population de 15 ans et plus sachant lire et écrire l'anglais ou le français selon le milieu de résidence et le sexe en 1987 et en 2005



Source : 2^{ème} RGPH – 1987, 3^{ème} RGPH - 2005

Il est certes vrai que les indicateurs n'ont pas encore atteint les 100% attendus en matière d'alphabétisation mais les progrès enregistrés ne sont pas négligeables. Il faut également reconnaître que l'environnement social dans lequel se trouve le pays est favorable à l'amélioration des niveaux d'alphabétisation. En effet, depuis l'époque coloniale et la période post-indépendance, plusieurs facteurs se sont conjugués pour l'amélioration des niveaux d'alphabétisation. Il s'agit notamment de :

- l'amélioration progressive, quoique légère, des niveaux de scolarisation ;
- la réduction progressive des discriminations en matière de scolarisation des jeunes filles (malgré des poches de résistance telles que les régions septentrionales et le milieu rural) et les mesures incitatives à leur scolarisation ;
- l'accroissement de l'urbanisation ;
- le développement et la multiplication des médias (radio et télévision) ;
- le développement et l'utilisation accrue des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) (téléphones fixes et portables, ordinateurs, internet...) ;
- la mise en œuvre intensive du programme national d'alphabétisation, etc.

Toutefois, ces niveaux d'alphabétisation pourraient encore s'améliorer si l'on renforçait la sensibilisation des populations et la construction d'écoles communautaires en milieu rural. En outre, si l'on réussissait à développer des stratégies d'alphabétisation adéquates et spécifiques au mode de vie des populations du septentrion, des nomades et des SDFA, l'on arriverait probablement à la réduction de l'analphabétisme.

En ce qui concerne le niveau de bilinguisme en langues officielles, la multiplication des établissements qui offrent à la fois une formation dans le sous-système anglophone et dans le sous-système francophone serait favorable à l'intensification du phénomène. En effet, plus les enfants s'expriment dans les 2 langues officielles sont appelés à se côtoyer, plus ils ont des chances de s'exprimer dans les 2 langues. En outre, le monde administratif et le marché de l'emploi sont de plus en plus favorables à ceux qui sont alphabétisés et s'expriment dans les 2 langues. Ce qui augure des lendemains meilleurs pour les niveaux de bilinguisme en langues officielles.

CONCLUSION

Le Sommet du Millénaire a marqué l'un des tournants décisifs de la décennie 2000 dans le renforcement des politiques en faveur des droits de l'homme. En matière d'éducation, les objectifs fixés au cours de ce sommet visent d'une part, à assurer une éducation de base pour tous, et d'autre part, à réduire les disparités de scolarisation entre sexe afin de promouvoir l'autonomisation des femmes.

Au regard des résultats du Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (3^{ème} RGPH) et à 10 ans de l'échéance 2015, le niveau de progression vers l'atteinte des OMD, relativement aux questions abordées dans le présent rapport, se présente ainsi :

- les taux de scolarisation se situent autour des 75% ;
- les taux d'alphabétisation avoisinent les 70% ;
- environ 1 femme adulte sur 3 est sans niveau d'instruction ;
- les taux de scolarisation des filles (73,5%) et les taux d'alphabétisation des femmes (64,2%) sont inférieurs à ceux des garçons (76,6%) et des hommes (76,3%) ;
- en ce qui concerne les spécificités du pays, le milieu rural particulièrement et les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua sont également défavorisés en matière de scolarisation et d'alphabétisation.

Si les niveaux des indicateurs révélés par le 3^{ème} RGPH, indiquent que le Cameroun a encore du chemin à parcourir pour les 100% de taux de scolarisation et d'alphabétisation, il faut reconnaître que des avancées non négligeables ont été observées, quoiqu'elles aient été freinées par la crise économique des années 80-90 : les taux de scolarisation des enfants de 6-14 ans sont passés de 68,4% en 1976, à 73,1% en 1987, puis à 75,1% ; le poids des personnes sans niveau d'instruction est passé de 63,1% à 48,9% entre 1976 et 1987, pour baisser à nouveau en 2005 à 29,2% ; la proportion des adultes alphabétisés quant à elle était de 49,5% en 1987 et se situe à 70,0% en 2005.

Il faut signaler que les programmes éducatifs, l'action des partenaires au développement et les retombées de l'initiative PPTE ont permis de renforcer l'offre en éducation à travers la construction des établissements scolaires sur le territoire, la réouverture de certains centres de formation, le recrutement et la contractualisation des enseignants. Par ailleurs, des actions sont menées dans le cadre du Programme National d'Alphabétisation.

Selon les projections, la population du Cameroun avoisinera 34 millions d'habitants en 2035, avec une forte proportion de jeunes. Cette population se

présente comme un atout incontestable à condition d'être bien formée, bien nourrie et en bonne santé, faute de quoi elle peut devenir un lourd handicap. Car, elle risquerait de peser sur la population active, compromettant ainsi les capacités d'épargne et d'investissements productifs.

L'enjeu de la formation du capital humain relevé dans la vision du Cameroun à l'horizon 2035 et relayé dans le DSCE va ainsi consister d'une part à doter cette population d'un bon état de santé, d'éducation, de connaissances et d'aptitude professionnelle ; et d'autre part à faciliter son insertion dans le marché de l'emploi et contenir la fuite des cerveaux. Concernant le domaine spécifique de l'éducation, les actions envisagées par l'Etat et figurant dans le DSCE concernent : « (i) *un enseignement fondamental de qualité couvrant le cycle primaire et le premier cycle du secondaire ouvert au plus grand nombre d'enfants de 6 à 15 ans...* ; (ii) *un enseignement secondaire de deuxième cycle de qualité...* ; (iii) *une formation professionnelle reposant sur un dispositif modernisé et considérablement renforcé...* ; (iv) *un enseignement universitaire professionnalisé* ; (v) *une formation continue étendue et doublée d'un système de valorisation des acquis de l'expérience* ; et (vi) *la maîtrise réelle des effectifs indispensables pour garantir la qualité de l'enseignement...* » (Cameroun, 2009 b, pp. 73-74).

Les progrès et les efforts gouvernementaux et communautaires pourraient être plus significatifs si un certain nombre de dispositions sont entreprises, notamment :

- (i) ***le renforcement des stratégies en faveur de la scolarisation du milieu rural***, car le milieu rural compte plus de 55% de la population scolarisable de 6-14 ans du Cameroun. Le problème principal pour les enfants en milieu rural est de ne pas avoir d'écoles à proximité de leur lieu de résidence et d'être issus de familles pour lesquelles les frais engendrés par l'école sont trop importants à assumer. Ceci peut se faire à travers une sensibilisation plus accrue des populations et le renforcement de l'offre scolaire (établissements scolaires, enseignants, corps administratifs d'encadrement...)
- (ii) ***le développement d'une stratégie éducative adaptée au mode de vie des populations des régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua en s'appuyant notamment sur les populations, les autorités religieuses et traditionnelles***, car ce sont les régions les moins scolarisées, les moins alphabétisées et celles dans lesquelles les disparités entre sexes sont les plus importantes. A cet effet, l'Etat a défini le Septentrion comme l'une des zones d'éducation prioritaires (ZEP). Les résultats du 3^{ème} RGPH corroborent ce choix car ces régions regroupent environ 36% de la population potentiellement

scolarisable dans le primaire. Le climat des régions du septentrion, les activités économiques (agriculture et élevage principalement) et le niveau de pauvreté des populations de ces régions doivent être intégrés dans les programmes éducatifs à mettre en œuvre. En effet, ces populations vivent très souvent au rythme de ces aléas climatiques et économiques, et si les politiques éducatives ne les prennent pas en compte, il va sans dire que la timidité des progrès continuera probablement de se faire ressentir.

- (iii) **le renforcement des stratégies incitatives à la scolarisation de la jeune fille** étant entendu que certaines pesanteurs socio-culturelles (mariages précoces, préférence et valorisation des garçons...) tendent à maintenir les jeunes filles hors du système éducatif. De plus, l'entrée dans l'adolescence et les pratiques sexuelles précoces exposent les filles à la fécondité et à la maternité précoces, amenuisant ainsi les chances de scolarisation et provoquant parfois le découragement des parents.
- (iv) **le développement des mesures incitatives pour les enseignants du milieu rural ou des zones excentrées** : certains enseignants affectés dans les lieux éloignés des zones urbaines ne regagnent pas parfois leur poste d'affectation. Ceci est notamment dû à l'insuffisance des conditions matérielles et didactiques minimum d'encadrement des élèves, à la lourdeur administrative du suivi des dossiers à la fonction publique, aux conditions de vie difficiles dans ces zones et dans une certaine mesure au faible engouement pour la profession, etc.
- (v) **la réduction des charges éducatives car dans certaines zones urbaines**, les taux de sortie scolaire précoces sont plus importants qu'en milieu rural. Le fait pour les parents de payer des frais de scolarité et des fournitures scolaires à des prix supérieurs aux prix officiels homologués ou encore d'acheter de nouveaux ouvrages scolaires tous les 2 ou 3 ans constitue un énorme frein à la scolarisation des enfants et contribue au découragement des parents, surtout en ce qui concerne les populations pauvres.
- (vi) **le renforcement de l'alphabétisation des adultes** par l'intensification de la mise en œuvre du Programme National d'Alphabétisation. Cette mise en œuvre pourraient s'inspirer des stratégies développées lors de la campagne "Ecole sur l'arbre" et les adapter au contexte socio-économique et culturel actuel des populations (mobilisation des communautés, création des centres communautaires d'alphabétisation pour adultes...). Il faudrait davantage soutenir l'action des ONG qui

œuvre déjà dans ce domaine au niveau institutionnel, administratif, financier et matériel.

- (vii) ***l'élaboration et la mise en œuvre des programmes éducatifs spécifiques aux minorités telles que les Nomades et les SDFA*** car « Tout le monde compte » et pour atteindre les OMD 2 et 3, il faut scolariser tous les enfants d'âge scolaire, quel que soit le sexe. Même si ces populations sont faiblement représentées au sein du territoire, leurs niveaux de scolarisation et d'instruction sont très faibles. En termes d'actions, il pourrait être envisagé d'identifier au sein de ces populations, quelques-uns qui seraient aptes à transmettre aux plus jeunes des aptitudes à la lecture, à l'écriture et au calcul et de créer les conditions nécessaires pour que cela puisse se faire. Par ailleurs, dans les actions à mener, il faudrait cibler le milieu rural en ce qui concerne les nomades et le milieu urbain en ce qui concerne les SDFA.

BIBLIOGRAPHIE

BCR (1978) : Volume 1 : Résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat d'avril 1976, Tome 1 : République Unie du Cameroun, Yaoundé, SOPECAM, 124 p.

BCR (1980) : Volume 2 : Analyse du Recensement Général de la Population et de l'Habitat d'avril 1976, Tome 4 : Scolarisation – Niveau d'instruction, Yaoundé, SOPECAM, 124 p.

BUCREP (2010) : Etat et structures de la population – Indicateurs démographiques, 3^{ème} RGPH, Yaoundé, Saint-Paul, 45 p.

BUCREP (2010) : Rapport de présentation des résultats définitifs, 3^{ème} RGPH, Yaoundé, Saint-Paul, 68 p.

DSCN (2001) : Enquête à Indicateurs Multiples (MICS) au Cameroun, 2000, Yaoundé, DSCN, 144 p.

CAMEROUN (2003) a : Rapport de progrès des OMD au niveau provincial, 23 p.

CAMEROUN (2003) b : Rapport d'Etat du Système éducatif Camerounais : Synthèse des principaux résultats pour une politique éducative, *[version électronique]*, 17 p.

CAMEROUN (2003) c : Document de stratégie de réduction de la pauvreté, Yaoundé MINEPAT, 218 p.

CAMEROUN (2005) : Révision du Document de stratégie de réduction de la pauvreté – Document transitoire, Yaoundé, MINPLAPDAT, 50 p.

CAMEROUN (2006) a : Draft du Document de stratégie sectorielle de l'éducation, 186 p.

CAMEROUN (2006) b : Rapport national sur le suivi et l'évaluation du sommet mondial du développement social et des objectifs du millénaire pour le développement, *[version électronique]*, 98 p.

CAMEROUN (2007) : Draft du Document de stratégie de la formation professionnelle Yaoundé, MINEFOP, *[version électronique]*, 88 p.

CAMEROUN (2009) a : Cameroun Vision 2035, Yaoundé, MINEPAT, 66 p.

CAMEROUN (2009) b : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi : cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020, Yaoundé, MINEPAT, 168 p.

DEMO 87 (1992) : Volume 3 : Analyse préliminaire du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Cameroun, Tome 9 : Synthèse des rapports préliminaires, Yaoundé, SOPECAM, 75 p.

DEMO 87 (1992) : Volume 2 : Résultats bruts du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Cameroun, Tome 1 : République du Cameroun, Yaoundé, SOPECAM, 838 p.

FOURRE, P. (1965) : *Rapport du projet de planification pour la Campagne Nationale Camerounaise d'Alphabétisation et d'Education Populaire "L'ECOLE SOUS L'ARBRE" »*, [version électronique], 17 p.

GORDON, R. G et al. (2005) : *Ethnologue – Languages of the World*, Dallas, SIL International, pp. 56-74.

HASTINGS, A. (1979) : *A history of african christianity 1950-1975*, London, Cambridge University Press, 336 p.

HENRY, L. (1981) : *Dictionnaire démographique multilingue*, Liège, Ordina Editions, 179 p.

INS (2006) : *Annuaire statistique du Cameroun 2006*, [version électronique], 568 p.

INS (2006) : *Enquête par grappes à indicateurs multiples 2006 – Rapport principal*, Yaoundé, INS, 327 p.

INS (2009) : *Manuel des concepts et définitions utilisés dans les publications statistiques officielles du Cameroun*, Yaoundé, INS, 200 p.

KONHOUE, B. N. [SD] : *La langue Bamoun "Shüpamem" possède-t-elle un système de conjugaison ?*, Service de la recherche de l'Institut des Sciences Humaines, 18 p.

LE MESSENGER (2005) : « *Alphabétisation : l'école sous l'arbre renaît des cendres* », article du 7 décembre 2005 rédigé par N. BOWA, <http://www.fr.allafrica.com>, 1 p.

LIZARZABURU, A. (1983) : *Politique d'alphabétisation*, Paris, UNESCO, 24 p.

MINEDUC (2005) : *La carte scolaire du Cameroun : rapport d'analyse des données 2003-2004*, MINEDUC, 128 p.

NATIONS UNIES (1989) : *Convention relative aux droits de l'enfant*, New York, ONU, 18 p.

NATIONS UNIES (2005) : *Indicateurs pour le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement*, New York, ONU, 105 p.

NJIKE, N. et al. (2005) : *Caractéristiques et déterminants de l'emploi des jeunes au Cameroun*, OIT, <http://www.ilo.org>, 81 p.

NGATHE, P. et NJOYA, J. (2010) : *Note d'information au cours de l'Atelier VAE, tenu à Paris (France) du 13 au 14 avril 2010*, <http://www.migrationsprofessionnelles.net>, 11 p.

PRC (2009) : *Visite officielle et apostolique de sa Sainteté Benoît XVI au Cameroun, 17-20 mars 2009*, Cabinet Civil, Cellule de la Communication, 31 p.

SIL International (2007) : *Rapport d'alphabétisation Région Afrique 2007*, [version électronique], <http://www.wycliffe.fr>, 87 p.

SLAGEREN, J. V. (1969) : Histoire de l'Eglise en Afrique, Yaoundé, Editions Clé, 149 p.

TCHEGHO, J.-M. (1999) : Traité de démographie scolaire, Yaoundé, Editions DEMOS, 116 p.

UNESCO (1998) : Occasions perdues : Quand l'école faillit à sa mission, Paris, UNESCO, 48 p.

UNESCO (2000) : Rapport Mondial sur l'Education 2000 - Le droit à l'éducation - Vers l'éducation pour tous tout au long de la vie, Paris, UNESCO, 182 p.

UNESCO (2003) a : Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2003/4 – Genre et Education pour tous – Le pari de l'égalité, Paris, UNESCO, 432 p.

UNESCO (2003) b : Bilan de mi-parcours CONFINTEA 2003 : Inventaire extensifs dans un nombre de pays sélectionnés – Le Cameroun, Paris, <http://www.unesco.org>, 41 p.

UNESCO (2004) a : La décennie pour l'alphabétisation : ses débuts 2003-2004, Paris, UNESCO, 84 p.

UNESCO (2004) b : Recueil de données mondiales sur l'éducation 2004 : statistiques comparées sur l'éducation dans le monde, Montréal, ISU, 155 p.

UNESCO (2008) : Statistiques internationales sur l'alphabétisme : examen des concepts, de la méthodologie et des données actuelles, Montréal, ISU, 84 p.

UNESCO (2009) : Indicateurs de l'Education : Directives Techniques, ISU, UNESCO, 58 p.

UNESCO (2009) : Statistiques et indicateurs des disparités entre les sexes dans l'éducation – Un guide pratique, ISU, UNESCO, 41 p.

URUNUELA, Y. (2001) « *Un regard critique sur l'utilisation du capital humain par les institutions internationales* », communication présentée lors de la journée : regard critique sur la mondialisation, 10 p.

UNICEF (2000) : *Le Progrès des Nations*, New York, UNICEF, 38 p.

WAKAM, J. (2002) « Relations de genre, structures démographiques des ménages et scolarisation des jeunes au Cameroun » in Etudes de la population africaine, vol. 17 n°2 octobre 2002, pp. 1 – 22.

TEXTES INTERNATIONAUX ³⁰

- Charte Culturelle de l'Afrique de Port-Louis (Ile Maurice) établie lors de la 13^{ème} session ordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine tenue du 2 au 5 juillet 1976.
- Charte de la Renaissance culturelle africaine de Khartoum (Soudan) établie lors 6^{ème} Session ordinaire de la conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine tenue les 23 et 24 janvier 2006.
- Communiqué de presse du Club de Paris relatif à l'Accord de restructuration de dette entre le Club de Paris et le Cameroun dans le cadre de l'initiative pour la dette des pays pauvres très endettés du 24 janvier 2001.
- Déclaration et programme d'action de Beijing (Chine) adoptée au cours de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue du 4 au 15 septembre 1995.
- Déclaration de Harare (Zimbabwe) à l'issue de la Conférence intergouvernementale des Ministres sur les politiques linguistiques en Afrique tenue du 20 au 21 mars 1997.
- Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle adoptée au cours de la 31^e session de la Conférence Générale de l'UNESCO tenue à Paris (France) du 15 octobre au 3 novembre 2001.

TEXTES NATIONAUX ³¹

- Arrêté n°62/C/13/MINEDUC/CAB du 16 février 2001 portant réforme de l'examen du Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires (CEPE).
- Circulaire ministérielle n°07/0003 MINESUP/CAB/IG A/ce du 19 octobre 2007 portant dispositions relatives au cadrage général en vue du lancement du Système Licence, Master, Doctorat (LMD) dans l'enseignement supérieur au Cameroun.
- Décret n° 2002/004 du 4 janvier 2002 portant organisation du Ministre de l'Education Nationale.

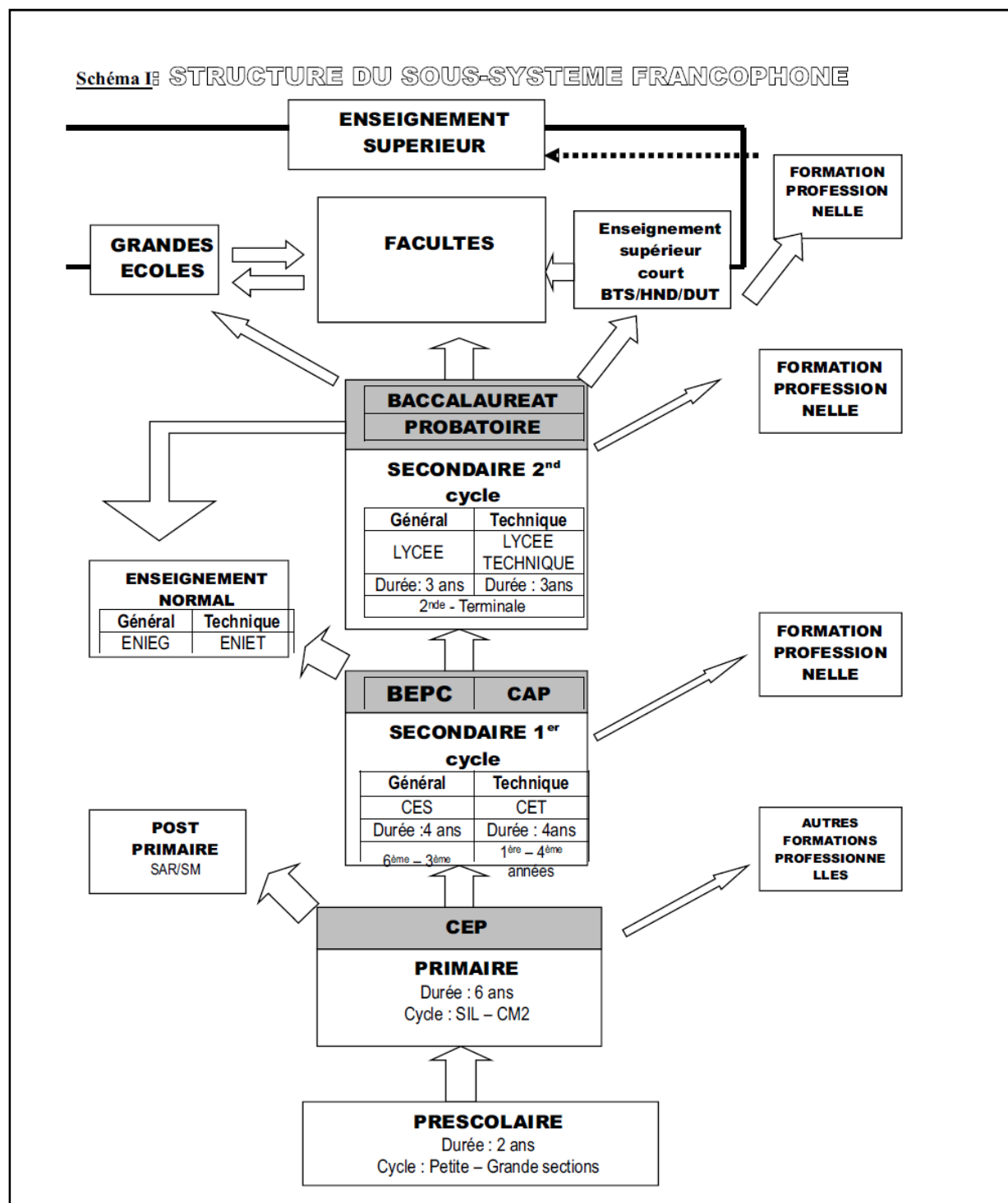
³⁰ Textes consultés sur les sites WEB de l'Union Africaine (<http://www.africa-union.org>), de l'Académie Africaine des Langues (<http://www.acalan.org>), de l'UNESCO (<http://www.unesco.org>).

³¹ Textes consultés sur les sites WEB de la Présidence de la République du Cameroun (<http://www.prc.cm>) du Premier Ministère (<http://www.spm.gov.cm>), du MINESEC (<http://www.minesec.cm>) et du MINESUP (<http://www.minesup.gov.cm>).

- Décret n° 2004/320 du 8 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement
- Décret n° 2005/123 du 15 avril 2005 portant organisation du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.
- Décret n° 2005/139 du 25 avril 2005 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires.
- Décret n° 2005/140 du 25 avril 2005 portant organisation du Ministère de l'Education de Base.
- Décret n° 2005/142 du 29 avril 2005 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur.
- Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun.
- Loi n° 98/004 du 18 avril 1998 d'Orientation de l'Education au Cameroun.
- Loi n° 005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur.
- Message du Chef de l'Etat à la jeunesse du 10 février 2000 (Cameroon Tribune du 15 février 2000, pp 2 – 3).

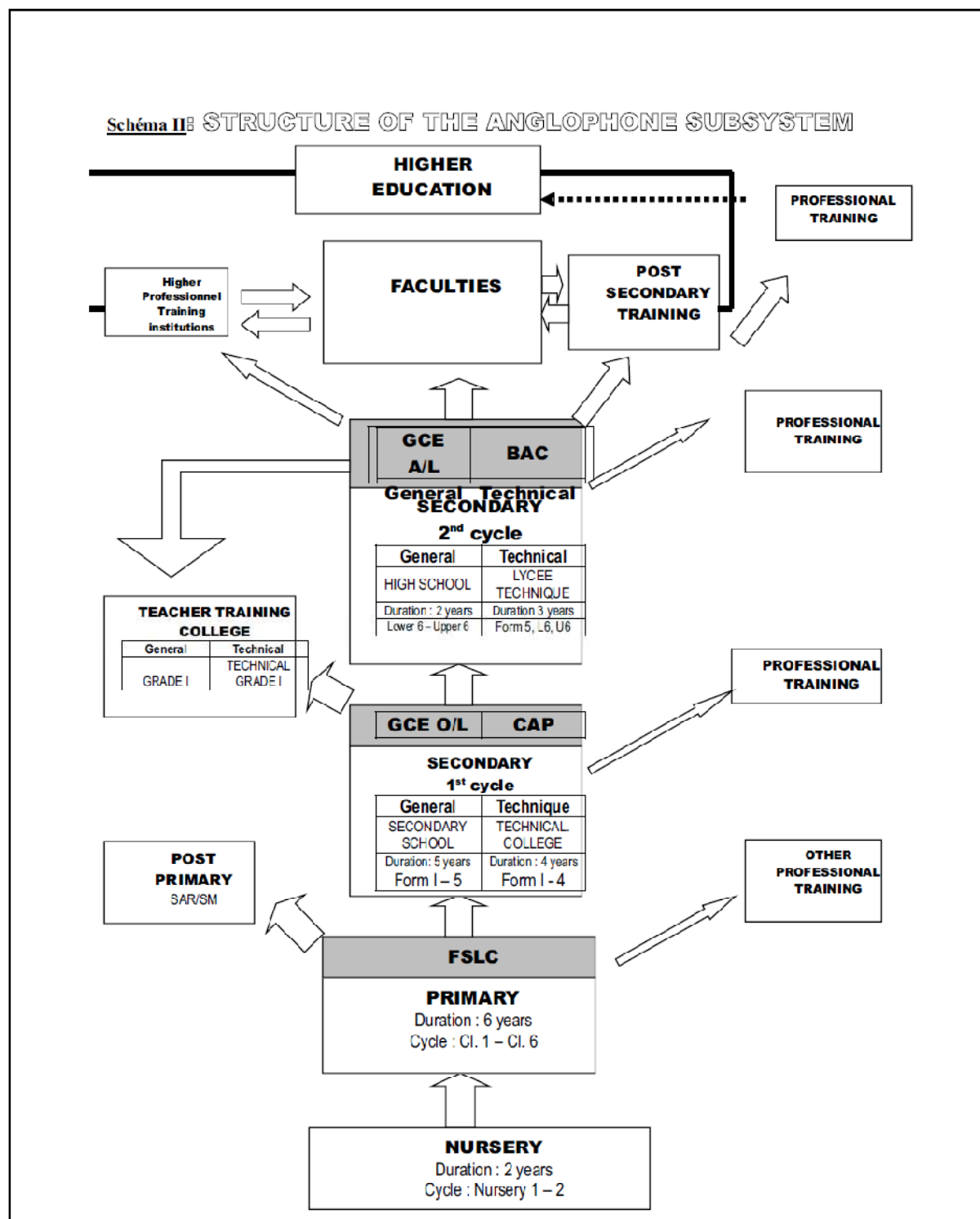
ANNEXES

Graphique A.1. Structure du sous-système éducatif francophone – Cameroun, 2006



Source : Draft du Document de stratégie sectorielle de l'éducation, 2006

Graphique A.2. Structure du sous-système éducatif anglophone – Cameroun, 2006



Source : Draft du Document de stratégie sectorielle de l'éducation, 2006

Tableau A.1. Répartition des effectifs d'élèves et étudiants de 3 ans et plus par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

REGION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Total	Sexe		Total	Sexe		Total
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
ADAMAOUA	92 647	93 297	185 944	117 839	110 147	227 986	210 486	203 444	413 930
CENTRE	54 230	44 755	98 985	53 839	43 747	97 586	108 069	88 502	196 571
EST	379 539	378 068	757 607	132 967	119 439	252 406	512 506	497 507	1 010 013
EXTREME-NORD	49 642	43 973	93 615	59 674	52 198	111 872	109 316	96 171	205 487
LITTORAL	103 227	82 381	185 608	280 550	218 991	499 541	383 777	301 372	685 149
NORD	359 127	355 587	714 714	25 845	22 833	48 678	384 972	378 420	763 392
NORD-OUEST	72 645	58 718	131 363	124 563	94 236	218 799	197 208	152 954	350 162
OUEST	117 520	115 697	233 217	178 666	169 328	347 994	296 186	285 025	581 211
SUD	144 233	135 395	279 628	178 706	169 704	348 410	322 939	305 099	628 038
SUD-OUEST	42 192	37 139	79 331	50 632	44 785	95 417	92 824	81 924	174 748
TOTAL	1 415 002	1 345 010	2 760 012	1 203 281	1 045 408	2 248 689	2 618 283	2 390 418	5 008 701

Tableau A.2. Répartition des effectifs de la population scolarisable de 4 à 24 ans par niveau d'enseignement selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Total	Sexe		Total	Sexe		Total
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
Enseignement préscolaire (4-5 ans)	235 165	227 473	462 638	325 569	314 687	640 256	560 734	542 160	1 102 894
Enseignement primaire (6-11 / 6-12 ans)	629 595	616 869	1 246 464	858 940	813 183	1 672 123	1 488 535	1 430 052	2 918 587
Enseignement 1 ^{er} cycle secondaire (12-15 / 13-17 ans)	448 034	444 892	892 926	463 905	431 948	895 853	911 939	876 840	1 788 779
Enseignement 2 nd cycle secondaire (16-18 / 18-19 ans)	308 852	308 572	617 424	217 337	249 588	466 925	526 189	558 160	1 084 349
Enseignement secondaire (12-18 / 13-19 ans)	756 886	753 464	1 510 350	681 242	681 536	1 362 778	1 438 128	1 435 000	2 873 128
Enseignement supérieur (19-24 / 20-24 ans)	553 572	588 335	1 141 907	338 167	429 918	768 085	891 739	1 018 253	1 909 992
TOTAL (4-24 ans)	2 175 218	2 186 141	4 361 359	2 203 918	2 239 324	4 443 242	4 379 136	4 425 465	8 804 601

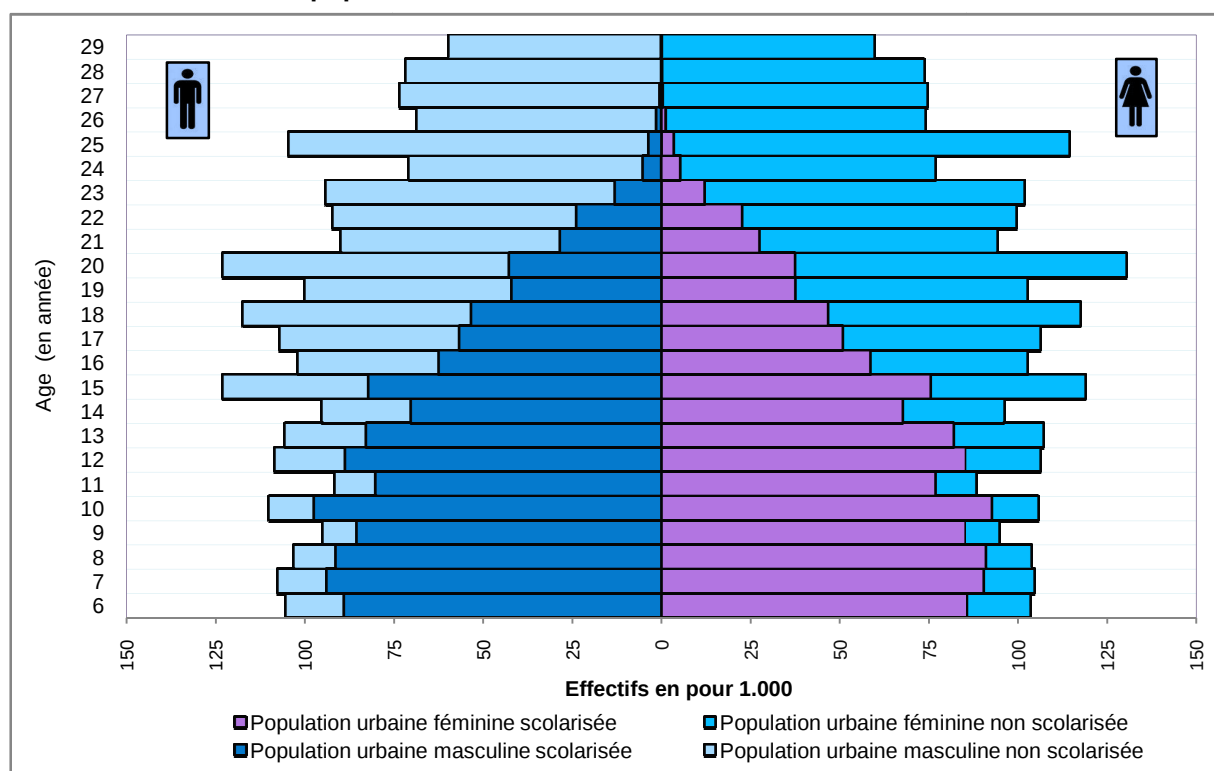
Tableau A.3. Répartition des effectifs de la population scolarisable de 4 à 24 ans par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

REGION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Total	Sexe		Total	Sexe		Total
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
ADAMAOUA	94 913	92 525	187 438	137 754	143 972	281 726	232 667	236 497	469 164
CENTRE	552 487	569 784	1 122 271	198 328	191 481	389 809	750 815	761 265	1 512 080
EST	78 181	75 874	154 055	114 476	118 122	232 598	192 657	193 996	386 653
EXTREME-NORD	200 010	183 133	383 143	614 578	620 992	1 235 570	814 588	804 125	1 618 713
LITTORAL	532 032	554 990	1 087 022	41 325	38 040	79 365	573 357	593 030	1 166 387
NORD	130 294	123 700	253 994	298 915	316 506	615 421	429 209	440 206	869 415
NORD-OUEST	177 728	179 227	356 955	284 587	292 844	577 431	462 315	472 071	934 386
OUEST	199 696	197 680	397 376	242 873	252 158	495 031	442 569	449 838	892 407
SUD	64 104	59 074	123 178	79 383	78 213	157 596	143 487	137 287	280 774
SUD-OUEST	145 773	150 154	295 927	191 699	186 996	378 695	337 472	337 150	674 622
TOTAL	2 175 218	2 186 141	4 361 359	2 203 918	2 239 324	4 443 242	4 379 136	4 425 465	8 804 601

Tableau A.4. Répartition des effectifs de groupes d'âges scolaires spécifiques selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

GROUPES D'AGES	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Total	Sexe		Total	Sexe		Total
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
6-11 ans	612 511	599 770	1 212 281	828 524	785 190	1 613 714	1 441 035	1 384 960	2 825 995
6-12 ans	720 916	706 064	1 426 980	963 471	907 051	1 870 522	1 684 387	1 613 115	3 297 502
6-14 ans	921 562	909 087	1 830 649	1 165 273	1 099 089	2 264 362	2 086 835	2 008 176	4 095 011
12-15 ans	431 885	428 076	859 961	458 411	424 531	882 942	890 296	852 607	1 742 903
13-17 ans	532 217	530 537	1 062 754	477 044	468 229	945 273	1 009 261	998 766	2 008 027
16-18 ans	326 003	326 192	652 195	239 751	269 851	509 602	565 754	596 043	1 161 797
18-19 ans	217 192	219 983	437 175	139 634	169 320	308 954	356 826	389 303	746 129
19-24 ans	569 654	604 630	1 174 284	351 663	445 065	796 728	921 317	1 049 695	1 971 012
20-24 ans	469 728	502 084	971 812	298 200	380 037	678 237	767 928	882 121	1 650 049

Graphique A.3. Pyramides des âges de la population urbaine scolarisée et de la population urbaine scolarisable – Cameroun 2005



Graphique A.4. Pyramides des âges de la population rurale scolarisée et de la population rurale scolarisable – Cameroun 2005

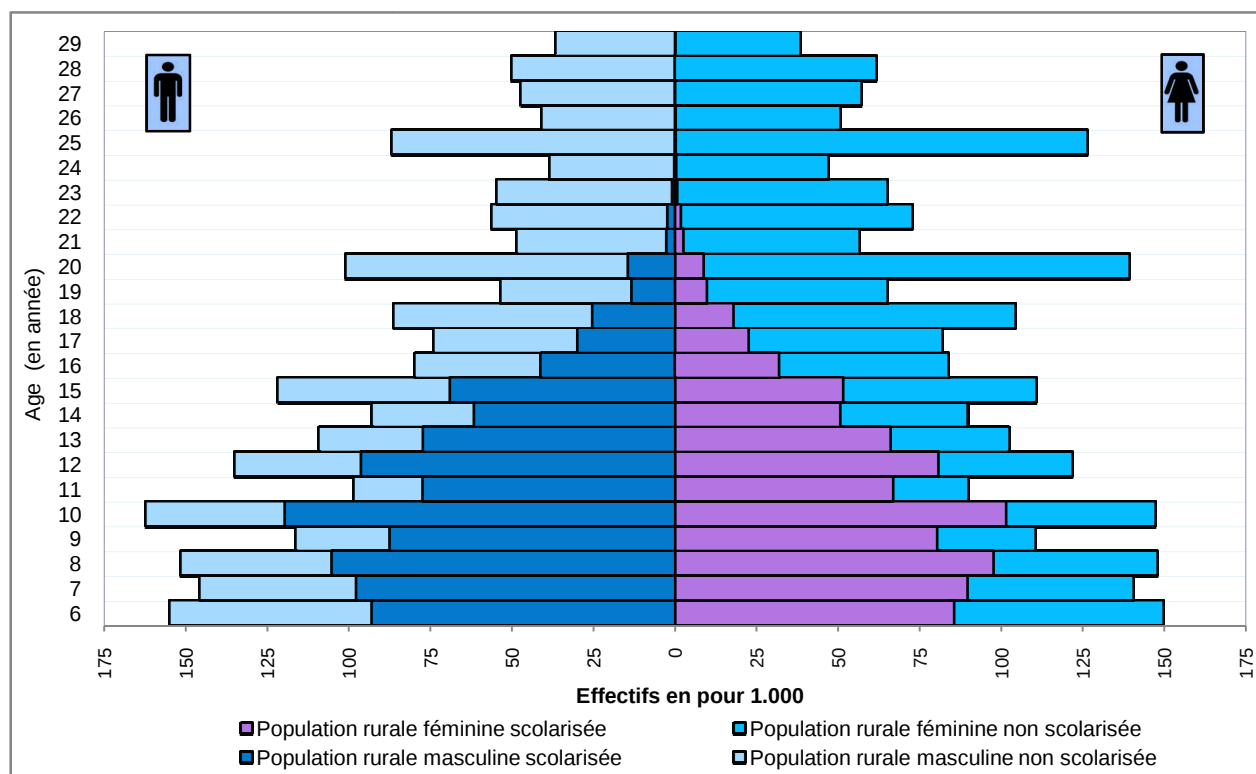


Tableau A.5. Répartition des effectifs d'élèves et étudiants par niveau d'enseignement selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

NIVEAU D'INSTRUCTION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Total	Sexe		Total	Sexe		Total
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
PRESCOLAIRE ET CORANIQUE	179 347	173 835	353 182	152 362	147 298	299 660	331 709	321 133	652 842
PRIMAIRE 1 *	281 886	266 787	548 673	387 179	349 534	736 713	669 065	616 321	1 285 386
PRIMAIRE 2 **	228 640	220 096	448 736	257 464	226 578	484 042	486 104	446 674	932 778
PRIMAIRE 3 ***	221 921	213 364	435 285	235 998	191 911	427 909	457 919	405 275	863 194
SECONDAIRE 1	292 872	280 542	573 414	128 873	102 455	231 328	421 745	382 997	804 742
SECONDAIRE 2	111 174	97 634	208 808	34 883	22 803	57 686	146 057	120 437	266 494
SUPERIEUR	99 162	92 752	191 914	6 522	4 829	11 351	105 684	97 581	203 265
TOTAL	1 415 002	1 345 010	2 760 012	1 203 281	1 045 408	2 248 689	2 618 283	2 390 418	5 008 701

* Le Primaire 1 comprend les classes suivantes : SIL / Class 1, CP 1 / Class 2 et CP /CP 2 / CPS / Class 3

** Le Primaire 2 comprend les classes suivantes : CE1 / Class 4 et CE2 / Class 5

** Le Primaire 3 comprend les classes suivantes : CM1 / Class 6 et CM2 / Class 7

Tableau A.6. Répartition (%) des élèves et étudiants par niveau d'enseignement selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

NIVEAU D'INSTRUCTION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
PRESCOLAIRE ET CORANIQUE	12,7	12,9	12,8	12,7	14,1	13,3	12,7	13,4	13,0
PRIMAIRE 1 *	19,9	19,8	19,9	32,2	33,4	32,8	25,5	25,8	25,7
PRIMAIRE 2 **	16,2	16,4	16,2	21,4	21,7	21,5	18,6	18,7	18,6
PRIMAIRE 3 ***	15,7	15,9	15,8	19,6	18,4	19,0	17,5	16,9	17,2
SECONDAIRE 1	20,7	20,8	20,8	10,7	9,8	10,3	16,1	16,0	16,1
SECONDAIRE 2	7,8	7,3	7,6	2,9	2,2	2,6	5,6	5,1	5,3
SUPERIEUR	7,0	6,9	6,9	0,5	0,4	0,5	4,0	4,1	4,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau A.7. Espérance de vie scolaire (en année) par région selon le sexe – Cameroun, 2005

REGION	MASCULIN	FEMININ	ENSEMBLE
ADAMAOUA			
• 3 ans	8,9	7,2	8,0
• 6 ans	8,0	6,3	7,1
• 12 ans	4,4	3,0	3,7
• 14 ans	3,2	1,9	2,5
• 18 ans	1,2	0,6	0,9
CENTRE			
• 3 ans	14,0	13,6	13,8
• 6 ans	12,1	11,7	11,9
• 12 ans	6,6	6,1	6,3
• 14 ans	4,9	4,5	4,7
• 18 ans	2,3	2,0	2,1
EST			
• 3 ans	10,6	9,5	10,1
• 6 ans	9,4	8,3	8,9
• 12 ans	4,8	3,7	4,2
• 14 ans	3,2	2,3	2,7
• 18 ans	0,9	0,5	0,7
EXTREME-NORD			
• 3 ans	8,6	6,8	7,7
• 6 ans	7,6	5,8	6,7
• 12 ans	4,1	2,7	3,4
• 14 ans	2,8	1,7	2,2
• 18 ans	0,9	0,4	0,6
LITTORAL			
• 3 ans	14,0	13,7	13,9
• 6 ans	11,9	11,6	11,7
• 12 ans	6,3	6,0	6,2
• 14 ans	4,7	4,4	4,5
• 18 ans	2,1	1,9	2,0
NORD			
• 3 ans	8,7	6,6	7,6
• 6 ans	7,8	5,8	6,8
• 12 ans	4,2	2,7	3,4
• 14 ans	2,9	1,6	2,2
• 18 ans	0,9	0,4	0,6
NORD-OUEST			
• 3 ans	12,1	11,7	11,9
• 6 ans	10,5	10,2	10,3
• 13 ans	4,6	4,3	4,4
• 14 ans	3,8	3,5	3,7
• 18 ans	1,4	1,3	1,3

REGION	MASCULIN	FEMININ	ENSEMBLE
OUEST			
• 3 ans	13,4	12,7	13,0
• 6 ans	11,7	11,0	11,3
• 12 ans	6,2	5,5	5,8
• 14 ans	4,4	3,8	4,1
• 18 ans	1,7	1,3	1,5
SUD			
• 3 ans	13,0	12,2	12,6
• 6 ans	11,3	10,5	10,9
• 12 ans	5,7	4,9	5,3
• 14 ans	4,0	3,2	3,6
• 18 ans	1,3	0,9	1,1
SUD-OUEST			
• 3 ans	12,3	12,2	12,3
• 6 ans	10,6	10,5	10,6
• 13 ans	4,6	4,5	4,6
• 14 ans	3,9	3,7	3,8
• 18 ans	1,4	1,3	1,4
CAMEROUN			
• 3 ans	11,6	10,7	11,1
• 6 ans	10,2	9,3	9,7
• 12 ans	5,5	4,7	5,1
• 14 ans	4,0	3,3	3,6
• 18 ans	1,6	1,2	1,4

Tableau A.8. Espérance de survie scolaire (en année) par région selon le sexe – Cameroun, 2005

REGION	MASCULIN	FEMININ	ENSEMBLE
ADAMAOUA			
• 3 ans	13,5	11,7	12,6
• 6 ans	12,1	10,2	11,1
• 12 ans	7,1	5,8	6,5
• 14 ans	6,1	5,2	5,6
• 18 ans	4,3	4,2	4,3
CENTRE			
• 3 ans	14,9	14,4	14,7
• 6 ans	12,9	12,4	12,6
• 12 ans	8,0	7,6	7,8
• 14 ans	7,0	6,8	6,9
• 18 ans	5,5	5,5	5,5
EST			
• 3 ans	12,9	11,7	12,3
• 6 ans	11,4	10,2	10,8
• 12 ans	6,3	5,2	5,8
• 14 ans	5,3	4,8	5,0
• 18 ans	3,2	3,4	3,3
EXTREME-NORD			
• 3 ans	12,5	11,5	12,0
• 6 ans	11,0	9,8	10,5
• 12 ans	6,5	5,2	5,9
• 14 ans	5,7	4,6	5,1
• 18 ans	3,1	2,9	3,0
LITTORAL			
• 3 ans	14,9	14,6	14,7
• 6 ans	12,6	12,3	12,5
• 12 ans	8,0	7,6	7,8
• 14 ans	6,9	6,6	6,7
• 18 ans	5,3	5,3	5,3
NORD			
• 3 ans	12,2	10,9	11,5
• 6 ans	11,1	9,5	10,3
• 12 ans	6,5	5,3	5,9
• 14 ans	5,6	4,9	5,2
• 18 ans	3,4	3,3	3,4
NORD-OUEST			
• 3 ans	13,7	13,5	13,6
• 6 ans	11,9	11,6	11,8
• 13 ans	6,4	6,2	6,3
• 14 ans	6,0	5,8	5,9
• 18 ans	4,1	3,9	4,0

REGION	MASCULIN	FEMININ	ENSEMBLE
OUEST			
• 3 ans	14,1	13,5	13,8
• 6 ans	12,4	11,8	12,1
• 12 ans	7,3	6,6	6,9
• 14 ans	6,1	5,5	5,8
• 18 ans	4,0	3,7	3,9
SUD			
• 3 ans	13,7	12,8	13,3
• 6 ans	11,9	11,0	11,5
• 12 ans	6,8	6,0	6,4
• 14 ans	5,6	5,0	5,3
• 18 ans	3,4	3,8	3,5
SUD-OUEST			
• 3 ans	14,1	13,7	13,9
• 6 ans	12,2	11,8	12,0
• 13 ans	6,4	6,3	6,3
• 14 ans	6,0	5,9	6,0
• 18 ans	3,9	4,1	4,0
CAMEROUN			
• 3 ans	14,0	13,3	13,6
• 6 ans	12,2	11,5	11,9
• 12 ans	7,3	6,7	7,0
• 14 ans	6,4	6,0	6,2
• 18 ans	4,4	4,4	4,4

Tableau A.9. Répartition des effectifs d'enfants de 6 à 14 ans selon le statut de fréquentation scolaire et le sexe – Cameroun, 2005

AGE	FREQUENTE	NE FREQUENTE PLUS	N'A JAMAIS FREQUENTE	ND	TOTAL
	MASCULIN				
6	182 359	21 358	55 727	920	260 364
7	191 894	18 988	41 582	756	253 220
8	196 783	18 506	38 500	621	254 410
9	173 340	13 942	23 396	445	211 123
10	217 061	19 147	35 230	628	272 066
11	157 531	16 315	15 713	293	189 852
12	185 273	32 797	24 750	532	243 352
13	160 184	35 238	18 648	377	214 447
14	131 797	39 078	16 854	272	188 001
Total	1 596 222	215 369	270 400	4 844	2 086 835
	FEMININ				
6	170 880	22 671	58 483	956	252 990
7	180 004	18 531	45 505	730	244 770
8	188 561	18 080	44 035	755	251 431
9	165 036	12 634	26 995	430	205 095
10	193 965	18 804	39 136	668	252 573
11	143 208	16 286	18 383	224	178 101
12	165 607	32 384	29 687	477	228 155
13	147 458	36 874	24 712	341	209 385
14	117 888	43 682	23 828	278	185 676
Total	1 472 607	219 946	310 764	4 859	2 008 176
	ENSEMBLE				
6	353 239	44 029	114 210	1 876	513 354
7	371 898	37 519	87 087	1 486	497 990
8	385 344	36 586	82 535	1 376	505 841
9	338 376	26 576	50 391	875	416 218
10	411 026	37 951	74 366	1 296	524 639
11	300 739	32 601	34 096	517	367 953
12	350 880	65 181	54 437	1 009	471 507
13	307 642	72 112	43 360	718	423 832
14	249 685	82 760	40 682	550	373 677
Total	3 068 829	435 315	581 164	9 703	4 095 011

Tableau A.10. Répartition des effectifs d'enfants de 6 à 14 ans selon le statut de fréquentation scolaire et le milieu de résidence – Cameroun, 2005

AGE	FREQUENTE	NE FREQUENTE PLUS	N'A JAMAIS FREQUENTE	ND	TOTAL
MILIEU URBAIN					
6	174 747	13 051	20 611	392	208 801
7	184 358	11 993	15 249	381	211 981
8	182 417	10 483	13 607	289	206 796
9	170 623	9 489	9 331	172	189 615
10	189 942	12 470	12 761	284	215 457
11	156 809	15 459	7 214	149	179 631
12	173 973	30 206	10 270	250	214 699
13	164 642	38 184	9 478	201	212 505
14	137 684	44 168	9 126	186	191 164
Total	1 535 195	185 503	107 647	2 304	1 830 649
MILIEU RURAL					
6	178 492	30 978	93 599	1 484	304 553
7	187 540	25 526	71 838	1 105	286 009
8	202 927	26 103	68 928	1 087	299 045
9	167 753	17 087	41 060	703	226 603
10	221 084	25 481	61 605	1 012	309 182
11	143 930	17 142	26 882	368	188 322
12	176 907	34 975	44 167	759	256 808
13	143 000	33 928	33 882	517	211 327
14	112 001	38 592	31 556	364	182 513
Total	1 533 634	249 812	473 517	7 399	2 264 362
ENSEMBLE					
6	353 239	44 029	114 210	1 876	513 354
7	371 898	37 519	87 087	1 486	497 990
8	385 344	36 586	82 535	1 376	505 841
9	338 376	26 576	50 391	875	416 218
10	411 026	37 951	74 366	1 296	524 639
11	300 739	32 601	34 096	517	367 953
12	350 880	65 181	54 437	1 009	471 507
13	307 642	72 112	43 360	718	423 832
14	249 685	82 760	40 682	550	373 677
Total	3 068 829	435 315	581 164	9 703	4 095 011

Tableau A.11. Taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-11 / 6-12 ans par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

REGION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
ADAMAOUA	76,8	71,1	74,0	49,6	44,9	47,3	59,4	54,5	57,0
CENTRE	93,1	93,0	93,0	91,5	91,8	91,7	92,6	92,6	92,6
EST	86,3	85,3	85,8	73,5	71,3	72,5	78,0	76,4	77,2
EXTREME-NORD	66,5	64,0	65,3	55,1	48,5	51,9	57,5	51,7	54,7
LITTORAL	93,4	92,9	93,2	86,8	87,5	87,1	92,9	92,5	92,7
NORD	75,4	70,6	73,1	54,0	44,8	49,5	59,5	51,6	55,6
NORD-OUEST *	89,8	89,3	89,6	82,0	81,2	81,6	84,5	83,8	84,2
OUEST	93,5	93,1	93,3	91,8	91,6	91,7	92,5	92,2	92,3
SUD	95,8	95,5	95,7	91,6	92,0	91,8	93,1	93,3	93,2
SUD-OUEST *	88,0	88,5	88,2	84,4	84,1	84,3	85,7	85,8	85,8
ENSEMBLE	87,7	86,8	87,3	70,7	67,0	68,9	77,9	75,5	76,8
MFOUNDI	92,9	92,7	92,8	92,1	91,5	91,8	92,8	92,7	92,8
CENTRE SANS MFOUNDI	94,1	94,0	94,1	91,5	91,8	91,7	92,4	92,6	92,5
WOURI	93,4	92,8	93,1	78,9	81,6	80,2	93,2	92,6	92,9
LITTORAL SANS WOURI	93,6	93,5	93,5	87,9	88,4	88,1	92,1	92,1	92,1

* Pour les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ce sont les tranches d'âges 6 à 12 ans qui ont été considérées

Tableau A.12. Taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

REGION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
ADAMAOUA	76,5	69,8	73,2	49,7	43,8	46,8	60,0	53,7	56,9
CENTRE	89,2	88,5	88,9	89,3	89,1	89,2	89,3	88,7	89,0
EST	83,9	82,3	83,1	72,8	69,6	71,3	77,0	74,5	75,8
EXTREME-NORD	67,3	63,6	65,5	56,0	47,6	51,9	58,6	51,1	54,9
LITTORAL	88,9	88,0	88,4	84,7	85,0	84,9	88,5	87,8	88,2
NORD	75,2	69,0	72,2	55,0	44,1	49,7	60,7	51,1	56,0
NORD-OUEST	86,5	85,3	85,9	80,6	79,5	80,1	82,6	81,5	82,0
OUEST	90,0	89,0	89,5	89,9	89,1	89,5	89,9	89,1	89,5
SUD	90,7	90,2	90,4	89,6	89,1	89,4	90,0	89,5	89,8
SUD-OUEST	85,3	84,9	85,1	82,8	82,5	82,6	83,8	83,4	83,6
ENSEMBLE	84,7	83,2	84,0	70,2	65,4	67,9	76,6	73,5	75,1
<i>MFOUNDI</i>	88,9	88,2	88,5	88,3	87,4	87,9	88,9	88,1	88,5
<i>CENTRE SANS MFOUNDI</i>	90,2	89,8	90,0	89,4	89,3	89,3	89,7	89,5	89,6
<i>WOURI</i>	88,7	87,6	88,1	75,4	78,0	76,6	88,5	87,5	88,0
<i>LITTORAL SANS WOURI</i>	89,6	89,5	89,5	86,1	86,1	86,1	88,7	88,6	88,6

Tableau A.13. Taux de sortie scolaire précoce des enfants de 6-11 / 6-12 ans par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

REGION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
ADAMAOUA	6,8	9,1	7,9	13,2	13,7	13,4	10,9	12,0	11,4
CENTRE	5,0	5,0	5,0	5,2	4,9	5,0	5,0	5,0	5,0
EST	4,9	5,2	5,1	7,4	8,1	7,7	6,5	7,0	6,8
EXTREME-NORD	10,0	9,9	9,9	10,4	10,6	10,5	10,3	10,5	10,4
LITTORAL	5,0	5,5	5,2	7,5	7,0	7,3	5,2	5,6	5,4
NORD	6,7	7,1	6,9	10,2	10,5	10,3	9,3	9,6	9,5
NORD-OUEST *	8,1	8,5	8,3	9,6	9,9	9,8	9,2	9,5	9,3
OUEST	4,3	4,6	4,5	4,2	4,2	4,2	4,2	4,4	4,3
SUD	2,9	3,0	2,9	4,6	4,3	4,5	4,0	3,8	3,9
SUD-OUEST *	9,6	9,3	9,5	10,0	10,5	10,2	9,8	10,0	9,9
ENSEMBLE	6,2	6,5	6,3	8,9	9,1	9,0	7,8	8,0	7,9
MFOUNDI	5,2	5,2	5,2	4,8	5,8	5,3	5,2	5,2	5,2
CENTRE SANS MFOUNDI	4,1	4,0	4,0	5,2	4,9	5,0	4,8	4,6	4,7
WOURI	5,1	5,7	5,4	7,7	6,3	7,0	5,1	5,7	5,4
LITTORAL SANS WOURI	4,5	4,5	4,5	7,5	7,1	7,4	5,3	5,2	5,3

* Pour les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ce sont les tranches d'âges 6 à 12 ans qui ont été considérées

Tableau A.14. Taux de sortie scolaire précoce des enfants de 6-14 ans par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

REGION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
ADAMAOUA	9,3	11,8	10,5	15,0	15,8	15,4	12,8	14,3	13,6
CENTRE	9,0	9,6	9,3	7,7	7,9	7,8	8,6	9,1	8,8
EST	8,5	8,9	8,7	9,1	10,4	9,7	8,9	9,8	9,3
EXTREME-NORD	11,9	11,7	11,8	12,2	12,9	12,5	12,1	12,6	12,4
LITTORAL	9,7	10,5	10,1	10,2	10,1	10,1	9,7	10,5	10,1
NORD	9,1	9,8	9,4	11,8	12,2	12,0	11,0	11,5	11,3
NORD-OUEST	11,6	12,7	12,1	11,5	12,0	11,7	11,5	12,2	11,9
OUEST	8,0	8,9	8,4	6,5	7,1	6,8	7,1	7,8	7,5
SUD	8,2	8,6	8,4	7,1	7,7	7,4	7,5	8,1	7,8
SUD-OUEST	12,4	13,0	12,7	11,9	12,4	12,2	12,1	12,7	12,4
ENSEMBLE	9,8	10,5	10,1	10,8	11,4	11,1	10,4	11,0	10,7
<i>MFOUNDI</i>	9,3	9,9	9,6	8,9	10,0	9,4	9,3	9,9	9,6
<i>CENTRE SANS MFOUNDI</i>	8,1	8,5	8,3	7,6	7,7	7,7	7,8	8,0	7,9
<i>WOURI</i>	9,9	11,0	10,5	11,8	10,9	11,4	9,9	11,0	10,5
<i>LITTORAL SANS WOURI</i>	8,7	8,8	8,8	10,0	9,9	10,0	9,1	9,1	9,1

Tableau A.15. Taux de marginalisation scolaire des enfants de 6-11 / 6-12 ans par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

REGION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
ADAMAOUA	16,4	19,8	18,1	37,2	41,4	39,3	29,7	33,5	31,6
CENTRE	1,9	2,0	2,0	3,3	3,3	3,3	2,4	2,4	2,4
EST	8,8	9,5	9,1	19,1	20,6	19,8	15,5	16,6	16,0
EXTREME-NORD	23,5	26,1	24,8	34,5	40,9	37,6	32,2	37,8	34,9
LITTORAL	1,6	1,6	1,6	5,7	5,5	5,6	1,9	1,9	1,9
NORD	17,9	22,3	20,0	35,8	44,7	40,2	31,2	38,8	34,9
NORD-OUEST *	2,1	2,2	2,1	8,4	8,9	8,6	6,3	6,7	6,5
OUEST	2,2	2,3	2,2	4,0	4,2	4,1	3,3	3,4	3,4
SUD	1,3	1,5	1,4	3,8	3,7	3,7	2,9	2,9	2,9
SUD-OUEST *	2,4	2,2	2,3	5,6	5,4	5,5	4,5	4,2	4,3
ENSEMBLE	6,1	6,7	6,4	20,4	23,9	22,1	14,3	16,5	15,3
MFOUNDI	1,9	2,1	2,0	3,1	2,7	2,9	2,0	2,1	2,0
CENTRE SANS MFOUNDI	1,8	2,0	1,9	3,3	3,3	3,3	2,8	2,8	2,8
WOURI	1,5	1,5	1,5	13,4	12,1	12,8	1,7	1,7	1,7
LITTORAL SANS WOURI	1,9	2,0	2,0	4,6	4,5	4,5	2,6	2,7	2,6

* Pour les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ce sont les tranches d'âges 6 à 12 ans qui ont été considérées

Tableau A.16. Taux de marginalisation scolaire des enfants de 6-14 ans par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

REGION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
ADAMAOUA	14,2	18,4	16,3	35,3	40,4	37,8	27,2	32,0	29,5
CENTRE	1,8	1,9	1,8	3,0	3,0	3,0	2,1	2,2	2,2
EST	7,6	8,8	8,2	18,1	20,0	19,0	14,1	15,7	14,9
EXTREME-NORD	20,8	24,7	22,7	31,8	39,5	35,6	29,3	36,3	32,7
LITTORAL	1,4	1,5	1,5	5,1	4,9	5,0	1,8	1,7	1,7
NORD	15,7	21,2	18,4	33,2	43,7	38,3	28,3	37,4	32,7
NORD-OUEST	1,9	2,0	2,0	7,9	8,5	8,2	5,9	6,3	6,1
OUEST	2,0	2,1	2,1	3,6	3,8	3,7	3,0	3,1	3,0
SUD	1,1	1,2	1,2	3,3	3,2	3,2	2,5	2,4	2,4
SUD-OUEST	2,3	2,1	2,2	5,3	5,1	5,2	4,1	3,9	4,0
ENSEMBLE	5,5	6,3	5,9	19,0	23,2	21,0	13,0	15,5	14,2
<i>MFOUNDI</i>	<i>1,8</i>	<i>1,9</i>	<i>1,9</i>	<i>2,8</i>	<i>2,6</i>	<i>2,7</i>	<i>1,8</i>	<i>2,0</i>	<i>1,9</i>
<i>CENTRE SANS MFOUNDI</i>	<i>1,7</i>	<i>1,7</i>	<i>1,7</i>	<i>3,0</i>	<i>3,0</i>	<i>3,0</i>	<i>2,5</i>	<i>2,5</i>	<i>2,5</i>
<i>WOURI</i>	<i>1,4</i>	<i>1,4</i>	<i>1,4</i>	<i>12,8</i>	<i>11,1</i>	<i>12,0</i>	<i>1,6</i>	<i>1,5</i>	<i>1,5</i>
<i>LITTORAL SANS WOURI</i>	<i>1,7</i>	<i>1,7</i>	<i>1,7</i>	<i>3,9</i>	<i>4,0</i>	<i>3,9</i>	<i>2,2</i>	<i>2,3</i>	<i>2,3</i>

Tableau A.17. Taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire 1^{er} cycle par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

REGION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
ADAMAOUA	46,6	34,5	40,8	13,8	6,1	10,0	28,1	18,1	23,2
CENTRE	76,5	74,8	75,6	42,7	39,5	41,2	66,3	65,4	65,9
EST	67,3	56,4	62,1	19,0	13,1	16,2	41,1	32,4	36,9
EXTREME-NORD	43,9	29,4	37,1	17,7	8,3	13,2	24,5	13,6	19,3
LITTORAL	73,8	76,6	75,3	49,0	47,5	48,3	71,8	74,7	73,2
NORD	48,8	34,1	41,9	14,7	5,8	10,4	26,3	15,2	21,0
NORD-OUEST	53,5	55,2	54,4	30,2	31,4	30,8	40,0	41,6	40,8
OUEST	70,6	71,4	71,0	43,7	47,2	45,4	55,2	57,6	56,4
SUD	96,6	86,5	91,8	47,1	39,3	43,4	70,0	61,2	65,8
SUD-OUEST	60,2	59,4	59,8	36,6	38,3	37,4	47,4	48,6	48,0
ENSEMBLE	65,4	63,1	64,3	27,8	23,8	25,9	46,3	43,7	45,0

Tableau A.18. Taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire 2nd cycle par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

REGION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
ADAMAOUA	25,6	15,7	20,7	3,7	1,1	2,2	14,3	7,2	10,6
CENTRE	37,0	35,2	36,1	17,6	12,7	15,1	32,7	30,2	31,4
EST	29,2	24,9	27,1	7,4	3,5	5,2	18,9	12,9	15,8
EXTREME-NORD	31,8	16,0	24,5	14,8	4,1	9,2	20,1	7,2	13,6
LITTORAL	35,3	32,6	33,9	19,1	16,2	17,7	34,3	31,7	33,0
NORD	28,1	16,9	22,8	11,1	2,4	6,1	17,9	7,0	12,1
NORD-OUEST	47,3	45,9	46,6	28,4	23,7	25,9	37,7	33,8	35,7
OUEST	38,1	33,8	36,0	18,9	15,4	17,0	29,0	24,3	26,6
SUD	42,0	37,1	39,7	17,0	10,1	13,3	31,5	23,8	27,7
SUD-OUEST	44,0	42,3	43,1	24,2	21,8	23,0	34,7	32,6	33,6
ENSEMBLE	36,0	31,7	33,9	16,1	9,2	12,4	27,8	21,6	24,6

Tableau A.19. Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire par région selon le milieu de résidence – Cameroun, 2005

REGION	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	ENSEMBLE
ADAMAOUA	0,88	0,85	0,86
CENTRE	1,00	0,91	0,97
EST	0,95	0,88	0,91
EXTREME-NORD	0,89	0,81	0,83
LITTORAL	0,97	0,90	0,96
NORD	0,89	0,75	0,80
NORD-OUEST	0,96	0,93	0,94
OUEST	0,94	0,93	0,93
SUD	0,96	0,90	0,92
SUD-OUEST	1,00	0,92	0,95
ENSEMBLE	0,96	0,87	0,91

Tableau A.20. Indice de parité entre sexes dans l'enseignement primaire par région selon le milieu de résidence – Cameroun, 2005

REGION	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	ENSEMBLE
ADAMAOUA	0,91	0,89	0,90
CENTRE	1,00	0,98	0,99
EST	0,96	0,95	0,95
EXTREME-NORD	0,96	0,85	0,88
LITTORAL	0,99	0,97	0,99
NORD	0,91	0,79	0,83
NORD-OUEST	0,98	0,97	0,98
OUEST	0,97	0,98	0,98
SUD	1,00	0,99	0,99
SUD-OUEST	0,99	0,98	0,99
ENSEMBLE	0,98	0,92	0,95

Tableau A.21. Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire par région selon le milieu de résidence – Cameroun, 2005

REGION	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	ENSEMBLE
ADAMAOUA	0,66	0,42	0,60
CENTRE	1,03	0,81	0,99
EST	0,75	0,64	0,73
EXTREME-NORD	0,54	0,39	0,46
LITTORAL	1,06	0,81	1,04
NORD	0,60	0,34	0,51
NORD-OUEST	1,02	1,00	1,01
OUEST	0,94	1,02	0,98
SUD	0,80	0,74	0,78
SUD-OUEST	1,00	0,96	0,98
ENSEMBLE	0,94	0,76	0,89

Tableau A.22. Indice de parité entre sexes dans l'enseignement secondaire par région selon le milieu de résidence – Cameroun, 2005

REGION	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	ENSEMBLE
ADAMAOUA	0,70	0,40	0,60
CENTRE	0,97	0,86	0,96
EST	0,84	0,61	0,74
EXTREME-NORD	0,62	0,40	0,49
LITTORAL	1,00	0,93	1,01
NORD	0,67	0,32	0,51
NORD-OUEST	1,02	0,99	1,00
OUEST	0,97	1,00	0,98
SUD	0,90	0,75	0,83
SUD-OUEST	0,98	1,01	1,00
ENSEMBLE	0,94	0,76	0,89

Tableau A.23. Rapport filles/garçons dans l'enseignement supérieur par région selon le milieu de résidence – Cameroun, 2005

REGION	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	ENSEMBLE
ADAMAOUA	0,60	0,49	0,54
CENTRE	0,93	1,06	0,94
EST	0,59	0,46	0,58
EXTREME-NORD	0,59	0,26	0,53
LITTORAL	0,98	0,80	0,98
NORD	0,63	0,68	0,63
NORD-OUEST	1,09	1,07	1,09
OUEST	0,76	0,70	0,75
SUD	0,64	0,82	0,66
SUD-OUEST	1,08	0,96	1,06
ENSEMBLE	0,94	0,74	0,92

Tableau A.24. Indice de parité entre sexes dans l'enseignement supérieur par région selon le milieu de résidence – Cameroun, 2005

REGION	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	ENSEMBLE
ADAMAOUA	0,59	0,40	0,47
CENTRE	0,89	0,96	0,89
EST	0,55	0,36	0,49
EXTREME-NORD	0,63	0,20	0,45
LITTORAL	0,87	0,78	0,88
NORD	0,64	0,49	0,51
NORD-OUEST	1,00	0,79	0,88
OUEST	0,71	0,48	0,61
SUD	0,67	0,74	0,64
SUD-OUEST	0,99	0,84	0,95
ENSEMBLE	0,88	0,58	0,81

Tableau A.25. Répartition des effectifs de groupe de population par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

NIVEAU D'INSTRUCTION	MILIEU DE RESIDENCE		TOTAL	SEXE	
	Urbain	Rural		Homme	Femme
	Population de 3 ans et plus				
SANS NIVEAU	1 463 110	3 464 750	4 927 860	2 132 844	2 795 016
PRIMAIRE	2 764 773	3 198 457	5 963 230	3 007 672	2 955 558
SECONDAIRE 1	1 760 114	698 312	2 458 426	1 260 133	1 198 293
SECONDAIRE 2	886 360	199 537	1 085 897	633 974	451 923
SUPERIEUR	706 358	129 420	835 778	500 817	334 961
ND	125 318	200 397	325 715	151 654	174 061
TOTAL	7 706 033	7 890 873	15 596 906	7 687 094	7 909 812
	Population de 6 ans et plus				
SANS NIVEAU	857 766	2 599 899	3 457 665	1 388 535	2 069 130
PRIMAIRE	2 673 586	3 118 235	5 791 821	2 920 608	2 871 213
SECONDAIRE 1	1 760 114	698 312	2 458 426	1 260 133	1 198 293
SECONDAIRE 2	886 360	199 537	1 085 897	633 974	451 923
SUPERIEUR	706 358	129 420	835 778	500 817	334 961
ND	122 159	188 744	310 903	144 097	166 806
TOTAL	7 006 343	6 934 147	13 940 490	6 848 164	7 092 326
	Population de 15 ans et plus				
SANS NIVEAU	740 987	2 091 871	2 832 858	1 096 448	1 736 410
PRIMAIRE	1 309 173	1 568 244	2 877 417	1 403 915	1 473 502
SECONDAIRE 1	1 451 684	607 427	2 059 111	1 060 010	999 101
SECONDAIRE 2	886 360	199 537	1 085 897	633 974	451 923
SUPERIEUR	706 358	129 420	835 778	500 817	334 961
ND	81 132	73 286	154 418	66 165	88 253
TOTAL	5 175 694	4 669 785	9 845 479	4 761 329	5 084 150

Tableau A.26. Répartition (%) de la population âgée de 3 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

NIVEAU D'INSTRUCTION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
SANS NIVEAU	17,2	21,5	19,3	39,7	50,1	45,0	28,3	36,1	32,3
PRIMAIRE	35,9	36,9	36,5	44,0	39,4	41,6	39,9	38,3	39,0
SECONDAIRE 1	22,8	23,7	23,2	10,5	7,7	9,1	16,7	15,5	16,1
SECONDAIRE 2	13,1	10,3	11,7	3,6	1,6	2,6	8,4	5,8	7,1
SUPERIEUR	11,0	7,6	9,3	2,2	1,2	1,7	6,7	4,3	5,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau A.27. Répartition (%) de la population âgée de 6 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

NIVEAU D'INSTRUCTION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
SANS NIVEAU	10,0	14,9	12,4	32,1	44,6	38,5	20,7	29,9	25,4
PRIMAIRE 1 *	12,8	12,8	12,8	19,4	17,5	18,4	16,0	15,2	15,6
PRIMAIRE 2 **	25,5	26,6	26,0	29,8	26,0	27,8	27,6	26,3	26,9
SECONDAIRE 1	25,1	26,0	25,6	12,1	8,7	10,4	18,8	17,3	18,0
SECONDAIRE 2	14,5	11,3	12,9	4,1	1,9	3,0	9,4	6,5	8,0
SUPERIEUR	12,1	8,4	10,3	2,5	1,3	1,9	7,5	4,8	6,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Le Primaire 1 comprend les classes suivantes : SIL / Class 1, CP 1 / Class 2, CP /CP 2 / CPS / Class 3 et CE1 / Class 4

** Le Primaire 2 comprend les classes suivantes : CE2 / Class 5, CM1 / Class 6 et CM2 / Class 7

Tableau A.28. Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

NIVEAU D'INSTRUCTION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
SANS NIVEAU	11,4	17,7	14,5	37,6	52,4	45,5	23,3	34,8	29,2
PRIMAIRE 1	2,4	3,1	2,8	5,5	6,1	5,8	3,8	4,5	4,2
PRIMAIRE 2	22,2	23,7	22,9	30,7	26,3	28,3	26,1	25,0	25,5
SECONDAIRE 1	28,0	29,0	28,5	16,1	10,7	13,2	22,6	20,0	21,3
SECONDAIRE 2	19,6	15,2	17,4	6,3	2,6	4,4	13,5	9,0	11,2
SUPERIEUR	16,4	11,3	13,9	3,8	1,9	2,8	10,7	6,7	8,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau A.29. Répartition de la population de 15 ans et plus par diplôme le plus élevé selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

DIPLOME LE PLUS ELEVE	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Total	Sexe		Total	Sexe		Total
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
SANS DIPLOME	477 927	661 730	1 139 657	1 099 435	1 608 644	2 708 079	1 577 362	2 270 374	3 847 736
CEPE / CEP / FSLC	1 102 023	1 146 921	2 248 944	749 092	658 269	1 407 361	1 851 115	1 805 190	3 656 305
BEPC / CAP / GCE O Level	276 397	227 903	504 300	82 845	41 942	124 787	359 242	269 845	629 087
PROBATOIRE	193 354	152 120	345 474	49 937	26 427	76 364	243 291	178 547	421 838
BACCALAUREAT / GCE A Level	206 674	133 170	339 844	46 486	24 282	70 768	253 160	157 452	410 612
DEUG / BTS / HND / DUT	31 437	26 127	57 564	6 552	4 424	10 976	37 989	30 551	68 540
LICENCE / DIPES 1 / INGENIEUR TRAVAUX	80 910	51 179	132 089	14 764	7 983	22 747	95 674	59 162	154 836
MAITRISE	38 474	24 446	62 920	8 257	4 089	12 346	46 731	28 535	75 266
DEA / DESS / DIPES 2 / INGENIEUR CONCEPTION	38 995	20 542	59 537	9 092	4 781	13 873	48 087	25 323	73 410
DOCTORAT / PhD	29 590	18 482	48 072	4 930	1 882	6 812	34 520	20 364	54 884
ND	114 251	123 042	237 293	99 907	115 765	215 672	214 158	238 807	452 965
TOTAL	2 590 032	2 585 662	5 175 694	2 171 297	2 498 488	4 669 785	4 761 329	5 084 150	9 845 479

Tableau A.30. Répartition des effectifs de population de 15 ans et plus par région selon le niveau d'instruction et le sexe – Cameroun, 2005

REGION	SANS NIVEAU	PRIMAIRE	SECONDAIRE 1	SECONDAIRE 2	SUPERIEUR	ND	TOTAL
	MASCULIN						
ADAMAOUA	104 231	59 887	29 593	14 165	13 209	4 286	225 371
CENTRE	61 580	254 480	268 219	174 359	171 219	11 745	941 602
EST	47 845	77 081	47 408	18 076	9 889	1 693	201 992
EXTREME-NORD	406 277	157 167	77 370	46 625	29 089	10 368	726 896
LITTORAL	50 370	206 126	251 307	174 337	125 169	10 696	818 005
NORD	212 281	100 801	51 609	27 286	16 825	6 464	415 266
NORD-OUEST	85 592	186 687	76 073	43 606	40 534	5 219	437 711
OUEST	60 326	140 315	104 243	57 031	34 110	5 914	401 939
SUD	12 583	59 851	72 803	34 983	14 684	805	195 709
SUD-OUEST	55 363	161 520	81 385	43 506	46 089	8 975	396 838
TOTAL	1 096 448	1 403 915	1 060 010	633 974	500 817	66 165	4 761 329
	FEMININ						
ADAMAOUA	144 690	54 439	17 858	6 630	5 061	7 663	236 341
CENTRE	107 299	281 497	281 984	142 876	117 332	13 614	944 602
EST	77 589	82 894	33 761	9 901	5 253	2 647	212 045
EXTREME-NORD	599 875	126 964	36 560	15 717	11 383	15 011	805 510
LITTORAL	83 830	229 786	270 982	133 650	87 072	12 265	817 585
NORD	315 660	75 395	23 615	9 941	7 383	11 206	443 200
NORD-OUEST	158 329	199 832	79 731	38 827	35 530	6 494	518 743
OUEST	144 912	193 769	112 971	42 910	22 957	7 750	525 269
SUD	26 406	75 799	65 322	17 915	6 712	764	192 918
SUD-OUEST	77 820	153 127	76 317	33 556	36 278	10 839	387 937
TOTAL	1 736 410	1 473 502	999 101	451 923	334 961	88 253	5 084 150
	ENSEMBLE						
ADAMAOUA	248 921	114 326	47 451	20 795	18 270	11 949	461 712
CENTRE	168 879	535 977	550 203	317 235	288 551	25 359	1 886 204
EST	125 434	159 975	81 169	27 977	15 142	4 340	414 037
EXTREME-NORD	1 006 152	284 131	113 930	62 342	40 472	25 379	1 532 406
LITTORAL	134 200	435 912	522 289	307 987	212 241	22 961	1 635 590
NORD	527 941	176 196	75 224	37 227	24 208	17 670	858 466
NORD-OUEST	243 921	386 519	155 804	82 433	76 064	11 713	956 454
OUEST	205 238	334 084	217 214	99 941	57 067	13 664	927 208
SUD	38 989	135 650	138 125	52 898	21 396	1 569	388 627
SUD-OUEST	133 183	314 647	157 702	77 062	82 367	19 814	784 775
TOTAL	2 832 858	2 877 417	2 059 111	1 085 897	835 778	154 418	9 845 479

Tableau A.31. Répartition des effectifs de population de 15 ans et plus par région selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence – Cameroun, 2005

REGION	SANS NIVEAU	PRIMAIRE	SECONDAIRE 1	SECONDAIRE 2	SUPERIEUR	ND	TOTAL
MILIEU URBAIN							
ADAMAOUA	76 012	47 831	33 649	17 640	11 001	3 610	189 743
CENTRE	88 661	299 155	427 186	280 851	271 000	20 848	1 387 701
EST	31 797	44 534	45 054	21 083	10 944	1 913	155 325
EXTREME-NORD	186 863	73 505	52 539	34 136	21 506	9 378	377 927
LITTORAL	109 952	387 559	494 900	298 633	208 059	20 452	1 519 555
NORD	110 095	59 516	44 135	25 310	16 320	5 383	260 759
NORD-OUEST	47 913	136 187	87 347	54 135	50 369	3 834	379 785
OUEST	52 438	120 014	119 997	70 727	43 644	5 629	412 449
SUD	7 025	27 256	57 100	32 338	15 345	411	139 475
SUD-OUEST	30 231	113 616	89 777	51 507	58 170	9 674	352 975
TOTAL	740 987	1 309 173	1 451 684	886 360	706 358	81 132	5 175 694
MILIEU RURAL							
ADAMAOUA	172 909	66 495	13 802	3 155	7 269	8 339	271 969
CENTRE	80 218	236 822	123 017	36 384	17 551	4 511	498 503
EST	93 637	115 441	36 115	6 894	4 198	2 427	258 712
EXTREME-NORD	819 289	210 626	61 391	28 206	18 966	16 001	1 154 479
LITTORAL	24 248	48 353	27 389	9 354	4 182	2 509	116 035
NORD	417 846	116 680	31 089	11 917	7 888	12 287	597 707
NORD-OUEST	196 008	250 332	68 457	28 298	25 695	7 879	576 669
OUEST	152 800	214 070	97 217	29 214	13 423	8 035	514 759
SUD	31 964	108 394	81 025	20 560	6 051	1 158	249 152
SUD-OUEST	102 952	201 031	67 925	25 555	24 197	10 140	431 800
TOTAL	2 091 871	1 568 244	607 427	199 537	129 420	73 286	4 669 785
ENSEMBLE							
ADAMAOUA	248 921	114 326	47 451	20 795	18 270	11 949	461 712
CENTRE	168 879	535 977	550 203	317 235	288 551	25 359	1 886 204
EST	125 434	159 975	81 169	27 977	15 142	4 340	414 037
EXTREME-NORD	1 006 152	284 131	113 930	62 342	40 472	25 379	1 532 406
LITTORAL	134 200	435 912	522 289	307 987	212 241	22 961	1 635 590
NORD	527 941	176 196	75 224	37 227	24 208	17 670	858 466
NORD-OUEST	243 921	386 519	155 804	82 433	76 064	11 713	956 454
OUEST	205 238	334 084	217 214	99 941	57 067	13 664	927 208
SUD	38 989	135 650	138 125	52 898	21 396	1 569	388 627
SUD-OUEST	133 183	314 647	157 702	77 062	82 367	19 814	784 775
TOTAL	2 832 858	2 877 417	2 059 111	1 085 897	835 778	154 418	9 845 479

Tableau A.32. Répartition (%) des personnes de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le sexe dans les régions du Centre et du Littoral – Cameroun, 2005

UNITE ADMINISTRATIVE	SANS NIVEAU	PRIMAIRE	SECONDAIRE 1	SECONDAIRE 2	SUPERIEUR	TOTAL
	MASCULIN					
CENTRE	6,6	27,4	28,8	18,8	18,4	100,0
MFOUNDI	5,2	20,2	28,3	21,7	24,6	100,0
CENTRE SANS MFOUNDI	9,2	39,9	29,7	13,7	7,5	100,0
LITTORAL	6,3	25,5	31,1	21,6	15,5	100,0
WOURI	4,7	23,0	31,6	22,9	17,8	100,0
LITTORAL SANS WOURI	11,9	34,7	29,5	16,8	7,1	100,0
	FEMININ					
CENTRE	11,5	30,2	30,3	15,4	12,6	100,0
MFOUNDI	6,5	22,1	33,0	20,3	18,1	100,0
CENTRE SANS MFOUNDI	19,6	43,5	25,8	7,4	3,7	100,0
LITTORAL	10,4	28,5	33,7	16,6	10,8	100,0
WOURI	7,0	26,2	35,6	18,4	12,8	100,0
LITTORAL SANS WOURI	22,3	36,7	26,9	10,1	4,0	100,0
	ENSEMBLE					
CENTRE	9,1	28,8	29,6	17,0	15,5	100,0
MFOUNDI	5,8	21,1	30,7	21,0	21,4	100,0
CENTRE SANS MFOUNDI	14,5	41,8	27,7	10,5	5,5	100,0
LITTORAL	8,3	27,0	32,4	19,1	13,2	100,0
WOURI	5,8	24,6	33,6	20,7	15,3	100,0
LITTORAL SANS WOURI	17,2	35,7	28,2	13,4	5,5	100,0

Tableau A.33. Répartition (%) des personnes de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence dans les régions du Centre et du Littoral – Cameroun, 2005

UNITE ADMINISTRATIVE	SANS NIVEAU	PRIMAIRE	SECONDAIRE 1	SECONDAIRE 2	SUPERIEUR	TOTAL
	MILIEU URBAIN					
CENTRE	6,5	21,9	31,3	20,5	19,8	100,0
MFOUNDI	5,8	20,9	30,6	21,0	21,7	100,0
CENTRE SANS MFOUNDI	9,7	26,5	34,5	18,3	11,0	100,0
LITTORAL	7,3	25,9	33,0	19,9	13,9	100,0
WOURI	5,7	24,6	33,6	20,8	15,3	100,0
LITTORAL SANS WOURI	15,3	32,1	30,1	15,8	6,7	100,0
	MILIEU RURAL					
CENTRE	16,2	47,9	24,9	7,4	3,6	100,0
MFOUNDI	6,6	27,2	32,9	19,3	14,0	100,0
CENTRE SANS MFOUNDI	17,0	49,7	24,2	6,4	2,7	100,0
LITTORAL	21,4	42,6	24,1	8,2	3,7	100,0
WOURI	17,6	26,8	30,2	15,6	9,8	100,0
LITTORAL SANS WOURI	21,9	45,0	23,2	7,1	2,8	100,0
	ENSEMBLE					
CENTRE	9,1	28,8	29,6	17,0	15,5	100,0
MFOUNDI	5,8	21,1	30,7	21,0	21,4	100,0
CENTRE SANS MFOUNDI	14,5	41,8	27,7	10,5	5,5	100,0
LITTORAL	8,3	27,0	32,4	19,1	13,2	100,0
WOURI	5,8	24,6	33,6	20,7	15,3	100,0
LITTORAL SANS WOURI	17,2	35,7	28,2	13,4	5,5	100,0

Tableau A.34. Proportion (%) des personnes de 15 ans et plus ayant un niveau d’instruction secondaire 1^{er} cycle par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

REGION	MILIEU DE RESIDENCE		ENSEMBLE	SEXE	
	Milieu urbain	Milieu rural		Masculin	Féminin
ADAMAOUA	18,1	5,2	10,6	13,4	7,8
CENTRE	31,3	24,9	29,6	28,8	30,3
EST	29,4	14,1	19,8	23,7	16,1
EXTREME-NORD	14,3	5,4	7,6	10,8	4,6
LITTORAL	33,0	24,1	32,4	31,1	33,7
NORD	17,3	5,3	8,9	12,6	5,5
NORD-OUEST	23,2	12,0	16,5	17,6	15,6
OUEST	29,5	19,2	23,8	26,3	21,8
SUD	41,1	32,7	35,7	37,4	34,0
SUD-OUEST	26,2	16,1	20,6	21,0	20,3
ENSEMBLE	28,5	13,2	21,3	22,6	20,0

Tableau A.35. Proportion (%) des personnes de 15 ans et plus ayant un niveau d’instruction secondaire 2nd cycle par région selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

REGION	MILIEU DE RESIDENCE		ENSEMBLE	SEXE	
	Milieu urbain	Milieu rural		Masculin	Féminin
ADAMAOUA	9,5	1,2	4,6	6,4	2,9
CENTRE	20,5	7,4	17,0	18,8	15,4
EST	13,8	2,7	6,8	9,0	4,7
EXTREME-NORD	9,3	2,5	4,1	6,5	2,0
LITTORAL	19,9	8,2	19,1	21,6	16,6
NORD	9,9	2,0	4,4	6,7	2,3
NORD-OUEST	14,4	5,0	8,7	10,1	7,6
OUEST	17,4	5,8	10,9	14,4	8,3
SUD	23,3	8,3	13,7	17,9	9,3
SUD-OUEST	15,0	6,1	10,1	11,2	8,9
ENSEMBLE	17,4	4,4	11,2	13,5	9,0

Tableau A.36. Répartition des effectifs de population nomade par tranche d'âges selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

TRANCHE D'ÂGES	MILIEU DE RESIDENCE		ENSEMBLE	SEXE	
	Urbain	Rural		Masculin	Féminin
Moins de 6 ans	1	13	14	0	14
6 – 14 ans	32	1 137	1 169	302	867
15 – 59 ans	330	1 845	2 175	38	2 137
60 ans et plus	164	584	748	24	724
TOTAL	527	3 579	4 106	364	3 742

Tableau A.37. Répartition (%) de la population nomade de 6 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

NIVEAU D'INSTRUCTION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
SANS NIVEAU	95,1	99,8	99,4	68,1	80,2	78,9	71,4	83,5	82,3
PRIMAIRE	4,9	0,2	0,6	31,2	18,8	20,1	28,0	15,6	16,9
SECONDAIRE ET PLUS	0,0	0,0	0,0	0,7	1,0	1,0	0,6	0,9	0,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

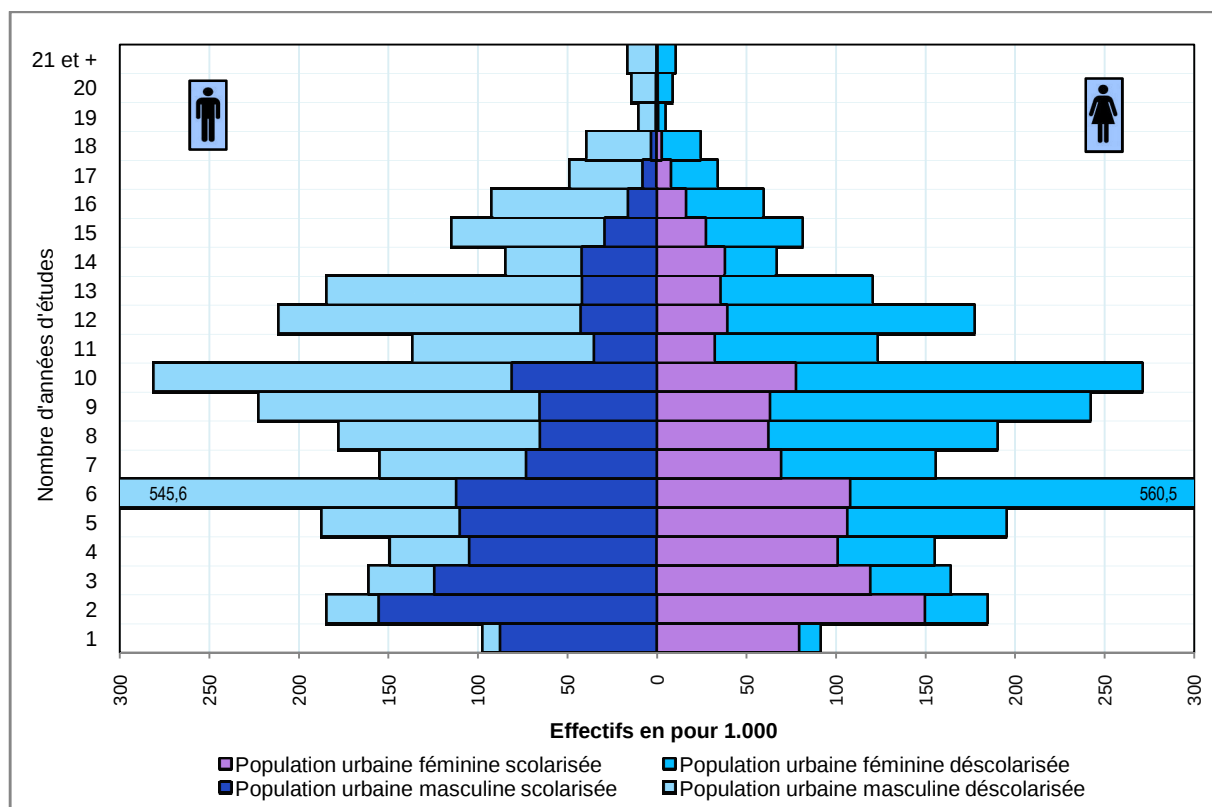
Tableau A.38. Répartition des effectifs de population SDFA par tranche d'âges selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

TRANCHE D'ÂGES	MILIEU DE RESIDENCE		ENSEMBLE	SEXE	
	Urbain	Rural		Masculin	Féminin
Moins de 6 ans	0	1	1	1	0
6 – 14 ans	191	9	200	194	6
15 – 59 ans	960	166	1 126	1072	54
60 ans et plus	57	6	63	56	7
TOTAL	1208	182	1 390	1323	67

Tableau A.39. Répartition (%) de la population SDFA de 6 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun, 2005

NIVEAU D'INSTRUCTION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
SANS NIVEAU	83,2	100	83,7	86,8	100	88,9	83,5	100	84,3
PRIMAIRE	13,6	0,0	13,2	10,9	0,0	9,1	13,4	0,0	12,7
SECONDAIRE ET PLUS	3,2	0,0	3,1	2,3	0,0	2,0	3,1	0,0	3,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Graphique A.5. Pyramides de la population urbaine scolarisée et de la population urbaine ayant été scolarisée de 6 ans et plus selon le nombre d'années d'études – Cameroun 2005



Graphique A.6. Pyramides de la population rurale scolarisée et de la population rurale ayant été scolarisée de 6 ans et plus selon le nombre d'années d'études – Cameroun 2005

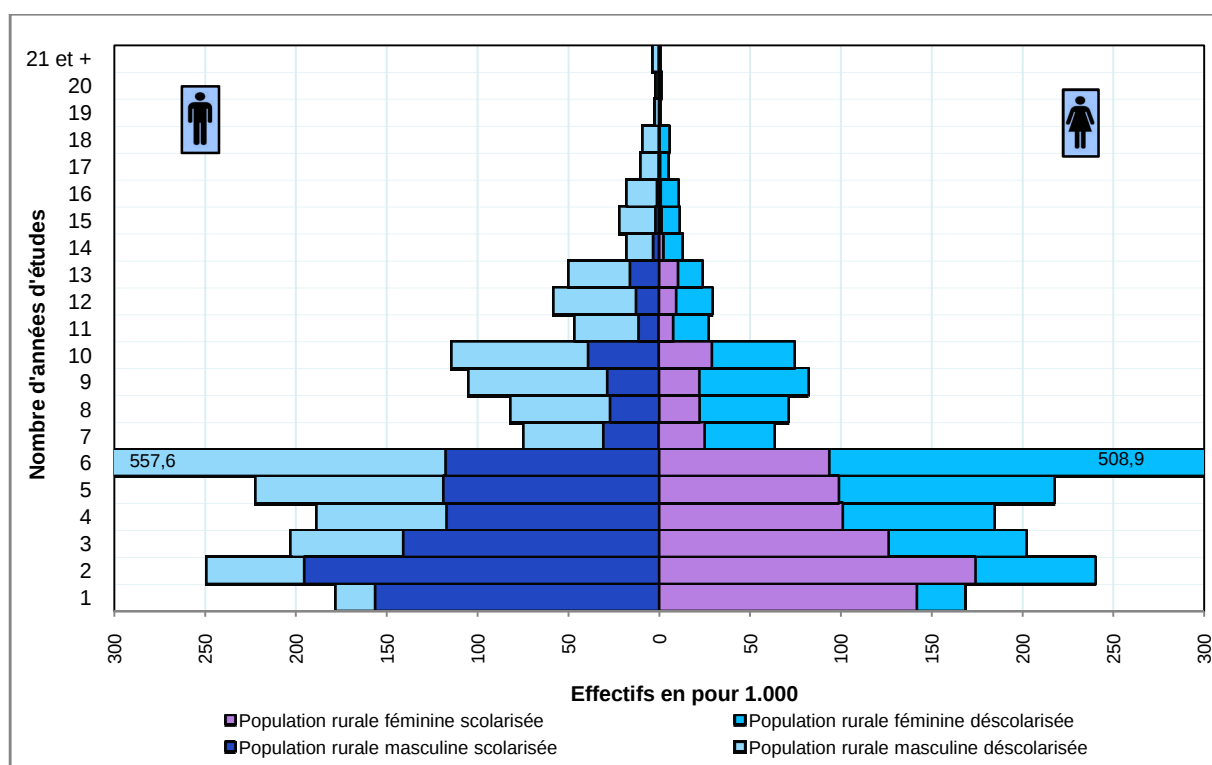


Tableau A.40. Répartition (%) de la population de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe en 1976 – Cameroun, RGPH 1976

NIVEAU D'INSTRUCTION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
SANS NIVEAU	27,6	52,0	39,1	61,5	81,9	72,6	50,8	74,2	63,1
PRIMAIRE	41,9	32,9	37,6	33,5	16,6	24,3	36,2	20,7	28,1
SECONDAIRE	28,0	14,5	21,6	4,8	1,5	3,0	12,1	4,9	8,3
SUPERIEUR	2,5	0,6	1,7	0,2	0,0	0,1	0,9	0,2	0,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

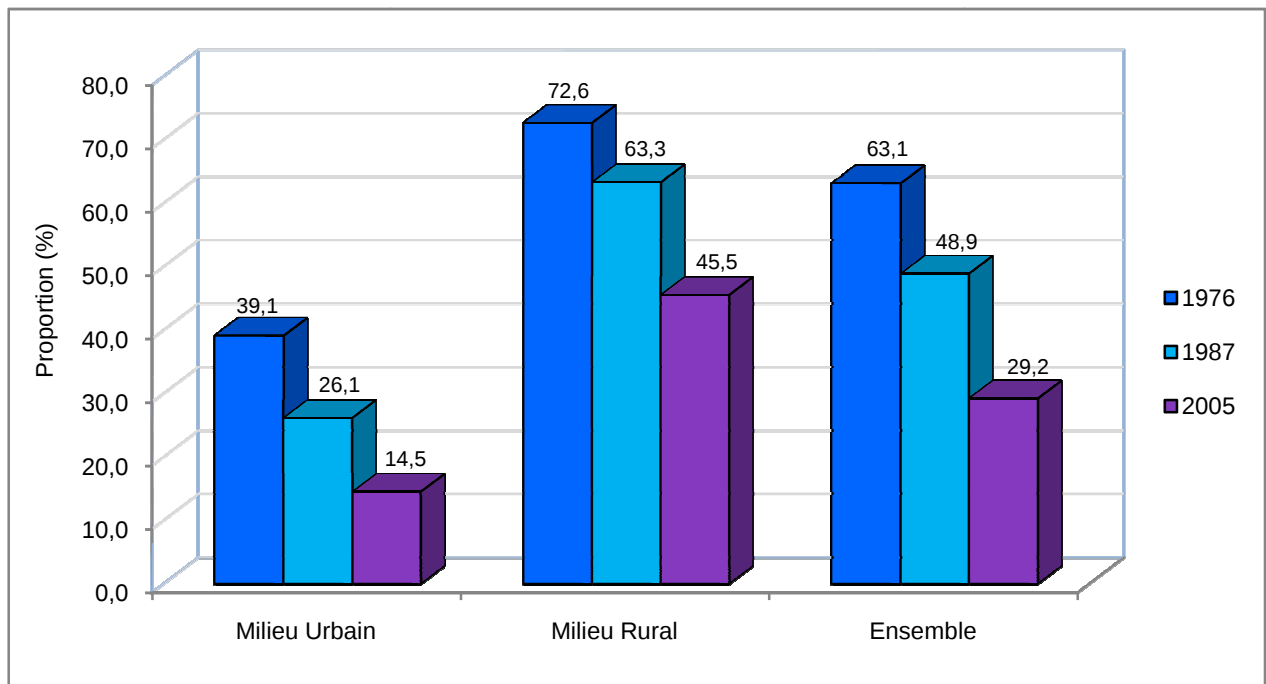
Source : 1^{er} RGPH – 1976

Tableau A.41. Répartition (%) de la population de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe en 1987 – Cameroun, RGPH 1987

NIVEAU D'INSTRUCTION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
SANS NIVEAU	18,7	34,3	26,1	53,0	71,5	63,3	38,4	58,4	48,9
PRIMAIRE	29,7	30,8	30,2	31,4	21,3	25,8	30,7	24,7	27,5
SECONDAIRE	45,9	33,2	39,7	15,1	7,1	10,7	28,2	16,3	22,0
SUPERIEUR	5,7	1,7	4,0	0,5	0,1	0,3	2,7	0,7	1,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

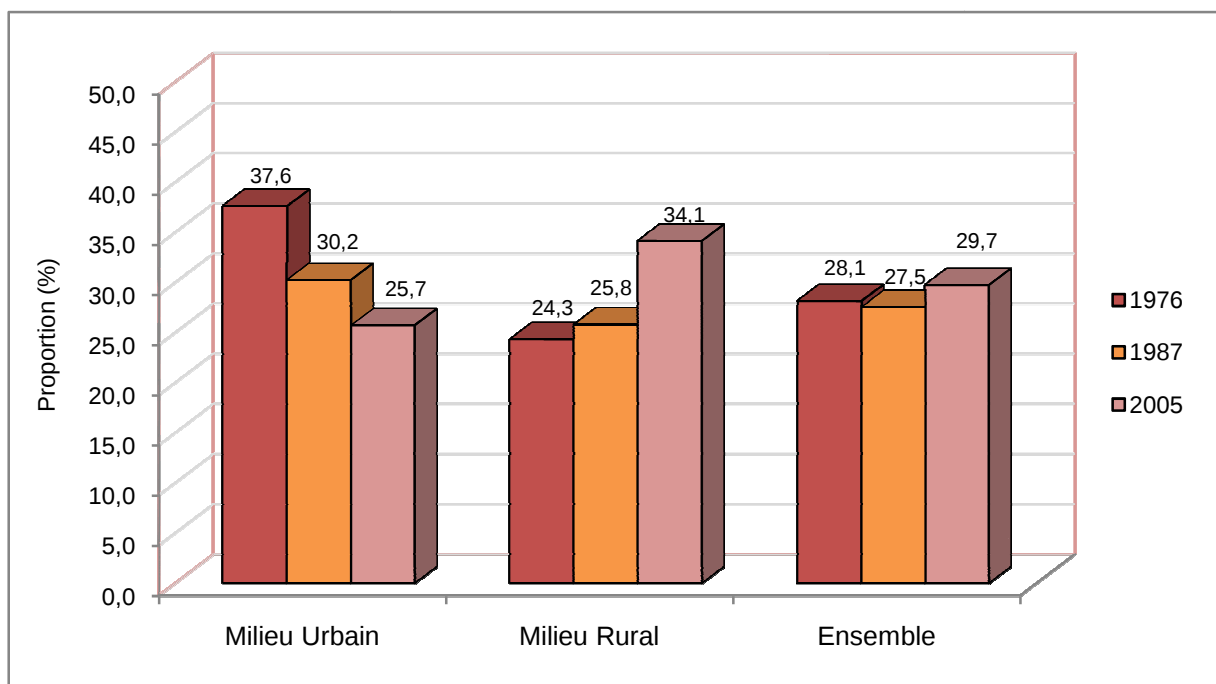
Source : 2^{ème} RGPH – 1987

Graphique A.7. Evolution de la proportion (%) de la population de 15 ans et plus sans niveau d'instruction selon le milieu de résidence au cours des RGPH de 1976, 1987, 2005



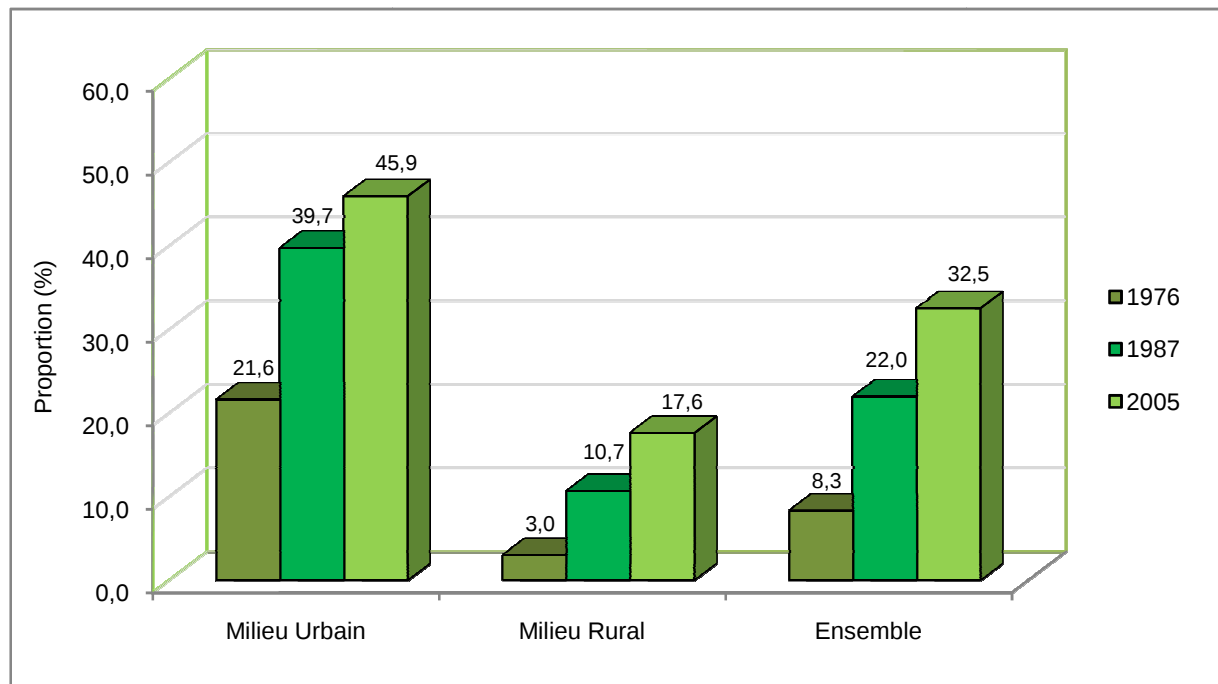
Source : 1^{er} RGPH – 1976, 2^{ème} RGPH – 1987, 3^{ème} RGPH – 2005

Graphique A.8. Evolution de la proportion (%) de la population de 15 ans et plus de niveau primaire selon le milieu de résidence au cours des RGPH de 1976, 1987 et 2005



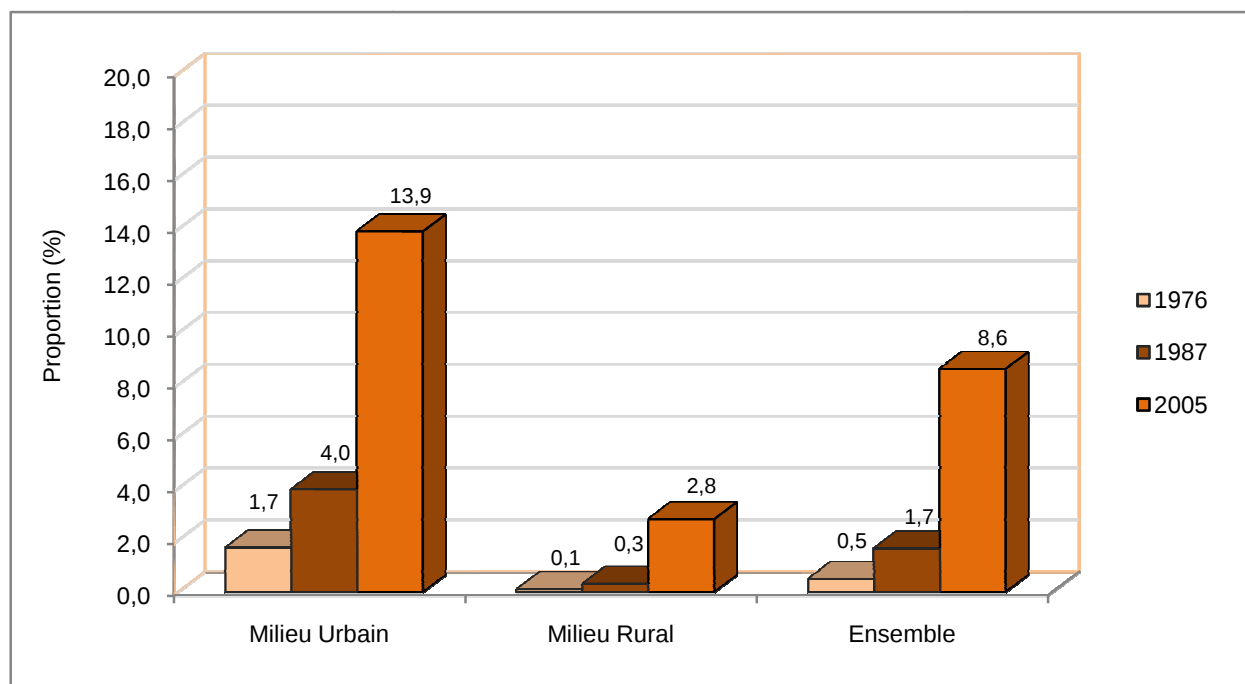
Source : 1^{er} RGPH – 1976, 2^{ème} RGPH – 1987, 3^{ème} RGPH – 2005

Graphique A.9. Evolution de la proportion (%) de la population de 15 ans et plus de niveau secondaire selon le milieu de résidence au cours des RGPH de 1976, 1987 et 2005



Source : 1^{er} RGPH – 1976, 2^{ème} RGPH – 1987, 3^{ème} RGPH – 2005

Graphique A.10. Evolution de la proportion (%) de la population de 15 ans et plus de niveau supérieur selon le milieu de résidence au cours des RGPH de 1976, 1987 et 2005



Source : 1^{er} RGPH – 1976, 2^{ème} RGPH – 1987, 3^{ème} RGPH – 2005

Tableau A.42. Taux d'alphabétisation en langues officielles de la population de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe dans les régions du Centre et du Littoral – Cameroun 2005

UNITE ADMINISTRATIVE	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
CENTRE	95,8	93,9	94,8	88,6	75,4	81,7	94,0	88,8	91,4
<i>MFOUNDI</i>	96,1	95,0	95,6	94,8	91,4	93,1	96,1	94,9	95,5
<i>CENTRE SANS MFOUNDI</i>	94,2	88,5	91,4	88,0	74,1	80,8	90,2	78,9	84,4
LITTORAL	96,0	92,7	94,4	83,4	70,6	77,1	95,1	91,2	93,2
<i>WOURI</i>	97,0	95,0	96,0	84,2	78,6	81,5	96,8	94,8	95,8
<i>LITTORAL SANS WOURI</i>	91,3	82,1	86,6	83,1	69,1	76,2	88,9	78,6	83,7

Tableau A.43. Taux de bilinguisme en langues officielles de la population de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe dans les régions du Centre et du Littoral – Cameroun 2005

UNITE ADMINISTRATIVE	MILIEU DE RESIDENCE		ENSEMBLE	SEXE	
	Milieu urbain	Milieu rural		Masculin	Féminin
CENTRE	21,1	7,9	17,6	20,7	14,5
<i>MFOUNDI</i>	22,5	15,6	22,3	25,3	19,2
<i>CENTRE SANS MFOUNDI</i>	14,3	7,2	9,6	12,5	6,9
LITTORAL	18,9	11,1	18,4	21,4	15,4
<i>WOURI</i>	19,8	15,8	19,8	22,7	16,9
<i>LITTORAL SANS WOURI</i>	14,6	10,4	13,4	16,7	10,3

Tableau A.44. Répartition des effectifs de population de 15 ans et plus par région selon le statut d'alphabétisation en langues officielles et le sexe – Cameroun, 2005

REGION	Français et anglais	Anglais uniquement	Français uniquement	Analphabètes en langues officielles	ND	TOTAL
MASCULIN						
ADAMAOUA	20 556	4 646	88 480	107 582	4 107	225 371
CENTRE	217 469	30 814	633 452	56 738	3 129	941 602
EST	17 816	1 661	129 183	52 303	1 029	201 992
EXTREME-NORD	47 981	5 378	242 439	423 749	7 349	726 896
LITTORAL	172 822	47 707	555 360	39 785	2 331	818 005
NORD	29 436	2 856	156 171	218 427	8 376	415 266
NORD-OUEST	45 910	282 410	18 643	88 948	1 800	437 711
OUEST	57 179	12 114	266 910	62 638	3 098	401 939
SUD	30 702	6 821	144 601	13 327	258	195 709
SUD-OUEST	54 854	261 664	22 026	55 229	3 065	396 838
TOTAL	694 725	656 071	2 257 265	1 118 726	34 542	4 761 329
FEMININ						
ADAMAOUA	10 308	3 163	63 444	153 352	6 074	236 341
CENTRE	160 645	26 797	647 697	105 450	4 013	944 602
EST	9 621	1 269	111 759	87 582	1 814	212 045
EXTREME-NORD	15 614	3 021	150 593	624 404	11 878	805 510
LITTORAL	127 672	41 266	573 845	71 859	2 943	817 585
NORD	10 537	1 607	93 660	323 746	13 650	443 200
NORD-OUEST	35 300	294 077	21 253	165 586	2 527	518 743
OUEST	41 861	11 457	317 474	150 436	4 041	525 269
SUD	16 638	4 213	142 301	29 482	284	192 918
SUD-OUEST	42 085	240 967	22 042	79 041	3 802	387 937
TOTAL	470 281	627 837	2 144 068	1 790 938	51 026	5 084 150
ENSEMBLE						
ADAMAOUA	30 864	7 809	151 924	260 934	10 181	461 712
CENTRE	378 114	57 611	1 281 149	162 188	7 142	1 886 204
EST	27 437	2 930	240 942	139 885	2 843	414 037
EXTREME-NORD	63 595	8 399	393 032	1 048 153	19 227	1 532 406
LITTORAL	300 494	88 973	1 129 205	111 644	5 274	1 635 590
NORD	39 973	4 463	249 831	542 173	22 026	858 466
NORD-OUEST	81 210	576 487	39 896	254 534	4 327	956 454
OUEST	99 040	23 571	584 384	213 074	7 139	927 208
SUD	47 340	11 034	286 902	42 809	542	388 627
SUD-OUEST	96 939	502 631	44 068	134 270	6 867	784 775
TOTAL	1 165 006	1 283 908	4 401 333	2 909 664	85 568	9 845 479

Tableau A.45. Répartition des effectifs de population de 15 ans et plus par région selon le statut d'alphabétisation en langues officielles et le milieu de résidence – Cameroun, 2005

REGION	Français et anglais	Anglais uniquement	Français uniquement	Analphabètes en langues officielles	ND	TOTAL
MILIEU URBAIN						
ADAMAOUA	21 312	3 850	87 379	75 546	1 656	189 743
CENTRE	335 313	51 046	924 997	71 393	4 952	1 387 701
EST	19 586	1 851	102 591	30 626	671	155 325
EXTREME-NORD	33 224	4 301	148 632	187 723	4 047	377 927
LITTORAL	289 940	79 277	1 061 350	85 218	3 770	1 519 555
NORD	25 075	2 286	120 034	109 712	3 652	260 759
NORD-OUEST	50 337	260 804	22 627	45 173	844	379 785
OUEST	69 817	15 100	276 753	48 643	2 136	412 449
SUD	24 786	3 848	105 024	5 755	62	139 475
SUD-OUEST	55 928	241 321	27 738	25 866	2 122	352 975
TOTAL	925 318	663 684	2 877 125	685 655	23 912	5 175 694
MILIEU RURAL						
ADAMAOUA	9 552	3 959	64 545	185 388	8 525	271 969
CENTRE	42 801	6 565	356 152	90 795	2 190	498 503
EST	7 851	1 079	138 351	109 259	2 172	258 712
EXTREME-NORD	30 371	4 098	244 400	860 430	15 180	1 154 479
LITTORAL	10 554	9 696	67 855	26 426	1 504	116 035
NORD	14 898	2 177	129 797	432 461	18 374	597 707
NORD-OUEST	30 873	315 683	17 269	209 361	3 483	576 669
OUEST	29 223	8 471	307 631	164 431	5 003	514 759
SUD	22 554	7 186	181 878	37 054	480	249 152
SUD-OUEST	41 011	261 310	16 330	108 404	4 745	431 800
TOTAL	239 688	620 224	1 524 208	2 224 009	61 656	4 669 785
ENSEMBLE						
ADAMAOUA	30 864	7 809	151 924	260 934	10 181	461 712
CENTRE	378 114	57 611	1 281 149	162 188	7 142	1 886 204
EST	27 437	2 930	240 942	139 885	2 843	414 037
EXTREME-NORD	63 595	8 399	393 032	1 048 153	19 227	1 532 406
LITTORAL	300 494	88 973	1 129 205	111 644	5 274	1 635 590
NORD	39 973	4 463	249 831	542 173	22 026	858 466
NORD-OUEST	81 210	576 487	39 896	254 534	4 327	956 454
OUEST	99 040	23 571	584 384	213 074	7 139	927 208
SUD	47 340	11 034	286 902	42 809	542	388 627
SUD-OUEST	96 939	502 631	44 068	134 270	6 867	784 775
TOTAL	1 165 006	1 283 908	4 401 333	2 909 664	85 568	9 845 479

Tableau A.46. Répartition des effectifs de population de 15 ans et plus selon le statut d'alphabétisation en langues officielles et le sexe dans les régions du Centre et du Littoral – Cameroun, 2005

UNITE ADMINISTRATIVE	Français et anglais	Anglais uniquement	Français uniquement	Analphabètes en langues officielles	ND	TOTAL
MASCULIN						
CENTRE	217 469	30 814	633 452	56 738	3 129	941 602
<i>MFOUNDI</i>	168 423	23 517	383 368	23 501	2 065	600 874
<i>CENTRE SANS MFOUNDI</i>	49 046	7 297	250 084	33 237	1 064	340 728
LITTORAL	172 822	47 707	555 360	39 785	2 331	818 005
<i>WOURI</i>	144 755	33 771	442 362	20 518	796	642 202
<i>LITTORAL SANS WOURI</i>	28 067	13 936	112 998	19 267	1 535	175 803
FEMININ						
CENTRE	160 645	26 797	647 697	105 450	4 013	944 602
<i>MFOUNDI</i>	130 414	22 654	401 003	30 062	2 762	586 895
<i>CENTRE SANS MFOUNDI</i>	30 231	4 143	246 694	75 388	1 251	357 707
LITTORAL	127 672	41 266	573 845	71 859	2 943	817 585
<i>WOURI</i>	109 154	31 047	459 582	33 040	961	633 784
<i>LITTORAL SANS WOURI</i>	18 518	10 219	114 263	38 819	1 982	183 801
ENSEMBLE						
CENTRE	378 114	57 611	1 281 149	162 188	7 142	1 886 204
<i>MFOUNDI</i>	298 837	46 171	784 371	53 563	4 827	1 187 769
<i>CENTRE SANS MFOUNDI</i>	79 277	11 440	496 778	108 625	2 315	698 435
LITTORAL	300 494	88 973	1 129 205	111 644	5 274	1 635 590
<i>WOURI</i>	253 909	64 818	901 944	53 558	1 757	1 275 986
<i>LITTORAL SANS WOURI</i>	46 585	24 155	227 261	58 086	3 517	359 604

Tableau A.47. Répartition des effectifs de population de 15 ans et plus selon le statut d'alphabétisation et le milieu de résidence dans les régions du Centre et du Littoral – Cameroun, 2005

UNITE ADMINISTRATIVE	Français et anglais	Anglais uniquement	Français uniquement	Analphabètes en langues officielles	ND	ENSEMBLE
MILIEU URBAIN						
CENTRE	335 313	51 046	924 997	71 393	4 952	1 387 701
<i>MFOUNDI</i>	291 901	45 333	757 004	50 960	4 441	1 149 639
<i>CENTRE SANS MFOUNDI</i>	43 412	5 713	167 993	20 433	511	238 062
LITTORAL	289 940	79 277	1 061 350	85 218	3 770	1 519 555
<i>WOURI</i>	251 666	63 770	892 770	50 731	1 669	1 260 606
<i>LITTORAL SANS WOURI</i>	38 274	15 507	168 580	34 487	2 101	258 949
MILIEU RURAL						
CENTRE	42 801	6 565	356 152	90 795	2 190	498 503
<i>MFOUNDI</i>	6 936	838	27 367	2 603	386	38 130
<i>CENTRE SANS MFOUNDI</i>	35 865	5 727	328 785	88 192	1 804	460 373
LITTORAL	10 554	9 696	67 855	26 426	1 504	116 035
<i>WOURI</i>	2 243	1 048	9 174	2 827	88	15 380
<i>LITTORAL SANS WOURI</i>	8 311	8 648	58 681	23 599	1 416	100 655
ENSEMBLE						
CENTRE	378 114	57 611	1 281 149	162 188	7 142	1 886 204
<i>MFOUNDI</i>	298 837	46 171	784 371	53 563	4 827	1 187 769
<i>CENTRE SANS MFOUNDI</i>	79 277	11 440	496 778	108 625	2 315	698 435
LITTORAL	300 494	88 973	1 129 205	111 644	5 274	1 635 590
<i>WOURI</i>	253 909	64 818	901 944	53 558	1 757	1 275 986
<i>LITTORAL SANS WOURI</i>	46 585	24 155	227 261	58 086	3 517	359 604

Tableau A.48. Répartition des effectifs de population par groupes d'âges selon le sexe et l'alphabétisation en langues officielles– Cameroun 2005

GROUPE D'AGES	MASCULIN			FEMININ			ENSEMBLE		
	Alphabétisé	Non alphabétisé	ND	Alphabétisé	Non alphabétisé	ND	Alphabétisé	Non alphabétisé	ND
12-14	522 822	117 971	5 007	484 060	134 306	4 850	1 006 882	252 277	9 857
15-19	815 395	140 103	8 141	768 879	214 407	9 722	1 584 274	354 510	17 863
20-24	618 571	141 551	7 806	635 452	235 456	11 213	1 254 023	377 007	19 019
25-29	503 849	129 229	5 687	500 520	219 762	9 513	1 004 369	348 991	15 200
30-34	409 911	113 122	4 496	365 136	185 904	7 438	775 047	299 026	11 934
35-39	315 904	94 079	3 449	278 678	150 368	5 290	594 582	244 447	8 739
40-44	251 530	93 821	3 183	211 170	149 004	4 668	462 700	242 825	7 851
45-49	221 722	68 446	347	180 179	105 291	677	401 901	173 737	1 024
50-54	167 370	67 269	385	122 135	112 365	503	289 505	179 634	888
55-59	107 659	53 226	235	65 276	79 001	344	172 935	132 227	579
60-64	78 562	60 957	245	45 391	99 763	436	123 953	160 720	681
65-69	52 373	47 543	174	28 963	77 149	287	81 336	124 692	461
70-74	33 079	47 038	176	19 588	71 240	377	52 667	118 278	553
75-79	17 030	25 720	86	8 874	37 384	197	25 904	63 104	283
80 et +	15 106	36 622	132	11 945	53 844	361	27 051	90 466	493
Total	4 130 883	1 236 697	39 549	3 726 246	1 925 244	55 876	7 857 129	3 161 941	95 425

Tableau A.49. Répartition des effectifs de population par groupes d'âges selon le milieu de résidence et l'alphabétisation en langues officielles– Cameroun 2005

GROUPE D'ÂGES	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Alphabétisé	Non alphabétisé	ND	Alphabétisé	Non alphabétisé	ND	Alphabétisé	Non alphabétisé	ND
12-14	568 410	47 201	2 757	438 472	205 076	7 100	1 006 882	252 277	9 857
15-19	1 013 429	77 465	5 366	570 845	277 045	12 497	1 584 274	354 510	17 863
20-24	877 648	88 453	5 711	376 375	288 554	13 308	1 254 023	377 007	19 019
25-29	690 975	78 645	4 036	313 394	270 346	11 164	1 004 369	348 991	15 200
30-34	518 670	66 738	2 928	256 377	232 288	9 006	775 047	299 026	11 934
35-39	395 401	57 575	2 319	199 181	186 872	6 420	594 582	244 447	8 739
40-44	307 363	55 278	1 940	155 337	187 547	5 911	462 700	242 825	7 851
45-49	249 376	42 220	316	152 525	131 517	708	401 901	173 737	1 024
50-54	171 555	42 760	288	117 950	136 874	600	289 505	179 634	888
55-59	94 656	33 101	235	78 279	99 126	344	172 935	132 227	579
60-64	61 766	39 883	203	62 187	120 837	478	123 953	160 720	681
65-69	38 498	33 224	138	42 838	91 468	323	81 336	124 692	461
70-74	23 204	30 704	187	29 463	87 574	366	52 667	118 278	553
75-79	11 761	17 042	90	14 143	46 062	193	25 904	63 104	283
80 et +	11 825	22 567	155	15 226	67 899	338	27 051	90 466	493
Total	5 034 537	732 856	26 669	2 822 592	2 429 085	68 756	7 857 129	3 161 941	95 425

Tableau A.50. Proportion (%) de la population de 15 ans et plus sachant lire et écrire l'anglais ou le français en 1987 et en 2005 selon le milieu de résidence et le sexe – RGPH 1987, RGPH 2005

Recensement de la population	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
RGPH1987	79,7	64,3	72,2	45,0	27,4	35,2	59,6	40,4	49,5
RGPH 2005	89,8	83,5	86,6	60,1	44,3	51,6	76,3	64,2	70,0

Source : 2^{ème} RGPH – 1987, 3^{ème} RGPH - 2005

Tableau A.51. Répartition de population de 15 ans et plus par langue nationale d'alphabétisation selon le sexe – Cameroun 2005

N°	Langue nationale	Masculin	Féminin	Total	N°	Langue nationale	Masculin	Féminin	Total
1.	Akoose	4 120	2 826	6 946	40.	Kenyang	2 995	2 202	5 197
2.	Arabe Choa	23 866	9 525	33 391	41.	Kera	196	29	225
3.	Bafaw-Balong	935	861	1 796	42.	Kom	1 679	604	2 283
4.	Bafia	3 870	2 837	6 707	43.	Koonzime	1 110	747	1 857
5.	Bafut	1 741	1 008	2 749	44.	Kuo	59	14	73
6.	Baka	415	184	599	45.	Lamnsò'	4 415	2 410	6 825
7.	Bakossi	1 595	1 124	2 719	46.	Limbum	1 493	514	2 007
8.	Bakweri	2 243	1 833	4 076	47.	Mada	236	51	287
9.	Bali	1 543	653	2 196	48.	Mafa	2 379	515	2 894
10.	Bamun	10 276	4 804	15 080	49.	Makaa	2 198	1 308	3 506
11.	Bana	1 152	811	1 963	50.	Mambila	460	370	830
12.	Bangolan	629	500	1 129	51.	Masana	3 251	703	3 954
13.	Basaa	48 679	35 925	84 604	52.	Mazagway	98	53	151
14.	Beti (autre)	7 341	5 316	12 657	53.	Mbembe Tigon	270	104	374
15.	Buduma	247	140	387	54.	Mbo	2 160	1 328	3 488
16.	Bulu	50 531	43 609	94 140	55.	Mbum	396	155	551
17.	Byep	50	18	68	56.	Medumba	6 091	3 554	9 645
18.	Daba	500	174	674	57.	Mefe	50	14	64
19.	Denya	356	179	535	58.	Mendankwe-Nkwen	150	80	230
20.	Dii	1 160	603	1 763	59.	Merey	51	39	90
21.	Doyayo	398	150	548	60.	Meta'	1 836	1 065	2 901
22.	Duala	19 784	18 099	37 883	61.	Mofo Gudur (Mofu South)	425	117	542
23.	Ejagham	1 984	1 246	3 230	62.	Mofu (North)	275	59	334
24.	Eton	7 836	6 058	13 894	63.	Mundang	15 644	7 969	23 613
25.	Ewondo	51 901	34 414	86 315	64.	Mundani	2 126	839	2 965
26.	Fali (South)	290	140	430	65.	Musgum	2 262	655	2 917
27.	Fe'fe'	6 283	4 075	10 358	66.	Ngemba	4 129	2 117	6 246
28.	Ffulde	23 317	7 392	30 709	67.	Ngiemboon	1 368	720	2 088
29.	Gbaya (Northwest)	6 211	2 175	8 386	68.	Nomaade	127	52	179
30.	Gbaya (Southwest)	609	236	845	69.	Noone	300	79	379
31.	Ghomálá'	4 139	2 349	6 488	70.	Ntoumou	2 617	1 992	4 609
32.	Giziga (South)	2 251	659	2 910	71.	Nugunu	970	528	1 498
33.	Gude	269	60	329	72.	Oku	784	407	1 191
34.	Gyele (Bagvele)	239	123	362	73.	Parkwa	28	6	34
35.	Hausa	4 681	1 579	6 260	74.	Pere	70	28	98
36.	Hdi (Xedi)	68	18	86	75.	Tikar	697	248	945
37.	Kako	3 437	1 894	5 331	76.	Tunen	934	535	1 469
38.	Karang (East Mbum)	483	111	594	77.	Tupuri	10 374	1 692	12 066
39.	Kenswei Nsei	134	36	170	78.	Vengo	83	19	102
79.	Vute	436	208	644	83.	Yamba	1 341	607	1 948

N°	Langue nationale	Masculin	Féminin	Total	N°	Langue nationale	Masculin	Féminin	Total
80.	Wandala	261	64	325	84.	Yambeta	378	230	608
81.	Wawa	84	28	112	85.	Yemba	5 307	2 879	8 186
82.	Wuzlam	38	10	48	TOTAL		378 194	231 691	609 885

Tableau A.52. Taux d'alphabétisation (%) en langue nationale de la population de 15 ans et plus en 1987 et en 2005 selon le milieu de résidence et le sexe – Cameroun RGPH 1987, RGPH 2005

Recensement de la population	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.	Sexe		Ens.
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
RGPH 1987	2,4	2,6	2,5	2,3	1,6	1,9	2,3	1,9	2,1
RGPH 2005	8,6	5,6	7,1	7,7	3,7	5,6	8,2	4,7	6,4

Source : 2^{ème} RGPH – 1987, 3^{ème} RGPH - 2005

TABLE DES MATIERES

PREFACE	i
AVANT-PROPOS	iii
RESUME EXECUTIF	vii
SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS	x
EXECUTIVE SUMMARY	xi
SOMMAIRE	xiv
LISTE DES TABLEAUX	xv
LISTE DES GRAPHIQUES	xix
LISTE DES CARTES	xxi
SIGLES ET ABREVIATIONS	xxii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ORGANISATION DU SYSTEME EDUCATIF CAMEROUNAIS	5
1.1. PRESENTATION GENERALE DU CAMEROUN	5
1.2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE	6
1.3. CONTEXTE EDUCATIF DU CAMEROUN EN 2005	6
1.3.1. Quelques indicateurs	7
1.3.2. Présentation du système éducatif camerounais	9
1.3.3. Population scolarisable au Cameroun	16
CHAPITRE 2 : ASPECTS METHODOLOGIQUES	17
2.1. GENERALITES SUR LA COLLECTE	17
2.1.1. Types de ménage et documents de collecte	17
2.1.2. Définition des concepts	19
2.2. PROCEDURES DE COLLECTE DES DONNEES RELATIVES A L'EDUCATION	21
2.2.1. Alphabétisation en langue nationale et en langues officielles	22
2.2.2. Fréquentation scolaire	22
2.2.3. Niveau d'instruction	23
2.2.4. Diplôme le plus élevé	26
2.2.5. Niveau d'instruction des nomades et des SDFA	26
2.3. EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES COLLECTEES	27
2.3.1. Fréquentation scolaire	27
2.3.2. Dernière classe fréquentée	28
2.3.3. Alphabétisation en langue nationale	30
2.4. VARIABLES D'ANALYSE DU THEME	30
2.4.1. Statut de fréquentation scolaire	31
2.4.2. Niveau d'instruction	32
2.4.3. Nombre d'années d'études	34
2.4.4. Statut d'alphabétisation en langues officielles	36
2.5. A PROPOS DES INDICATEURS	37
2.5.1. Définition des principaux indicateurs	37
2.5.2. Méthodologie de calcul des indicateurs	39

CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SCOLAIRE ET NIVEAUX DE SCOLARISATION AU CAMEROUN	41
3.1. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SCOLAIRE.....	41
3.1.1. Poids démographique de la population scolaire	42
3.1.2. Distribution de la population scolaire selon l'âge	43
3.1.2.1. <i>Pyramide des âges de la population scolaire et de la population scolarisable</i>	<i>43</i>
3.1.2.2. <i>Age moyen de la population scolaire</i>	<i>45</i>
3.1.3. Population scolaire par niveau d'enseignement	46
3.1.4. Durée moyenne de la scolarité	47
3.1.4.1. <i>Espérance de vie scolaire</i>	<i>48</i>
3.1.4.2. <i>Espérance de survie scolaire</i>	<i>49</i>
3.2. NIVEAUX DE SCOLARISATION	50
3.2.1 Niveaux de scolarisation dans l'enseignement primaire	50
3.2.1.1. <i>Fréquentation scolaire en début du cycle primaire.....</i>	<i>51</i>
3.2.1.2. <i>Niveau global de scolarisation dans l'enseignement primaire</i>	<i>52</i>
3.2.1.3. <i>Situation des enfants d'âge scolaire obligatoire</i>	<i>58</i>
3.2.2. Niveaux de scolarisation dans l'enseignement secondaire	65
3.2.2.1. <i>Niveau de scolarisation dans l'enseignement secondaire 1^{er} cycle</i>	<i>68</i>
3.2.2.2. <i>Niveau de scolarisation dans l'enseignement secondaire 2nd cycle.....</i>	<i>69</i>
3.2.3. Niveau de scolarisation dans l'enseignement supérieur	70
3.3. DISPARITES ENTRE SEXES EN MATIERE DE SCOLARISATION.....	72
3.3.1. Disparités entre sexes dans l'enseignement primaire	73
3.3.2. Disparités entre sexes dans l'enseignement secondaire.....	74
3.3.3. Disparités entre sexes dans l'enseignement supérieur	75
3.4. EVOLUTION DU NIVEAU DE SCOLARISATION	78
3.4.1. Evolution du niveau de scolarisation selon le milieu de résidence	79
3.4.2. Evolution du niveau de scolarisation selon le sexe.....	80
CHAPITRE 4 : CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION.....	82
4.1. APERÇU GENERAL	82
4.1.1. Niveau d'instruction de la population de 3 ans et plus.....	83
4.1.2. Niveau d'instruction de la population de 6 ans et plus.....	84
4.1.3. Niveau d'instruction de la population de 15 ans et plus.....	85
4.1.4. Diplôme le plus élevé	87
4.2. ANALYSE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE.....	89
4.2.1. Vue d'ensemble.....	89
4.2.2. Milieu urbain	90
4.2.3. Milieu rural.....	90
4.3. ANALYSE SELON LA REGION DE RESIDENCE	91
4.3.1. Personnes sans niveau d'instruction.....	92
4.3.2. Personnes ayant un niveau d'instruction primaire	94
4.3.3. Personnes ayant un niveau d'instruction secondaire.....	96
4.3.4. Personnes ayant un niveau d'instruction supérieur	97
4.4. INSTRUCTION DES NOMADES ET SDFA	99
4.4.1. Population nomade et instruction.....	99
4.4.1.1. <i>Etat de la population nomade.....</i>	<i>100</i>
4.4.1.2. <i>Instruction de la population nomade de 15 ans et plus.....</i>	<i>101</i>
4.4.1.3. <i>Instruction des enfants nomades de 6 à 14 ans.....</i>	<i>103</i>

4.4.2.	Population Sans Domicile Fixe Apparent et instruction	104
4.4.2.1.	<i>Etat de la population SDFA</i>	<i>105</i>
4.4.2.2.	<i>Instruction de la population SDFA de 15 ans et plus</i>	<i>106</i>
4.4.2.3.	<i>Instruction des enfants SDFA de 6 à 14 ans.....</i>	<i>107</i>
4.5.	EVOLUTION DU NIVEAU D'INSTRUCTION AU CAMEROUN	110
4.5.1.	Durée dans le système éducatif.....	110
4.5.2.	Durée de scolarité par groupes d'âges	113
4.5.3.	Evolution de l'instruction depuis 1976.....	115
4.5.3.1.	<i>Evolution de la population sans niveau d'instruction de 1976 à 2005.....</i>	<i>117</i>
4.5.3.2.	<i>Evolution de la population de niveau d'instruction primaire de 1976 à 2005</i>	<i>118</i>
4.5.3.3.	<i>Evolution de la population de niveau d'instruction secondaire de 1976 à 2005 ...</i>	<i>119</i>
4.5.3.4.	<i>Evolution de la population de niveau d'instruction supérieur de 1976 à 2005.....</i>	<i>120</i>
CHAPITRE 5 :	NIVEAUX ET CARACTERISTIQUES DE L'ALPHABETISATION AU CAMEROUN.....	122
5.1.	APERÇU GENERAL	122
5.2.	ANALYSE REGIONALE.....	124
5.3.	STATUT D'ALPHABETISATION EN LANGUES OFFICIELLES.....	126
5.4.	ANALYSE SELON L'AGE.....	129
5.4.1.	Alphabétisation par groupes d'âges.....	130
5.4.2.	Alphabétisation des groupes d'âges spécifiques	134
5.5.	ANALYSE DU BILINGUISME AU CAMEROUN.....	135
5.6.	ALPHABETISATION EN LANGUES NATIONALES.....	137
5.6.1.	Niveau d'ensemble.....	138
5.6.2.	Evolution de l'alphabétisation en langue nationale	140
5.7.	ANALYSE DE L'ALPHABETISATION GLOBALE.....	142
5.8.	EVOLUTION DU NIVEAU D'ALPHABETISATION EN LANGUES OFFICIELLES.....	144
CONCLUSION		148
BIBLIOGRAPHIE		152
ANNEXES		157
TABLE DES MATIERES.....		202

Plan de publication des résultats du 3^e RGPH

1. Volume I : Rapport général du recensement

- 1.1. Tome 1 : Méthodologie générale
- 1.2. Tome 2 : Rapport général du dénombrement
- 1.3. Tome 3 : Rapport de la vérification et du codage
- 1.4. Tome 4 : Rapport de la saisie des données
- 1.5. Tome 5 : Rapport de la cartographie
- 1.6. Tome 6 : Rapport de l'enquête post censitaire
- 1.7. Tome 7 : Rapport administratif et financier

2. Volume II : Analyses thématiques

- 2.1. Tome 1 : Etat et structures de la population
- 2.2. Tome 2 : Scolarisation, Instruction, Alphabétisation
- 2.3. Tome 3 : Activités économiques de la population
- 2.4. Tome 4 : Caractéristiques sociodémographiques des ménages ordinaires
- 2.5. Tome 5 : Caractéristiques de l'habitat et cadre de vie des populations
- 2.6. Tome 6 : Etat matrimonial et nuptialité
- 2.7. Tome 7 : Natalité et fécondité
- 2.8. Tome 8 : Mortalité
- 2.9. Tome 9 : Mouvements migratoires
- 2.10. Tome 10 : Situation sociale et économique des enfants et des jeunes
- 2.11. Tome 11 : Situation socioéconomique des femmes
- 2.12. Tome 12 : Situation socioéconomique des personnes âgées
- 2.13. Tome 13 : Situation socioéconomique des personnes vivant avec un handicap
- 2.14. Tome 14 : Mesure et cartographie de la pauvreté à partir des conditions de vie

3. Volume III : Situation démographique nationale

- 3.1. Tome 1 : Synthèse des principaux résultats du 3^e RGPH
- 3.2. Tome 2 : Indicateurs sociodémographiques du Cameroun en 2005
- 3.3. Tome 3 : Projections démographiques du Cameroun
- 3.4. Tome 4 : Atlas des résultats du 3^e RGPH

4. Volume IV : Données statistiques

- 4.1. Tome 1 : Etat de la population
- 4.2. Tome 2 : Scolarisation, Instruction, Alphabétisation

- 4.3. Tome 3 : Activités économiques de la population
- 4.4. Tome 4 : Mouvements naturels de la population
- 4.5. Tome 5 : Mouvements migratoires
- 4.6. Tome 6 : Ménages et habitat
- 4.7. Tome 7 : Répertoire actualisé des localités du Cameroun

5. Volume V : Etudes sociodémographiques régionales

- 5.1. Tome 1 : Adamaoua
- 5.2. Tome 2 : Centre
- 5.3. Tome 3 : Est
- 5.4. Tome 4 : Extrême-Nord
- 5.5. Tome 5 : Littoral
- 5.6. Tome 6 : Nord
- 5.7. Tome 7 : Nord-Ouest
- 5.8. Tome 8 : Ouest
- 5.9. Tome 9 : Sud
- 5.10. Tome 10 : Sud-Ouest

6. Volume VI : Etudes sociodémographiques urbaines

- 6.1. Tome 1 : Bafoussam
- 6.2. Tome 2 : Bamenda
- 6.3. Tome 3 : Bertoua
- 6.4. Tome 4 : Buea
- 6.5. Tome 5 : Douala
- 6.6. Tome 6 : Ebolowa
- 6.7. Tome 7 : Garoua
- 6.8. Tome 8 : Kumba
- 6.9. Tome 9 : Maroua
- 6.10. Tome 10 : Ngaoundéré
- 6.11. Tome 11 : Nkongsamba
- 6.12. Tome 12 : Yaoundé

7. Hors Séries

- 7.1. Rapport de présentation des résultats définitifs du 3^e RGPH
- 7.2. Dépliants, plaquettes, tracts et affiches de présentation des résultats du 3^e RGPH
- 7.3. Etat et Structures de la Population : Indicateurs Démographiques
- 7.4. Population du Cameroun en 2010
- 7.5. Synthèse des rapports d'analyse



**Bureau Central des Recensements
et des Etudes de Population**



**Contact : MFANDENA - STADE OMNISPORTS,
A proximité du Centre Régional des Impôts du Centre
Boîte postale : 12 932 Yaoundé - Cameroun
E-mail : Contact@bucep.cm
Téléphone / Fax : (237) 22 20 30 71
www.bucep.cm/www.bucep.org**